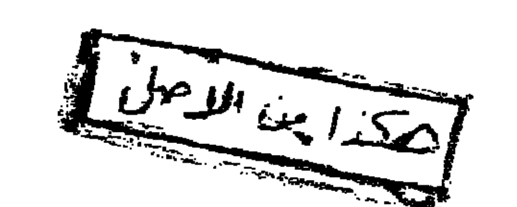


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14002 — 4,50 F — VENDREDI 2 FÉVRIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Le chaudron yougoslave

PREMIÈRE à rompre avec le stalinisme — c'était en 1948, — la Yougoslavie, aujourd'hui lanterne rouge du changement, est au bord de l'explosion. L'éclatement n'est *peut-être pas pour demain*, tant les structures fédérales extrêmement lâches de ce pays lui permettent d'encaisser des coups auxquels ne résisterait aucun autre, mais il paraît inéluctable à plus ou moins long terme.

Voilà plusieurs jours déjà que la principale bombe à retardement qui menace la Yougoslavie vient d'être réactivée. Il s'agit de la province du Kosovo, ancien berceau historique serbe, peuplé à 90 % d'Albanais de souche et de confession musulmane. La population locale, qui vivait en quasi-autonomie jusqu'à ce que la Serbie lui impose sa loi et l'état d'urgence il y a un an, supporte de moins en moins le quadrillage policier qui lui est imposé et les procès de haute trahison qui sont faits à ses anciens dirigeants. Les manifestations succèdent aux manifestations, de plus en plus durement réprimées : on compte une vingtaine de morts depuis deux semaines.

CE regain de tension a ses conséquences à Belgrade, capitale de la Fédération, mais aussi de la Serbie, sur laquelle règne en maître M. Slobodan Milosevic, qui s'est imposé en leader charismatique des Serbes grâce à l'exploitation des frustrations politiques et économiques de sa communauté ethnique. C'est ainsi que des milliers de jeunes Serbes ont manifesté mercredi soir dans la capitale et, après avoir conspué la mémoire de Tito — coupable d'avoir accordé le statut de province autonome au Kosovo, en 1974, — ont réclamé la formation d'unités de volontaires pour aller rétablir l'ordre au Kosovo, c'est-à-dire y déclencher une véritable guerre civile.

LA situation est encore compliquée par la rivalité ancestrale qui oppose les Serbes aux Croates et aux Slovènes. Les Républiques de Croatie et de Slovénie, beaucoup plus riches que la Serbie, s'inquiètent en effet de plus en plus des ambitions de M. Milosevic et ont condamné la *répression menée* au Kosovo. Elles veulent, d'autre part, surtout la Slovénie, en finir une bonne fois pour toutes avec le système communiste, en arriver à une économie de marché et à l'autonomie économique. Toutes perspectives que repousse la Serbie, car elle y voit les prémices d'une dissolution de l'ensemble yougoslave. Sans être un communiste convaincu, M. Milosevic ne voit d'autre part que des avantages dans la perpétuation du rôle dirigeant d'un Parti communiste qu'il a insensiblement transformé en parti serbe, au service d'une croisade nationale.

Tous les ingrédients d'une crise majeure sont ainsi réunis. Certes, la Yougoslavie n'est pas *le seul pays d'Europe centrale* à devoir faire face aux démons de l'Histoire — ils ont été libérés par la mort de Tito, — mais c'est sans doute celui où les dangers sont les plus menaçants, même si le pire n'est jamais sûr.

Lire nos informations page 6

Lire également

- Bulgarie : l'opposition renonce à demander le report des élections
- Albanie : Tirana amorce une timide évolution

page 6

M 0147 - 202 0- 4,50 F



3790147004500 02020

Les nouvelles initiatives pour le désarmement et les perspectives d'unité entre la RFA et la RDA

M. Bush propose une forte réduction des forces américaines et soviétiques en Europe

Dans son « message sur l'état de l'Union », prononcé, mercredi 31 janvier, devant les deux Chambres du Congrès américain, le président George Bush a proposé une importante réduction des troupes américaines et soviétiques stationnées en Europe, en réponse aux « changements spectaculaires » qui s'y produisent. A Moscou, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a déclaré jeudi que la proposition de réduire à 195 000 hommes de part et d'autre les forces des deux pays en Europe centrale constituait « un pas dans la bonne direction ». Le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner, a, pour sa part, estimé que cette initiative recueillait un large soutien au sein de l'alliance atlantique.

WASHINGTON

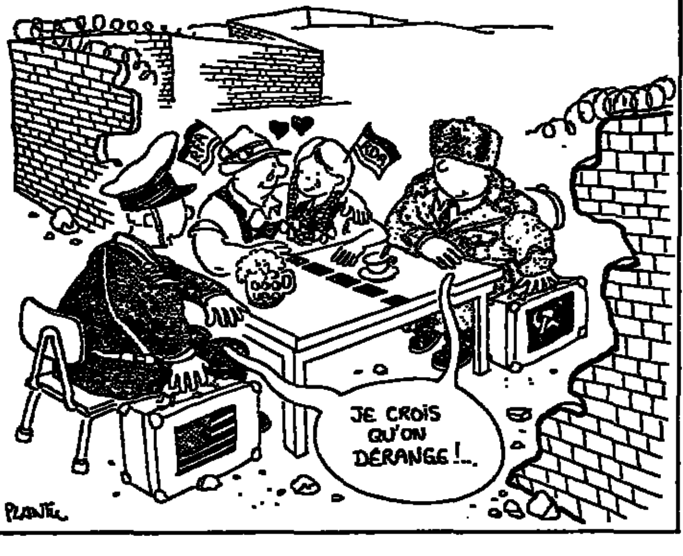
de notre correspondant

M. Bush récidive. Après avoir agréablement surpris le monde en proposant au printemps dernier une réduction des forces conventionnelles en Europe qui passait à l'époque pour plutôt audacieuse, le président américain a renchéri sur sa propre proposition alors même que sa première suggestion n'a toujours fait l'objet d'aucun accord avec l'URSS. L'objectif affirmé est d'accélérer le retrait des troupes soviétiques d'Europe centrale, tout particulièrement de Pologne et de Tchécoslovaquie, et de réduire leur présence en RDA. M. Bush avait suggéré en mai un plafond de 275 000 hommes pour les troupes américaines (et soviétiques) en Europe, en retrait de 30 000 hommes par rapport aux effectifs américains actuels.

Il propose désormais un plafond de 195 000 hommes « *en Europe centrale et orientale* » : dans la pratique, cela reviendrait à retirer encore 50 000 soldats américains de RFA. (Les Américains garderaient au total 225 000 hommes en Europe, en tenant compte des trente mille soldats qui sont stationnés dans des pays situés en dehors de la zone considérée, comme la Grande-Bretagne, l'Italie, la Grèce et la Turquie. Et M. Bush précise qu'il ne s'agit pas d'une étape vers un retrait total des forces américaines, dont la présence en Europe est « *essentielle* ».) Tous les ingrédients de la « recette Bush », désormais assez bien connue, ont été utilisés pour donner l'impact maximum à cette proposition. D'abord une bonne dose de surprise : le président américain a lancé son initiative à l'occasion du « message sur l'état de l'Union », un exercice traditionnel habituellement dépourvu de toute annonce majeure, et dont la Maison Blanche avait pris un malin plaisir à souligner qu'il ne contiendrait rien de bien neuf...

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4 ainsi que l'article de SERGE MARTI page 31 - section D



Faut-il redouter la neutralité allemande ?

Lire page 3 l'article de CLAIRE TRÉAN

Lire aussi page 2 les points de vue de M. HEINZ RUHNAU, président de la Lufthansa, et de M. CHRISTIAN DEUBNER, chercheur à la Fondation science et politique de Ebenhausen (RFA).

Un entretien avec M. Juppé

A dix jours des assises nationales du mouvement, le secrétaire général du RPR récuse le procès fait par MM. Pasqua et Séguin à M. Chirac. Il exprime sa conviction que, sans M. Chirac, « il n'y a plus de RPR », et exclut toute fusion avec les autres formations de l'opposition

page 9

Les combats à Beyrouth-Est

Le général Aoun contre les Forces libanaises

page 8

Conférence des ambassadeurs de France en Afrique

Promesses politiques et désengagement économique

page 4

Les difficultés d'EDF

Un surcoût de 4 milliards de francs pour les réacteurs de 1 300 mégawatts

page 33 - section D

AFFAIRES

Un dossier sur les joint-ventures

Les entreprises mixtes avec l'URSS et les autres pays du COMECON : beaucoup d'espoir, peu de résultats

pages 35 à 38 - section D

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 42 - section D

Bribes d'Est

De Prague à Sofia, en passant par Moscou et Bucarest, cent quarante touristes en quête d'émotions

de notre envoyé spécial

Cela aurait pu tenir, au départ, de l'accès de mégalo, du pari d'après-boire pour Livre des records. Un jour de janvier, dans une France qui ancrait son cœur à l'Est, le président du Club Méditerranée, M. Gilbert Trigano, eut une soudaine inspiration : « *ils* » devaient y aller, en être absolument, « *gentils organisateurs* » et « *gentils membres* », lancés dans un ahurissant « *circuit* » des bouleversements et des tâtonnements démocratiques.

S'imprégner des lieux de culte du courage retrouvé : la porte de Brandebourg et la place Venceslas. Pleurer les morts de Bucarest, se mêler aux foules de Budapest ou de Sofia, prier partout, dans des églises ou des synagogues réouvertes.

Tels étaient les mots d'ordre, l'ambition affichée, comme si les touristes devaient avoir, eux aussi, leur part de la décomposition du rideau de fer. Il fallait tout embrasser, tout « *comprendre* », comme ils dirent, Prague, Berlin, Varsovie, Moscou, Budapest, Bucarest et Sofia.

Sept villes réveillées en sept jours ! Coup de pub ? Tête de pont des invasions à venir de vacanciers jusqu'à l'Oural ? Besoin d'exprimer, à la manière du Club, voyante et si efficace, une forme confuse de solidarité ? Le président ne s'expliqua pas. L'état-major de l'empire des plages fut convoqué dans l'heure. Un titre générique fut donné à l'équipée : « L'ère du temps ». Un avion affrété, avec un équipage rompu aux incertitudes des plans de vol. On battit le rappel des vieux routiers des impondérables, des meilleurs spécialistes des tracasseries administratives, et on envoya s'épuiser du côté des révolutions la dernière promotion des jeunes « chefs de village ».

Ils partirent dix jours plus tard moyennant plus de 12 000 F par personne en un groupe disparate de cent quarante passagers, braillards ou discrets, emportés par hasard ou fanatiques des grandes premières de la maison, épouses, veuves en manteau de fourrure ou historiens du dimanche bardés de livres et de cartes. La femme de M. Jacques Calvet, PDG de Citroën, un couple de joggeurs décidé à courir dans toutes les capitales de ce nouveau monde, des *Anglaises* du continent, une Américaine, un investisseur qui s'était trompé de voyage... une humanité prudente et curieuse, préférant le confort en grappe aux découvertes solitaires.

PHILIPPE BOGGIO

Lire la suite page 5

Chaînes en surnombre

Faute d'un marché publicitaire suffisant, des alliances se profilent entre TF 1, la 5 et M 6. Mais rien n'est joué

Les grandes manœuvres reprennent de plus belle dans l'audiovisuel français. Chaque acteur de ce petit théâtre d'ombre guettait l'issue de la bataille autour de la Cinq pour déclencher les hostilités. M. Jacques Rigaud, actionnaire de M 6, n'a pas attendu que sèche l'encre du pacte entre MM. Hersant et Berlusconi pour proposer une alliance entre la cinquième et la sixième chaîne. Mais, au même moment, M. Patrick Le Lay prenait contact avec les responsables de la Cinq pour entamer lui aussi des négocations. Cette précipitation ne doit pas surprendre : l'enjeu n'est autre que la survie des trois télévisions privées.

En juin 1988, les socialistes, de retour au pouvoir, trouvent un paysage audiovisuel qui, à l'exception de l'insolente santé de Canal Plus, n'a rien de brillant. TF 1 affiche certes des bénéfices mais insuffisants pour amortir le prix payé par son repreneur, le groupe Bouygues. Toutes les autres chaînes, télévisions publiques comprises, *avouent un plus ou moins* périlleux déficit. Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, en tire tout haut la conclusion que beaucoup de professionnels murmurent tout bas : le marché publicitaire ne peut pas faire vivre cinq télévisions. Il y en a une chaîne de trop.

Le pouvoir renonce pourtant aux remèdes radicaux qu'exigerait la situation. Renationaliser TF 1 *se heurte au dogme imposé* par le président de la République : ni nationalisation ni privatisation. Supprimer les recettes publicitaires des télévisions publiques imposerait à l'Etat, contraint de remplacer ces ressources, un effort financier jugé trop important.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Lire la suite page 16 - section B ainsi que page 14 - section B nos informations sur l'aide au cinéma

LIVRES ◆ IDÉES

■ Désir du désert. ■ Un roman inconnu de Mirbeau. ■ En chevauchant le « coq en fer ». ■ Les juifs et les autres. ■ Charités en question. ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : « Le complexe de Cyrano ».

pages 23 à 30 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

La question allemande

Ne répétons pas les erreurs des années 20

par Heinz Ruhnau

LE 11 janvier 1923, cinq divisions de l'armée française occupaient la Ruhr. Les Allemands avaient pris du retard dans leurs livraisons au titre des réparations de guerre : 4 % de la production charbonnière, 20 000 mètres cubes de bois de chauffe et 135 000 poteaux télégraphiques. Les troupes se composaient essentiellement de soldats nord-africains. Paris craignait que les « citoyens en uniforme » de la métropole ne se solidarisent avec les travailleurs de la Ruhr. Résultat : les livraisons s'arrêtèrent totalement. Les Allemands furent profondément humiliés, les ennemis de la République gagnèrent en influence, et les partisans d'une réconciliation avec la France subirent une défaite dont ils ne se sont point remis jusqu'à la prise du pouvoir par Hitler. Lorsque ce dernier se refusa en 1935 à régler le solde de la dette de guerre – 3 milliards de reichsmarks – les Alliés ne protestèrent même pas.

La morale de cette histoire : on ne fit grâce de rien à la République et on accorda tout à Hitler. Friedrich Stampfer, ancien directeur du journal social-démocrate *Vorwarts*, tint en exil, en 1943, ces propos amers : « *Tous les Allemands n'ont pas soutenu Hitler, et tous ceux qui l'ont soutenu n'étaient pas forcément des Allemands.* » Les opposants aux nazisme furent expulsés, enfermés dans des camps de concentration ou liquidés. Après avoir conforté son pouvoir intérieur, Hitler commença sa guerre contre le monde civilisé. Beaucoup de ses ennemis sont redevables de leur survie au refuge que leur accordèrent la République française et d'autres pays démocratiques.

Après l'écroulement du régime nazi, ses opposants s'efforcèrent de construire une Allemagne démocratique et pacifique. Ils venaient des camps de concentration, de l'émigration, de la résistance, des bataillons disciplinaires et de la grande masse de ceux qui avaient choisi l'émigration intérieure. Aujourd'hui, la démocratie a des fondements stables dans notre peuple.

La République fédérale a pris une place importante au sein de l'alliance occidentale, et on l'a abreuvée de compliments sur sa fiabilité démocratique. « *Je suis un Berlinois* », s'écria le président Kennedy devant l'hotel de ville de Schöneberg dans les années 60.

« Garder les Allemands à terre »

On avait oublié ce qu'Eisenhower avait dit le 12 juillet 1945 à Londres. Il s'agissait pour lui d'« *exclure l'Allemagne des rangs des grandes nations industrielles* ». Eisenhower ajoutait : « *Berlin n'est pour moi qu'un concept géographique, et je ne me suis jamais intéressé à ce genre de choses.* » On avait également oublié les objectifs assignés par lord Ismay, le premier secrétaire général de l'OTAN, à cette organisation : « *To keep the Americans in, to keep the Russians out and to keep the Germans down.* (1) »

Tout cela est-il vraiment oublié ? Il y a quelques semaines, on pouvait lire, à propos de la rencontre Mitterrand-Gorbatchev à Kiev : « *Paris et Moscou s'entendent sur l'Allemagne.* » Des ministres des affaires étrangères affirment que la question allemande n'est pas à l'ordre du jour. On peut alors s'interroger du sérieux de la promesse de soutien au rétablissement de l'unité allemande contenue dans le traité sur l'Allemagne et les textes fondateurs de l'OTAN.

Kurt Schumacher, premier secrétaire du Parti social-démocrate après 1945, n'avait-il pas finalement raison lorsqu'il écrivait : « *La division de l'Allemagne a été voulue et réalisée par l'Est, mais ce n'est pas une raison suffisante pour que l'Occident réponde à cette politique de séparation avec des méthodes qui approfondissent et rigidifient cette division.* » Depuis le 9 novembre 1989, l'Europe a changé. L'ancien premier ministre polonais Rakowski note à juste titre que « *sans se préoccuper que cela plaise ou non, les manifestants de Leipzig et de Berlin ont mis la question de l'unité de l'Allemagne sur le tapis et ont ainsi contraint toute une troupe de politiciens de l'Atlantique à l'Oural à s'interroger sérieusement sur la validité du système d'équilibre européen mis en place par les grandes puissances après la deuxième guerre mondiale* ». Cette révolution pacifique en RDA a déjà produit des choses incroyables et elle est loin d'être terminée.

Suggérer, comme le fait George Kennan, que les puissances victorieuses de la seconde guerre mondiale interviennent si la situation en DDR devient incontrôlable n'aide guère à trouver une solution. De même, la photo des quatre ambassadeurs devant le siège de la commission de contrôle alliée en décembre 1989 était inopportune : une démonstration de la puissance des alliés de ce type ne peut recueillir l'assentiment des Allemands ; et celui-ci est nécessaire. Enfin, je suis en désaccord avec Roland Dumas lorsqu'il déclare en décembre, devant l'Assemblée nationale, que, certes, les Allemands ont un droit à l'autodétermination, mais que « *leur décison doit être acceptable par les autres pays européens, notamment les pays voisins de l'Allemagne* ». On ne doit pas brandir la peur du « retour des dangers du passé ».

Les Allemands ne se laisseront détourner du chemin qui mène à l'unité ni par la sortie du magasin des accessoires de vieilles images, ni par les petits jeux intellectuels au sein de la Communauté européenne. Les projets de François Mitterrand et du nouveau président du Parti communiste est-allemand, Gregor Gysi, consistant à renforcer la coopération entre le PS et son parti ne verront jamais le jour. L'évolution de la situation politique en RDA les rendra caducs.

La peur

Les alliés feraient mieux de ne pas sacrifier leur propres principes au discours sur la peur de l'Allemagne : ce sont les principes de la démocratie en Grande-Bretagne, ceux des révolutions américaine et française. La « responsabilité pour l'Allemagne dans son ensemble » qu'ils revendiquent ne doit pas être comprise comme la responsabilité du maintien de la division. Ceux qui s'opposent à l'unité de l'Allemagne ôtent la confiance et l'espoir aux gens vivant en RDA, favorisent l'exode massif et la violence.

Y aurait-il des raisons de se méfier de l'intégrité démocratique d'une Allemagne unie en ces années 90 ? La « Loi fondamentale » allemande est l'une des rares à garantir les droits fondamentaux de l'homme. Dans tous les débats sur les droits de l'homme, on trouve toujours les Allemands en première ligne. Une guerre d'agression est interdite par notre Constitution. Nos soldats ne doivent être utilisés qu'à l'intérieur du territoire de l'Alliance. Notre structure fédérale, avec son équilibre, des pouvoirs, interdit le retour au Reich bismarckien. Ceux qui vivent dans un Etat centralisé ont du mal à le comprendre.

Nous acceptons notre responsabilité pour les heures noires de notre histoire. Nous espérons que nos voisins en font autant. Klaus Barbie n'a pas seulement émargé au rôle de l'armée allemande, il a, sans être dénazifié, été payé par des services amis. A Lyon, il n'a pas travaillé qu'avec des Allemands. Les opposants au nazisme n'ont pas été arrêtés uniquement en Allemagne, il furent aussi livrés à Hitler par nombre de ceux qui aujourd'hui brandissent le danger allemand. C'est un triste chapitre de l'histoire de notre temps.

On ne peut, aujourd'hui, qu'en appeler à la raison : ne répétez pas les erreurs commises par l'Occident dans les années 20. Les Occidentaux doivent se solidariser et s'allier avec ces forces qui, en Allemagne, ont fait la preuve qu'elles étaient vraiment démocratiques. Personne n'a rien à craindre d'une Allemagne libre, démocratique et sociale.

Prenez congé de vos vieilles images de l'ennemi, prenez, avec les Allemands, le chemin qui mène à l'Europe démocratique et pacifique. Cette Europe ne peut naître ni d'un diktat ni d'une mise en tutelle. Elle ne peut naître que de l'expression de la libre volonté de tous les peuples, y compris le peuple allemand. Une fructueuse tension née de la diversité des nations européennes peut développer une nouvelle dynamique dans une Europe des patries ou des nations où personne ne prétendra à l'hégémonie, les Allemands encore moins que d'autres.

Voilà ce que l'on pouvait lire dans le livres de cantiques de la synagogue de Neuwied, aux alentours de 1900 :

« Seigneur, donne aujourd'hui la paix à notre grande patrie allemande

Epargne-la des misères et des fléaux

Protège-la de l'ennemi intérieur et extérieur

De la révolte et des faux amis

Etends Ta Main protectrice, Seigneur, et donne la Paix à notre patrie »

(1) « Garder les Américains dedans, les Russes dehors et les Allemands à terre. »

► **Heinz Ruhnau est président de la Lufthansa.**

Une perspective communautaire

par Christian Deubner

LA récente rencontre irlandaise des ministres des affaires étrangères de la CEE a démontré que nos voisins prennent conscience des dimensions européennes du bouleversement en Allemagne de l'Est. Voici quelques réflexions sur ce thème important.

En effet, il devient de plus en plus urgent de joindre à notre politique nationale envers la RDA une perspective communautaire, pour trois raisons :

1. Les Allemands de l'Ouest se sont engagés dans une politique de rapprochement interallemande qui peut aller jusqu'à la réunification des deux Allemagnes. Cette réalité n'est pas près de disparaître, sauf en cas, très improbable, d'une catastrophe politique et militaire à l'Est qui ferait tomber sur la perestroïka un nouveau rideau de fer.

2. Le processus de démocratisation et de libéralisation en Europe centrale et orientale sera contradictoire, et risque d'entraîner une grave déstabilisation économique et politique. Une politique ouest-européenne ou ouest-allemande de restructuration européenne ne peut donc s'appuyer sur l'ensemble des États de l'Est (que ce soit de manière confédérale ou autre). Car ils n'ont pas encore la crédibilité et la légitimité nécessaires pour assumer un tel rôle.

3. L'intégration à la Communauté européenne et l'approfondissement de cette intégration demeurent vitales pour la RFA. Celle-ci a besoin d'être intégrée à des structures stables de coopération économique et politique, notamment pour coopérer économiquement et politiquement avec les pays de l'Est, alors que la Communauté est la seule institution qui conserve son rôle et sa légitimité dans les bouleversements présents et futurs.

De ces considérations découle la nécessité d'une compatibilité complète entre la politique nationale et la politique communautaire du gouvernement fédéral. Cette compatibilité n'existera vraiment que si la RDA peut adhérer sans ambiguïté à la Communauté, qui, elle, conservera ses acquis et poursuivra la voie tracée par l'Acte unique.

Peu importe que la RDA adhère à la Communauté dès demain ou seulement plus tard, en une ou plusieurs étapes, en tant qu'Etat autonome, confédéré ou uni à la RFA ; aujourd'hui, l'important est de donner aux Allemands une perspective crédible et visible, dans des délais rapides.

Les Allemands de l'Ouest savent que s'ils laissaient s'opérer un divorce, entre leur politique inter-allemande et leur politique européenne, les évolutions en RDA, et les réactions de l'opinion publique ouest-allemande finiraient par leur dicter le rythme de leur politique européenne et – pis – par contraindre leurs dirigeants à tergiverser pour ce qui est de l'intégration européenne.

Mais ses partenaires, eux aussi, ont besoin d'une Allemagne fermement ancrée à la Communauté, ne serait-ce que pour une seule raison : 77 millions d'Allemands, intégrés dans la Communauté européenne, dans ses cadres économiques et politiques, cela est préférable à toute autre solution dont la pire serait une Allemagne unie, seul grand État, avec l'Union soviétique, en dehors de la Communauté qui n'aurait pas voulu d'elle. Soutenir et même promouvoir le rapprochement de la RDA et de la RFA d'une part, ouvrir la Communauté au deuxième État allemand d'autre part, seraient, dans cette logique, un intérêt commun aux Allemands de l'Ouest et à leurs partenaires de la Communauté.

Une RDA démocratisée

Les conditions optimales pour une telle évolution seraient les suivantes : il faudrait d'abord qu'une RDA démocratisée et économiquement libéralisée soit, dès aujourd'hui, prête à accéder à la CEE, que la RFA encourage et soutienne une telle demande, que la Communauté accepte d'accueillir la RDA, et que les vainqueurs de 1945, au moins la France et la Grande-Bretagne, renoncent à exciper d'éventuelles prérogatives quadripartites pour interdire un tel processus. Et il faudrait une Communauté consolidée et forte pour assumer la charge de la question allemande. Evidemment, il faudrait également que l'Union soviétique consente à laisser la RDA se dégager de ses obligations militaires envers elle, puiqu'il y a contradiction entre appartenance de la RDA à la Communauté européenne et son appartenance au pacte de Varsovie.

La précipitation de l'Histoire depuis octobre 1989 nous empêche cependant d'attendre ces conditions optimales. Il nous faut agir dans l'incertitude, sans savoir si la Communauté européenne sera suffisamment consolidée, et l'URSS suffisamment tolérante. Les réformes en RDA, la stabilisation des évolutions interallemandes et l'européanisation de la question allemande doivent être entamées simultanément. Le temps presse.

Dans un premier temps, pour faire démarrer le processus, il pourrait suffire que :

– les deux grands parmi ses partenaires européens, Grande-Bretagne et France, acceptent l'ouverture de négociations d'adhésion à la Communauté – la Communauté telle quelle évidemment, – sans imposer une période d'attente comme à l'Autriche ;

– le gouvernement ouest-allemand lie explicitement son rapprochement avec la RDA au rapprochement RDA-CEE, dont le but souhaité et logique est la pleine appartenance des Allemands de l'Est à la Communauté.

Même si l'URSS souhaitait maintenir la RDA en dehors de l'Europe occidentale et liée au pacte de Varsovie, et si elle s'entendait implicitement avec les États-Unis, faudrait-il vraiment mettre en jeu la perspective communautaire de la question allemande au profit d'un système de pactes moribond ? Nous ne le pensons pas, on peut trouver une solution à ce dilemme de sécurité en Europe compatible avec la perspective communautaire. Le rapprochement RDA-CEE pourrait, dans un premier temps, prendre la forme d'un traité de coopération et de commerce au terme de l'art. 113, ou d'un traité d'association comme le prévoit l'art. 238 du traité de la CEE. Les deux modèles ont déjà servi, dans le passé, à préparer l'adhésion de l'Espagne (art 113) et celle de la Grèce (art 238). Un tel traité de coopération et de commerce doit cependant être suffisamment large pour offrir un cadre communautaire à d'éventuels programmes bilatéraux d'aide ouest-allemande :

– pour que, par exemple, tout programme ouest-allemand engageant de substantielles subventions publiques à la RDA soit préalablement discuté dans un cadre communautaire afin d'établir sa complémentarité avec d'autres initiatives ;

– pour qu'encore ces programmes permettent la participation d'entreprises d'autres pays de la Communauté selon la réglementation communautaire des marchés publics.

Un tel traitement préférentiel de la question allemande par la Communauté nous renvoie du même coup à la question de ses relations avec les autres pays d'Europe centrale et orientale. Deux options se dessinent : la première est la création d'une zone économique européenne associant la CEE et les membres de l'AELE, qui pourrait accueillir ces pays et conduirait, peut-être, à la confédération paneuropéenne souhaitée par le président Mitterrand. La deuxième est une stratégie d'adhésion à la CEE.

Le consentement de l'URSS

Le choix entre ces options sera, bien sûr, influencé par la tolérance du GATT et des Américains envers de nouvelles zones de préférence, par l'intérêt des pays d'Europe orientale, et de l'AELE elle-même. Mais le comportement de la Communauté n'en comptera pas moins. C'est la rapidité, ou la lenteur, de sa future intégration politique et économique qui orientera, entre autres, le choix, vers la première ou la deuxième option.

Le consentement de l'URSS à la mise en train de ce processus reste encore incertain. Ne parlons pas de l'emploi des armes contre un tel retournement chez son ancien satellite allemand ; cela devient rapidement impossible en termes politiques et techniques. Parlons plutôt du scénario qui l'encouragerait à le tolérer sans réactions autrement néfastes.

Or ce scénario se dessine déjà sous nos yeux : dans l'Europe toute entière, un substantiel processus de désarmement est enclenché, des mesures de confiance et de coopération se multiplient ; en Europe de l'Ouest, les liens trop fréquents entre l'appartenance à la Communauté et au système militaire intégré de l'OTAN s'affaibliront probablement. Les États-Unis doivent, et vont, rester fortement alliés à la défense ouest-européenne. Après 1992, la Communauté doit se doter d'une perspective commune de politique étrangère et de défense, mais dont les dimensions militaires dépendront du progrès de la détente en Europe ; au moins *de facto*, elle deviendra co-garante d'un ordre de paix européen qui permettra l'européanisation de la question allemande.

► **Christian Deubner travaille à la Fondation science et politique de Ebenhausen (RFA).**

TRAIT LIBRE

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

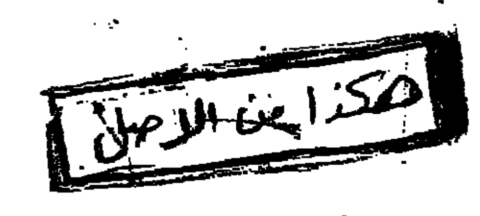
AU COURRIER DU Monde

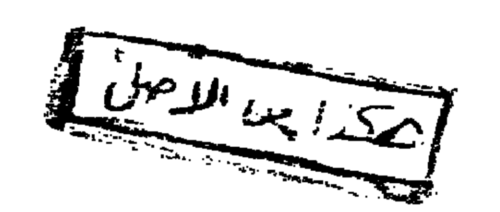
Vote des immigrés et vote censitaire

Le premier ministre algérien, invité du « Grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 21 janvier dernier, s'est prononcé pour le droit de vote, lors des élections locales, de ses concitoyens immigrés en France, au nom de la justice et en considérant que « *puisqu'il (l'immigré) paie des impôts (...), il a le droit, comme les autres, de savoir comment est dépensée la partie de cet argent qui va à la commune (...)* ». En vertu de ce beau raisonnement, le contribuable qui paie une taxe professionnelle dans la commune où il a son activité, une taxe d'habitation dans une autre où il réside et une taxe foncière dans une troisième où il cultive son jardin devrait pouvoir voter dans chacune. Et, à l'inverse, il faudrait exclure des urnes municipales ceux qui ne paient rien (de plus en plus nombreux, puisqu'il va suffire d'être déjà dispensé de l'impôt sur le revenu).

Un tel système n'est pas une nouveauté, c'est le vote censitaire : pour avoir le droit d'exprimer son avis sur l'administration de la collectivité, il faut contribuer à ses ressources. Une conception qui a eu jadis sa logique, avant que le droit de vote ne s'impose en tant qu'attribut de la citoyenneté, donc, comme elle, unique et indivisible. Les édiles qui tiennent vraiment à faire participer les immigrés à leur gestion ne manquent pas d'autres solutions, avec toutefois le risque de ne pas plaire à leurs électeurs. Une sage prudence conseille plutôt de ne pas offrir à la démagogie électoraliste des tentations qui ne pourraient que stimuler les concentrations ethniques et conduire à de véritables sécessions territoriales au sein de la communauté nationale. Pour un étranger qui veut devenir électeur, le processus « naturel » est la naturalisation qui exige simplement qu'il ait manifesté avec persévérance et continuité sa volonté d'intégration. Et cela est aussi de la justice parce que la durée est la dimension dominante de l'évolution paisible des sociétés humaines.

BERNARD COUTANT
Paris





La réunification des deux Allemagnes et le désarmement

Faut-il redouter la neutralité allemande ?

Nous voilà au cœur du sujet : la réunification de l'Allemagne est désormais officiellement sur l'agenda international. M. Gorbatchev l'y a inscrite mardi 30 janvier, tout en soulignant qu'elle devait être soigneusement concertée et ne pas porter préjudice aux pays voisins. Les Occidentaux disent-ils autre chose ? Le lendemain, M. Bush prenait une importante initiative en matière de désarmement, en proposant à Moscou une très forte réduction des effectifs soviétiques et américains stationnés dans la zone centrale de l'Europe, c'est-à-dire essentiellement en Allemagne.

Fort bien, donc, et quelle merveille que la perspective de cette marche ordonnée et patiente des nations vers la réalisation de l'unité allemande dans une Europe unie, désarmée, harmonieuse !

Les choses ne sont cependant pas aussi simples. Le moment est venu en effet où il faut s'entendre sur la façon de surmonter ce qui constituait jusqu'à présent l'obstacle intellectuel à tout scénario sur la réunification des deux Etats allemands : leur appartenance à deux alliances, matérialisée entre autres par le face-à-face sur leur sol des plus fortes concentrations militaires qui soient au monde. La proposition de M. Bush amorce une forte déconcentration. Mais il faut désormais se décider sur le fond, c'est-à-dire trancher entre les trois seules possibilités théoriques : soit l'unité allemande se fait hors des deux alliances ; soit elle se fait dans le maintien des deux alliances, qui devront changer totalement de nature ; soit, enfin, elle se fait dans une seule alliance, l'autre – en l'occurrence le pacte de Varsovie – perdant ainsi l'essentiel de sa substance.

C'est la deuxième de ces possibilités qui avait jusqu'à présent le plus de faveurs : celles de Moscou et de Paris notamment, celle des dirigeants ouest-allemands aussi, en particulier de M. Genscher. Elle a en effet pour principale qualité d'être rassurante : c'est le scénario du concert des nations et des alliances, celui dans lequel l'unification de l'Allemagne est dûment encadrée, celui qui permet à l'URSS de sauver la face et débouche sur l'avenir radieux de l'avènement d'un seul système de sécurité pour toute l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, les alliances n'étant plus que des organismes de coopération politique.

Ce scénario avait aussi l'avantage d'être lent et vague, c'est-à-dire de servir d'échappatoire commode et d'éviter à chacun d'avoir à trancher trop vite dans le vif du sujet. Il n'est pas certain qu'au moment où des décisions vont devoir être prises il tienne encore la route. Le débat est déjà public en RFA sur la question de l'éventuelle appartenance de l'Allemagne réunifiée à l'OTAN. Après avoir rejeté tout de go, mardi, une telle hypothèse, que défendent Américains et Britanniques, et après avoir essuyé les critiques de ses partenaires chrétiens-démocrates au gouvernement, M. Genscher a nuancé son propos mercredi : il a rappelé l'attachement de la RFA à l'alliance atlantique et s'est opposé à l'inclusion de la RDA *« dans les structures militaires de l'OTAN »*, ainsi qu'à l'extension du territoire de l'OTAN vers l'est, *« quelle que soit l'évolution du pacte de Varsovie »*.

Inquiétudes françaises

Si l'on comprend bien, M. Genscher ne semble donc pas exclure que la partie orientale de l'Allemagne puisse quitter le pacte de Varsovie, pour peu qu'elle dispose d'un statut spécial qui interdirait aux forces occidentales de s'y installer. Voilà qui est beaucoup moins catégorique que ses premiers propos au quotidien *Bild* et moins éloigné de la troisième des hypothèses, qui pourrait ainsi devenir moins théorique que prévu.

L'idée que les Allemands de l'Est, impatients de se rattacher à la République fédérale, pourraient rompre brutalement les amarres avec le pacte de Varsovie et exiger le départ des 400 000 Soviétiques stationnés chez eux hante bien des esprits, celui de M. Gorbatchev notamment. L'idée que, conséquemment, l'URSS n'aurait plus pour seule position de repli que d'exiger en échange le départ des troupes occidentales de RFA, c'est-à-dire la neutralité allemande, en inquiète aussi beaucoup, notamment M. Chevènement *(voir ci-dessous)*. Le ministre français de la défense vient du coup – c'est une récidive – de déclarer publiquement que la réunification *« pose beaucoup de problèmes et n'ira pas de soi »*, ce que les Allemands apprécieront sans doute au lendemain des déclarations de M. Gorbatchev.

Cette carte de la neutralité allemande, Moscou n'y a certes pas renoncé. M. Chevardnadze y a fait directement allusion fin décembre lors de son voyage à Bruxelles. Il y a quelques jours, M. Grinevski, le chef de la délégation soviétique aux négociations de Vienne déclarait que l'URSS était prête à retirer toutes ses troupes de RDA dans les cinq ans, à condition que les Occidentaux fassent de même en RFA.

Est-ce à dire pourtant que Moscou ait envie de jouer cette partie là ? M. Gorbatchev n'a pas repris à son compte mardi les propos de son représentant à Vienne, au demeurant assez discrètement formulés et qui ne font pas l'objet d'une proposition formelle. Il faisait pourtant son entrée dans les campagnes électorales est et ouest- allemandes et aurait pu saisir l'occasion.

Mais y a-t-il en fait véritablement intérêt ? Nul ne peut plus escompter à Moscou, comme dans les années 50, que la sortie des deux Etats allemands de leurs alliances aboutisse à une pseudo-neutralité dans l'orbite soviétique. Les Allemagnes, si elles « dérivent », ne dérivent que l'une vers l'autre. Les inciter à l'émancipation, c'est dès lors jeter de l'huile sur le feu et favoriser ce que précisément on voudrait éviter à Moscou comme ailleurs : la reconstitution d'une Allemagne unie livrée à elle-même qu'un statut de neutralité ne suffirait pas à rendre inoffensive.

Désordres en Occident

Lorsque récemment les dirigeants tchèques et hongrois demandèrent le retrait total des troupes soviétiques stationnées sur leur territoire, M. Lech Walesa, se laissant aller à un sentiment antisoviétique très populaire en Pologne, fit de même. Le lendemain, ses déclarations étaient promptement rectifiées par le premier ministre, M. Mazowiecki, qui affirmait que la question du retrait des troupes soviétiques de Pologne était *« prématurée »*. La Pologne, plus que l'URSS peut-être, ne craint rien tant qu'une réunification allemande sans garde-fou. On fait remarquer avec complaisance à Vienne, dans les délégations occidentales, que les Polonais en sont venus à prier discrètement les Américains de rester en République fédérale et, dans les délégations orientales, qu'ils sont prêts *« à payer le prix pour que les Soviétiques restent en RDA »*, ce prix étant que l'armée rouge, fût-ce à effectifs réduits, reste aussi chez eux.

Le pire n'est donc pas sûr, et M. Gorbatchev semble plutôt désireux d'avoir à éviter de jouer cette carte en situation de crise, ou en tout cas en position de faiblesse, même s'il la garde dans son jeu. Encore faudrait-il que l'Occident lui oppose un front uni et résolu, ce qui n'est pour l'instant pas le cas.

La proposition que vient de faire M. George Bush a certes l'avantage de desserrer un tissu militaire en Europe dont la densité est perçue comme anachronique. Le président américain a pris soin en outre de préciser qu'il n'était pas question de quitter totalement l'Europe. Sa proposition n'en introduit pas moins une parité numérique entre les troupes américaines et soviétiques que Moscou pourrait tenter d'exploiter pour déboucher sur « l'option zéro »

Cela d'autant plus qu'elle paraît être le fruit des fortes pressions de l'opinion américaine avide de toucher les « dividendes de la paix », autant que d'une vision politique de l'Europe future. La déclaration du ministre belge de la défense annonçant la démobilisation des troupes de son pays stationnées en Allemagne est pire car unilatérale et portant sur une armée supposée incarner, comme le disait récemment M. Dumas, une *« solidarité européenne particulière »*. Enfin, les Occidentaux ne semblent pas encore d'accord entre eux sur les suites à donner à un processus de désarmement dont les objectifs actuels, même revus par M. Bush, sont dépassés par les évolutions politiques. Faut-il continuer de négocier à vingt-trois (les pays du pacte de Varsovie et ceux de l'OTAN) alors que le Pacte de Varsovie est politiquement mort, que, de plus en plus, les petits pays de l'Est veulent parler pour eux-mêmes et s'orientent vers des doctrines de défense nationale ? Ou faut-il élargir les discussions aux trente-cinq pays membres de la CSCE, au risque de compliquer et de ralentir le processus, et commencer à jeter les bases doctrinales d'un futur système de défense paneuropéen ? Un tel système est-il possible alors que l'URSS, en toute hypothèse, restera une grande puissance militaire et nucléaire en Europe ? Comment préserver le lien transatlantique?

Aucune de ces interrogations ne paraît avoir fait l'objet à ce jour d'une discussion approfondie entre alliés. La question de l'unité allemande est au cœur de toutes les autres. Le temps presse, car elle est désormais ouvertement posée.

CLAIRE TRÉAN

Bonn estime que « la voie est libre » pour l'unité allemande

Après le feu vert implicite donné mardi 30 janvier par le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, il semble maintenant évident aux hommes politiques de tous horizons en RFA, que l'unité allemande est proche. Après une réunion de cabinet, mercredi, à Bonn, le gouvernement a cependant réagi avec plus de retenue que la presse du matin, souvent débordante d'enthousiasme.

Selon des sources à la chancellerie, le « oui » de M. Gorbatchev pourrait déjà faire oublier le projet de « communauté contractuelle » entre les deux Etats, lancé le 19 décembre à Dresde (RDA) lors du sommet entre le chancelier Kohl et le premier ministre est-allemand Hans Modrow. Certains conseillers du chancelier envisagent d'aller plus loin qu'un simple projet de traité entre les deux Etat, lors du deuxième sommet, qui aura lieu les 13 et 14 février à Bonn.

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a qualifié d'*« encourageants »* les propos de M. Gorbatchev. Son ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, a été beaucoup plus précis en affirmant que la déclaration de M. Gorbatchev *« laissait la voie libre à une politique allemande et européenne constructive et fondée sur la stabilité dans le dynamisme »*.

« Le temps sera venu, après le 18 mars [date des élections libres en RDA], *pour les gouvernements et parlements démocratiques »* de la RFA et de la RDA, *« de déterminer la future relation entre les deux Etats et l'avenir du peuple allemand »*, a précisé le chef de la diplomatie. *« Les conceptions selon lesquelles la RDA sera incluse dans les structures militaires de l'OTAN bloqueraient le rapprochement interallemand,* a-t-il noté. *Quelle que soit l'évolution du pacte de Varsovie, il n'y aura pas d'extension du territoire de l'OTAN vers l'est »*.

M. Genscher a été soutenu par l'ancien chancelier Willy Brandt (SPD), qui pense que, dans une phase de transition, la partie occidentale d'une Allemagne réunifiée pourrait appartenir à l'OTAN tandis que la partie orientale aurait *« un statut spécial »*. – *(AFP.)*

L'unité monétaire interallemande se fera avant 1992

déclare M. Haussmann

« L'unité monétaire interallemande interviendra avant l'union monétaire européenne, soit avant 1992 », déclare M. Helmut Haussmann, ministre ouest-allemand de l'économie dans un entretien publié par le quotidien *Bild Zeitung* dans son édition du 1er février.

Interrogé sur une éventuelle réunification politique, le ministre ouest-allemand, qui est membre du Parti libéral (FDP) déclare en substance que cette unification ne pourra se réaliser que dans une Europe considérée comme un ensemble et qu'il faudra en discuter avec les Soviétiques et les partenaires de l'Allemagne.

M. Gorbatchev déclare que les fausses rumeurs sur sa démission « profitent probablement à quelqu'un »

L'agence Tass et plusieurs responsables soviétiques ont multiplié les démentis, mercredi 31 janvier, après les informations rapportées la veille par la chaîne américaine de télévision CNN selon lesquelles M. Gorbatchev aurait l'intention d'abandonner la direction du PC soviétique (*le Monde* du 1er février).

« Beaucoup de rumeurs, de propositions, circulent à travers le monde. Tout cela n'a aucun fondement », a déclaré notamment M. Gorbatchev, cité par TASS, au journaliste brésilien présent à l'issue de son entretien avec le président-élu du Brésil, M. Fernando Collor de Mello. *« Cela profite probablement à quelqu'un de permettre de telles choses »*, a poursuivi M. Gorbatchev selon lequel *« il est maintenant devenu une mode dans la presse internationale, alors que nous approchons du plénum ordinaire du comité central, qu'apparaisse toute une série d'inventions »*.

Rappelant que ce plénum, qui se réunit lundi et mardi prochains, sera *« très important »* et prendra des décisions sur *« certains sujets »*, le chef de l'Etat et du parti soviétique a révélé qu'il venait de passer *« quelques jours dans le sud »* pour préparer son discours à cette réunion. M. Gorbatchev, qui n'avait eu aucune activité publique à Moscou depuis une réunion du Bureau politique le 22 janvier, était réapparu mardi 30 janvier pour recevoir le premier ministre est-allemand, M. Modrow.

De son côté M. Guerassimov, porte parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a dénoncé mercredi *« les spéculations sur l'avenir des structures politiques »* de l'URSS. Rappelant que le Congrès des députés, lors de sa première session l'an dernier, avait réglé la question du partage des pouvoirs entre le chef de l'Etat et le chef du parti, il a ajouté : *« mais on peut encore revenir sur cette question »*, laissant ainsi entendre que la situation actuelle, dans laquelle M. Gorbatchev cumule les deux mandats, pourrait être révisée. – *(AFP)*.

□ **A Marseille, un proche de M. Gorbatchev fait l'éloge de la social-démocratie.** – M. Fedor Bourlatski, présenté comme un proche collaborateur de M. Mikhaïl Gorbatchev, député du soviet suprême, et invité par les dissidents communistes de Marseille a déclaré : *« Nous devons retourner aux sources social-démocrates de notre parti. Staline a démoli cette tradition qui, malgré les massacres des années 30, n'est pas morte* (...), a déclaré M. Bourlatski. *Il faut s'appuyer désormais sur l'expérience social-démocrate de la Suède, de l'Autriche et même de la France »* avant de se prononcer pour l'économie mixte et l'économie de marché dans un système politique pluraliste, qui *« constituent la seule voie qui conduit au marché mondial et qui permettra à l'Union soviétique de s'en sortir »*.

Un accord à Vienne sur le désarmement n'apportera pas de changement à l'équipement des forces françaises

déclare M. Jean-Pierre Chevènement

« Un accord à Vienne sur la réduction des armements classiques en Europe ne devrait pas apporter de changement substantiel dans l'équipement des forces armées françaises, tel qu'il résulte de la loi de programmation récemment votée. » C'est l'affirmation du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, venu exposer, mercredi 31 janvier, à l'École militaire, les perspectives des négociations de Vienne et leurs conséquences sur le dispositif militaire français. Le ministre de la défense a estimé que *« les missions des forces françaises demeurent inchangées »* parce que *« nul ne sait de quoi demain sera fait »* dans un monde qui *« reste dangereux »*.

Après avoir rappelé qu'on bute encore à Vienne sur la définition des matériels concernés (chars, véhicules blindés, avions et hélicoptères), à l'exception de l'artillerie, le ministre de la défense a expliqué : *« Il est encore trop tôt pour annoncer de façon précise quel sera le volume des réductions que la France devra éventuellement consentir à la signature de l'accord. »* D'autant, a ajouté M. Chevènement, que *« le volume du retrait partiel, inévitable, des forces américaines stationnées en Europe a une influence directe sur les réductions que seront amenés à effectuer les pays de l'Europe de l'Ouest »*.

S'il devait y avoir un nouvel accord après la conclusion d'un premier accord sur la réduction des armements, M. Chevènement considère que *« la France sera guidée, outre son concept de défense fondé sur la suffisance et l'indépendance de ses moyens, par la nécessité de faire face à ses obligations outre-mer et dans le monde, qui nécessitent de préserver une capacité d'action lointaine importante et la non-inclusion du naval »*. Cette nouvelle négociation devrait concerner, selon lui, l'ensemble des pays, c'est-à-dire la totalité des États-Unis et de l'URSS, de San-Francisco à Vladivostok, parce que l'Europe ne doit pas devenir *« un champ de restrictions particulières »* sous tutelle des Grands. M. Chevènement a répété, d'autre part, que *« nos armements nucléaires ne sont pas négociables tant que les deux grandes puissances ne réduiront pas leurs forces stratégiques à un niveau comparable au nôtre »*. A propos des missiles Hadès et ASMP, il a expliqué que *« l'armement nucléaire préstratégique d'ultime avertissement est indispensable à notre dissuasion du faible au fort »* et conclut que, dans ces conditions, la France ne peut pas participer à des négociations éventuelles sans risquer de dénaturer son concept, qui est *« la non-guerre excluant la riposte graduée »*.

A propos des essais nucléaires, il a ajouté : *« Il faudrait faire preuve d'un angélisme et d'une méconnaissance de l'Histoire coupables pour croire que la défense de la France peut faire l'économie d'une dissuasion constamment maintenue crédible »* grâce aux sites de la Polynésie.

□ **M. Vaclav Havel à Washington le 20 février.** – Le président tchécoslovaque Vaclav Havel s'entretiendra le 20 février avec le président George Bush à Washington, et le premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki fera à son tour une visite officielle aux Etats-Unis en mars, a annoncé mercredi 31 janvier la Maison Blanche dans un communiqué qualifiant les deux hommes d'*« architectes majeurs de la révolution démocratique en Europe de l'Est »*.

RFA

De l'armée est-allemande à la Bundeswehr

Les Allemands de l'Est réfugiés à l'Ouest qui ont effectué leur service militaire dans l'armée est- allemande (NVA) pourraient être autorisés à servir dans les rangs de la Bundeswehr (armée ouest-allemande), a indiqué le mercredi 31 janvier le ministre fédéral de la Défense, M. Gerhard Stoltenberg. Mais il a souligné, dans une interview à la chaîne de télévision ARD, qu'il fallait d'abord examiner les qualifications des candidats et voir si cet enrôlement est compatible avec la Constitution ouest-allemande. *« Je doute personnellement que les anciens officiers et sous-officiers de carrière puissent être engagés, car l'atmosphère au sein de la NVA est très différente de celle de la Bundeswehr »*, a-t-il ajouté. De nombreux postulants s'étaient présentés dans les casernes ouest- allemandes depuis l'ouverture de la frontière, à un moment où la RFA a déjà l'intention de réduire ses effectifs militaires. – *(AFP.)*

Des responsables soviétiques sanctionnés pour tentative d'exportation illégale de chars

Plusieurs dirigeants de l'industrie militaire soviétique ont été démis de leurs fonctions ou sanctionnés pour tentative d'exportation illégale d'armements, a annoncé mercredi 31 janvier l'agence TASS.

« Le présidium du conseil des ministres a décidé lundi de démettre de ses fonctions le premier vice-ministre de l'industrie aéronautique, Anatoli Bratoukhine, et d'adresser un blâme sévère au ministre de l'industrie de défense, Boris Belooussov », indique l'agence, à cause d'une affaire de *« tentative d'exportation de 12 chars soviétiques T-72 par une coopérative d'économie mixte* [État-coopérative] *(ANT) »*. Ayant reçu du ministère de l'industrie de défense une licence d'import-export, cette entreprise avait fait acheminer en décembre par train les chars d'assaut jusqu'à Novorossisk, port de la Mer noire, où les engins ont été découverts par les douanes alors qu'ils allaient être embarqués, explique l'agence TASS, sans indiquer le destinataire de ce marché peu ordinaire. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Désarmement : les propositions de M. Bush

Suite de la première page

Des consultations secrètes ensuite. Deux responsables de la Maison Blanche et du département d'Etat, MM. Robert Gates et Laurence Eagleburger, avaient été envoyés discrètement en Europe, à partir de dimanche soir, pour des entretiens avec les dirigeants britanniques, français, italiens et ouest-allemands, qui avaient déjà été avisés personnellement par M. Bush. Enfin, un coup de téléphone à M. Gorbatchev, aux premieres heures de la matinée de mercredi – coup de fil qui, selon les porte-parole américains, a été grandement *« apprécié »* par son destinataire, lequel a naturellement ajouté qu'il étudierait les nouvelles propositions américaines.

L'affaire a été apparemment fort bien menée, et M. Bush semble dès à présent avoir réussi un assez joli coup, y compris sur le plan de la politique intérieure, où il place en porte à faux les démocrates, qui lui reprochaient d'être trop timide en matière de réduction des armements.

Selon les éclairages fournis par de hauts responsables de la Maison Blanche, M. Bush a jugé nécessaire de lancer cette nouvelle initiative *« parce que les événements* [en Europe de l'Est] *avaient pris de l'avance sur les négociations »* [sur le désarmement conventionnel]. Il s'agissait d'empêcher que le plafond de 275 000 hommes – suggéré en mai dernier – *« ne soit utilisé comme un prétexte »* au maintien, en Europe de l'Est, de troupes (soviétiques) dont les nouveaux gouvernements des pays concernés ne veulent plus.

Cela n'explique pas tout à fait pourquoi, au début de décembre encore, M. Bush assurait qu'il convenait d'obtenir d'abord un accord sur ses propositions de mai dernier avant d'en formuler éventuellement de nouvelles, ni pourquoi ses collaborateurs ont maintenu publiquement cette position jusqu'à ces tous derniers jours. Mais c'est, pour le président américain, un excellent moyen d'affirmer sa nouvelle image d'homme d'audace et d'initiative, une image qu'il semble s'être soigneusement appliqué à « voler » à M. Gorbatchev : depuis un certain temps déjà, c'est de Washington, et non plus de Moscou, que viennent désormais les suggestions nouvelles, du moins en matière de désarmement.

M. Bush a-t-il obéi à d'autres préoccupations qu'à celle de remettre ses propositions à l'heure d'une horloge qui a considérablement accéléré son rythme en Europe de l'Est ? Les responsables de la Maison Blanche affirment en tout cas que le désir « d'aider M. Gorbatchev » (qu'ils ont par ailleurs) n'a joué aucun rôle en la circonstance. Et ils ajoutent que la possibilité de faire des économies supplémentaires en matière de défense n'a pas non plus pesé sur la décision.

De fait – les réductions d'effectifs devant être négociées, et certainement pas du jour au lendemain, – il est improbable que le Pentagone trouve là une source d'économies à court terme. Mais c'est au moins une excellente réponse politique à tous ceux qui, Congressistes démocrates en tête, reprochaient vigoureusement au président de n'avoir pas saisi l'occasion historique de couper plus nettement dans les dépenses de défense : ce n'est certainement pas par hasard que, selon un calendrier tout à fait inhabituel, le budget pour 1991 n'a été présenté au Congrès que deux jours avant le « message sur l'état de l'Union ».

Un accueil chaleureux

Du coup, alors que le Capitole résonnait depuis quarante-huit heures de clameurs d'indignation et d'attaques particulièrement violentes contre le directeur du budget, M. Richard Darman, le public américain a pu voir mercredi les congressistes, debout, applaudir à tout rompre les propositions de M. Bush. Certes, le « message sur l'état de l'Union », que le président adresse chaque année aux deux Chambres solennellement réunies, est un rituel d'autocélébration de la démocratie américaine, au cours duquel l'exécutif et le législatif se congratulent mutuellement.

Il n'empêche que M. Bush a bénéficié d'un accueil particulièrement chaleureux – et que le speaker de la Chambre, chargé selon la tradition d'apporter la « réponse », et donc les critiques, des démocrates, a dû réviser en dernière minute son discours pour en gommer les passages consacrés au budget de la défense.

M. Bush a naturellement consacré une bonne part de son discours à la situation intérieure d'une Amérique qu'il convient de rendre *« meilleure »*. Il n'a pas repris l'expression *« plus douce et plus gentille »*, qui avait marqué de son sceau son discours d'inauguration, mais a confirmé que ses préoccupations n'avaient pas changé : les crèches (dont le petit nombre et la cherté posent un problème aigu aux Etats-Unis), l'éducation, l'environnement, l'égalité des chances, y compris pour les handicapés, la qualité des produits américains, l'aide aux sans-abris et la lutte contre la drogue : tous ces objectifs ont été énumérés, pêle-mêle et sans entrer dans les détails, ce qui confortera les critiques qui maintiennent que M. Bush a toujours d'excellentes intentions et tarde toujours autant à les traduire dans les actes.

Le président a aussi évoqué – cette fois sous les applaudissements d'une partie des congressistes seulement – son projet fétiche, la réduction de l'impôt sur les plus-values en capital. Et il attaqué de front l'idée, lancée par certains démocrates, et qui consisterait à réduire le montant des contributions des salariés au système des retraites, parce que ce dernier est largement excédentaire et sert à dissimuler l'ampleur du déficit budgétaire. Cela a donné lieu à une scène cocasse, car, lorsque M. Bush a déclaré sur un ton sévère que *« tripoter le système de sécurité sociale était bien la dernière chose à faire »*, on a vu le sénateur Moynihan – qui est pourtant l'auteur de la proposition incriminée, – applaudir debout, plus fort que tous les autres...

M. Bush n'a toujours pas apporté la preuve qu'il avait été touché par la grâce de l'art oratoire, mais son discours n'était pas dépourvu d'une certaine chaleur humaine, surtout lorsqu'il a apporté une touche personnelle en parlant des enfants et des petits-enfants, les siens et ceux des autres, d'Amérique ou d'ailleurs, ou bien quand il a évoqué un des points de son credo personnel : *« De tous les cadeaux qu'on puisse faire, le plus grand est d'aider les autres. »*

Le président – propositions de désarmement mis à part – n'a bien sûr pas oublié de parler de politique étrangère. Mais il l'a fait très succinctement, en s'abstenant d'évoquer, ne serait-ce que de manière très lointaine, des questions et des régions allant du Proche-Orient à la Chine, en passant par l'Afghanistan. En revanche, il n'a bien sûr pas oublié de mentionner le retour de Panama parmi les nations *« libres »*, un événement qu'il est allé jusqu'à placer en tête des grands changements qui ont transfiguré le monde en 1989, avant l'accession de Solidarité au pouvoir en Pologne, l'élection de M. Vaclav Havel à la présidence à Prague, ou l'effondrement du mur de Berlin. C'est d'ailleurs à propos de Panama que M. Bush a annoncé l'autre décision concrète contenue dans son discours, et qui, elle aussi, concerne la réduction des forces américaines. Les dernières troupes d'invasion encore sur place vont être rapatriées d'ici à la fin du mois de février, et les effectifs américains présents à Panama seront alors ramenés à leur niveau d'avant l'intervention de décembre – soit environ 13 000 hommes.

JAN KRAUZE

« Tendre la main aux démocraties qui émergent »

Voici le texte du passage du discours sur l'état de l'Union dans lequel M. Bush formule ses nouvelles propositions en matière de désarmement.

« Il est temps pour nous de tendre la main aux démocraties qui émergent en Europe de l'Est, pour que ce continent, un continent trop longtemps divisé, puisse connaître un avenir d'intégrité et de liberté. Et il est temps de tirer parti de nos nouvelles relations avec l'Union soviétique pour appuyer et encourager un processus pacifique de changement interne en direction de la démocratie et du développement économique .

» Nous sommes dans une période de grande transition, de grand espoir, mais aussi de grande incertitude. Nous reconnaissons que la menace militaire soviétique diminue en Europe, mais nous voyons peu de changement dans la mise à jour de la stratégie de l'URSS. C'est pourquoi nous devons poursuivre la modernisation de nos propres forces stratégiques offensives et l'Initiative de défense stratégique.

» Mais le temps est venu d'avancer vers un accord sur le contrôle des armements conventionnels qui nous conduise à des niveaux de forces militaires en Europe plus appropriés, un programme de défense cohérent qui permette aux Etats-Unis de continuer à servir de catalyseur au changement pacifique en Europe. J'ai consulté les dirigeants de l'OTAN, et, à vrai dire, j'ai parlé au téléphone avec le président Gorbatchev, aujourd'hui même .

» Je conviens avec nos alliés européens qu'une présence militaire américaine en Europe est essentielle, et qu'elle ne devrait pas être uniquement liée à la présence militaire soviétique en Europe de l'Est. Mais le niveau des troupes peut être abaissé. C'est pourquoi ce soir j'annonce une nouvelle proposition majeure pour une nouvelle réduction des troupes américaines et soviétiques en Europe centrale et orientale, à 195 000 hommes de part et d'autre.

» Ce nombre est conforme aux conseils de nos principaux conseillers militaires. Il est conçu pour protéger les intérêts américains et européen et maintenir la stratégie de défense de l'OTAN. Une rapide conclusion à nos conversations sur le contrôle des armements, conventionnels, chimiques et stratégiques, doit désormais être notre but. Le temps en est venu.

» Pourtant, nous devons admettre un fait regrettable. Dans de nombreuses régions du monde, ce soir, la réalité est le conflit, pas la paix. De persistantes animosités et des intérêts opposés demeurent. C'est pourquoi la cause de la paix doit être servie par une Amérique assez forte, et assez sûre, pour défendre nos intérêts et nos idéaux. C'est cette idée américaine qui, au cours des quatre dernières décennies, a contribué à inspirer la révolution de 1989. »

AFRIQUE

La conférence des ambassadeurs de France en Afrique

Promesses politiques et désengagement économique

La conférence annuelle des ambassadeurs de France en Afrique subsaharienne s'est achevée mercredi 31 janvier par une réception à l'Elysée au cours de laquelle M. Mitterrand a dit qu'en matière d'aide la France *« laisse loin derrière elle des pays comme les Etats-Unis et le Japon qui proposent de vastes plans mais déboursent très peu »*. Le chef de l'Etat a réaffirmé que l'aide aux pays de l'Europe de l'Est ne remettrait pas en cause les programmes en faveur de l'Afrique.

Malgré les assurances des hommes politiques français, les Africains trouvent de plus en plus de raisons de s'inquiéter dans les décisions de certains responsables économiques. Deux affaires, sans lien direct, illustrent le désengagement français sur le continent noir, quelles que soient les bonnes paroles prodiguées en nom de la coopération

Selon ses responsables syndicaux, les jours de la SEDES (Société d'études pour le développement économique et social) sont comptés depuis la décision qu'a prise sa direction générale, en septembre 1989, de démanteler cette institution qui jouait un rôle non négligeable dans l'audit et le conseil français en Afrique. Créée en 1958 par M. François Bloch Lainé,dans un esprit visant à promouvoir l'économie mixte, la SEDES n'avait pas une vocation spécifiquement africaine, mais elle déployait 60 % ses activités outre-mer, notamment au sud du Sahara. A son actif, elle fait état de sa contribution aux plans d'ajustement structurel du Gabon, de la Côte-d'ivoire, du Sénégal et de Madagascar et de nombreux audits pour la réorganisation d'administrations africaines.

Grandes manoeuvres bancaires

La Caisse centrale de coopération économique et le ministère de la coopération figurent parmi les actionnaires de la SEDES, mais l'essentiel de son capital est détenu par une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, qui, au nom de la rentabilité, a décidé de mettre fin à une expérience devenue coûteuse. Victimes de cette mesure, certains Etats africains ont en effet abusé des commandes d'études jamais payées. La rentabilité toute relative était surtout assurée par des prestations réalisées sur financements internationaux (Banque mondiale, PNUD, FED) ou français (Caisse centrale, FAC, Affaires étrangères). Le paradoxe de la situation est que les agents de la SEDES se faisaient les champions, dans certains cas, d'*« une autre logique que celle, purement comptable, de la Banque mondiale et du FMI »*. Ceux qui n'ont pas déja été affectés ailleurs s'attendent à devoir cesser leurs activités en mars

D'une autre nature, mais encore plus lourd de conséquences, est le projet de liquidation de la BIAO (Banque internationale pour l'Afrique occidentale) par la BNP qui possède 51 % de son capital. Avec ses 17 filiales locales et ses 300 agences, la BIAO présente depuis centtrente sept ans, est une véritable institution. Il n'est pas un responsable économique d'après les indépendances qui ne soit passé par son vénérable siège de l'avenue de Messine à Paris

Mais la vieille dame de la finance franco-africaine souffre durement de la faillite de l'ensemble du système bancaire au sud du Sahara, en raison notamment des dettes des Etats et des administrations à l'égard des entreprises. La situation est particulièrement critique dans les filiales camerounaise, ivoirienne et sénégalaise. Pour redresser la situation, il faudrait y injecter très rapidement 800 millions de francs . Mais l'assainissement total exigerait 1,4 milliard.

La BNP, qui dispose par ailleurs d'un réseau africain de banques associées (le réseau BICI), voit de moins en moins de justification à cette concurrence non rentable et voudrait qu'un conseil d'adminisration de la BIAO saborde l'entreprise le 13 février. Mais les résistances africaines sont plus vives que prévu. Réunis à Dakar le 16 janvier, les directeurs généraux africains du groupe BIAO ont signé un mémorandum dans lequel on lit : *« La maison-mère a commis de graves erreurs de gestion: dont il serait fondamentalement injuste que les filiales d'Afrique, et donc les économies africaines, supportent les conséquences. »*

Du nom d'un gouverneur africain de banque centrale, un « plan Ouattara » a été élaboré contre la *« mise à mort »* de la BIAO. Dépassant les experts, la querelle est devenue une affaire d'Etat à laquelle s'intéresserait personnellement le président Houphouët-Boigny. L'idée est de réunir des capitaux africains pour se substituer à la BNP. Le puissant Nigéria pourrait participer à ce sauvetage, sous forme d'apports privés.

Un personnalité française du monde de la finance, qui suit de près ces grandes manoeuvres bancaires, nous a assuré qu'il n'était pas inconcevable que des capitaux sud-africains soient associés un jour à l'opération, laissant entendre que des contacts avaient déja été pris à titre exploratoire

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **AFRIQUE DU SUD : les journalistes de *« l'Humanité »* sont indésirables** - Trois journalistes de l'*Humanité* et de *l'Humanité dimanche* viennent de se voir refuser le visa d'entrée en Afrique du Sud, écrit le quotidien communiste dans son numéro du jeudi 1er février.

ALGÉRIE

Tous les exilés politiques peuvent rentrer

Les exilés politiques peuvent désormais rentrer librement en Algérie, a déclaré le président Chadli Bendjedid lors d'une réunion du conseil des ministres, mercredi 31 janvier à Alger. Selon un communiqué diffusé par l'agence APS, M. Chadli a *« réaffirmé que l'exercice des libertés publiques sera respecté au profit de tous, sans exclusive aucune, notamment en ce qui concerne la liberté d'aller et de venir de chacun, y compris de ceux qui se sont exilés »*.

Cette décision semble viser particulièrement le fondateur du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), M. Ahmed Ben Bella, en exil depuis 1981, estiment les observateurs en se fondant sur les propos d'une source sûre à Alger, selon lesquels la déclaration du président Chadli *« incluait tout le monde sans exception »*. Cependant, le procureur général près la cour d'Alger, interrogé sur ce communiqué, a déclaré qu'il appartenait à la justice de se prononcer en toute indépendance puisque M. Ben Bella fait l'objet de poursuites en raison d'*« actes de violence »* commis en Algérie par des militants du MDA.

D'autre part, plus de 40 000 travailleurs, de tous secteurs, ont manifesté mercredi à Tizi-Ouzou, a indiqué la radio algérienne. Ils protestaient notamment contre la détérioration du pouvoir d'achat et les atteintes aux droits syndicaux.

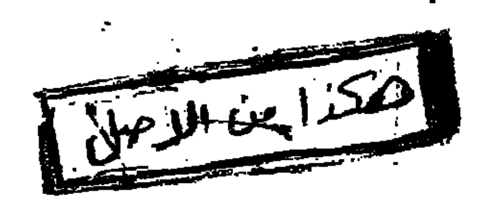
ANGOLA

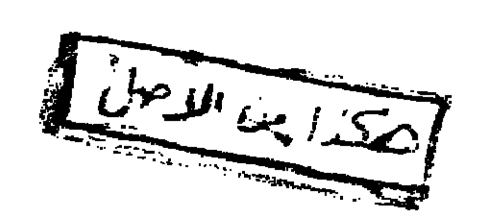
Offensive des forces gouvernementales contre l'UNITA

Les forces armées angolaises ont rompu les lignes des rebelles de l'UNITA dans le sud-est du pays, a annoncé mercredi 31 janvier le correspondant de l'agence portugaise LUSA à Luanda, citant une source militaire. Elles ont traversé la rivière Lomba après avoir détruit deux lignes défensives et se trouvent actuellement à une dizaine de kilomètres de Mavinga (environ 1 200 km au sud-est de Luanda), principal verrou défensif de Jamba, le quartier général du chef de l'UNITA, M. Jonas Savimbi.

L'intensification de l'activité militaire avait été la raison invoquée mardi à Lisbonne par le chef de l'UNITA pour écourter une visite privée qu'il effectuait au Portugal.

M. Savimbi avait annoncé, lors d'une conférence de presse, que Luanda avait envoyé douze ou quatorze Mig-23 de la ville de Lubango (Sud-Ouest) sur le théâtre des opérations, entre les localités d'Ouzunga et de Mavinga, pour bombarder les régions contrôlées par ses troupes. – *(AFP.)*





EUROPE

Bribes d'Est

Suite de la première page

Le Club resta le Club dans Prague. Badaud et amateur de souvenirs à rapporter. Le baroque des palais permettait encore de prendre cette errance pour une simple promenade, et le nouveau président, Vaclav Havel, était un homme tout à fait fréquentable. Leur guide, Radko, leur avait bien souhaité « *bienvenue dans une ville libérée* ». Les Praguois se massaient, inquiets, attentifs, au coin des rues, devant des télévisieurs retransmettant des images de Roumanie ou de Bakou. Mais la nuit tombait, une nuit jaune de songes, propre aux flâneries romantiques d'un autre éternel européen.

Le Club resta le Club, et eux des touristes qui auraient pu se croire dans Vienne, jusqu'aux autels, aux fleurs et aux bougies allumées de la place Venceslas. Devant le monument désormais dédié à Jan Palach, une femme racontait ses années de plomb. Un prisonnier, récemment libéré, cherchait du travail.

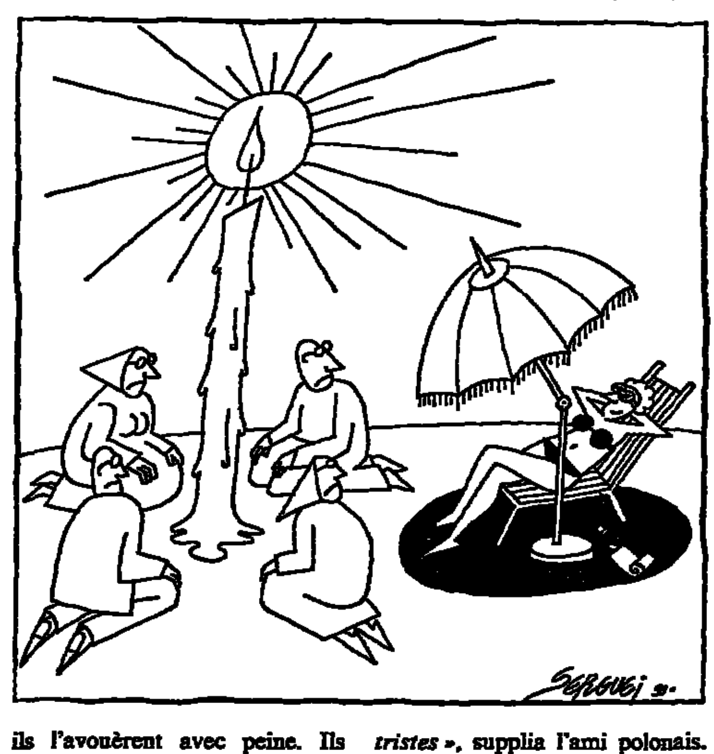
Comme chaque soir depuis des semaines, les Pragois assuraient ici la veille de leur révolution. Des jeunes chantaient des airs hier interdits, et eux se surprirent, imperceptiblement, à regretter de ne pas savoir chanter en tchèque. Premières émotions, furtives, maladroites, encore enfouies sous des flots de questions mécaniques ou gâchées par l'ignorance. La nuit, pourtant, s'était assombrie. Ils avaient quitté Vienne.

Parcours des ghettos

Le lendemain, quelques-uns se levèrent tôt, sans rien dire, pour l'honneur de voir Vaclav Havel sortir de chez lui. Radko avait proposé une visite du vieux cimetière juif, et ils furent nombreux à la suivre. Ils y croisèrent M. Shimon Peres, venu renouer les relations diplomatiques entre Israël et la jeune République. Ils en parlèrent longtemps. A table, une enseignante du Nevada raconta en tremblant ses retrouvailles avec Helena, sa consœur de l'université. « *Ils manquent de tous les livres*, lâcha-t-elle. *Il faut agir.* » Ils approuvèrent.

Alors, insensiblement, ils abaissèrent quelques masques. Beaucoup étaient de confession israélite, et ils étaient là secrètement pour un chemin de croix des ghettos. « *Il y a si longtemps que j'attendais cela*, confia l'un d'eux, *mais c'était comme si les Staliniens m'avaient volé mes souvenirs.* »

Beaucoup avaient une raison personnelle d'être du voyage, et ils l'avouèrent avec peine. Ils compensaient un manque, enfoui souvent depuis des lustres, et le Club leur servait simplement de béquilles pour des explorations intimes douloureuses. David avait quitté Sofia à dix ans. Chassé. Sa femme, Jacqueline, avait été élevée par son père, originaire de Pologne, dans le refus de ce pays. Lors de son agonie, pourtant, il ne parla plus que la langue de Lech Walesa. Une dame, mère de famille, peut-être grand-mère, avait autrefois rencontré un jeune médecin hongrois. Elle allait voir la Hongrie. Une autre avait quitté à dix-huit ans sa Bretagne pour épouser à Varsovie, « *sous Staline* », un attaché d'ambassade. Elle y retournait pour chasser ses cauchemars d'Auschwitz, visité en 1951.





Une autre mémoire

A Berlin-Est, ils butèrent sur la guerre, plus encore que sur le mur. La nuit, cette fois, paraissait rouge, éclairée par le fantôme en feu du Reichstag. Devant deux jeunes Vopos indifférents qui sirotaient du Coca-Cola en boîte, du côté ouest, ils brisèrent après tant d'autres leur morceau de béton de la honte.

Entre la porte de Brandebourg et le Tiergarten, les brèches s'étaient encore élargies, et ils passaient librement d'un secteur à l'autre. Ils occupaient le no-man's-land déserté. Leur guide parla longtemps de l'identité allemande, ou plutôt de sa quête désespérée, toujours remise. Il les sommait de se prendre pour des « *alliés* » et de veiller à la démocratie de leurs anciens ennemis. Un vieux monsieur, à Check-Point-Charlie, s'énerva à fouiller ses poches à la recherche de son passeport, et un autre Vopo eut toutes les peines à le persuader qu'« *il n'y avait plus rien à craindre* ».

Ils auraient sans doute donné cher pour rester des touristes en goguette. La culture de l'Est leur faisait défaut. Ils confondaient les dates de libération et les dissolutions de partis communistes. Ils étaient pris. Ce voyage devenait transhumance, vertige même, et ces Français illustraient parfaitement les attirances et les ambiguïtés du glissement européen. Ils se laissaient imprégner par une autre mémoire qui complétait et compliquait la leur. Leurs interlocuteurs confiaient leurs inquiétudes face à la montée des nationalismes, au réveil de l'extrême droite à l'Est, et cela avivait leurs propres craintes des intolérances hexagonales. Bref, cette virée, intense, tournait à l'épreuve imprévue.

Ils ne soufflaient plus, dans leurs chambres d'hôtel, que quelques heures par étape. Bien peu, même parmi les plus âgés, perdaient pied. Gilbert Trigano les avait voulu témoins. Ils encaissaient un choc par capitale. A Varsovie, Wojciech, un linguiste, raconta simplement sa vie quotidienne, les files d'attente pour l'essence et « *la schizophrénie de la ville devant la pénurie* ». La vodka et les violons du folklore silésien assombrirent leur humeur. « *Ne soyez pas tristes* », supplia l'ami polonais. Puis, il détailla le massacre de Katyn, ces milliers d'officiers tués par les Russes au début de la guerre, et les mémoires, comme les verres, s'entrechoquèrent encore, tard dans une nuit noire.

Quelques-uns se rebellèrent le lendemain. Des juifs de cet exil volontaire. Ils se rendaient au ghetto, ils étaient, au fond, venus pour cela, mais la guide commença la visite par le monument à la mémoire des femmes de la prison, incarcérées après l'insurrection de la ville. Ils réclamaient la pierre tombale de leurs souffrances, pas celle de catholiques suspects d'antisémitisme. Les deux sculptures se ressemblaient pourtant, comme les deux faces d'un même drame. Un vieux juif de Varsovie apaisa leur amertume, et ils commentèrent sans passion le malentendu du carmel d'Auschwitz.

Ils rejetèrent Moscou. Ou plutôt ils voulurent s'accrocher à un rêve d'enfant peuplé de troïkas glissant sur la neige de la place Rouge et de chocolats de chez Pouchkine. Il neigea bien, ils marchèrent longtemps, dans une nuit laiteuse, tout autour du Kremlin. Mais la vodka du Slavauski Bazar, un cabaret aux rondeurs de Cirque d'Hiver, avait tapé dur. L'un d'eux se soulagea près du mausolée de Lénine et on évita de justesse les coups de matraque. L'atmosphère était électrique. Ils se perdirent dans le métro, trouvant aux Moscovites « *des yeux vides* ». La ville était trop grande, capitale d'un empire incompréhensible, trop complexe, bureaucratique. André, l'ami de l'Intourist avait prévenu : « *Vous avez bien fait de venir en janvier. Certains, ici, prédisent la guerre civile pour avril.* »

« Gorbi » mal parti

Et c'était bien ce malaise qu'ils exprimaient par leur énervement. « Gorbi » était mal parti et ils en rendaient les Moscovites responsables. Ils apprirent que la capitale était aux mains de la mafia, que les Géorgiens faisaient fortune dans l'illégalité, et eux, ils avaient promis de rapporter du caviar, acheté au marché noir, et des chapkas militaires ornées des pires insignes staliniens, comme d'autres collectionnent les décorations nazies. Ils enrichirent un peu plus les voyous et, pour faire passer le goût de leur gêne, ils s'en allèrent en affirmant que l'Union était « *un régime de brutes* ». Moscou garderait longtemps ses épais mystères. L'Europe s'arrêtait à la Biélorussie. Au-delà, pour eux, c'était encore du cyrillique.

Ils fuirent donc, fatigués de tout et d'eux-mêmes. Heureusement, ils se retrouvèrent chez eux, le soir. Dans Budapest l'occidentale, éclairée d'un ciel bleuté. Ils dînèrent avec des Hongrois charmants, au restaurant Hungaria Kavenhaz, qui avait accueilli M. François Mitterrand, quelques jours plus tôt, et qui prêterait, le lendemain, sa table d'honneur à Vaclav Havel. Après un concert à l'église Saint-Mathias, sur les hauteurs de Buda, on arrosa la démission du chef des services secrets, surpris à faire écouter les responsables de l'opposition. Les Français se perdaient avec délice, à la grande joie de leurs hôtes, dans les méandres de ces peuples de l'Est si mal contenus dans leurs frontières. Slovaques, Allemands, Tziganes, Ukrainiens ou Turcs... On but à la confusion générale.

Et puis arrivait le tour de Bucarest, l'autre but inavoué, mal cerné de ce voyage. Bucarest la francophone, la fascinante depuis les images de Noël. La ville la moins sûre leur garantit, cette nuit-là, une étrange paix. Ils avaient déjà beaucoup marché dans des capitales assombries par les pénuries d'électricité. Nulle part l'obscurité n'était aussi dense : ils s'y lovèrent en toute tranquillité, emportés par une nécessité insaisissable.

Symbole

Sans se concerter, ils se retrouvèrent à la manifestation des « Hooligans », opposants inorganisés au Front, face aux chars de l'armée. D'autres allèrent droit à la télévision, se heurtant à d'autres blindés, s'épuisant le long d'avenues interminables. Appelés, fascinés par la mort ou la vie, écoutant sans se lasser des ex-insurgés reprendre leur chronique approximative des événements de décembre. S'éternisant devant les icônes et les fleurs du recueillement, à regarder une vieille femme, à genoux, prier une bougie allumée à la main, une femme qu'ils avaient déjà eu l'impression de rencontrer, comme le symbole de ces révolutions, à Prague, à Berlin ou à Budapest.

Le Club, cette nuit-là, perdit tout contrôle sur ses touristes. Comme l'opinion roumaine, les « gentils membres » refusaient la révision à la baisse du nombre des victimes, et ils occupaient le décor. Ces martyrs étaient aussi les leurs. La guerre, encore, point de passage obligé de l'histoire à venir, mais cette fois au travers d'un fantasme de Libération. Des dames en fourrure cherchaient à se rendre utiles, comme des infirmières au front. Une jeune femme, médecin, confia enfin, après six jours, son désir de rejoindre les équipes de secours en place. Elle allait revenir, comme se promettaient de le faire des dizaines d'autres, persuadés qu'était cachée là, autour des villas de la nomenklatura brûlées par les obus, une vérité d'eux-mêmes.

A Sofia, David entraîna quelques compagnons vers sa maison. Toute la semaine, il n'avait parlé que de ces retrouvailles, cachant son émotion, et son long périple à l'Est, ces récits croisés, ces bribes d'une Europe retrouvée, n'avaient fait qu'attiser ses propres souvenirs. Les meubles de la famille étaient toujours chez les voisins, dans le quartier de la faculté de médecine. L'armoire, quatre chaises et une table. Vladimir Zvetkov, l'ami d'enfance, était mort d'une crise cardiaque après une convocation au siège de la milice. Il venait de séjourner en France, chez David.

Alors, ils burent du raki d'abricot dans l'appartement des voisins, ils burent longtemps à l'enfance de David et à la mémoire de l'ami. Et, quand il fallut bien s'éloigner de l'immeuble, une drôle de lueur adoucissait la nuit, au-dessus de la cathédrale Alexandre-Nevski.

PHILIPPE BOGGIO

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par un arrêt rendu le 25 mai 1989,

Entre la société SÉCURITÉ PROTECTION SURVEILLANCE, dite S.P.S., dont le siège est 16, boulevard des Invalides à PARIS 7e,

Et la société SÉCURITÉ SURVEILLANCE ET PROTECTION, dite S.S.P., dont le siège est 42-46, quai de Dion-Bouton à PUTEAUX (Hauts-de-Seine),

La Cour d'Appel de Versailles a confirmé un jugement rendu le 17 mai 1988 par le tribunal de grande instance de Versailles, dans les termes suivants :

Considérant que les mots SÉCURITÉ, PROTECTION et SURVEILLANCE pris isolément définissent une partie de l'activité des sociétés de gardiennage ; qu'il n'en est pas de même du rapprochement de ces trois mots en une formule qui n'est pas une locution du langage courant, et qui n'est pas une combinaison nécessaire et usuelle ;

Considérant que le caractère distinctif d'une marque est la seule condition de validité requise par la loi, qu'il est indépendant de l'originalité et de la nouveauté, qu'en l'espèce, la dénomination adoptée par l'intimée constitue un ensemble qui distingue cette société de toutes les autres sociétés de gardiennage, et ce d'autant plus que depuis la date de sa première utilisation en 1926 et de son premier dépôt en 1967, elle a acquis une notoriété certaine ;

Considérant que la marque « SÉCURITÉ PROTECTION SURVEILLANCE » et le sigle « SPS » sont protégeables ; que l'usage de ces trois mots même dans un ordre différent est de nature à créer une confusion dans l'esprit de la clientèle, d'autant plus que, comme l'ont justement noté les premiers juges, les lettres du logo de SSP peuvent se lire dans un ordre différent et notamment SPS.

La Cour, qui a enjoint à la société S.S.P. de modifier dans sa dénomination sociale au moins un des trois termes SÉCURITÉ SURVEILLANCE ET PROTECTION, et une des trois lettres du sigle correspondant, et l'a condamnée à verser des dommages et intérêts à la société S.P.S., a en outre accordé à cette dernière la publication d'extraits de l'arrêt dans cinq journaux au choix du demandeur et aux frais du défendeur.

Pour extrait,

EUROPE

BULGARIE

L'opposition renonce à demander un report des élections

La fragile opposition non-communiste en Bulgarie, après avoir demandé un report des élections libres, a fait savoir mercredi 31 janvier qu'elle acceptait la proposition des autorités de les tenir en mai. Mais elle a une fois de plus décliné l'invitation à participer à un gouvernement d'union nationale. Le congrès du parti communiste, où les conservateurs restent toujours forts, devait voter jeudi soir les documents sur la destalinisation, les élections libres, le pluralisme et l'économie de marché.

SOFIA

de notre envoyé spécial

Après le « grand déballage » des deux premières journées du congrès extraordinaire du PC bulgare, au cours desquelles plusieurs membres hauts placés du parti ont été violemment attaqués pour leur passé dans l'entourage de Todor Jivkov, les débats sont entrés, mercredi 31 janvier, dans une phase toujours confuse mais un peu plus calme. En séance plénière, on parle de nouveau du marasme économique, de la réforme des statuts du parti et du manifeste pour un socialisme démocratique.

Le secrétaire général, M. Petar Mladenov, aura dû toutefois frapper du poing sur la table pour mettre un terme aux critiques adressées à certains dirigeants. Au nom de la purification, des délégués avaient, par exemple, demandé la démission immédiate de M. Stanko Todorov, ancien premier ministre et actuellement président de l'assemblée nationale. Celui-ci eut beau clamer qu'il avait démissionné du bureau politique en 1988, après que son épouse eut été exclue du parti pour son engagement dans le « Comité de Roussé » – cette ville du nord de la Bulgarie gravement polluée par les rejets de chlore d'une usine chimique roumaine située sur la frontière – les contestataires ne cédaient pas. Jusqu'au moment où M. Mladenov a pris la parole pour dire sèchement : *« Arrêtez, Stanko Todorov est un camarade digne et honnête. »*

Mercredi matin, ce fut au tour d'Alexander Lilov, membre réformateur du bureau politique, d'être pris à partie. Sous Jivkov, il fut, un temps, responsable de l'idéologie. Considéré au début des années 80 comme le numéro deux du PCB, il *« démissionna »* subitement en 1983 et perdit ensuite son siège au comité central. Réhabilité en décembre dernier, il a choisi, lui, une autre façon de répondre à ses détracteurs . *« Si nous continuons comme ça*, a-t-il déclaré sous les applaudissements de l'assemblée, *nous allons vers un suicide collectif. (...) Il y a des questions que vous ne devriez pas poser car vous allez vous humilier vous-mêmes ! »* M. Lilov forme avec MM. Mladenov et Andreï Lukanov, chargé des affaires économiques et des négociations de la table ronde avec l'opposition, ce qu'on appelle ici la « trinité » des réformateurs.

Il est encore difficile de se faire une idée de l'issue du quatorzième congrès de ce parti en crise d'identité. Les interventions « orthodoxes » alternent avec des discours résolument « novateurs ». Tour à tour, *« les tentatives de calomnie d'un parti centenaire, qui a versé tant de sang pour la patrie »* et le *« manque d'audace dans le changement »* sont dénoncés, mais personne ne défend le *« champignon Jivkov »*, qui a réussi à se greffer pendant plus de trente ans sur le PCB.

Quatre tendances

Cependant, quatre tendances se dessinent : les conservateurs toujours très forts, les privilégiés de la Nomenklatura, les réformateurs radicaux (en minorité) et la très grande majorité des quelque trois mille délégués qui ne sait trop sur quel pied danser. C'est ce dernier groupe qui fera la décision et qui votera certainement, tard dans la soirée du jeudi 1er février, les documents concernant les nouvelles orientations du PC bulgare, la *« déstalinisation »*, le pluralisme politique, les élections libres et le passage à l'économie de marché.

« Ce serait déjà une grande chose pour nous », constate le professeur Assen Jablenski, président de l'Académie de médecine et porte-parole de « La voie vers l'Europe », une des quatre plate-formes « radicales » qui se sont formées au sein du PCB. *« Il faut être réaliste*, dit-il, *et l'on ne pouvait pas s'attendre à des bouleversements extraordinaires après quarante ans de dictature. Ce qui arrive aujourd'hui est quand même historique : pour la première fois, l'opposition a le droit de parler. Les débats sont très désordonnés mais c'est le lot d'une démocratie qui n'a pas encore trois mois... »* Personnellement, il aurait souhaité que le PCB avançât plus vite, en annonçant un renouvellement des cadres à tous les niveaux, l'abandon de la conception dogmatique du socialisme, comme la dictature du prolétariat, la marche vers l'intégration (politique, économique, culturelle et sociale) de la Bulgarie à l'Europe. Bref, qu'il devienne un parti, de préférence *« socialiste »*, d'inspiration marxiste mais pas marxiste-léniniste. *« Les pas que nous avons faits semblent petits par rapport à d'autres pays, mais pour nous, croyez-moi, ils sont déjà très grands ! »*

Comme « La voie vers l'Europe », les autres courants « radicaux » n'envisagent pas de quitter le PCB si leurs propositions ne sont pas retenues. Ils veulent changer le parti de l'intérieur. Pour M. Dragomir Draganov, du Forum démocratique, *« nous y resterons tant que les staliniens ne décideront pas de nous mettre à la porte »*. Et son collègue Vassilev, professeur de philosophie à Sofia et animateur de l'Association socialiste alternative (ASO), relève lui que *« nous sommes toujours sains et saufs et personne n'a réclamé notre exclusion à la tribune... »* Là aussi, un profond changement est intervenu quand on pense que les « tendances » au sein du PC bulgare furent interdites pendant des décennies. Que représentent ces plate-formes au congrès ? Environ 13 % des délégués. A l'exception de l'ASO, elles ne présenteront pas, jeudi, de candidats aux postes de responsabilité dans les organes dirigeants du PCB.

Le gouvernement n'a toujours pas fixé la date exacte des élections libres, mais il est sûr qu'elles auront lieu dans le courant du mois de mai. Après avoir réclamé leur report, afin d'avoir le temps de s'organiser, l'opposition (extérieure au parti cette fois), regroupée dans la fragile Union des forces démocratiques (UFD), a changé d'avis et fait savoir mercredi 31 janvier qu'elle acceptait la proposition des autorités. En revanche, elle a une fois de plus décliné l'invitation des communistes à participer, avant le scrutin, à un gouvernement d'union nationale pour sortir le pays de la crise économique. Pour le porte-parole de l'UDF, M. Petar Beron, *« le PCB n'a pas procédé à des changements suffisants pour permettre une discussion vraiment démocratique »* .

ALAIN DEBOVE

ALBANIE : tout en dénonçant le révisionnisme

Le régime de Tirana amorce une timide évolution

L'ambassadeur d'Albanie en France a tenu mercredi 31 janvier, devant l'Association de la presse diplomatique, une conférence de presse au cours de laquelle il a vivement dénoncé la politique de M. Gorbatchev en URSS et dans le monde et réaffirmé la fidélité de son pays à la mémoire de Staline.

L'intervention de l'ambassadeur d'Albanie, M. Xenophon Nuschi, a été, comme il se doit, dans la droite ligne des dernières déclarations du numéro un albanais, M. Ramiz Alia. On y retrouve la même condamnation de M. Gorbatchev, *« ultra-révisionniste »*, l'affirmation d'une fidélité indéfectible à l'héritage d'Enver Hodja et à Staline, l'évocation, enfin, des récents bouleversements intervenus dans les pays d'Europe de l'Est comme une trahison *« des intérêts du socialisme »*. On voit bien où est l'ennemi et si Tirana souhaite développer ses relations avec les pays occidentaux (Etats-Unis exceptés), même si elle ne souhaite pas envenimer ses relations avec ses voisins yougoslaves, elle reste d'une intransigeance inébranlable quant à son indépendance et à sa propre conception du socialisme. Le diplomate a paraphrasé le de Gaulle de juin 40 en déclarant : *« Le socialisme a perdu une bataille, il n'a pas perdu la guerre. »*

Ce qui soulève naturellement la question de la manière dont cette *« guerre »* doit être conduite, à l'intérieur comme à l'extérieur, dans un pays où, de l'avis général, la télévision, en particulier, a permis à la population de suivre d'assez près ce qui se passait ailleurs *« à l'Est »*. Peu ému apparemment par les rumeurs de troubles récents dans son pays, M. Ramiz Alia en a dit beaucoup plus long sur ce chapitre que son représentant à Paris, à l'occasion d'un plénum de son parti, les 22 et 23 janvier à Tirana.

Résumons à grands traits. Pas question de pluripartisme, mais pourquoi pas - à certains échelons au moins - une multiplicité des candidatures proposées aux électeurs, sous la seule réserve, il est vrai capitale, qu'elles soient acceptées par le « Front démocratique » sur lequel le PC a la haute main ? Foin aussi de glasnost, mais pourquoi pas des *« réunions ouvertes »* ouvrant la voie au *« contrôle des masses travailleuses ? »*.

Le marché l'offre et la demande

L'économie se porte mal et l'Albanie souffre de *« pénurie »*. Pourquoi ne pas chercher remède, d'abord dans une *« décentralisation »* qui accorderait, entre autres, plus d'autonomie financière aux entreprises ? Et de suggérer encore l'introduction de stimulants matériels par le versement de primes aux travailleurs les plus productifs, une fragmentation des unités de production agricole en exploitations de dimensions plus réduites, qui, de surcroît, seraient autorisées à vendre en ville leurs productions au prix *« du marché »*, la prise en compte, enfin, des mécanismes *« de l'offre et de la demande »* dans la fixation des prix de gros.

Voici un langage que l'on n'avait pas entendu à Tirana depuis quarante-cinq ans, et l'on notera que, si M. Alia évoque à sa manière l'évolution vers un « Etat de droit » avec le projet de création d'un ministère de la justice, il se garde de toute allusion à un élargissement des droits de l'homme, en matière religieuse notamment.

Deux observations cependant. D'une part le chef du PC albanais prend note de ce qui s'est passé de *« nouveau »* dans les autres pays communistes comme si, même s'il ne le dit pas, l'Albanie ne pouvait observer ces événements sans réaction aucune. Il prend soin, ensuite, de souligner qu'il est *« nécessaire de discuter »* de tous ces problèmes - autrement dit que les décisions ne dépendent peut-être pas seulement de lui et qu'un clan conservateur, conduit dit-on par la veuve d'Enver Hodja, pourrait y faire obstacle.

ALAIN JACOB

YOUGOSLAVIE : tandis que la tension monte au Kosovo

Des milliers de Serbes ont manifesté à Belgrade contre la mémoire de Tito et le communisme

Pour la première fois dans l'histoire de la Yougoslavie communiste, cinq à six mille manifestants Serbes ont insulté publiquement et impunément mercredi soir 31 janvier à Belgrade, la mémoire de son fondateur Tito, et réclamé la fin du communisme. Au coeur de la ville, capitale à la fois de la Serbie et de la Yougoslavie, les manifestants scandaient des slogans jamais entendus dans le pays : *« Tito criminel »*, *« Tito-Ceausescu »*, *« à bas le communisme »*. La police n'est pas intervenue.. Un drapeau aux couleurs serbes troué en son milieu, était agité au dessus de la foule : comme en Roumanie, le symbole communiste , – l'étoile rouge en Yougoslavie – avait été découpé.

Alors que la manifestation se poursuivait, la télévision de Belgrade, a dénoncé cette *« démonstration de nationalisme inacceptable »*. C'était la seule condamnation notée à Belgrade en fin de soirée.

A l'origine, la manifestation, avait été convoquée par la municipalité pour exprimer la solidarité avec les Serbes du Kosovo. Elle s'este transformée en une démonstration hostile à Tito mais elle a ensuite pris le caractère nationaliste anti-albanais qui lui avait été imparti par les organisateurs.

Appel à la raison

La gravité de la situation a été illustrée mercredi soir également par la tenue à Belgrade d'une réunion extraordinaire de la présidence yougoslave qui pourrait déboucher sur l'annonce des mesures exceptionnelles au Kosovo, telle l'instauration d'un couvre-feu. La présidence de Yougoslavie a cependant lancé un nouvel appel à la raison et une mise en garde aux manifestants albanais qui affrontent les forces de police depuis une semaine au Kosovo.

Soucieuse d'appaiser l'inquiétude croissante dans le pays, la présidence a affirmé *« disposer de moyens et de forces capables d'empêcher le terrorisme d'où qu'il vienne »* et s'est déclaré déterminée à y recourir pour maintenir l'ordre dans le pays. Elle a demandé à chacun en Yougoslavie de s'abstenir de tout geste susceptible d'aggraver la situation au Kosovo, qu'elle a jugé *« dramatique »* .

Un appel similaire, lancé lundi, était resté sans réponse et le bilan des violences s'alourdit de jour en jour. Mercredi soir il s'élevait à 14 morts du côté des manifestants, selon des informations non confirmées.

D'importants contigents de police tentent en vain de mater les manifestants qui tiennent sous leur contrôle de plus en plus de villages. Les unités de l'armée stationnées depuis deux ans au Kosovo, ne sont pas encore intervenues. (AFP)

GRANDE-BRETAGNE : Mme Thatcher reconnaît avoir été « trompée »

Les services secrets ont-ils tenté de « déstabiliser » le dernier gouvernement Wilson ?

Un des épisodes les plus mystérieux des années 70 refait surface. Les services de renseignements civils et militaires ont-ils, en 1974-1975, procédé à une campagne de rumeurs et de calomnies destinée à « déstabiliser » des dizaines d'hommes politiques jugés trop « mous » face au communisme ou au terrorisme irlandais, en tête desquels M. Harold Wilson, alors premier ministre pour la dernière fois, et M. Edward Heath, chef de l'opposition conservatrice de l'époque ?

LONDRES

de notre correspondant

Les accusation en question ont été portées depuis des années par M. Colin Wallace, un ancien officier chargé des relations publiques de l'armée en Irlande du Nord, brutalement congédié en 1975 et qui cherche depuis cette date à obtenir réparation. Mme Thatcher a solennellement affirmé à plusieurs reprises devant les Communes que les allégations de M. Wallace – reprises dans un livre célèbre de Peter Wright, *Spycatcher*, dont elle a tout fait, en vain, pour empêcher la publication – étaient sans fondement. Elle vient, à son grand embarras, de devoir faire machine arrière.

Mme Thatcher a en effet déclaré, le mercredi 31 janvier, devant les Communes qu'elle *« avait été trompée »* par ceux qui lui affirmaient l'inexistence d'une telle campagne. *« Une enquête est ouverte pour déterminer comment de telles erreurs ont pu se produire »*, a-t-elle dit. Plusieurs députés travaillistes et conservateurs, notamment ceux qui ont été victimes de ces rumeurs sur leur vie privée ou leurs convictions politiques, ne veulent pas que le premier ministre en reste là et exigent des explications complètes.

Ce brusque retour sur le devant de la scène d'une vieille affaire qu'on croyait classée semble dû au hasard. Un archiviste militaire, qui cherchait dans de vieux dossiers, est tombé sur le compte-rendu d'un entretien entre M. Wallace et un de ses supérieurs. L'officier y était formellement invité à disséminer, parmi les journalistes qu'il rencontrait quotidiennement à Belfast, des calomnies concernant des personnalités de la scène politique locale : un tel était homosexuel, tel autre corrompu, le troisième était un poseur de bombes, etc.

« Orange mécanique »

Ce dossier était intitulé, cela ne s'invente pas, « Orange mécanique » et était enfoui dans la paperasse. L'armée s'était contentée, lorsque M. Wallace avait protesté contre son licenciement et avait commencé à révéler le type de travail qu'on lui faisait accomplir, de fournir son dossier personnel qui ne contenait rien de semblable. Après son départ de l'armée, M. Wallace avait été inculpé du meurtre sans préméditation d'un antiquaire avec la femme duquel il avait une liaison. Il avait été condamné à dix ans de prison, qu'il a purgés, et cette dernière péripétie avait évidemment jeté quelque doute sur le sérieux du personnage, d'autant qu'il n'apportait, pas plus que Peter Wright, aucune preuve matérielle sur ce qu'il avançait.

La découverte du dossier « Orange mécanique » dans les archives du ministère de la défense et l'aveu, par Mme Thatcher, qu'elle a été *« trompée »* dans cette affaire, change évidemment le tableau. La question qui se pose est la suivante : est-ce que cette campagne de désinformation, menée par les services secrets, et dont l'existence est maintenant avérée, s'est limitée à l'Irlande du Nord et à la mise en cause de quelques politiciens locaux, catholiques et protestants, jugés gênants par les forces de sécurité, ou est-elle montée beaucoup plus haut, jusqu'à MM. Wilson et Heath, comme l'affirment Peter Wright et Colin Wallace ?

Ce dernier énumère les rumeurs répandues par les services secrets britanniques par l'intermédiaire de « journalistes » basés aux Etats-Unis : elles touchent principalement Mme Marcia Williams, une conseillère de M. Wilson, alors premier ministre, avec laquelle celui-ci avait une laison. M. Wilson était lui-même accusé tantôt d'être manipulé par le KGB, tantôt d'avoir refusé de laisser examiner par les services de sécurité les dossiers de plusieurs de ses collaborateurs, qui auraient eux-mêmes été des agents communistes. Après avoir été publiée dans un quelconque média américain, la « nouvelle » était présentée comme venant des Etats-Unis et émanant de la CIA, laquelle aurait eu un dossier sur M. Wilson ...

Un ancien ministre travailliste chargé de l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, a fait rire les Communes lorsqu'il a expliqué comment il avait été victime de cette campagne qui, officiellement, n'existait pas jusqu'à présent. Il a montré une lettre, venant des Etats-Unis, qui le remerciait chaleureusement du soutien qu'il apportait à l'IRA...

Un autre député travailliste, d'extrême gauche celui-là, M. Ken Livingstone, a joué mercredi sur un tout autre registre. Il a laissé entendre que Mme Thatcher était en réalité au courant de toute l'affaire depuis longtemps. Elle devrait, selon lui, répondre personnellement aux questions des députés, *« parce qu'elle a été la principale bénéficiaire de cette campagne et qu'elle en est le principal architecte... »*.

Le speaker lui a coupé la parole, estimant qu'il n'avait pas le droit de proférer de telles accusations en profitant de l'immunité judiciaire qui couvre les débats parlementaires. M. Livingstone ne fait que répéter une autre rumeur, ancienne elle aussi : Mme Thatcher, élue leader du parti conservateur en 1975, aurait été aidée en sous-main par les services secrets, qui partageaient ses convictions d'extrême droite et lui auraient préparé le terrain en calomniant aussi bien le premier ministre travailliste en place, M. Wilson, qui devait abandonner le pouvoir un an plus tard, écœuré par la campagne de presse concernant sa vie publique et privée, que le chef de l'opposition conservatrice de l'époque, M. Heath, auquel elle devait succéder.

DOMINIQUE DHOMBRES.

ROUMANIE

La poétesse Ana Blandiana démissionne du Front de salut national

Dans une lettre publiée mercredi 31 janvier en première page du journal *Romania libera*, la célèbre poétesse roumaine Ana Blandiana, ancienne opposante au régime Ceausescu, a annoncé sa démission du Conseil du Front de salut national (CFSN). Ana Blandiana qui avait adhéré au Front dès les premières heures, explique que sa *« présence au sein du CFSN est devenue incompatible avec la condition d'un écrivain qui a choisi d'être toujours à l'opposé de l'agressivité, de la haine, de l'intolérance qu'engendrent les querelles pour le pouvoir »*. Déplorant que *« la confrontation se soit déplacée dans la rue »* - allusion aux manifestations et contre-manifestations de ces derniers jours - Ana Blandiana souligne que sa démission *« n'est pas une désertion de la lutte que notre peuple mène pour sortir le pays du désastre et pour sa réintégration au sein de l'Europe ». – (AFP).*

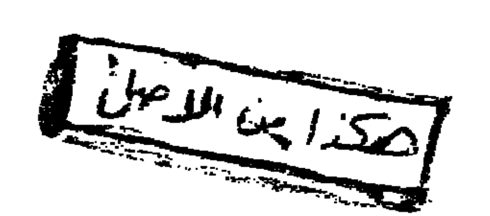
TURQUIE

Des islamistes revendiquent l'assassinat d'un défenseur des droits de l'homme

M. Moammer Aksoy, 73 ans, membre du Parti Populiste Social Démocrate (PPSD), ancien membre du Conseil de l'Europe et défenseur des droits de l'homme a été tué mercredi 31 janvier de trois balles de pistolet, alors qu'il rentrait à son domicile à Ankara. Deux correspondants anonymes se réclamant de mouvements islamistes tous deux inconnus en Turquie, ont revendiqué cet assassinat au nom du *« mouvement islamique »* et de celui de *« la vengeance islamique »* .

Ancien député socialiste d'Istanbul, Président de l'Union des juristes de Turquie et de l'Association de la Pensée Kémaliste, le Pr Aksoy n'avait cessé ces derniers mois de lutter contre le port du foulard islamique dans les universités en Turquie. Il rejetait également la revendication des militants intégristes islamiques en faveur de la reconversion du musée Saint Sophie d'Istanbul en mosquée.

M. Mehemet Yazar, ministre d'Etat et porte parole du gouvernement, a rappelé qu'un policier avait été tué mardi de façon semblable à Istanbul. Ces deux attentats rappellent l'escalade d'assassinats de représentants symboliques de la gauche et de la droite, par l'extrême droite et l'extrême gauche turque de la fin des années 70. *(AFP)*



Tirana
évolution
manifesté à Belgrade
et le communisme
ROUMANIE
TURQUIE

ASIE

CHINE

Pékin s'efforce de reprendre en main les organisations de masse et l'armée

La direction du Parti communiste chinois s'efforce de reprendre le contrôle des rouages traditionnels par lesquels s'exerce son autorité et dont l'effondrement au printemps 1989 avait conduit à la crise : syndicats, Ligue de la jeunesse et Fédération des femmes. Parallèlement, on assiste à une tentative de reprise en main de l'armée, dont le pouvoir ne cache plus guère qu'elle est divisée.

PÉKIN

de notre correspondant

Une circulaire du comité central du PCC en date du 21 décembre et publiée jeudi 1er février appelle à restaurer « *la direction unifiée du parti* » au sein des organisations de masses. Celles-ci n'ont « *en aucun cas le droit d'émettre des revendications politiques* ». Toute organisation qui s'opposerait au *credo* communiste ou « *saperait le pouvoir de l'Etat* » doit être « *interdite dès qu'elle a été découverte* ». L'attention des intéressés est attirée sur l'importance de cette tâche « *au moment où des forces hostiles tentent de mettre à profit les difficultés temporaires de la Chine pour modifier sa trajectoire* », sous-entendue socialiste.

Les autorités ont jugé utile d'enfoncer le clou par un éditorial du *Quotidien du peuple* soulignant le caractère « *vital* » de cette tâche visant à « *soulever l'enthousiasme du peuple et consolider la dictature démocratique du peuple* », c'est-à-dire le monopole du pouvoir conquis en 1949 par les communistes. Le grand patron des polices et de la discipline interne au parti, M. Qiao Shi, a pour sa part insisté, dans un article publié le 31 janvier par la revue du comité central *Qiu Shi* « Rechercher la vérité », sur l'urgent besoin d'aller plus loin que « *les résultats initiaux* » obtenus dans la reprise en main de l'appareil, notamment la lutte contre la corruption.

En outre, une autre circulaire du comité central, également publiée jeudi, redéfinit les limites dans lesquelles doit s'exercer le droit de vote : préparant le terrain à des élections locales prévues cette année, le texte met en garde contre « *les effets pernicieux d'une tendance au libéralisme bourgeois et de concepts erronés en matière de démocratie* ». En substance, elle réaffirme que le parti ne voit aucun obstacle à ce que plusieurs candidats se présentent pour peu qu'ils soient tous d'accord avec lui.

« Confusion » des esprits

Tout ce bruit n'est pas innocent. Alors que le PCC avait l'habitude de s'appuyer sur eux, la Ligue de la jeunesse et les syndicats étaient devenus, dès avant le printemps dernier, les caisses de résonance de la contestation libérale au sein de l'appareil. Puis, lors des événements de la place Tiananmen, on avait vu des représentants de ces organes rejoindre carrément, sous diverses formes – assistance matérielle ou participation aux manifestations, – les étudiants contestataires.

Ce phénomène a été accentué par l'apparition d'embryons de syndicats étudiants et ouvriers libres. Quant aux délégués légalement élus, ils avaient cru, du temps de l'ancien secrétaire général du parti Zhao Ziyang, pouvoir mettre réellement en œuvre leur droit constitutionnel à la démocratie par des votes négatifs.

Enfin, le nouvel an lunaire, fin janvier, a été l'occasion d'une démonstration d'autorité des grands ténors politiques face à la troupe. Le secrétaire général du PCC Jiang Zemin, le premier ministre Li Peng et le chef de l'Etat Yang Shangkun se sont partagé la télévision et les journaux pour insister sur le fait que « *c'est le parti qui commande à l'armée* ». *Qiu Shi* a reproduit un discours récent du chef d'état-major général, le général Chi Haotian, sur le même thème. Celui-ci a fourni lui-même la réponse aux interrogations que sucitent ces réaffirmations : « *Un grand nombre de jeunes officiers ont été promus à des postes de commandement ces dernières années, et il faut bien dire qu'ils ne sont guère familiers avec l'histoire de notre armée* », d'où une certaine « *confusion* » dans les esprits. Le général Chi, qui appartient au clan de M. Yang, a réfuté la thèse de contestataires selon qui « *l'armée appartient au peuple, non au parti* ».

Ces déclarations signifient que les dirigeants craignent fort que des tentations putschistes ne finissent par germer dans les rangs de la troupe. Le général Yang Baibing, commissaire politique en chef et demi-frère du chef de l'Etat, faisait remarquer dans un discours pourtant antérieur à la révolution roumaine que le redéploiement des troupes à des tâches de sécurité interne, dans un contexte social volatile, rendait obligatoire le renforcement de la propagande assurant la mainmise du parti sur l'armée.

Selon des informations circulant à Hongkong, plus de 3 500 officiers feraient l'objet d'une enquête pour leur participation ou leur complaisance envers l'agitation démocratique du printemps, ou pour des actes de désobéissance lorsqu'il fut ordonné à l'armée d'intervenir contre les manifestants. Les cadets de l'académie de Nankin auraient même apposé des affiches favorables au mouvement. Raison pour laquelle, sans doute, M. Li Peng s'est rendu à Nankin pour souligner qu'il était crucial *de « bien former la jeune génération des successeurs dans l'armée, de manière que la couleur de* [son] *pays ne change pas* ».

FRANCIS DERON

□ **Un pirate de l'air demande l'asile politique au Japon.** – Le pirate de l'air chinois qui avait détourné sur le Japon un avion de la compagnie aérienne chinoise CAAC, le 16 décembre, a demandé l'asile politique. Selon ses avocats, le pirate, blessé après l'atterrissage de l'appareil sur l'aéroport de Fukuoka, craint d'être exécuté si les autorités japonaises l'extradent vers la Chine comme elles ont annoncé leur intention de le faire une fois qu'il sera rétabli. Sa femme et son fils ont déjà été renvoyés à Pékin.- (UPI)

□ **AFGHANISTAN : attentat à Kaboul.** – Un attentat à la voiture piégée a fait, mercredi 31 janvier, six morts et cent vingt-deux blessés dans la capitale afghane, a annoncé Radio-Kaboul. L'explosion a endommagé des voitures et des bâtiments dans un rayon de 200 mètres et la plupart des blessés ont été atteints par des éclats de verre. (AP.)

AMÉRIQUES

CHILI

Quarante-neuf militants d'extrême gauche s'évadent d'une prison de Santiago

Quarante-neuf militants du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR) se sont évadés, mardi 30 janvier, d'une prison située en plein centre de la capitale chilienne. Six d'entre eux ont été repris.

SANTIAGO-DU-CHILI

de notre correspondant

Comme au cinéma, ils ont d'abord pris le temps de creuser un tunnel de 100 mètres de long débouchant à l'intérieur d'une gare désaffectée. Puis, à l'aube, les quarante-neuf prisonniers politiques du principal centre de réclusion de Santiago ont joué les filles de l'air. Les protagonistes de cette « *grande évasion* » sont des militants du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), organisation de résistance armée au régime militaire, aujourd'hui divisée en deux fractions, l'une pro-communiste, l'autre « *autonome* » et reprochant au PC son abandon de la lutte armée. Les deux groupes d'extrême-gauche ont cependant agi de concert pour assurer le succès de cette action spectaculaire.

Plusieurs dirigeants du FPMR ont ainsi pu s'évader, ainsi que quatre des participants à l'attentat contre le général Pinochet perpétré en 1986. Le gouvernement a ordonné une enquête sur les conditions dans lesquelles s'est effectuée l'évasion « *d'éléments particulièrement dangereux pour la société* ».

L'existence d'un demi-millier de prisonniers politiques a en tous cas été mise en lumière par ce coup d'audace. M. Enrique Krauss, futur ministre de l'intérieur du gouvernement de Patricio Aylwin, tout en se déclarant opposé à la « méthode » employée par les détenus, déplore l'absence de garanties judiciaires dont pâtissent les prisonniers politiques. Les prochaines autorités ont l'intention de libérer ceux qui n'ont commis aucun crime de sang. Les autres pourraient bénéficier d'un nouveau procès, et éventuellement de la mise en liberté provisoire. Mais quarante-neuf d'entre eux ont préféré se libérer par eux-mêmes...

G. B.

HAITI

Le général Avril ne parvient pas à dissiper la méfiance de l'opposition

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Après les coups de bâton, la patte de velours. Au lendemain de la levée de l'état de siège, le général Prosper Avril s'est efforcé de rassurer l'opinion publique. « *Je suis un homme de dialogue* », a répété, mercredi 31 janvier, le chef du gouvernement militaire au cours d'une conférence de presse boudée par la majorité des journalistes haïtiens. Pour justifier les mesures d'exception imposées pendant dix jours, il a accusé l'opposition d'avoir tenté de s'emparer du pouvoir par la force, en affirmant cependant que l'état de siège visait à contrôler, autant que la population, les soldats qui menaçaient de « *se faire justice eux-mêmes* » après l'assassinat du colonel Neptune de la garde présidentielle.

Le général Avril a reconnu les « *dérapages* » et les sévices dont ont été victimes plusieurs opposants. La commission d'enquête dont il a annoncé la formation sera-t-elle plus diligente que celles qui ont été constituées après les multiples crimes et massacres qui ont ponctué les quatre ans de « *transition démocratique* » ? Concernant les élections, le chef de l'Etat est resté dans le flou, renvoyant les questions au Conseil électoral permanent. C'est lui qui devra sonder le peuple à propos d'une éventuelle supervision du processus électoral par des observateurs internationaux, comme c'est le cas au Nicaragua. Quant aux exilés, ils pourront venir se présenter aux urnes. Une garantie assortie d'une menace : « *J'espère que la leçon a été comprise* », a souligné l'homme fort d'Haïti.

Ces propos ne suffiront pas à dissiper la méfiance de l'opposition. Plusieurs dirigeants hésitent à abandonner la clandestinité. D'autres personnalités exilées aux Etats-Unis, comme les centristes Louis Déjoie et Hubert de Ronceray, ont annoncé qu'elles boycotteront les élections tant que le général Avril restera au pouvoir.

Bien ciblée et bien dosée, la répression a frappé les leaders d'opinion, tandis que la télévision nationale incitait la population à danser dans les rues au rythme des orchestres de carnaval. « *Avril nous a replongés dans l'atmosphère nauséabonde de François Duvalier. S'il n'y a pas eu de réaction populaire à la suite des arrestations et des sévices, c'est parce que les gens ont peur* », assure un professeur d'université.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **SALVADOR : l'ONU accepte de favoriser la reprise des négociations entre la guérilla et le gouvernement.** – Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a accepté d'œuvrer pour aboutir à la reprise d'un dialogue entre la guérilla et le gouvernement salvadorien, a déclaré, mercredi 31 janvier à New-York, le président du Salvador, M. Alfredo Cristiani. Au début du mois de janvier, les dirigeants du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), qui ont également rencontré M. Perez de Cuellar, avaient accepté le principe d'une intervention de l'ONU. – (*AFP.*)

ETATS-UNIS : la lutte anti-drogue

Des gardes-côtes américains tirent sur un cargo cubain

Un navire des gardes-côtes américains a tenté d'intercepter, mercredi 31 janvier, un cargo soupçonné de transporter de la drogue. *L'Hermann*, un bateau battant pavillon panaméen et appartenant à la société cubaine Guamar Shiping, avait quitté le port minier de Moa, dans l'est de Cuba et se dirigeait vers celui de Tampico, dans le golfe du Mexique. D'après les autorités américaines et mexicaines, c'est dans les eaux internationales que « *l'opération légale de maintien de l'ordre* », selon les termes du secrétaire d'Etat James Baker, se serait déroulée. *L'Hermann*, malgré des tirs qui on atteint le poste de pilotage et la salle des machines, a réussi à fuir. L'agence officielle cubaine Prensa Latina a pour sa part affirmé que le navire avait été « *attaqué* » au mépris des règles de navigation.

Les anciens chefs de la police fédérale mexicaine et de la branche locale d'Interpol dans ce pays, actuellement en fuite, ont par ailleurs été inculpés mercredi, a annoncé à Washington, le département de la justice. Manuel Ibarra Herrera et Miguel Aldana Ibarra sont accusés d'être responsable de l'assassinat d'un agent du DEA, l'organisme de lutte anti-drogue américain. Enrique Camarena, avait été enlevé, torturé, puis assassiné le 7 février 1985. – (*AFP, Reuter, UPI.*)

OCEANIE

NOUVELLE-ZÉLANDE

M. Palmer a profondément remanié son gouvernement

Le premier ministre néo-zélandais a procédé, mercredi 31 janvier, à un profond remaniement ministériel, à quelques mois d'élections générales difficiles pour le Parti travailliste, au pouvoir depuis 1984. M. Geoffrey Palmer a ainsi décidé de remplacer les ministres qui ne se représenteraient pas lors du scrutin d'octobre. Le ministre des affaires étrangères, M. Russell Marshall, a été remplacé par M. Mike Moore, qui conserve le portefeuille du commerce extérieur. M. Palmer lui-même est également ministre de l'environnement et de la sécurité tandis que le vice-premier ministre, Mme Helen Clark, est ministre de la santé et du travail.

Décidé au moment où la reine Elizabeth arrivait à Auckland pour assister aux cérémonies de clôture des jeux du Commonwealth, ce remaniement offre l'occasion du retour sur la scène politique d'un personnage fort controversé, M. Richard Prebble. Proche de l'ancien ministre des finances, M. Roger Douglas, et membre de l'aile droite travailliste, M. Prebble avait été contraint de quitter le gouvernement en 1988. Il occupe désormais les fonctions de ministre des entreprises d'Etat, de la police, des chemins de fer et des affaires du Pacifique. – (*AFP.*)



PROCHE-ORIENT

LIBAN : lutte pour le pouvoir à Beyrouth-Est

Les combats entre l'armée du général Aoun et les Forces libanaises se poursuivent avec violence

Les combats se poursuivaient jeudi 1er février avec violence dans le « pays chrétien » au Liban entre l'armée du général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises (FL), que le général Aoun veut soumettre à son autorité.

Le général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises (FL) se sont engagés mercredi 31 janvier dans une guerre sans merci, dont l'issue désignera probablement le maître absolu du « pays chrétien » au Liban.

Les combats ont éclaté après que le général Aoun, qui dispose de 15 000 soldats bien entraînés et équipés, eut ordonné mardi le désarmement et le démantèlement des FL, fortes de 10 000 hommes. A la suite du refus de M. Geagea, chef des FL, d'obtempérer, de violents accrochages ont commencé mercredi en fin de matinée. En fin de soirée, les duels à l'artillerie lourde se sont poursuivis avec une violence extrême en de nombreux secteurs du « pays chrétien », dont les deux forces se partageaient jusqu'à présent le contrôle.

Aucun bilan des victimes n'est encore disponible et les hôpitaux de cette région, contactés par l'AFP, semblaient avoir reçu des consignes de discrétion. Cependant, le service des urgences de l'Hôtel Dieu – un des plus grands établissements de Beyrouth-Est – a affirmé avoir reçu « *beaucoup de victimes* », parmi lesquelles des civils. Un des photographes du journal *Al Nahar*, Georges Semerdjian, élu il y a deux semaines président du Syndicat des photographes, atteint d'une balle dans la tête, se trouve dans un état grave.

Une même détermination

Dans le même temps, le bombardement sporadique de Beyrouth-Ouest et de sa banlieue chiite a fait 8 tués civils et 16 blessés. Selon la police, les victimes ont été atteintes par des tirs provenant du « pays chrétien » et qui ont surtout touché des quartiers proches de la ligne de démarcation.

Les combats ont d'abord éclaté au nord de Beyrouth, sur une route côtière considérée comme un axe stratégique par les deux parties : elle relie les deux principaux fiefs des FL, Beyrouth-Est et la région du Kesrouan, mais constitue également une ligne de communication indispensable pour l'armée. Les affrontements se sont rapidement étendus. En fin d'après-midi, l'artillerie du général Aoun concentrait ses tirs sur plusieurs casernes des FL, notamment à Achrafiyé, le cœur de Beyrouth-Est, et dans des banlieues à l'est et au nord de la ville.

Le général Aoun et le chef des FL, M. Samir Geagea, ont tous deux affiché leur détermination à aller jusqu'au bout, et un appel du patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, à un cessez-le-feu « *immédiat* » est resté sans effet. Le général Aoun a assuré qu'il n'y aurait pas de « *retour en arrière* » et qu'il n'accepterait pas d'avoir « *des armes braquées dans le dos* », au moment où il est engagé dans une épreuve de force avec le président libanais Elias Hraoui, qu'il considère comme un « *agent syrien* ».

De son côté, M. Geagea a affirmé : « *C'est une guerre de survie. Nous riposterons à chaque agression par une agression encore plus violente. Une personne seule ne peut prétendre vouloir sauver le Liban alors qu'elle cherche en fait à accaparer le pouvoir* », ajoutant : « *Il n'est pas possible qu'elle puisse considérer être la seule à avoir raison, et accuser tous les autres d'être des traîtres, du patriarche maronite aux dirigeants politiques et aux partis.* » Mercredi soir, la « *guerre des communiqués* » faisait également rage : l'armée affirmait contrôler « *plusieurs* » casernes des FL, et ces dernières annonçaient s'être emparées d'une base aérienne dans le nord du « pays chrétien ».

A Washington, les Etats-Unis ont accusé le général Michel Aoun d'être responsable de la reprise des combats et ont redemandé son départ immédiat. « *Cette dernière reprise des combats doit être attribuée au général Aoun* », a déclaré un porte-parole du département d'Etat. « *Elle fait suite à ses précédentes décisions scandaleuses de couper l'eau à Beyrouth-Ouest et de museler la presse*, a-t-il ajouté. *Le général Aoun doit réaliser que son comportement belliqueux ne sert pas les intérêts des chrétiens ni d'aucune autre communauté mais ne bénéficie qu'à ceux qui veulent maintenir le Liban dans l'anarchie et les bouleversements.* » « *Pour le bien du Liban, nous redemandons au général Aoun de se retirer et de le faire maintenant* », a conclu le porte-parole.

A Paris, le ministère des affaires étrangères a lancé un appel au « *ralliement de toutes les forces* (au Liban) *autour des autorités légales* » et déploré la reprise des violences dans ce pays. – (*AFP.*)

Une année de crise dans le camp chrétien

1989

10 février : l'armée et la milice libanaise se disputent le contrôle du camp chrétien. Les combats, qui durent près d'une semaine, font près de 80 tués et tournent à l'avantage du général Aoun.

14 mars : le général Aoun lance sa « *guerre de libération contre l'occupation syrienne.* »

22 octobre : Signature de l'accord de Taëf. Après trois semaines de négociations, soixante-deux députés libanais approuvent un « *document d'entente nationale* » qui modifie l'équilibre institutionnel entre les communautés. Le texte ne prévoit qu'un regroupement des forces syriennes dans certaines régions, deux ans après la mise en œuvre de réformes.

4 novembre : le général Aoun dissout le Parlement après avoir rejeté l'accord de Taëf, qu'il juge trop conciliant à l'égard de Damas.

5 novembre : les députés, réunis dans une base militaire du Liban nord, élisent René Moawad à la tête de l'Etat libanais. Celui-ci charge M. Sélim Hoss de former un gouvernement d'union nationale.

22 novembre : assassinat du président Moawad à Beyrouth-ouest. Deux jours après le drame, les députés élisent M. Elias Hraoui à la présidence.

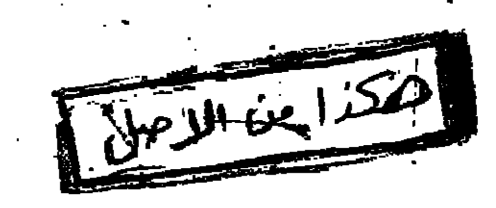
28 novembre : le président Hraoui veut remplacer le général Aoun par un nouveau chef de l'armée. Les partisans du général se mobilisent pour défendre leur chef.

8 décembre : Le président Hraoui lance un ultimatum de deux semaines au général Aoun lui ordonnant de quitter le palais de Baabda.

15 décembre : l'ambassadeur de France présente ses lettres de créance au président Hraoui.

1990, 19 janvier : grogne des médias des Forces libanaises contre le général Aoun, qui souhaite censurer la presse.

29 janvier : après deux mois d'hésitations, le parti Kataeb annonce sa décision de ne pas participer au gouvernement Hoss.



POLITIQUE

M. Jacques Chirac a reçu, mercredi 31 janvier, le soutien de la plupart des députés RPR mais ceux qui sont favorables à M M. Pasqua et Séguin ne se sont pas associés à cette approbation.

M. Alain Juppé, dans l'interview qu'il nous a accordée, affirme que M. Chirac est le seul capable de maintenir l'unité du mouvement. Il répète qu'il n'est pas question de fusionner le RPR avec les autres formations de l'opposition mais d'organiser l'union de celles-ci.

M. Michel Noir, qui soutiendra la motion Chirac-Juppé aux assises du 11 février, a, en revanche annoncé, qu'au lendemain de celles-ci, il prendrait une initiative pour créer une seule force, qui respecterait cependant les sensibilités de chacun.

La préparation des assises du 11 février

Un entretien avec M. Alain Juppé

« Sans Jacques Chirac, il n'y a plus de RPR » nous déclare le secrétaire général du mouvement

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, expose son analyse de la situation du mouvement après les attaques de M M. Pasqua et Séguin contre M. Chirac.

« Il y a aujourd'hui une dramatisation du débat au RPR. Etes-vous sûr que vous ne payez pas le prix de quinze ans de centralisme démocratique ?

– Peut-être !

– Et donc d'immaturité d'un mouvement qui a toujours vécu dans l'obéissance au chef, d'une part, et, d'autre part, dans la difficulté pour ce chef à admettre la conséquence logique des réformes que vous y avez introduites et qui impliquent un certain vent de contestation.

– Nous ne refusons ni le débat ni même la contestation. La preuve : nous soumettrons au vote de nos assises le texte Pasqua-Séguin, qui a pourtant été déposé hors délais et hors procédures statutaires.

» Mais il y a dans l'initiative de Charles Pasqua et de Philippe Séguin un aspect qui la rend fondamentalement différente de celle d Alain Carignon, de Jacques Toubon ou de Michel Giraud : c'est une mise en cause, souvent virulente, de la manière dont le mouvement est dirigé. Et ce n'est pas le secrétaire général qui est visé. Mon mandat est à la disposition du président à tout moment. Je peux « sauter », comme on dit, à tout moment. Pour faire un parallèle qui vous paraîtra peut-être prétentieux mais qui a le mérite de la clarté, c'est comme un premier ministre dans les institutions de la Ve République : il s'en va soit quand le président lui retire sa confiance, soit quand l'Assemblée nationale le censure. Il ne s'en va pas dès qu'un des députés, aussi prestigieux soit-il, de son groupe à l'Assemblée dit qu'il a cessé de lui plaire !

» En fait, ce qui est vraiment en cause aujourd'hui, c'est la ligne politique et la légitimité de Jacques Chirac. Ce n'est pas refuser le débat que de le dire. Au contraire, c'est le clarifier !

» Aucun gaulliste ne pourrait accepter l'idée d'un président du RPR au-dessus de la mêlée, c'est-à-dire, en fait, inaugurateur de chrysanthèmes, qui se ferait imposer ses équipes par des majorités successives. C'est une question de principe.

– Mais on vous reproche d'avoir capté Jacques Chirac, d'en avoir fait un peu votre bouclier...

– Je vous ai dit que je n'étais candidat à rien du tout, pas même à ma propre succession. Et qui peut imaginer que Jacques Chirac se laisserait manipuler comme un enfant de chœur ? C'est avoir une drôle d'idée de son caractère ! Il s'est spontanément engagé dans la bataille parce qu'il en a immédiatement compris l'enjeu. C'est un enjeu de pouvoir.

– Que voulez-vous dire ?

– Il faut dire les choses comme elles sont. Qui sera non pas le président du RPR – il n'y aura aucun suspens sur cette question puisque Jacques Chirac est seul candidat à ce jour, – mais le véritable chef ?

» Nous sommes gaullistes, et dans notre façon de concevoir les choses il faut un chef qui donne la ligne, qui choisit ses équipes et qui a la confiance de ses troupes. Voilà la vraie question. Jacques Chirac, pour sa part, y a répondu en disant : *« Je ne conçois pas mon rôle comme consistant à me laisser imposer une ligne politique et une équipe de direction par d'autres que moi-même. »* C'est un langage gaulliste.

– Il y a un débat général qui n'est pas propre au RPR, que les socialistes ont connu. Quand Charles Pasqua dit :** « Chirac n'a pas de message », **c'est Laurent Fabius disant :** « Rocard n'a pas de grand dessein. » **A-t-on raison ou tort de vivre dans ce mythe du grand dessein ou du message unique ?

– Jacques Chirac a un message et nous avons un projet . Ce projet est le résultat d'un travail collectif, d'une discussion approfondie qui a duré des mois et à laquelle ont participé beaucoup d'entre nous. Jacques Chirac l'a fait sien parce qu'il y retrouvait ses propres conceptions.

» Nous voulons répondre aux trois ou quatre grandes aspirations qui sont aujourd'hui, selon nous, celles des Français : l'aspiration nationale ; l'aspiration à plus de justice sociale, à plus d'égalité des chances ; l'aspiration à plus de liberté dans la démarche individuelle.

» Quand je lis attentivement le texte concurrent, je trouve une incantation de trois pages à laquelle je veux bien souscrire – ça ne mange pas de pain. Mais, à coup sûr, aucune réponse aux attentes, aux peurs, aux espérances de nos compatriotes. Si l'on va au fond des choses, on découvre même des contradictions préoccupantes : Charles Pasqua disait, il y a quelque temps, sur l'un des sujets essentiels dont il veut faire son cheval de bataille : *« Faut-il poursuivre l'Europe des nantis à douze ? »* Philippe Séguin écrivait dans sa motion du 2 décembre dernier : *« Seul le progrès de la construction européenne nous permettra d'aboutir à la grande Europe. »* Sur ce point, je suis d'ailleurs en accord avec Séguin. Mais tout ça fait un peu désordre...

– Le deuxième problème relève de la sociologie politique. Lorsque Charles Pasqua ironise en vous reprochant que, pour la première fois dans son histoire, le RPR** « ait obtenu la majorité absolue des voix dans le seizième arrondissement de Paris », **cela veut dire que le RPR a perdu cette partie de l'électorat populaire qui était une des caractéristiques du gaullisme. Et il impute à Jacques Chirac ce déficit électoral.

– Ce n'est pas sérieux. Je prends un exemple au hasard . Jacques Vernier, maire RPR de Douai, a fait reculer de vingt points le PS dans une ville très anciennement ouvrière. Je pourrais multiplier les exemples, telle la reconquête de la ville de Sarlat sur le Parti communiste par M. de Peretti . Mais n'entrons pas dans ce genre de querelle. Je pense, pour ma part, que tout député est également légitime, quelle que soit sa base électorale, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, où j'ai délogé, en 1983, Lionel Jospin et une majorité socialo-communiste présente depuis dix-huit ans, comme dans le quinzième arrondissement, à Neuilly ou partout ailleurs en France.

– Vous avez tout de même un problème de reconquête électorale ?

–. Quand j'entends certains d'entre nous parler de spirale de l'échec, je n'arrive pas à comprendre ce masochisme . Lorsqu'on regarde attentivement nos résultats électoraux depuis 1974, on ne découvre aucune régression. A cette époque, nous avions une trentaine de sénateurs ; nous en avons, aujourd'hui, plus de quatre-vingt dans les villes et les départements où notre implantation a fortement progressé.

» Aux dernières élections municipales, si l'on prend les communes de plus de 9 000 habitants, le RPR a perdu et a gagné, mais au total son solde net est de moins une ville par rapport à 1983, où la barre, vous le savez, avait été placée très haut. Où donc est l'hémorragie ? Une des dernières enquêtes de BVA sur les intentions de vote aux législatives donnait 27 % au RPR et 11 % à l'UDF.

» Arrêtons l'autodénigrement. Ce qui est vrai, c'est que notre capacité de négociation au premier tour, lorsque nous faisons candidature unique avec l'UDF, s'est affaiblie.

» On l'a vu lors des législatives de juin 1988. Il faut renouveler notre potentiel humain sur le terrain : je me suis attaqué à ce problème en recherchant des hommes et des femmes susceptibles de faire de bons candidats.

– Il n'y aurait pas eu d'offensive Pasqua-Séguin s'il n'y avait pas eu de mauvais score de Chirac en 1988...

– Oui, bien sûr. Si vous voulez me faire dire que l'origine de toute cette crise, c'est le double échec de 1988, à la présidentielle et aux législatives, cela va de soi. Au fond des choses, lorsqu'on y réfléchit bien, il y a, chez certains, une perte de confiance en Jacques Chirac.

» Pour ma part, et en mettant de côté les sentiments, au terme d'une analyse objective, j'ai une double conviction : seul Jacques Chirac peut rassembler les gaullistes ; sans lui, il n'y a plus de RPR.

» Deuxième conviction : il est notre meilleur candidat à l'élection présidentielle ; tous les sondages le montrent.

Deux avenirs possibles

– Vous ne croyez donc pas Charles Pasqua lorsqu'il utilise la même phrase que vous : « Jacques Chirac est notre meilleur candidat à la présidentielle. » ?

– Je veux bien le croire. Mais alors pourquoi cette campagne, souvent très rude, contre Chirac ? Pourquoi dire que sa réaction face aux événements d'Europe centrale a été lamentable, alors que son discours à l'Assemblée nationale sur ce problème a sans doute été ce qu'on a dit de plus intelligent et de plus fort ?

– Dernier point, qui me paraît une question de fond : c'est la construction ou la reconstruction de l'opposition. Vous seriez sur une ligne fusionniste...

– Non, absolument pas. Je l'ai écrit.

– Ou pour une union qui rassemblerait la droite au sein d'une grande formation conservatrice libérale classique, tandis que Charles Pasqua serait, lui, pour la survie d'une identité gaulliste.

– Je crois qu'il y a deux avenirs possibles pour le RPR . L'un serait celui d'une formation politique repliée sur elle-même, persuadée d'être capable de gagner seule, ressassant ses vieilles formules et essentiellement préoccupée de chasser sur les terres du Front national. De mon point de vue, cette évolution serait mortelle pour le RPR. Pourquoi essayer de faire un Front national *bis ?* Il y en a déjà un.

» L'autre avenir, celui que Jacques Chirac et moi voulons construire, c'est un RPR fort, démocratique dans son fonctionnement interne, encore plus qu'aujourd'hui, moderne dans son langage, projetant les principes du gaullisme sur le futur, ouvert sur l'ensemble de l'opposition, non pas pour fusionner mais pour organiser cette opposition comme 80 % de nos sympathisants le veulent. C'est enfin un mouvement qui affiche clairement ses valeurs, sans complexe, et qui marque nettement sa différence avec les extrêmes, dans une stratégie non pas de complaisance mais de confrontation, difficile, longue, avec des hauts et des bas, mais qui est la seule à pouvoir nous redonner la victoire. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI et
ANDRÉ PASSERON

Le maire de Paris reçoit le soutien de la plupart des députés de son groupe

Le groupe RPR de l'Assemblée nationale, réuni mercredi 31 janvier, a voté une motion de soutien à M. Jacques Chirac, ainsi rédigée : *« Le groupe, après avoir entendu Jacques Chirac, lui a renouvelé sa confiance et rappelé son adhésion à la ligne politique mise en application par le secrétaire général Alain Juppé. »* Ce texte a été voté à main levée par la totalité des députés présents (environ une soixantaine sur cent-vingt-huit) avec une voix contre, celle de M. Patrick Balkany (Hauts-de-Seine) et deux abstentions, MM. Didier Julia (Seine-et-Marne) et Xavier Deniau (Loiret).

Le texte, préparé par M. Bernard Pons, avait été amendé par MM. Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) et Jean-Louis Debré (Eure) et par M. Jacques Chaban-Delmas afin que le nom de M. Juppé y figure et dans le souci de souligner qu'il *« mettait en application une ligne politique définie par M. Chirac »*. Cette proposition a provoqué une vive protestation de M. Balkany qui a demandé qu'aucun vote n'intervienne pour *« éviter de jeter de l'huile sur le feu. »*

Des propos très vifs ont été échangés entre partisans des deux camps, ce qui a provoqué le départ de M. Juppé. M. Chirac a reproché à M. Balkany d'avoir distribué, pour un meeting dans sa ville de Levallois-Perret, des tee-shirts marqués « *Pasqua-Chirac* » .

La réunion, qui a duré plus de deux heures , a été ouverte par M. Bernard Pons qui a renouvelé son *« attachement et sa fidélité à Jacques Chirac »* et souhaité que *« les points de vue se rapprochent et que soient gommées les aspérités qui deviennent préoccupantes »*. C'est dans cet esprit que M. Pons a eu récemment des contacts séparés avec M. Chirac et M. Pasqua . Il a révélé que le sénateur lui avait indiqué le matin même au téléphone que *« si Jacques Chirac disait qu'il faut renouveler le mouvement et qu'il prenne la tête de cette rénovation, il n'y aurait plus de problème »* .

M. Pons lui ayant répondu que *« Jacques Chirac n'arrête pas de dire cela »*, M. Pasqua lui aurait rétorqué : *« Je ne l'entends pas et ne le comprends pas de cette manière. »* MM. Chirac et Pasqua se seraient d'ailleurs rencontrés discrètement la semaine dernière. Mais cette entrevue n'ayant pas permis de rapprocher les positions, le ton de leurs déclarations publiques respectives s'est alors durci. On a pu le constater aussitôt après cette rencontre avec les propos fermes tenus par M. Chirac à Toulouse le jeudi 25 janvier et par la dureté des phrases prononcées par M. Pasqua au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 28.

Au cours de la réunion du groupe de l'Assemblée nationale, mercredi 31, M. Chirac a indiqué que *« la confiance en sa personne qui pourrait être exprimée lors des assises ne suffirait pas. Il faudra aussi que les idées politiques contenues dans le rapport de synthèse d'Alain Juppé, que je soutiens entièrement, soient approuvées. C'est la condition indispensable pour que je poursuive mon action. Je n'accepterai pas que l'on fasse de moi un président potiche à qui l'on dicterait sa loi. Si c'était le cas, je redeviendrais un simple militant »*. Et il a ajouté en riant : *« Et je fonderais peut-être un petit courant ! »* .

En réponse à une question de M. de Bénouville (Paris) qui pensait qu'à l'origine l'initiative de M. Pasqua *« visait seulement à secouer un peu le RPR »*, M. Chirac a assuré *« qu'il n'y aurait pas de rancune après le 11 février »*. A M. Julia qui reprochait *« à la Rue de Lille d'avoir isolé le mouvement »*, le maire de Paris a répondu que *« la Rue de Lille avait bon dos »*. Il a rappelé que *« bien souvent des parlementaires de province à qui l'on proposait des missions disaient qu'ils n'avaient pas le temps »*. Il a assuré : *« Le mouvement n'est pas en perte de vitesse. Les adhérents sont même un peu plus nombreux qu'à la veille des présidentielles de 1988. »*

M. Roland Nungesser (Val-de-Marne) qui vient de relancer l'association Courant du gaullisme s'est dit surpris par les propos de M. Pasqua au « Grand Jury RTL-*le Monde* » et par le fait qu'en souhaitant que *« le mouvement soit plus unanime il s'est mis en contradiction avec ce qu'il avait toujours voulu pour le RPR »* .

La « grande surface » de M. Noir

A l'issue de la réunion, M. Jean de Lipkowski (Charente-Maritime) trouvait que M. Chirac avait *« parlé en chef, avec dignité et courage »*. Il soulignait qu'il avait *« condamné catégoriquement tout rapprochement avec Le Pen puisqu'il avait dit que tout côtoiement avec lui était inadmissible »*. M. Bernard Pons estimait *« qu'une démission de M. Chirac entraînerait, dans les circonstances actuelles, l'explosion du RPR »* et, parlant de M. Pasqua, il jugeait : *« Ce n'est pas en tirant sur un malade qu'on le guérit. »*

De nombreux parlementaires se félicitaient alors des résultats d'un sondage BVA pour *Paris-Match* qui établissait quE, auprès de 800 militants RPR interrogés 67 % se prononçaient pour la motion Chirac-Juppé et 13 % pour celle de MM. Pasqua et Séguin. M. Etienne Pinte (Yvelines) proche de M. Séguin (excusé), mais absent au moment du vote, estimait que *« cette réunion avait été bonne, qu'elle constituait un bon décapage, que M. Chirac avait été ferme et carré mais que cela ne pouvait pas convaincre ceux qui ne partagent pas la même analyse »* .

Enfin, M. Michel Noir (Rhône), qui était absent de la réunion du groupe, a indiqué au cours du journal de la Cinq, le soir même, *« qu'il aurait voté cette motion et qu'il voterait celle de M. Juppé aux* assises » car, a-t-il dit : *« Je ne suis absolument pas d'accord avec la ligne de M. Pasqua qui est une sorte de dérive droitière. »* Il a estimé aussi *« qu'au-delà de la ligne politique il y avait un problème de personnes »* .

Toutefois, le maire de Lyon a indiqué que, *« dans les jours qui suivront le 11 février, nous serons plusieurs à souhaiter que soit prise une initiative en vue de constituer une vaste formation commune de l'opposition »*, précisant : *« Il faudra bien que, courant 1990, et le plus tôt sera le mieux, nous ayons le courage d'abandonner notre esprit de boutique pour créer une grande surface où chacun conservera sa sensibilité »* .

ANDRE PASSERON

M. Le Pen dit maintenant avoir *« rencontré »* M. Pasqua

Interrogé, mardi 30 janvier, sur la Cinq, au sujet d'une rencontre à Marseille en décembre avec M. Charles Pasqua révélée le même jour par RMC,M. Jean-Marie Le Pen avait déclaré : *« Je n'ai pas rencontré M. Pasqua. »* Le président du Front national avait précisé : *« Je ne m'interdis pas de rencontrer qui que ce soit,où que ce soit* (mais)*cette information est mal fondée et non conforme à la réalité. »*

Interrogé, mercredi 31 janvier, sur RTL, sur le même sujet,le dirigeant d'extrême droite a indiqué qu'il a *« rencontré Charles Pasqua »* avant les élections municipales partielles de Cannes,tout en ajoutant : *« Ce qui ne veut pas dire que je me suis entretenu avec lui,et encore moins des débats internes au RPR. »* M. Le Pen a affirmé que *« ces péripéties politiciennes* (le)*laissent assez froid »*.

Dès mardi,M. Pasqua avait fait savoir qu'il démentait *« formellement »* l'information donnée par RMC. Interrogées par *le Monde*, certaines des personnalités politiques du RPR et du FN,citées par la station de radio comme participants de cette réunion,avaient également apporté un démenti.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le secrétaire général de l'Union océanienne a trouvé ses interlocuteurs parisiens « bien polis »

Le secrétaire général de l'Union océanienne, M. Aloisio Sako, venu en métropole, en décembre, pour plaider la cause des Calédoniens d'origine wallisienne qui se sentent *« exclus »* des accords de Matignon sur l'avenir du territoire (*le Monde* du 4 janvier) a dressé le bilan de ses contacts avec les milieux gouvernementaux, politiques et associatifs en disant, mercredi 31 janvier, au cours d'une conférence de presse organisée au siège du MRAP, que tous ses interlocuteurs avaient été *« bien polis »* mais qu'aucun d'eux ne lui avait fait de *« promesses »* ou donné d' *« assurances »*. M. Sako a réaffirmé qu'il était porteur d'une *« revendication de dignité »* et que sa formation réclamait essentiellement *« qu'on fasse un peu de social à Nouméa »* au moment où *« la Nouvelle-Calédonie vit au-dessus de ses moyens, ce qui n'est pas la meilleure façon de préparer l'émancipation des gens »*. M. Sako a été reçu notamment par le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, par le conseiller du premier ministre chargé du dossier calédonien, . Jean-François Merle, et par plusieurs collaborateurs du ministre de l'intérieur. Il s'est entretenu également avec M. Raymond Barre, avec différents élus socialistes, communistes et centristes, ainsi qu'avec certains des « missionnaires du dialogue » envoyés sur le territoire par M. Michel Rocard au printemps 1988 et avec les représentants de diverses associations (MRAP, SOS Racisme, Ligue des droits de l'homme, Justice et paix, Cimade, etc.). L'Union océanienne, qui revendique aujourd'hui 60 % de l'électorat wallisien et futunien de Nouvelle-Calédonie et aspire à représenter *« une troisième voie pour faire équilibre entre le FLNKS et le RPCR »*, se réunira en congrès les 3 et 4 juin.

□ **M. Rocard favorable à un débat parlementaire sur le rapport Ripert.** – Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, a indiqué, mardi 30 janvier, à l'issue d'un entretien avec le premier ministre, que M. Michel Rocard était favorable à un débat parlementaire sans vote sur les problèmes économiques et sociaux des départements d'outre-mer, à partir des conclusions du rapport de la commission sur l'égalité sociale et le développement économique des DOM, présidée par M. Jean Ripert (*le Monde* du 10 janvier). *« Arrivera le moment où, au printemps, le gouvernement devra arrêter quelques orientations sur la base du rapport Ripert et de la consultation à laquelle ce rapport va donner lieu,* a dit M. Le Pensec. *Le premier ministre pense que cette consultation pourrait trouver une utile conclusion au Parlement, si le calendrier de la session de printemps le permet. »*

Le LKS considère que *« la pratique politique actuelle est un frein au développement »*

Le congrès du mouvement Libération kanak socialiste (LKS, organisation indépendantiste autonome), réuni les 26, 27 et 28 janvier à Maré sous la présidence de M. Nidoish Naisseline, grand chef coutumier de cette île et signataire des accords de Matignon, a critiqué le comportement des autres formations impliquées dans les réformes en cours en Nouvelle-Calédonie. *« La pratique politique actuelle est un frein au développement »*, a estimé M. Naisseline, en dénonçant *« la politique des petits copains au détriment des compétences ». « Les politiciens mettent la main sur tout,* a-t-il affirmé, *c'est l'étouffement de la parole civile, la parole du peuple. »*

Evoquant l'investissement de bon nombre des militants de son mouvement dans la création de coopératives, M. Naisseline a souhaité que les élus indépendantistes accompagnent les initiatives de développement proposées par la base

POLITIQUE

Les débats au PS

Les rocardiens demandent à M. Fabius de ne pas ouvrir son « parapluie fétiche »

Convaincre, le bulletin du courant rocardien du PS, consacre sa rubrique « Humeurs », cette semaine, à M. Laurent Fabius. Les amis du premier ministre reprochent au président de l'Assemblée nationale d'avoir proposé un « pacte d'unité » par lequel les membres de l'ex-courant mitterrandiste s'engageraient à se regrouper avant l'ouverture du congrès de Rennes. *« Laurent Fabius a retiré la cravate et s'est mis en tenue de sport pour les télévisions ? Eh bien, qu'il joue le match jusqu'au bout !* écrivent les rocardiens. *Qu'il n'ouvre pas son parapluie fétiche après avoir déclenché l'orage ! Qu'il ne crie pas : « Pouce ! On arrête les frais ! » après avoir mis le feu aux poudres ! »*

Convaincre estime que M. Fabius *« voudrait le beurre – se compter – et l'argent du beurre – faire revivre l'ancien axe majoritaire avant le congrès ». « Il est temps pour tous les socialistes d'être comptables de leurs actes*, soulignent les rocardiens. *A partir du moment où le débat de fond est limité et où toutes les motions proclament leur indéfectible attachement au socialisme démocratique, qui fonde l'action du gouvernement, il est inconcevable que le premier ministre, choisi par François Mitterrand, et ses amis soient exclus de la majorité du parti. »*

« Pour l'emporter durablement, conclut *Concaincre, le gouvernement a besoin du PS. D'un PS rassemblé, qui n'exclue aucune de ses forces vives. D'un PS dans lequel les rocardiens sont prêts à prendre toutes leurs responsabilités. »*

□ **M. Fuchs : « n'importe quoi ».** – M. Gérard Fuchs, rocardien, membre du secrétariat national du PS, a critiqué, mardi 30 janvier, les propos de M. Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui, la veille, lors de la réunion des partisans de MM. Mauroy, Mermaz et Jospin salle de la Mutualité, avait déclaré que les surplus dégagés par la croissance doivent être consacrés en totalité à la réduction des inégalités (*le Monde* du 31 janvier). *« On peut préparer un congrès du PS et ne pas raconter n'importe quoi pour autant »*, a déclaré M. Fuchs, pour qui M. Strauss-Kahn *« met en question »* la *« lutte pour l'emploi »* et la *« priorité à l'éducation »*.

□ **Socialisme et République : falsification.** – MM. Pierre Guidoni et Jean-Paul Planchou, animateurs du courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement, ont déclaré, mardi 30 janvier, que le débat préparatoire au congrès socialiste de Rennes, *« falsifié »* par les augmentations, selon eux suspectes, du nombre des cartes d'adhérents dans certaines fédérations, *« ne peut, dans ces conditions, donner des résultats authentiques »*. En outre, estime M. Planchou, *« les militants sont abasourdis par le degré zéro du débat que mènent certains ». « Si le débat devait continuer comme il a commencé,* a-t-il dit, *ce sont tous les socialistes qui en pâtiraient. »*

Le PCF lance une souscription

Le bureau politique du PCF a décidé, lors de sa réunion du mardi 30 janvier, de lancer une souscription afin de réunir cinquante millions de francs, en 1990. L'*« appel »* du bureau politique rendu public mercredi souligne que *« cette somme importante »* est *« indispensable* [au PCF] *pour un large déploiement de sa politique au service des salariés, du peuple, du pays »*. Le bureau politique ajoute que les *« adversaires* [du PCF] *disposent d'énormes moyens financiers, dont l'origine n'est pas toujours avouable »*, alors qu' *« au parti communiste français, c'est clair, c'est transparent (...) le PCF, c'est l'honnêteté »*.

Le bureau politique affirme encore que le PCF doit faire face à *« un déferlement de haine sans précédent »*, le *« pouvoir socialiste »* étant accusé d'orchestrer cette campagne qui vise en fait, selon le PCF, des *« dizaines de millions de gens »*.

En Aquitaine

Le ralliement d'un conseiller à l'Association des démocrates menace la majorité régionale

BORDEAUX

de notre correspondant

M. Yves Lecaudey, vice-président du conseil régional d'Aquitaine, en charge des finances, siège depuis le 28 janvier au bureau national de l'Association des démocrates. Ce geste d'ouverture suscite remous et inquiétude au sein de la droite. La majorité du président Jean Tavernier (RPR) ne tient, en effet, qu'aux quatre voix du Front national grâce auxquelles il a été réélu le 5 juin 1989.

Or M. Lecaudey, pour expliquer son ralliement à l'Association des démocrates, a déclaré : *« Je dénonce depuis longtemps la conception manichéenne de la politique qui conduit à des pratiques d'exclusion. Je dénonce la droitisation qui consiste d'abord à ne pas voir, pudiquement, les excès du Front national pour finalement les accepter. J'ai peur aujourd'hui de voir, d'élection en élection, le Front national gagner en exploitant l'insécurité qu'il contribue parfois à créer. » « Je refuse,* a ajouté M. Lecaudey, *tous les intégrismes, et le comportement raciste en est un à mes yeux »*.

La droite laissera-t-elle, dans ces conditions, ce transfuge défendre le budget primitif de 1990, le 5 février, en séance plénière, au risque de voir le Front national briser son alliance ? Le délégué départemental de l'UDF de Gironde, M. Patrick Epron, lui-même conseiller régional, semble avoir d'ores et déjà tranché. Il a diffusé, le 30 janvier, un communiqué vengeur : *« Par son adhésion à un mouvement qui soutient l'action de François Mitterrand, M. Lecaudey s'est exclu lui-même de l'UDF. »*

Barriste de la première heure, M. Lecaudey a successivement été membre du Parti radical, adhérent direct de l'UDF, puis du Parti républicain, enfin membre du CDS cette dernière formation n'a pas encore fait connaître sa position . M. Tavernier se cantonne, lui aussi, pour l'instant, dans la plus extrême réserve : *« J'attends de rencontrer Yves Lecaudey. » « C'est à moi de m'expliquer*, acquiesce M. Lecaudey ; *c'est à M. Tavernier de décider, mais c'est à moi de choisir. »*.

Le groupe socialiste du conseil régional se réunit le 1er février. *« Nous allons peut-être vers une clarification au sein de l'exécutif »*, a estimé son président, M. Guérard, en louant *« l'homme intègre »* qu'est à ses yeux M. Lecaudey.

GINETTE DE MATHA

□ **Annulation des élections municipales à Luxeuil-les-Bains.** –Le Conseil d'Etat a décidé, mercredi 31 janvier, d'annuler l'élection municipale du 12 mars à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) en raison d'irrégularités relevées durant le déroulement du scrutin. Cette décision annule un jugement du tribunal administratif de Besançon rendu le 25 mai 1989. A Luxeuil-les-Bains, M. Hagemann (div. d) avait été élu dès le premier tour face à la liste d'union de la gauche conduite par M. Jacques Maroselli (MRG). Il avait obtenu 50,79 % des suffrages, dépassant la majorité absolue de moins de 30 voix sur plus de 3 600 suffrages exprimés.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand, à l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont nous publions les principaux extraits.

Faisant suite à la communication sur la situation internationale de M. Roland Dumas, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, devant le conseil, M. François Mitterrand a tenu *« à rendre les membres du gouvernement très attentifs à l'évolution de la situation en Allemagne et dans les pays de l'Europe centrale et orientale »* (Nos dernières éditions du 1er février).

Selon M. Louis Le Pensec, porte parole du gouvernement, le président de la République a pécisé que ce dossier est *« le sujet fondamental des prochaines années »*, et qu'il *« se réjouit de la libération des hommes de notre continent »*. M. Le Pensec a souligné l'importance de cette communication qui a duré plus de trente minutes, au cours de laquelle M. Mitterrand a invité les ministres à *« examiner toutes les hypothèses »* à propos des évolutions à l'Est. D'autre part, il a indiqué que le chef de l'EEtat avait demandé à M. Michel Durafour, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, refaire le point sur la négociation de la grille dans la fonction publique.

Le premier ministre a félicité M. Durafour pour la conduite de cette négociation *« la plus compliquée des négociations salariales depuis la création de la grille »* et *il a considéré qu' « il a espoir de pouvoir conclure ». Le président de la République a également demandé à M. Michel Delebarre, ministre des transports d'évoquer les différents conflits qui concernent son département ministériel.*

D'autre part, M. Rocard a commenté la communication de M. Henri Nallet sur la modernisation de l'enseignement supérieur agricole. Selon M. Le Pensec, le premier ministre a jugé qu'il s'agit d'une « décision importante, car notre enseignement agricole a besoin de ce coup de redressement pour nos bio-technologies et pour nos industries agroalimentaires ».

● **Attributions du secrétariat d'Etat chargé de l'environnement.** – Le premier ministre a présenté, au Conseil des ministres, un décret lui transférant les attributions exercées par le ministre de l'agriculture et de la forêt en matière de gestion des cours d'eau, superficielles dans les départements d'outre-mer.

Ce décret permettra au premier ministre de déléguer ces attributions au secrétaire d'Etat chargé de l'environnement. Celui-ci assurera ainsi l'ensemble de la gestion et de la police des cours d'eau non navigables.

● **La modernisation de l'enseignement supérieur agricole français.** – *(Lire page 13.)*

● **La politique concertée d'équipements technologiques des établissements publics d'enseignement.** – *(Lire page 13.)*

● **Mission de coordination à l'égard des pays de l'Europe centrale et orientale.** – A la demande du président de la République qui estime indispensable de renforcer la coordination interministérielle des actions relatives aux pays de l'Europe centrale et orientale, le premier ministre a fait part au conseil des ministres de sa décision de confier cette responsabilité à Mme Elisabeth Guigou. Il lui adressera à cette fin une lettre de mission.

Mme Guigou aura pour tâche de veiller à ce que la France réponde aux besoins d'aide et de coopération exprimés par ces pays.

Elle assurera la coordiantion des initiatives prises par les administrations, les collectivités territoriales et les institutions publiques ou privées. Elle veillera à ce que les actions menées par la France s'harmonisent avec celles de la CEE ou d'autres partenaires internationaux.

Le fonctionnement du Parlement

Les « députés vitamines » du RPR veulent redonner du tonus à l'Assemblée nationale

Comment redonner à l'Assemblée nationale le tonus qui lui fait cruellement défaut aujourd'hui ? C'est à cette question qu'a voulu répondre le « groupe vitamines » qui réunit à l'Assemblée nationale une vingtaine de parlementaires RPR élus pour la première fois en 1988. Ces députés souhaitent être les *« vitamines »* de l'opposition et de l'Assemblée. Leur chef de file, M. Jean-Yves Chamard (Vienne) a rendu publiques, mardi 30 janvier au cours d'une conférence de presse, les propositions qu'ils souhaitent faire au gouvernement et au président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, pour améliorer le travail parlementaire et permettre à l'Assemblée nationale de redevenir un lieu de débat d'idées.

Soucieux de voir le Parlement retrouver une capacité d'initiatives plus grande, ces élus RPR demandent au gouvernement de s'engager à inscrire à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale, toutes propositions de loi (origine parlementaire) dont deux tiers des députés souhaiteraient voir l'examen. *« Cela n'impliquerait pas de la part de ces députés une approbation a priori de la proposition de loi elle-même, mais cela traduirait leur souhait de la voir discuter en séance publique, compte tenu de l'importance du sujet soulevé »*.

M. Chamard et ses amis « vitaminés » souhaitent également que chaque groupe parlementaire soit assuré qu'au moins une de ses propositions de loi soit inscrite à l'ordre du jour de chaque session. Pour l'amélioration des conditions de travail des députés, M. Chamard propose que les orateurs ne puissent plus lire de textes écrits dans l'hémicycle (le règlement le prévoit déjà, mais il n'est pas appliqué). Pour éviter les surréalistes séances de nuit s'achevant au petit matin avec un ministre et une poignée de députés, les séances ne pourraient plus aller au-delà de minuit et demi.

Le « prix Kiwi »

D'autre part, propose toujours le « groupe vitamines », avant l'examen de tout projet de loi en commission, un pré rapport devrait être présenté une semaine auparavant aux commissaires, de façon à faire le point non seulement sur l'état de la législation en vigueur, mais également sur celui de la législation européenne. Ce pré rapport préciserait également, si nécessaire, à la suite de quelle directive européenne ce projet a été lancé. M. Chamard s'est prononcé également pour une meilleure évaluation à plus court terme (un an après leur l'adoption) et à plus long terme pour les réformes lourdes. Ces dernières propositions concernant l'évaluation des lois déjà votées rejoignent celles sur lesquelles travaille le président de la commission des lois, M. Michel Sapin (PS). Quant au renforcement du contrôle de l'application des lois, il devrait permettre également d'éviter, selon le « groupe vitamines », que le gouvernement oublie certains des crédits d'application ou qu'il prenne certaines libertés par rapport à l'esprit du texte voté. M. Chamard et ses amis souhaitent que les députés et les sénateurs puissent déférer décrets et arrêtés devant le Conseil d'Etat.

Pour lutter contre le désintérêt des Français pour ce qui se déroule à l'Assemblée nationale en dehors des folkloriques séances du mercredi, ils se prononcent pour une « démocratie participative » qui permette aux Français, dans les circonscriptions, de donner leur avis sur les textes en préparation (diffusion des projets de loi avant leur discussion, réunions publiques, groupes de travail locaux, etc.)

Enfin, soucieux de la revalorisation de l'image de marque du Parlement et sans se prendre trop au sérieux, le « groupe Vitamines » a décerné mardi pour la première fois des prix destinés à récompenser ou à sanctionner ministres et députés . C'est ainsi que M. Théo Braun, ministre chargé des personnes âgées, a reçu le « prix Kiwi » *(« un fruit bourré de vitamines »)* pour la qualité de son travail avec les parlementaires. En revanche, le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, est à l'amende et récolte le « prix Châtaigne ». Enfin, un « prix Vitamines » salue l'action, la présence et l'amabilité de deux députés : M. Jean-Pierre Delalande (RPR) et M. Jean-Michel Belorgey (PS), président de la commission des affaires sociales.

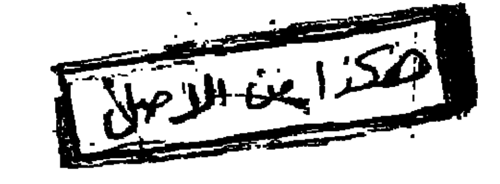
PIERRE SERVENT

Le bureau du Sénat s'attaque au dossier de la réforme des méthodes de travail

Le feuilleton sénatorial de la réforme des méthodes de travail se poursuit. Le 20 décembre dernier (*le Monde* du 22 décembre), le bureau du Sénat avait chargé ses benjamins, MM. Guy Allouche (PS, Nord), Gérard Larcher (RPR, Yvelines) et Henri de Raincourt (RI, Yonne), de rédiger une synthèse des propositions concoctées par les groupes à la demande du président, M. Alain Poher. Cette commission d'étude a rendu sa copie, un rapport de 65 pages comportant dix-huit « recommandations », au cours de la réunion du 31 janvier. L'examen des propositions de la commission s'achèvera au bureau le 14 février. Elles seront ensuite communiquées aux présidents des groupes. Les « recommandations » les plus simples à mettre en pratique pourraient être testées dès la prochaine session parlementaire.

Deux mesures ont d'ores et déjà été adoptées par le bureau . En premier lieu, le rôle de la conférence des présidents, composée du président, des vice-présidents, des présidents des commissions, des présidents de groupes et d'un membre du gouvernement, sera renforcé. En second lieu, le bureau a décidé de créer une délégation de la communication, présidée par M. Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris), où sont représentés tous les groupes politiques. Cette délégation décidera des grands axes de la politique de communication du Sénat qui seront mis en pratique par une direction de la communication. Celle-ci aura par exemple à gérer avec FR3 un projet de « Magazine du Parlement ».

Les « recommandations » du bureau, qui n'ont pas encore été communiquées, risquent de ne pas faire l'unanimité. Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste, a critiqué certaines propositions faites par les groupes (la réglementation du droit d'amendement, ou les pouvoirs accrus des commissions) qui conduiraient, si elles étaient adoptées, *« à réduire encore le rôle du Parlement »*.



L'insatiable appétit de Jean Chouraqui

En quatre ans, grâce à des prêts bancaires, l'homme d'affaires marseillais s'est constitué un véritable empire médical

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

On n'a pas tous les jours l'occasion de voir rire les banquiers. Savourons donc le moment : des banquiers de Marseille rient. Du moins l'assure-t-on ! Chaque matin, à la lecture de la presse, ils feraient des gorges chaudes de l'argent à laver dans les essoreuses des cliniques et des narcodollars blanchis sous les lits de chirurgie.

Savourons le moment, d'autant qu'il risque d'être bref : allez savoir comment les sièges parisiens vont réagir ! L'incarcération de Jean Chouraqui n'aura-t-elle pas rapidement de sérieuses conséquences sur la santé financière de son groupe ? On murmure que certaines directions parisiennes auraient déjà donné l'ordre à leurs agences locales d'interdire désormais les découverts au groupe Chouraqui.

Sûrs de leur bon droit et faisant violence au secret, leur seconde nature, certains banquiers ouvrent pourtant leurs livres de comptes pour mieux convaincre qu'il n'y a rien à cacher. Bien sûr, Paribas ne vaut pas que son nom soit cité. Certes, la Société lyonnaise de banque n'a *« officiellemnt aucun commentaire à faire »*. Naturellement, le dirigeant de la BNP qui vous reçoit tient à rester anonyme. Mais, des ces trois établissements qui constituent l'essentiel du pool bancaire de Jean Chouraqui, finit par jaillir une vérité apparemment bien éloignée des mille rumeurs qui, depuis quelques jours, courent la ville.

Un joueur de Monopoly

Pendant que la police et la justice affirment chercher dans les livres de comptes de Jean Chouraqui, « super commanditaire » présumé de l'assassinat de Léonce Mout, et inspirateur accusé par la rumeur policière de celui de Jean-Jacques Peschard, des traces de financement suspectes, les banquiers dessinent en filigrane un tout autre portrait : celui d'un joueur de Monopoly à l'ascension certes rapide, mais au financement limpide.

Le petit empire s'est constitué à une cadence certes inhabituellement accélérée. En 1968, Jean Chouraqui hérite à seize ans de la clinique de la Pointe Rouge fondée par son père, le chirurgien Albert Chouraqui et comprenant quinze lits. Il faudra attendre 1985 pour qu'il réalise sa première opération. Il rachète alors pour 4,6 millions de francs – auxquels il faut ajouter un passif de 5 millions –, la clinique des Roches Claires, établissement non chirurgical, spécialisé dans les maladies psychosomatiques féminines. Pas un sou n'est sorti de sa poche. La moitié du capital est souscrit par deux amis : un patron de laboratoire médical, – le laboratoire Guenancia – et un radiologue, le docteur Conciatori. L'autre moitié fait l'objet d'un emprunt sur quinze ans, essentiellement souscrit auprès de Paribas.

Quatre ans plus tard, Jean Chouraqui se sent les reins assez solides pour sauter sur une occasion qui se présente : la clinique Florens, qui se situe dans le quartier nord. Un abordage plutôt qu'une acquisition. Prévenu un jour à midi, son avocat, Mᵉ Dominique Vailant, accourt chez son expert comptable et, le soir même, les secrétaires étant parties, les partenaires tapent eux-mêmes, à deux doigts, le protocole de cession. Cette clinique, Jean Chouraqui la paie plus cher : 25 millions de francs. En quatre ans, sur le parcours du Monopoly, il a fait un bond considérable.



Pas davantage que lors de l'achat des Roches Claires, il ne possède le premier sou. Qu'importe. La BNP lui accorde un crédit quasiment total. Avec quelles garanties ? Tout à fait classiques : une hypothèque sur les murs de la clinique et un nantissement du fonds de commerce. *« Ce qui, en fait veut dire que la clinique nous appartient »*, résume-t-on à l'état-major marseillais de la banque.

La direction centrale de la BNP à Paris a tenu à préciser que *« toute cette affaire est « cristal »* et qu'elle est prête à *demander une enquête s'il le faut »*.

Un « secteur très porteur »

Jean Chouraqui projette de moderniser tout le bloc opératoire de l'établissement et son seul nom fait déjà accourir les chirurgiens marseillais : il n'en faut pas davantage aux banquiers. D'autant, comme l'explique en termes pudiques l'un d'entre eux que *« le secteur de l'hospitalisation privée est très porteur »*. Parmi les chirurgiens qui opèrent de toute éternité à Florens, Jean Chouraqui trouve d'ailleurs un certain Jean-Jacques Peschard, spécialisé dans les appendicites et les hernies. Mais cela est une autre histoire.

L'acquisition de la quatrième clinique, Wulfran-Puget, va se dérouler beaucoup moins simplement. Jean Chouraqui connaît pourtant bien le vendeur, M. Raymond Godard de Donville, qui vient déjà de lui céder Florens. M. Godard de Donville, qui ne possède que le fonds de commerce de Wulfran-Puget, et non les murs, est en contentieux avec la propriétaire de ces derniers qui souhaite résilier le bail. En outre, la clinique, mal gérée et dont les équipements ont vieilli, a fait l'objet, le 1ᵉʳ décembre 1988, d'une procédure de fermeture engagée par la Sécurité sociale qui impose de la mettre aux normes ; de coûteux travaux y ont donc été entrepris.

Bref, cette clinique est un buisson de ronces. Qu'importe, Jean Chouraqui est acheteur. Comme au Monopoly, la règle d'or est d'acheter tout ce qui se présente. Il demande à M. Godard de Donville de patienter un an ou deux : il vient d'acquérir Florens, il lui faut reconstituer son trésor. Mais le vendeur est impatient : depuis dix ans, il rêve de partir faire le tour du monde, et il n'y tient plus. Miracle, un autre acquéreur se présente : Mˡˡᵉ Catherine Mout, propriétaire de la Polyclinique Nord depuis la mort de son père.

M. Godard tourne le dos à Jean Chouraqui et commence à négocier avec Mˡˡᵉ Mout, qui avance une proposition mirifique : à M. Godard un poste superbement rétribué de directeur de la Polyclinique Nord et 33 % des parts. En échange Wulfran-Puget apporte ses autorisations de lits qui vont enfin permettre au grand paquebot construit par Léonce Mout de tourner à plein régime. Mais l'accord capote, *« à cause du caractère de Catherine Mout »*, assure M. Godard. *« Parce que Chouraqui a fait pression sur Godard »*, réplique la police judiciaire, qui, depuis la mort de Mout, aurait écouté huit cents conversations téléphoniques de Chouraqui.

Il est vrai que ce dernier ne décolère pas. *« Ce projet, il faut l'empêcher à tout prix. Tu m'entends, à tout prix ! »*, hurle-t-il lors d'une communication téléphonique avec l'un de ses amis. On imagine le SRPJ logiquement conforté dans sa certitude de tenir là un « parrain » irascible et puissant de la « clinique connection », *« alors qu'en fait ce n'est qu'un enfant gâté qui vit dans l'instant et ne fait que répéter « Je veux » et « Je ne veux pas »*, assure un de ses amis.

La fureur de Mˡˡᵉ Mout

Incompatibilité d'humeur ou pression, toujours est-il que M. Godard se retire et excipe d'une promesse de vente morale qu'il aurait faite antérieurement à Chouraqui pour renoncer à l'accord avec Mˡˡᵉ Catherine Mout. Au tour de cette dernière d'entrer en fureur. Fureur d'autant plus noire que son père lui a légué une haine inexpiable envers Chouraqui, le gamin capricieux qui l'a relancée sans trêve et sans ménagements. En butte aux sollicitations de Chouraqui, Léonce Mout ne lui avait-il pas écrit : *« Je ne vendrai jamais à un juif ou à un arabe »* ? Donc les protagonistes devraient s'affronter dans les prochaines semaines au tribunal de commerce. On souhaite bon courage au président.

De cette ascension rapide et chaotique, il faut retenir une chose : Jean Chouraqui a constitué son empire sans jamais débourser un sou. Après tout, cela s'est aussi vu par ailleurs. *« A ma connaissance, il n'est absolument pas aussi riche que tout le monde le prétend »*, assure un de ses banquiers.

De cette apparente limpidité des financements, il faut aussi se garder d'aller trop vite à la totale transparence des comptes du groupe Chouraqui. Les rumeurs du jour laissaient entendre, mercredi, que les enquêteurs cherchent à présent du côté de certaines opérations chirurgicales, fictives ou réelles, qui pourraient être pratiquées sur des malades étrangers – notamment italiens – dans les cliniques marseillaises et payées en espèces, technique certes efficace – encore que laborieuse – de blanchiment de lires.

Laissons courir les rumeurs et constatons simplement que les policiers épluchent, depuis maintenant deux mois et demi, les comptes de Chouraqui. Soit il y a quelque chose à trouver et ils trouveront. Soit ils ne trouveront rien, et cela veut dire qu'il n'y aura vraiment rien à trouver.

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le financement de la campagne de M. Vigouroux

Souçonné d'être le « super commenditaire » de l'assassinat de Léonce Mout et l'inspirateur de celui de Jean-Jacques Peschard, Jean Chouraqui, propriétaire de cliniques à Marseille, avait participé financièrement à la campagne pour les élections municipales de M. Robert Vigouroux. Il avait signé un chèque de 50 000 F, plafond des contributions versées à l'association Priorité-Marseille de soutien au maire, au nom de la clinique de Pointe-Rouge, une de ses trois cliniques. Ce chèque a été enregistré le 12 février 1989, a indiqué à l'AFP le responsable de cette association.

D'autre part, Jean Chouraqui figurait au nombre des grands électeurs à l'occasion des sénatoriales de septembre dernier, enregistré sous le numéro 217 (sur 2 834 inscrits) des listes électorales, en tant que délégué supplémentaire de Majorité-Marseille, en soutien à la liste de M. Robert Vigouroux, qui avait été élu avec deux de ses colistiers.

Le procès du réseau terroriste de Fouad Saleh

Karima, l'épouse aux deux visages

Fouad Saleh, exceptionnellement, a gardé le silence durant plusieurs heures. Mercredi 31 janvier, le procès des responsables présumés des attentats commis à Paris en 1986 a été marqué par l'interrogatoire de sa femme.

Toute la presse attendait avec impatience l'interrogatoire de l'épouse de Fouad Saleh et la presse n'a pas été déçue. Karima Saleh, vingt-six ans, avec son visage de pietà et sa voix ferme, a tenu son rôle. D'une phrase sèche à son mari – *« Je sais ce que je dois dire ! »*, – elle a fait comprendre à ses juges que lui c'est lui et moi c'est moi. D'un trait décoché au président Henri Malergue – *« Le tribunal sait lire les côtés d'un dossier quand il le veut ! »*, – elle a montré une assurance jusqu'à présent insoupçonnée.

« Comme des fauves aux gladiateurs »

Bref, en parlant, peut-être s'est-elle trahie. Car à l'entendre, drapée dans un beau voile noir, le regard tantôt braqué sur le président, tantôt sur le procureur, la main appuyant son propos par des mouvements réguliers, il n'était plus possible d'accorder du crédit à l'autoportrait d'une musulmane effacée qu'elle avait brossé devant les enquêteurs de la DST, en 1987. Comment croire, en effet, que cette jeune française décidée et ironique fut soumise à son mari au point de lui obéir littéralement au doigt et à l'œil, de ne jamais lui demander le nom de ses amis et de se cantonner dans la salle de bains ou la cuisine lorsqu'ils venaient chez eux ?

Du reste, son passé ne plaide guère en faveur de cette image d'Epinal. Les policiers ont bien vite découvert que Karima avait milité avec son père au sein du Mouvement pour la démocratie algérienne, le MDA de Ahmed Ben Bella. Ils ont fouillé, appris qu'elle s'intéressait depuis quelque temps à l'Iran et s'était converti au chiisme. Enfin, ils ont noté qu'après avoir fait la rencontre de Fouad Ali Saleh à Barbès en vendant le journal du MDA, *El Badil*, elle s'était mariée avec lui en dépit de l'opposition de ses parents.

Peut-on à la fois faire preuve de caractère et renoncer à sa liberté ? Peut-être mais le substitut du procureur ne peut admettre qu'une femme intelligente et vive, aidant deux amies à préparer un mémoire de DEA et une thèse de psychologie, ait pu porter des œillères l'empêchant de se rendre compte que son mari organisait une vague d'attentats sans précédent dans Paris. Alors Karima Saleh offre son explication, non sans plaisir : *« Tout à l'heure, vous parliez de soumission et de femme libérée. Ce n'est pas ça du tout. Dans ma vision du couple, chacun est libre. J'ai respecté la liberté de Fouad comme il m'a laissée libre de mes activités intellectuelles, bien que ce soit un grand mot. »*

Ainsi donc, Karima Saleh était-elle libre et le président Malergue injuste lorsqu'il soupirait l'instant d'avant : *« Le MLF aurait beaucoup à faire ! »* Karima Saleh était libre d'agir à sa guise, mais surtout priée de ne pas regarder dans le carton enfoui sous une pile de vêtements à côté de son lit et contenant deux pistolets-mitrailleurs en pièces détachées. Libre de ne pas sentir l'odeur terriblement piquante de l'explosif liquide stocké quinze jours durant dans sa chambre. Et libre de faire la tête à Fouad Saleh lorsque ce dernier lui demanda de l'aider à déménager ce colis : *« Je n'étais pas vraiment enchantée de porter des sacs alors que je préparais à manger. »*

Elle rejette calmement toutes les accusations, refuse la moindre implication dans cette association de malfaiteurs dans laquelle elle se retrouve ligotée. Elle exprime sa lassitude à répondre depuis trois ans aux mêmes questions alors qu'elle a eu un fils, en décembre 1986, qu'elle aimerait éduquer. *« On m'a taillé un beau costume de terroriste !*, accuse-t-elle à son tour. *Ça arrange tout le monde. Vous avez besoin de remplir votre box pour nous lâcher comme des fauves aux gladiateurs... »*

Quand, pour la quatrième fois, le substitut Jacques Fourvel lui demande comment elle pouvait ignorer le nom de Mazbouh, l'un des artificiers libanais du groupe terroriste de son mari, alors qu'elle a appelé sa sœur pour avoir des nouvelles de Fouad Saleh en voyage à Beyrouth, elle s'impatiente. Le magistrat insiste : *« Expliquez-vous ! Vous risquez dix ans d'emprisonnement. – C'est ça qui est triste »*, soupire Karima.

« Ma femme ne fait pas de politique »

De cette musulmane qui prie à intervalles réguliers dans le box des inculpés durant les audiences, on ne saura guère plus. Délibérément, elle se place hors jeu. Mᵉ Jacques Chanson, conseil de l'association SOS-attentats, intervient : *« Des femmes et des enfants sont morts. Qu'en pensez-vous ? – « Je n'ai rien à dire. Je ne suis pas concernée. »* Saleh se lève : *« Ma femme ne fait pas de politique. »* Mᵉ Chanson revient à la charge : *« Vous avez un enfant, vous étiez à Paris. »* Saleh se mure : *« J'ai répondu. »*

Mais dix minutes plus tard, elle déclare, comme si cela allait de soi : *« Ces attentats, je l'ai dit à la DST, je l'ai dit à la brigade criminelle, je les déplore. Je sais ce qu'au fond de moi je pense. »*

Il ne restait plus qu'à Fouad Saleh, bien silencieux depuis près de quatre heures, à définir à la place de sa femme ce qu'est un tchador. Ce prêcheur évoqua alors en virtuose les traditions religieuses monothéistes en matière de voile. Surpris du changement de ton de l'inculpé préférant soudain la glose aux imprécations, le président Malergue suspendit l'audience non sans avoir remercié Saleh pour ces explications.

LAURENT GREILSAMER

Lire également page 42

Disparus depuis plusieurs jours

Le fondateur de La voix de l'islam retrouvé chez des amis dans l'Isère

M. Abul Farid Gabteni, fondateur de La voix de l'islam, et son épouse, disparus depuis le vendredi 26 janvier, ont été retrouvés en bonne santé, mardi 30 janvier, à Echirolles (Isère) dans la banlieue de Grenoble. C'est M. Gabteni qui a prévenu le SRPJ de Versailles de sa présence dans l'Isère.

Le couple affirme toujours avoir été « enlevé », vendredi, à Grigny (Essonne). L'enquête permettra d'établir s'il s'agit d'un enlèvement, d'une mise en scène pour échapper à des menaces, ou d'une « disparition » volontaire.

On apprend, par ailleurs, que La voix de l'islam a été mise en liquidation judiciaire, vendredi 26 janvier, par le tribunal de grande instance de Paris, en raison d'un passif de près de 1 million de francs.

□ **Arrestation des quatre évadés de Loos-lès-Lille.** – Les quatre détenus qui s'étaient évadés, dimanche 28 janvier (*le Monde* du 30 janvier), de la prison de Loos-lès-Lille (Nord) ont été arrêtés par les gendarmes mercredi soir à Hersin-Coupigny près de Lens (Pas-de-Calais).

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Assassinat crapuleux ou vengeance d'une femme humiliée ?

Véronique Akobé condamnée à vingt ans de réclusion criminelle

Pour assassinat et tentative d'assassinat, Véronique Akobé, vingt-six ans, a été condamnée, le 31 janvier, à vingt ans de réclusion criminelle dont deux tiers incompressibles, par la cour d'assises des Alpes-Maritimes. Les jurés ont retenu la préméditation mais ont reconnu des circonstances atténuantes à la jeune femme.

NICE

de notre envoyée spéciale

Employée de maison, Véronique Akobé, une Ivoirienne, avait grièvement blessé, à coups de couteau, le 4 août 1987, son employeur, M. Georges Scharr, soixante-deux ans, et égorgé Thierry, vingt-deux ans, le fils de celui-ci, dans leur villa des hauteurs de Cannes.

Décrite minutieusement par l'accusée, la violence de l'acte reste une énigme, et un doute profond subsiste sur le mobile. Véronique Akobé aurait voulu se venger des humiliations sexuelles et des viols, lors de trois week-ends successifs, que venaient, dit-elle, de lui faire subir les deux hommes.

Georges Scharr, qui nie ces viols, et son épouse Nicole accusent leur ex-employée d'avoir tenté de les cambrioler. Entre ces deux versions, l'instruction menée au tribunal de grande instance de Grasse n'avait pu conclure.

Effrayée, la tête baissée, coiffée à l'afro, Véronique Akobé, devant la cour d'assises, sort de sa prostration pour raconter sa vie. Née à Daouko, un village ivoirien, devenue mère d'un garçon à quatorze ans, elle s'exile en 1983 en France. Elle voulait apprendre un métier, y réussir avant de rentrer au pays. A Paris, en attendant, elle gagnait sa vie en gardant des enfants.

C'est grâce à une annonce que Nicole Scharr la recrute le 26 juin 1987 et l'emmène à Cannes. *« Sans papiers »*, Véronique se fait passer pour une amie martiniquaise, et se fait appeler Mauricette. Tout se passe plutôt bien *« jusqu'à l'arrivée de Thierry »*, précise l'inculpée. *« Avez-vous souffert de comportement raciste ? »*, demande le président. *« J'ai été traitée comme une domestique. C'étaient mes patrons. Je n'en étais pas jalouse »*.

Et pourtant, au petit matin du 4 août, la jeune femme quitte sa chambre pour la cuisine où elle prend deux couteaux à viande. Elle s'enferme un moment dans les toilettes pour les aiguiser à l'aide d'un fusil. Puis, munie d'une *massette*, elle entre dans la chambre de Thierry, qu'elle assomme avant de l'égorger. Elle se précipite ensuite dans la chambre des parents, tente d'éventrer Georges Scharr. L'homme hurle. Son épouse appelle au secours. Véronique Akobé se réfugie dans sa chambre, quitte sa robe pantalon tachée de sang et s'enfuit par la fenêtre à l'aide de draps noués. A la gare, elle prend le premier train pour Paris, et se cache chez une belle-sœur où elle retrouve son fiancé, Jean-Claude N'Dachi. Le 8 août, elle est arrêtée.

« Perplexe comme jamais »

A la barre, deux des policiers chargés de l'enquête, le commissaire Michel Thomas et l'inspecteur Jimenez, confirment les faits. Ils parlent aussi des pièces d'argenterie dissimulées dans l'armoire de Véronique Akobé dans l'appartement cannois. Le président Djian insiste à maintes reprises sur ce point qui pourrait étayer l'hypothèse du crime dont le vol serait le mobile.

Mais il reste le récit fait par Véronique Akobé des viols qu'elle aurait subis entre le 5 juillet et le 4 août tant à Cannes que dans le chalet de montagne des Scharr à Andon (Alpes-Maritimes). La voix brisée de sanglots, la jeune femme raconte : *« J'ai pleuré et après je me suis lavée très longuement. »* Pourquoi ne pas avoir alerté la police ou des amis ? *« J'avais honte, j'avais peur qu'on me chasse, qu'on m'emmène à la montagne. J'étais en situation irrégulière. »* *« Pourquoi ne pas avoir fui dès le premier viol ? »*, demande le président. *« Je ne savais pas où aller. Je n'avais pas un sou. Mme Scharr refusait de payer mon salaire »*.

Crime crapuleux ou vengeance d'une femme humiliée ? Les dépositions des experts n'apporteront aucune certitude. Le professeur Pierre Jarret, psychiatre, envisage deux hypothèses : viols réels ou fantasmes. En tout cas, la violence du crime lui semble hautement anormale pour une femme si menue et fragile. M. Jarret se dit *« perplexe comme jamais »*.

Confronté à son tour à l'accusation de viol, M. Scharr lance : *« Elle ment ! »*, en se tournant vers l'inculpée qui, elle, le regard fixé sur la cour, *« maintient »*.

Le président Djian revient alors sur l'hypothèse du vol. Mais l'accusée s'entête : *« Je ne suis pas une voleuse. J'ai fait un acte très, très mauvais pour ma religion. Si j'avais volé, je le dirais. »* Puis : *« J'ai été violée, j'ai été violée. Pourquoi ne me croyez-vous pas ? »* répète-t-elle.

Pour sa part, l'avocat général, M. Gilles Jorda, en requérant quinze ans d'emprisonnement *« au maximum »*, a écarté le mobile du vol ; mais il n'est pas non plus convaincu de la réalité des viols. Véronique Akobé a-t-elle subi ou rêvé ? *« La jeune femme a dérapé. Dans le doute, la peine doit être relativement modérée »*, a ajouté l'avocat général, en demandant aux jurés de reconnaître à Véronique Akobé *« des circonstances atténuantes considérables »*.

Sur ce point, la cour a suivi le magistrat. En revanche, elle a été beaucoup plus sévère en condamnant l'accusée à vingt ans de réclusion criminelle.

DANIELLE ROUARD



MÉDECINE

Selon le rapport annuel du centre Marmottan

Un tiers des toxicomanes pris en charge seraient séropositifs

Apparition du crack ; développement d'une toxicomanie liée aux médicaments, en particulier au Temgésic ; et surtout, multiplication des cas de séropositivité et de sida. Telles sont, pour 1989, les conclusions du rapport annuel du centre médical Marmottan, présentées par le professeur Claude Olievenstein.

Si l'usage des drogues « traditionnelles » (héroïne, cocaïne, cannabis), est resté stable, l'année 1989 aura été marquée par l'apparition en France de nouveaux types de drogues. *« A force de crier au loup, le loup est arrivé, c'est-à-dire le crack »* note le professeur Olievenstein dans son rapport annuel d'activité. Il indique par ailleurs n'avoir eu pour le moment que trois patients (1) utilisateurs de cette forme dérivée de la cocaïne. Qu'il s'agisse du « caillou », de fabrication locale ou de sa forme américaine, arrivée, semble-t-il, *via* les Antilles, le crack reste la drogue des milieux pauvres par excellence.

Autre phénomène observé dans le courant de cette année : la consommation abusive d'un médicament, le Temgésic. Ce produit, prescrit par certains médecins de ville pour sevrer les malades héroïnomanes, est de plus en plus souvent détourné par ceux-ci. En absorbant quinze à vingt ampoules par jour, ils s'en servent comme d'une nouvelle drogue (aucun cas de « toxicomanie primaire », c'est-à-dire d'utilisation du Temgésic comme premier stupéfiant, n'a été observé jusqu'à présent). Les symptômes développés, encore mal connus, sont différents du « manque » classique. Ce type de toxicomanie a concerné, en 1989, une trentaine de personnes au centre Marmottan.

Mais, selon le rapport, le problème numéro un reste le sida, environ 30 % de la population soignée dans le centre est séropositive et les cas de sida avérés se multiplient. Dans ces conditions, les demandes d'assistance psychologique et de soutien social vont croissantes. Face à elles, le personnel, de plus en plus « usé », se plaint du manque de moyens accordés et le professeur Olievenstein parle d'une politique *« spectaculaire »* des pouvoirs publics, suivie de peu d'effets. Un projet d'installation d'un appartement thérapeutique, pour faire face à ces problèmes, est resté sans réponse.

Le jugement porté sur la politique gouvernementale en matière de prévention du sida est sévère : elle apparaît comme dispersée et inefficace. Or, un travail sur le terrain, dans les banlieues des grandes villes notamment, est jugé d'autant plus nécessaire que, si l'on constate bien une régression de l'échange de seringues usagées, il semble très difficile de faire évoluer aussi rapidement les comportements sexuels de nombreux marginaux. *« Paradoxalement, on pourrait dire que les toxicomanes se contaminent autant par leurs rapports sexuels que par les seringues »*, indique le rapport rappelant une fois de plus l'urgence de mesures d'information et d'« éducation » de ces populations à risque.

(1) En 1989, le centre Marmottan a reçu 1 937 nouveaux cas et a effectué 12 532 consultations.

Des malades du sida indésirables dans la banlieue de Varsovie

Une foule en colère a obligé, mercredi 31 janvier, une dizaine de malades du sida à abandonner la maison qu'ils habitaient depuis quelques semaines à Rembertow, dans la banlieue de Varsovie. Les jeunes malades et séropositifs, parmi lesquels une femme enceinte, qui avaient obtenu la permission de la municipalité d'occuper une maison désaffectée, avaient déjà été pris à partie à plusieurs reprises par les habitants du quartier.

Ces derniers, de peur d'être contaminés, refusaient tout contact avec les malades et réclamaient leur départ.

Mercredi après-midi, une foule s'est massée devant la maison, obligeant la police à s'interposer. Malgré une tentative de médiation de parlementaires de Solidarité arrivés peu après sur les lieux, les jeunes malades ont décidé de quitter leur maison. – *(AFP.)*

□ **L'épidémie de grippe au Japon.** — Plus de cinq mille classes primaires, secondaires et supérieures ont dû être fermées à Tokyo et dans sa région en raison de l'épidémie de grippe qui frappe la capitale japonaise, ont annoncé jeudi 1er février des responsables du ministère de la santé. Selon l'Institut national de la santé, plus de cinquante mille personnes souffraient fin janvier de la grippe de type Hongkong-A. Au cours de l'hiver 1975-1976, l'épidémie de grippe avait causé au Japon la mort de plusieurs milliers de personnes. – *(AFP.)*

DÉFENSE

Pour cause d'économies

L'armée de l'air américaine dit adieu à son avion-espion

L'armée de l'air américaine a officiellement retiré du service, à la fin de la semaine dernière, son avion-espion SR-71, après un quart de siècle de carrière. La cérémonie d'adieu a eu lieu sur la base de Beale, près de San Francisco, où était stationnée la 9e escadre de reconnaissance stratégique depuis que cet avion, aux performances tout à fait exceptionnelles, avait été livré en 1966, à trente exemplaires, par son constructeur, Lockheed.

Baptisé Blackbird, le SR-71 détenait, depuis 1978, le record du monde de vitesse en ligne droite (soit 3 530 kilomètres à l'heure), et il était capable de surveiller l'équivalent de la moitié de la France (260 000 kilomètres carrés) en une heure. En douze heures de vol, le SR-71 ralliait les Etats-Unis au Proche-Orient, prenait des photographies sur une superficie de 258 000 kilomètres carrés, et revenait à sa base de départ. Il a couvert la plupart des régions du globe où des crises ont nécessité de recueillir des informations, comme au Vietnam du Nord, au Proche-Orient et même aux Malouines. Il a beaucoup travaillé au profit de la marine américaine, de la CIA et des agences de renseignement militaire particulières au Pentagone.

Les équipements du SR-71 permettaient le recueil tous azimuts de renseignements d'origine photographique et électromagnétique, qui complète et précise les informations données par les satellites-espions. Pour l'armée de l'air américaine, le SR-71 avait l'avantage d'être d'un emploi plus souple que celui du satellite, obligé de suivre des orbites préréglées et, donc, moins invulnérable.

Seulement, le Blackbird était relativement cher à l'usage de l'ordre de 250 millions de dollars (environ 1,5 milliard de francs) par an et par appareil. C'est pourquoi, dans son projet de budget de la défense, M. George Bush a éliminé le SR-71 de l'arsenal américain. En février prochain, des exemplaires de cet avion devraient être remis à des musées.

Même après avoir solennellement célébré, à Beale, son retrait du service, l'armée de l'air américaine ne désespère pas qu'une pression s'exerce au Congrès pour le maintien du SR-71 en activité. Les états-majors sont en effet persuadés que cet appareil peut encore rendre des services pour la vérification, sur place, des mesures de désarmement dans le monde. Des partisans du SR-71 ont même considéré que leur avion pourrait terminer sa carrière dans les forces aériennes de la garde nationale ou encore au service de la NASA.

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

Plusieurs pollutions au pyralène

Plusieurs fuites de pyralène ayant entraîné une pollution du sol ou des eaux se sont produites en France au cours de ces derniers jours. Vendredi 26 janvier un camion transportant un transformateur s'est renversé à Evry (Essonne) déversant sur la chaussée 200 litres de pyralène. Mercredi 31 janvier à Juvisy-sur-Orge, ce sont deux cambrioleurs qui en s'introduisant dans une usine désaffectée ont provoqué une fuite de 500 litres de PCB. Le même jour un transformateur a explosé à Remondans (Doubs) arrosant les terrains alentour de 260 litres de pyralène.

NON-VOYANTS

Des cartes d'identité en Braille

Les non-voyants pourront désormais faire établir leurs cartes d'identité et leurs passeports en écriture ordinaire et en Braille. Une circulaire du ministère de l'intérieur vient de les autoriser à faire pratiquer cette légère transformation par ajout d'une étiquette en Braille. Les non-voyants pourront désormais s'assurer eux-mêmes que c'est bien leurs papiers qu'on leur restitue quand ils les ont communiqués à des tiers.

TEMPÊTE

Une aide de la CEE pour les victimes

Les recherches pour retrouver le cargo grec *Flag-Theofano*, disparu en Manche le 29 janvier avec ses dix-neuf hommes d'équipage, ont tout juste permis de repérer une épave sur le fond, non loin de Portsmouth. Mais la mer était trop mauvaise pour que des plongeurs puissent vérifier qu'il s'agit bien du cargo grec.

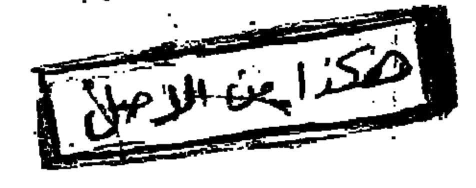
La Communauté européenne a débloqué 2,6 millions d'écus (environ 18 millions de francs) en faveur des familles des victimes de l'ouragan qui a balayé l'Europe occidentale le 25 janvier. – *(AFP.)*

SCIENCES

Le statut (tardif) du Palais de la découverte

LE Palais de la découverte l'attendait depuis... plus de cinq ans : le décret portant sur l'organisation de cet établissement, en application de la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur, a été enfin publié le 30 janvier au *Journal officiel*.

En 1984, la loi Savary sur l'enseignement supérieur, annulant la loi Faure de 1968, avait fait du Palais un *« établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel »*, comme les universités. Mais, depuis, l'absence de tout texte réglementaire ne lui avait pas encore permis de modifier son mode de fonctionnement.



SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

En créant « un pôle d'enseignement et de recherche »

Le gouvernement veut réorganiser les formations supérieures agricoles

Le conseil des ministres du 31 janvier a adopté les grandes lignes d'une réforme proposée par M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture et de la forêt, pour remodeler en profondeur et moderniser l'enseignement supérieur et agricole français.

Le projet n'est pas totalement nouveau puisque M. Nallet avait demandé, en juillet dernier, un rapport à M. Jacques Poly, ancien président de l'Institut national de la recherche agronomique, dont les grandes lignes avaient été rendues publiques à l'automne (*le Monde* du 10 novembre 1989). Le ministre de l'agriculture veut rendre plus dynamique un système de formation qui donne *« des signes d'usure »* et ne s'est pas suffisamment adapté à l'évolution des métiers et des techniques.

D'autre part, comme l'a souligné M. Le Pensec, porte-parole du gouvernement, à l'issue du conseil des ministres, le gouvernement veut créer *« un pôle d'enseignement supérieur et de recherche agronomique qui soit à la mesure de notre secteur agroalimentaire, c'est-à-dire le premier d'Europe »*. Enfin, il est essentiel de tenir compte, dans ce domaine, de la compétition internationale ; or dans la situation actuelle, la taille, les équipements et le potentiel de recherche des établissements apparaissent insuffisants.

Le ministre de l'agriculture souhaite donc *« favoriser les synergies »* et *« mettre tous les moyens en commun »* pour créer en France quelques grands pôles d'excellence dans le domaine des sciences du vivant. Ainsi, dès 1990, le gouvernement a décidé de mettre en place un « Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire ». Un statut d'enseignant-chercheur, destiné à favoriser le passage entre l'enseignement et la recherche, est actuellement *« en cours d'élaboration »*.

D'autre part, des moyens nouveaux devraient venir conforter les pôles provinciaux de formation agronomique constitués notamment à Montpellier et à Rennes. Mais le chantier le plus spectaculaire ouvert par le gouvernement consiste à regrouper, d'ici à quelques années, dans un établissement unique, les sept écoles supérieures de la région parisienne.

Au sud de Paris ?

Cette opération concerne l'Institut national agronomique Paris-Grignon (l'AGRO), l'Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires, l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, l'Ecole nationale des services vétérinaires, l'Ecole nationale supérieure d'horticulture, l'Ecole nationale supérieure du paysage et l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts. Soit, une fois rassemblé et doté d'équipements nouveaux, un pôle de formation de calibre européen accueillant deux mille étudiants.

Si la décision de principe de créer cet « Institut des sciences et techniques du vivant » est prise, l'essentiel reste à faire : déterminer le type d'organisation de ce nouvel établissement, son projet pédagogique et de recherche, le calendrier des travaux, enfin sa localisation. Cette dernière question ne sera pas la moins épineuse : si le ministre semble favorable à l'installation de cette super-école dans la banlieue sud de Paris, à proximité de l'université d'Orsay et de l'Ecole polytechnique, de nombreuses voix plaident, depuis quelques semaines, en faveur d'une décentralisation. Plusieurs métropoles régionales n'ont pas hésité à faire des propositions alléchantes, aides financières à l'appui.

Pour trancher cette question, et pour mener l'ensemble des études indispensables, le gouvernement a décidé la mise en place d'une association regroupant tous les partenaires intéressés (ministères, écoles, milieux socio-économiques...). Elle aura la lourde tâche d'établir une concertation entre des établissements encore très attachés à leur identité. Et d'arbitrer entre les convoitises suscitées par la constitution, à l'horizon de 1993 ou 1994, de ce qui devrait devenir l'un des grands pôles de formation et de recherches français.

GÉRARD COURTOIS

Dans une lettre au président de la République

M. Michel Noir suggère un nouveau financement pour l'enseignement supérieur

M. Michel Noir, maire de Lyon, a proposé, dans une lettre au président de la République rendue publique mercredi 31 janvier, de réduire la part de l'Etat dans les entreprises nationalisées pour financer le développement de l'enseignement supérieur.

Le député RPR du Rhône, qui n'avait pas participé aux assises de l'opposition sur l'éducation, les 21 et 22 janvier, propose de trouver *« les 30 milliards de francs nécessaires en ramenant à 51 % la part de l'Etat dans le capital des entreprises nationalisées du secteur industriel »*.

Soulignant l'*« immense problème »* posé par l'enseignement supérieur, et la *« réponse exceptionnelle »* qu'il faut lui apporter, M. Noir suggère donc un nouveau remède, après la proposition de M. Jacques Toubon (RPR) de décentralisation des universités, et celle du Parti socialiste, qui recommande le lancement d'un grand emprunt national.

Bien que signée par 61 pays

La Convention des droits de l'enfant n'est pas encore en vigueur

Soixante et un pays, dont la France, ont signé, le 26 janvier, la Convention des droits de l'enfant. C'est un succès incontestable, mais il ne s'agit que d'une étape d'un long processus avant l'entrée en vigueur de ce texte international.

La Convention des droits de l'enfant a été adoptée par l'assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989. Afin de montrer un front uni, il avait été décidé de ne pas procéder à un vote mais d'organiser un mode d'adoption consensuel, par acclamation.

La cérémonie de signatures du 26 janvier dernier n'a qu'une portée symbolique. Par ce geste, les Etats signataires font savoir qu'ils désirent s'engager un peu plus et qu'ils mettent tout en œuvre pour que leur pays ratifie la Convention. L'intention peut se concrétiser comme elle peut ne pas aboutir. De même, des Etats non signataires le 26 janvier peuvent décider d'adopter complètement le texte : dans ce cas, on ne parlera pas de ratification mais d'adhésion. En fait, il s'agit de la même chose. Pour la ratification comme pour l'adhésion, les Etats doivent approuver le texte selon leurs propres législations.

En France, le Conseil d'Etat doit être saisi et donner son avis. Le ministère des affaires étrangères va préparer un projet de loi portant sur la ratification de la Convention, lequel sera présenté en conseil des ministres. Si tout se déroule favorablement, le projet sera soumis au Parlement à la prochaine session de printemps. Députés et sénateurs pourront discuter sur le fond mais n'auront pas la possibilité de changer les termes de la Convention. Ils pourront toutefois émettre des réserves, autrement dit, souligner les points qui leur semblent contraires à la Constitution ou aux lois internes et sur lesquels le Parlement et la France ne souhaitent pas s'engager. Les preuves de cet accord pour ratification comme les réserves seront transmises aux Nations unies.

Après approbation par le Parlement, il faudra qu'un décret soit publié au *Journal officiel*. La Convention pourra alors être appliquée et primera sur les textes législatifs intérieurs.

Sur le plan international, la Convention n'entrera en vigueur que trente jours après la ratification ou l'adhésion par le vingtième pays. Aucun Etat ne l'a encore ratifiée ou n'y a adhéré.

Ch. Ch.

Les lycées et les collèges pourront choisir plus librement leurs matériels technologiques

M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, a souhaité, mercredi 31 janvier dans une communication au conseil des ministres, une rationalisation des investissements en matériels technologiques pour les lycées et collèges. Ces investissements s'élèvent, au total, à 2 milliards de francs par an. Les chefs d'établissement auront une plus grande autonomie dans l'achat et la gestion de ces équipements.

La décentralisation et la déconcentration devront permettre aux établissements publics d'enseignement de voir leurs responsabilités accrues pour l'achat et la gestion de leurs équipements technologiques. Les chefs d'établissement auront les coudées plus franches pour choisir et commander le matériel dont ils auront besoin dans le cadre de leur projet d'établissement. Mais surtout, ils pourront revendre le matériel devenu obsolète. Actuellement, la procédure est tellement lourde que les proviseurs y renoncent et que le matériel inutile dort au fond des ateliers. Cette déconcentration des responsabilités en matière d'équipement se fera en plusieurs étapes. La procédure sera rapidement allégée pour les machines acquises avec les subventions de l'Etat. Des pourparlers seront engagés avec les collectivités locales afin d'arriver à la même souplesse pour les investissements de leur ressort.

Les recteurs et les chefs d'établissement sont vivement encouragés à développer un partenariat avec l'environnement économique local. Certaines machines coûteuses n'étant pas utilisées à temps plein par les lycées, la rentabilisation de l'investissement peut alors passer par une association avec des industriels locaux pour qu'ils les utilisent, soit pour la formation continue de leurs personnels, soit pour la réalisation de prototypes dans des créneaux horaires négociés. A l'inverse, les entreprises peuvent mettre leur matériel à disposition d'un établissement, ouvrant ainsi de véritables possibilités de formation en situation réelle.

Quelques exemples de partenariat de ce type existent. M. Chapuis souhaiterait qu'ils fassent tache d'huile. Une série de dispositions techniques devrait *« lever un certain nombre d'obstacles d'ordre réglementaire qui en freinent l'extension, notamment dans les dispositions relatives à la taxe d'apprentissage »*. D'autres ministères, comme ceux de l'industrie et du budget, vont être sollicités par le ministère de l'éducation nationale pour faciliter le financement mixte de centres de ressources, qui pourraient devenir des pôles de développement local. La dimension économique du problème n'est pas négligeable : les lycées techniques représentent environ 10 % du parc des machines-outils en France et 10 % des ventes de machines-outils françaises.

J.-J. B.

Deux nouveaux recteurs

M. Michel Gayraud à Nantes

M. Michel Gayraud, président de l'université Paul-Valéry à Montpellier, a été nommé, mercredi 31 janvier en conseil des ministres, recteur de l'académie de Nantes en remplacement de M. Maurice Quenet.

[Né le 3 décembre 1938 à Montpellier où il a fait toute sa carrière, M. Gayraud, professeur agrégé d'histoire, spécialiste de l'histoire romaine, est nommé professeur au lycée Joffre en 1963 avant de devenir assistant à Montpellier-III (Paul-Valéry) en 1967. Nommé professeur en 1980, il dirige l'UER culture et civilisation de 1980 à 1985 tout en exerçant la fonction de chef de la Mission académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (MAFPEN) auprès du recteur de 1982 à 1985. Il est élu, en 1987, président de l'université Paul-Valéry.]

M. Jérôme Chapuisat à Amiens

M. Jérôme Chapuisat a été nommé, mercredi 31 janvier en conseil des ministres, recteur de l'académie d'Amiens en remplacement de M. Edouard Bridoux.

[Né le 16 mars 1943 à Marseille, M. Chapuisat est agrégé de droit, spécialiste du droit immobilier et de l'administration locale. Maître-assitant à la faculté de droit de Paris-I de 1973 à 1979, chargé d'enseignement à Aix-Marseille de 1978 à 1981, il est ensuite nommé professeur à l'université de Saint-Etienne jusqu'en 1985. Depuis cette date, il est professeur au Conservatoire national des arts et métiers. Auteur de plusieurs ouvrages sur le droit de l'urbanisme et les pratiques locales, il est depuis 1982 rédacteur en chef de la revue spécialisée *l'Actualité juridique-Droit administratif*. Il est par ailleurs directeur de l'Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la construction et l'habitation (ICH).]

CULTURE

CINÉMA

M. Lang veut favoriser les coproductions avec l'Est

M. Jack Lang devait présenter, le 1er février à la presse, le bilan de son plan de relance du cinéma (*le Monde* du 8 février 1989) et les grands axes de la politique des pouvoirs publics pour l'année en cours. Parmi les innovations, le ministre de la culture et de la communication crée une aide spécifique aux coproductions avec les pays de l'Est.

Le cinéma français, déjà riche en aides et en subventions de toute sorte, va recevoir un nouveau témoignage de la grande sollicitude des pouvoirs publics. Une commission, mise en place dans les semaines qui viennent, disposera d'un budget de 10 millions de francs pour aider les films coproduits avec les pays de l'Est. « *La France a une carte formidable à jouer : devenir le partenaire privilégié de ces pays et de leurs créateurs*, explique M. Jack Lang. *Leur demande d'aide financière est pressante. Nous devons y répondre en évitant de faire de l'assistance, en favorisant de véritables échanges culturels et économiques. Les pays de l'Est, qui disposent encore de réseaux de salles importants, deviendront de précieux alliés lorsqu'il s'agira de défendre le cinéma en Europe.* »

Cette ouverture vers l'Est ne se limite pas aux coproductions. Le ministre souhaite que les chaînes publiques françaises diffusent les films russes, hongrois, tchèques ou polonais, qui ont pratiquement disparu des programmes depuis quelques années. Il mobilise des aides sélectives pour la distribution de ces œuvres en salles. Le fonds de garantie de l'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC) appuiera toutes les opérations de capital-risque vers ces pays : création de sociétés mixtes, vente de matériel ou de films français. Une opération spéciale permettra à la télévision roumaine de diffuser gratuitement un film français par semaine pendant un an.

Ces initiatives ne surprendront pas la profession cinématographique. Outre le vif intérêt qu'il porte au processus de démocratisation en cours dans les pays de l'Est, le ministre de la culture cherche depuis longtemps à affirmer la vocation internationale du cinéma français. Or l'exportation de films, même si elle progresse légèrement sur les marchés nord-américain et asiatique, reste bien modeste (352 millions de francs en 1988). On est loin des performances réalisées par le cinéma américain. Suivant les conseils de M. Daniel Toscan du Plantier, M. Lang a décidé de diffuser les œuvres nationales dans des pays où il importe de maintenir une présence culturelle, même si les espoirs de recettes sont encore aléatoires.

La santé du marché national

Un groupement d'intérêt économique, doté d'un budget de 7 millions de francs, achète les droits des films aux producteurs et les distribue dans une dizaine de pays d'Asie, d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique latine. Douze films ont déjà été retenus, parmi les grands succès commerciaux ou les œuvres primées lors de festivals, pour jouer ainsi les ambassadeurs du cinéma français. On y trouve *Trop belle pour toi*, *Vanille fraise*, *Romuald et Juliette*, aussi bien que *Noce blanche*, *la Vie et rien d'autre*, *Monsieur Hire* ou *Un monde sans pitié*.

Le ministre de la culture n'oublie pas pour autant de veiller sur la santé du marché national. La chute dramatique de la fréquentation des salles obscures paraît enrayée. Est-ce un effet durable des mesures de relance annoncées il y a tout juste un an ? Il est encore trop tôt pour le dire, de l'aveu même de M. Lang. Mais le premier bilan est loin d'être négatif : 2,8 milliards de francs ont été investis, en 1989, dans la production de 137 films – parmi eux, un grand nombre de premiers films et d'œuvres d'auteur activement soutenus par des aides à l'écriture, au développement, – et les 100 millions de francs de l'avance sur recettes. La commission a reçu quelque 575 projets, réduit considérablement ses délais d'examen et a retenu 50 films. Mme Françoise Giroud est reconduite pour un an à sa tête, et la dotation est portée à 103 millions de francs.

Les pouvoirs publics reconduisent aussi les différentes mesures destinées à favoriser la production de films à gros budget, capables d'attirer le public vers les salles et de chercher fortune sur des marchés étrangers. En 1989, une dizaine d'œuvres ont ainsi dépassé les 50 millions de francs d'investissements. Ce type de pari est toujours risqué : *l'Ours*, après une formidable carrière en France, marche bien aux Etats-Unis ; *Valmont*, en revanche, est un échec cuisant. Le risque ne décourage pourtant pas les investisseurs. Six entreprises (Caisse des dépôts, Epargne de France, Crédit lyonnais, Crédit national, Crédit agricole et SODETE) ont réuni 52 millions de francs pour soutenir ce genre de productions. Ce club d'investisseurs, dont les pertes éventuelles sont couvertes à 50 % sur fonds publics, a déjà contribué à la réalisation de cinq films, dont *Cyrano de Bergerac* et *Vanille fraise*.

M. Lang peut aussi être satisfait de la panoplie de mesures prises l'an dernier pour stimuler la diffusion des films et secourir les salles en difficulté. L'Agence pour le développement régional du cinéma a financé le tirage de 1 023 copies (contre 600 en 1988). Des copies qui permettent aux cinémas des petites villes de recevoir plus rapidement les grands succès commerciaux ou aux salles d'art et d'essai de disposer de films en version originale. L'enveloppe de 50 millions de francs débloquée l'an dernier a déjà servi à aider 41 exploitants en difficulté, et 66 autres dossiers sont à l'examen.

Surtout, les collectivités locales ont bien réagi à l'appel de M. Jack Lang pour faire du cinéma une de leurs priorités culturelles, 55 communes ont, grâce aux primes publiques, repris des salles en voie de disparition. D'autres collectivités, comme le département du Gers, la ville de Nantes ou la région Nord-Pas-de-Calais, ont signé, avec le ministère, des conventions d'assistance pour organiser des baisses de tarifs, des événements cinématographiques ou des campagnes de promotion. Le ministre de la culture souhaite maintenant que les organisations professionnelles profitent de cette « mode du cinéma » pour lancer des opérations nationales. Une grande campagne de promotion utilisant presse, radio et télévision est en préparation. Reste à se pencher aussi sur la politique tarifaire des salles de cinéma, mais les grands circuits sont encore loin d'être d'accord pour mener une action collective dans ce domaine.

J.-F. L.

Premiers plans, deuxième édition

Un festival du cinéma européen s'enracine en Anjou

ANGERS

de notre envoyé spécial

L'an dernier, Premiers plans était le Premier festival de cinéma d'Angers, intégré dans les manifestations de l'Année européenne du cinéma et de la télévision. Cette année, toujours à Angers, avec la même équipe (Daniel Gélin, Gérard Pilet et Claude Eric-Poiroux), cette manifestation a confirmé sa vocation d'origine en s'intitulant Festival cinématographique européen. Avec un succès encore plus éclatant : 18 000 spectateurs pour un programme de cinquante premières œuvres (longs et courts métrages, films d'écoles européennes) et une superbe rétrospective du cinéma allemand des années 70 : de Robert Van Ackeren à Wim Wenders, en passant par Fassbinder, Peter Handke, Herzog, Schlöndorff, Werner Schroeter, Syberberg, Margarethe von Trotta et quelques autres.

Parmi ces 18 000 spectateurs, le festival a dénombré 4 000 professionnels et 6 000 scolaires. Dans les lycées, un travail se fait en profondeur, depuis des années, avec les professeurs et certains exploitants de salles. L'éducation nationale appuyant cette formation d'un jeune public, les lycéens d'Angers qui, en 1989, avaient rencontré les critiques de cinéma venus de Paris pour des débats et des discussions, se sont faits journalistes en 1990, et ont publié, tous les deux jours, le journal scolaire du festival.

Le renouveau « du sujet »

Cette collection – à conserver comme on conservait, jadis, les bulletins d'animation de ciné-clubs – n'est pas la moindre surprise de ce festival parfaitement organisé et où l'idée européenne ne cesse de faire son chemin puisqu'un colloque sur le thème « Produire un premier long métrage, aujourd'hui, en Europe » (les débats étaient animés par notre collaborateur Jean-François Lacan) a permis de confronter les institutions européennes de soutien financier au cinéma, les rapports avec les télévisions et les activités des producteurs indépendants. On est sorti, pour une fois, des problèmes « franco-français ». Curieux paradoxe. Alors qu'un peu partout on réclamait une aide plus consciente de l'Etat, pour la plupart des films, Alexandre Soloviev, représentant de l'Union des cinéastes de l'URSS, constatait que le système libéral (avec économie de marché), qui commence à succéder au soutien et au contrôle permanent de l'Etat, amène une baisse de qualité du cinéma soviétique et de plus grandes difficultés de réalisation.

Les courts métrages et nombreux films d'école présentés à Angers se distinguent, en général, par des recherches de langage cinématographique, qu'on ne trouve pas forcément dans les premiers longs métrages en compétition. Ici se confirme un renouveau du « sujet » accordé à des préoccupations actuelles, plus sociales que politiques, même si la politique apparaît à travers des événements historiques. Seule exception, le film français *Aventure de Catherine C.*, de Pierre Beuchot, d'après l'œuvre littéraire de Pierre Jean Jouve.

Pas de révélation cette année

Mais pas de révélation, cette année, comme le fut, l'an dernier, *la Petite Véra* de Vassily Pitchoul. *Moi, la comtesse*, le film bulgare de Peter Popzlatev, qui a reçu le Grand Prix du jury, tourné en noir et blanc avec quelques scènes en couleurs, est l'effrayant tableau d'une vie de femme brisée par une suite d'épreuves liées à un système de « correction » des tendances « antisociales ». Tiré d'une histoire vraie, racontée comme un cauchemar, c'est, avec quelques longueurs, une œuvre tragique qui vous saisit.

My Left Foot, Grand Prix du public, est également une histoire vraie : celle de Christy Brown, qui naquit à Dublin, dans une famille nombreuse, et qui, victime d'une paralysie cérébrale, surmonta son infirmité grâce à cette famille, et surtout sa mère, puis une thérapeute, et réussit à parler, à peindre, à écrire du pied gauche. Ce premier long métrage de Jim Sheridan rend parfois hommage à l'Irlande de John Ford. Il est d'une habileté presque redoutable dans la façon de soulever l'émotion et de diriger Daniel Day Lewis selon la vérité humaine de son personnage.

JACQUES SICLIER

Palmarès du Festival cinématographique européen

● **Grands Prix du jury**

– Meilleur premier long métrage européen : *Moi, la comtesse*, film bulgare de Peter Popzlatev.

– Meilleur premier court métrage européen : *The Hangover*, film anglais de Giblets (pseudonyme commun de trois jeunes gens).

– Meilleur film d'école européen : *la Tartine au jambon*, film belge de Pascal Zabus. Mentions spéciales : animation, deux films anglais, *A Grand Day out* de Nick Park et *Grand National*, de Susan Loughlin ; documentaire : un film polonais, *Komando*, de Jerzy Bogucki ; film de fiction : un film russe, *les Elephants rouges*, de Gregory Konstantinopolski ; un film d'Allemagne de l'Est, *Leb wohl, Joseph*, d'Andreas Kleinert.

● **Grands Prix du public**

– Meilleur premier long métrage européen : *My Left Foot* , film irlandais de Jim Sheridan.

– Meilleur premier court métrage européen : *Crazy*, film soviétique de Serguei Gazarov.

– Meilleur film d'école européen : *A Grand Day out*, film anglais de Nick Park.

● **Grand Prix de la Confédération internationale des cinémas d'art et d'essai :** *l'Espoir aux trousses*, film polonais de Maciej Dejczer.

□ **RECTIFICATIF.** – La légende de la photographie publiée en première page du supplément « Arts-Spectacles » du 1er février était erronée. Dans le film *la Marque du vampire*, de Tod Browning, dont cette photographie est extraite, le rôle de Dracula est joué par Bela Lugosi, celui de l'héroïne par Elisabeth Allan. D'autre part, les films de Riccardo Freda s'intitulent, *le Spectre du professeur Hichcock*, et *l'Effroyable Secret du professeur Hichcock* (page 22). Enfin, le premier violon de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, autour duquel s'est formé un quator (notre sélection musiques, page 27), s'appelle Jacques Prat et non Jean Prat. Que nos lecteurs, ainsi que ce dernier, veuillent bien nous excuser.

MUSIQUES

Najma, ou le voyage en douce

Révélation du dernier Printemps de Bourges la chanteuse ouvre la route des Indes au Théâtre de la Ville

La dernière rencontre entre la musique indienne et les masses occidentales s'était soldée par un immense malentendu : dans la foulée des expérimentations plus ou moins réussies de George Harrison et consorts, d'aucuns avaient cru découvrir, dans la musique classique de Ravi Shankar, la bande-son idéale pour les longues soirées au coin de la lampe en macramé, sans réaliser que cette musique requérait un apprentissage, une disponibilité, sans commune mesure avec ceux que nécessitent les œuvres de Tangerine Dream.

Najma Akhtar n'a eu besoin que d'un disque, de quelques concerts (lors du dernier Printemps de Bourges, elle a conquis le public venu voir Maxime Le Forestier) pour rouvrir la route des Indes. A partir de l'art du ghazal, le chant punjabi, elle a construit un univers sonore d'une fidélité absolue à ses origines – elle chante essentiellement en urdu et parfois dans d'autres langues indiennes – qu'elle a ouvert aux sonorités occidentales grâce, entre autres, au formidable saxophoniste Ray Carless, qui l'accompagne sur disque et sur scène.

Un esprit particulier

Najma Akhtar est née il y a vingt-cinq ans à Londres, de parents qui avaient fui l'Inde pour le Pakistan au moment de la partition avant de s'installer en Grande-Bretagne. Alors que rien ne prédisposait une jeune musulmane à la musique, surtout pas sa religion, Najma Akhtar s'est mise à chanter, d'abord dans sa salle de bains, puis dans des concours organisés dans la communauté indienne. Elle a vaincu les réticences de sa famille, même si, en Inde, certains de ses parents la considèrent aujourd'hui encore comme une fille perdue. De *Qateeb*, son premier album largement diffusé (elle avait enregistré un disque de ghazals traditionnels à Bombay, lors de ses vacances en famille), on avait gardé l'image d'une grâce infinie, un peu farouche, d'une mélancolie douce gentiment martelée par les tablas, qui trouvait son contrechant dans la voix du saxophone soprano.

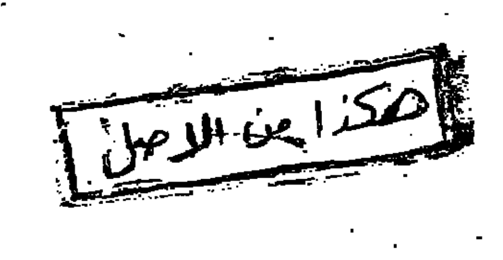
Najma Akhtar vient de sortir *Aitish* (distribué en France par Polydor), un disque plus lyrique, plus occidental aussi, sans doute, où les synthétiseurs et le saxophone prennent leur place sans jamais heurter l'arrangement rythmique des percussions. Elle y sort des limites formelles du ghazal pour expérimenter de nouveaux formats de musique indienne, sortant du Pendjab pour aller faire un tour dans le sud du continent.

Pour ses premiers concerts parisiens, au Théâtre de la Ville, Najma est accompagnée de Ray Carless au saxophone, Paul Honey aux claviers, Navazish Ali Khan au violon, Dudley Philips à la basse à six cordes et les frères Meghji aux percussions. En une heure (c'est la formule des concerts de 18 h 30 qui le veut, le groupe joue généralement pendant deux heures, et les trois premiers titres sont consacrés à la musique traditionnelle), on a tout à fait le temps de saisir l'esprit qui anime la chanteuse : elle maîtrise parfaitement sa voix et bouge avec une grâce un peu altière, alors que traditionnellement les chanteurs se tiennent assis et s'accompagnent souvent à l'harmonium.

Elle laisse à ses musiciens suffisamment d'espace pour qu'ils enrichissent la musique sans jamais leur permettre de s'éloigner plus qu'il ne faut. De la tristesse soumise de *Hapne Hathon* à la mélodie évidente, à l'euphorie dansante du finale, elle est le guide le plus séduisant que l'on puisse rêver, que l'on soit érudit ou ignorant, voyageur par passion ou simple touriste.

THOMAS SOTINEL

▶ **Théâtre de la Ville. Les 2 et 3 février, à 18 h 30. tél. : 42-74-22-77.**







CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Visage de la mode

Norman Parkinson chez Agathe Gaillard



Park Lane Style 1955.

Personnalité excentrique, aux fines moustaches blondes retroussées, celui que ses confrères appellent affectueusement « Parks » mène depuis 1945 une double carrière de portraitiste et de photographe de mode.

Son grand mérite est d'avoir osé mettre en scène l'exotisme, le bonheur et la joie, et surtout d'avoir su inséré sans heurts la mode dans la vie. Certaines vues comme celle de la jeune femme en Afrique courant après un avion s'apparentent à un plan de film. D'autres comme celle, célèbre, du couple riant aux éclats sur un pont à Brooklyn sont spécifiquement photographiques. Mais c'est par sa vision de la femme, élancée, élégante et racée, altière, réservée, presque intouchable, que Parkinson, âgé aujourd'hui de soixante-dix-sept ans, et retiré à Tobago dans les Antilles anglaises, s'avère 100 % britannique.

Jouant des décors de manière anachronique, il cadre ses modèles comme des inconnues croisées dans la rue et les campe, en tailleur de tweed ou robe Chanel, dans des situations banales, révélatrices du comportement social. Prises à Dubrovnik ou au Touquet, ses images de mode sont avant tout de merveilleux portraits de femmes, ce qui n'étonne guère quand on sait qu'il a épousé Wenda, un de ses premiers mannequins, qui figure dans presque toutes ses photos. Sortant d'une Rolls et marchant dans la rue, elle incarne l'héroïne type des années 50, mélange subtil de froideur distante et de décontraction feinte qu'épouse avec dynamisme et spontanéité le réalisme graphique de la composition.

PATRICK ROEGIERS

► Norman Parkinson, photographies 1937-1983, galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e, jusqu'au 17 février.

ARTS

Fred Deux à corps ouverts

L'Ecole nationale des beaux-arts accueille une rétrospective qui est aussi une sorte de journal intime

Tables de dissection. Non, de vivisection... C'est à l'Ecole des beaux-arts, cette fois, que Fred Deux, l'autodidacte, s'abandonne corps et biens. On n'épiloguera pas sur la persistance palpitante de cette anatomie imaginaire, plus vraie que vraie, tripes et boyaux, sexes, orifices et toutes « voies de passage » confondus, trop souvent décrits et commentés depuis que leur victime et bourreau les transfigure par la magie du graphisme.

Prélevés sur la masse de dessins engrangés par milliers depuis quarante ans, en voici une bonne centaine : soit la collection du Musée Cantini, à Marseille, augmentée de quelques pièces majeures dont les toutes récentes millésimées 1990. Leur choix jalonne un parcours douloureux, le processus d'un interminable journal intime qui ne se borne pas aux autoportraits, mythiques eux aussi.

On fera peut-être une erreur d'interprétation (tant pis !) en discernant dans l'*Autoportrait aux trois regards* la triple vision créatrice de Fred Deux : de l'écrivain, auteur de *la Gana*, au pseudo-réalisme virulent, qui fit scandale, publié sous le nom de Jean Douassot ; du dessinateur appliqué, courbé à longueur de journée sur sa feuille de papier, crispé jusqu'à la douleur par une ascèse délibérée ; enfin, de l'auteur de textes indissolublement liés aux dessins qu'ils prolongent ou traduisent en contrepoint.

Les responsables de cette rétrospective ont tenu à respecter les aspects complémentaires d'un travail qu'unifie une absolue sincérité. Ils ont en outre tenu à donner une fois de plus la parole à l'artiste. Les propos recueillis par l'un d'eux, Pierre Wat, sous le titre *Miroir des questions*, ne laissent rien dans l'ombre d'une œuvre et d'une vie exemplaires. Là non plus Fred Deux ne triche pas.

Et dès l'entrée de l'exposition un dessin aquarellé à peine sec révèle sa vraie famille, sa *Tribu*. Fred et Cécile Deux s'y joignent à leurs « intercesseurs ». En ne retirant que les deux premiers d'une quarantaine de noms, Paul Klee et Henri Michaux, d'une matrice où Jean-Sébastien Bach fait bon ménage avec Kafka, Lautréamont et René Guénon, on assiste à l'éveil, à l'arrêt sans appel d'une vocation.

Ainsi *Rochers de Morzine*, témoin des années 50, rappelle sans doute Michaux, mais un Michaux peint sur le motif. En revanche, les inquiétants personnages incarnant *le Cri, le Vide*, qui attestent l'influence du surréalisme, annoncent les monstres futurs. Ces débuts prometteurs vont être révélés sans retard par Daniel Cordier alors que Fred Deux s'aventure dans les taches colorées qu'il abandonne bientôt pour le trait, la plume, l'encre de Chine, mieux accordés *(Ferment, Tension)* à son monde larvaire intérieur.

Evolution par cycles

Recensant dans *les Années fertiles* la tumultueuse après-guerre dans les arts plastiques, Geneviève Bonnefoi pourra évoquer chez lui les êtres qui « *s'interpénètrent dans une sorte d'immense fornication* ». Déjà le crayon alterne avec la plume et les rehauts d'aquarelle apportent aux œuvres une certaine fluidité.

Cette évolution par cycles des thèmes et des techniques, y compris les retours des uns des autres, est asservie, mécaniquement parlant, aux aléas de la biographie – transhumances, maladies, difficultés d'être ou quotidiennes, isolement. Il fallait tenir et il a tenu. De toute façon les mobiles de la création changent. A une espèce de plongée dans une relative ab- straction, vont succéder, vers les années 70 des formes aux arêtes coupantes quasi géométriques où l'humain se mêle aux structures manufacturées, d'inspiration plus ou moins surréaliste.

Réapparaissent les obsédants profils anthropoïdes. Se multiplient les vignettes anatomiques de *Processus*, ce « *voyage au travers de la mort* » (André Pieyre de Mandiargues). Fred Deux creuse, creuse. A force d'être fouillé, le monde viscéral se mue en paysage mental. Olivier Cousinou parle, à propos de cette démarche vers la conceptualisation, de « *dématérialisation de l'image* », travail de sape qui prépare l'épanouissement des années 80.

Cette dernière qui vient de s'achever en beauté nous aura fait assister à une véritable apothéose qu'illustre en quelque sorte l'adoption fréquente de formats géants où l'artiste reprend à peu près ses motifs de prédilection. Le vide semble généralement exclu de ces immenses surfaces. La pointe du crayon trace minutieusement une multitude de carrés minuscules. Elle enserre ses proies dans un réseau, une résille, un quadrillage qui nie le blanc en le laissant transparaître, comme si le dessinateur-rétiaire voulait l'immobiliser.

Parmi ces « *dessins pour le mur* », on retrouve *l'Absent* qui nous avait fascinés chez Jeanne Bucher en 1985. Cette croix, de plus de 2 mètres de haut et qui supporte en son centre l'« *horrible mélange d'os et de chairs meurtris* » de ce qui fut un cadavre compressé à la manière des voitures de César, est flanquée aux quatre coins des empreintes de deux mains et de deux pieds – les mêmes qui apparaissaient dans *Sans voix* (1982). « *Ce sans-nom qui nous interpelle dans ce dessin hiératique, mangé de blanc, est fait de la substance même du corps défiguré par la quête* », écrivait alors Roger Munier. On éprouve pourtant un certain scrupule à discourir sur ce chef-d'œuvre tant sa lisibilité risque de détourner le spectateur d'images moins faciles à décrypter et qui hanteront longtemps les mémoires attentives.

JEAN-MARIE DUNOYER

► Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte. Jusqu'au 11 mars, tous les jours sauf mardi, de 13 heures à 19 heures.

► *Miroir des questions*, entretiens de Fred Deux avec Pierre Wat, 12 F.

THÉATRE

L'art d'être grand-mère

D'après Stefan Zweig, « Vingt-quatre heures de la vie d'une femme », une histoire romanesque

A Monte-Carlo, une jeune femme remarque soudain les mains d'un homme, très belles, puis elle remonte à son visage. Elle a un coup de cœur. Le soir même, c'est, dans un hôtel, le délire. Et, le lendemain, l'homme chasse la femme, qui se voyait déjà partager ses jours avec lui.

Cette nouvelle de Stefan Zweig, *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme*, écrite en 1934, fut en France, avant la guerre de 1939, un best-seller. Elle n'est pas un chef-d'œuvre, loin de là ; c'est du romanesque psychologique presque de pacotille tant l'application de l'auteur à agencer des effets arbitraires est visible. La femme ne s'avoue pas son coup de foudre, ou de libido, pour cet homme : elle se déguise cela en un acte de saint-bernard qui sauve un joueur du suicide.

Mais une idée très forte soutient cette histoire : c'est que le lecteur reste constamment sous le charme d'une image mentale qui illumine toute la lecture : l'idée est que c'est une femme nettement âgée qui raconte cette faute de parcours. Le lecteur, en imagination, ne quitte en fait pas des yeux cette délicieuse grand-mère anglaise à cheveux blancs bien coiffés, élégante, qui, souriant doucement, raconte ses frasques d'une voix posée, lente, imperceptiblement farceuse.

Curieuse idée, donc, de la part du metteur en scène Marion Bierry, que d'avoir désamorcé le nerf de la nouvelle en confiant le rôle de la conteuse anglaise, dans l'adaptation scénique, à Catherine Rich, qui ne fait pas du tout âgée.

Bien sûr gênée par ce décalage, Catherine Rich adopte un jeu, une diction, monocordes, absents, raides, sans lumière de regard, comme s'il fallait pallier par des manques une qualité de vieillesse qui n'est pas là. Et, curieusement aussi, l'homme qui écoute cette confession et qui, dans la nouvelle est sans signe particulier, devient ici, avec un costume et une coiffure très spéciaux, une figure de vaudeville, un type comique.

Décor calme, rose crépuscule, de Nathalie Holt. Avec cette cascade d'erreurs, ce petit spectacle peut très bien toucher à fond des âmes sensibles. C'est le paradoxe du théâtre.

MICHEL COURNOT

► Poche Montparnasse. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97.

VARIÉTÉS

Alex Métayer, photographe du rire

Au Casino de Paris, il raconte la fable d'une famille moyenne

Né à Marseille de parents bretons, mais ayant passé son adolescence en Algérie, Alex Métayer a recueilli dans la culture yiddish d'outre-méditerranée le sens de la dérision, une manière de donner le coup de pied de l'âne avec gentillesse. Cette couleur douce-amère qui a été popularisée à travers les comédies à l'italienne, Alex Métayer l'a faite sienne en imaginant un personnage vêtu de lin blanc, tout en mouvements, tout en folie, avec une pointe d'accent pied-noir. Il y a dans le personnage développé par Métayer une cruauté gommée par une sorte d'amabilité trompeuse, un peu « faux cul ».

En 1987, Alex Métayer a écrit, interprété et réalisé un film (*Le bonheur se porte large*) qui l'a conduit à présenter son actuel spectacle au Casino de Paris dans une forme renouvelée. Plus question de sketches. Métayer propose une fable de deux heures : la saga d'une famille française de la petite bourgeoisie.

La réussite d'Alex Métayer au Casino de Paris – d'ores et déjà, il est prévu un prolongement à l'Olympia – illustre le changement dans la façon de provoquer le rire : fini l'esprit chansonnier qui a fleuri dans les années 70 et 80 et retour à des histoires en forme de fable, avec un rythme rapide et juste un mot, un seul, pour passer d'une plage d'Afrique du Sud à un bureau à Paris.

C. F.

► Casino de Paris, 20 h 30.





COMMUNICATION

Les difficultés de l'organisme public de radio-télévision britannique

Plan d'austérité pour la BBC

Le directeur général de la BBC, M. Michael Checkland, a annoncé un plan d'austérité pour l'organisme public de radio-télévision britannique, destiné à réduire de 75 millions de livres (712 millions de francs) les dépenses annuelles de la BBC d'ici 1993. La BBC tire l'essentiel de son budget (1 080 millions de livres en 1989) de la redevance, fixée à 62,5 livres par foyer (environ 600 francs). Mais cette redevance est indexée sur les prix de détail qui n'augmentent pas aussi vite que les coûts de la télévision, et la BBC est donc dans une situation financière tendue.

Pour pouvoir à la fois revaloriser ses salaires et donc garder des talents attirés par le privé, et maintenir son niveau de programmes, la direction propose des coupes sévères dans les budgets : le déménagement prévu de la radio dans de nouveaux bâtiments est reporté ; un des six orchestres de la BBC disparaît et des réductions d'emploi sont à prévoir parmi les 28 000 salariés de la BBC, sans pouvoir exclure des licenciements purs et simples. C'est, selon la direction, le prix à payer pour maintenir l'ensemble des activités de la BBC d'ici 1996, date à laquelle doit être renégociée la Charte qui fonde son existence.

Aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne

Cannon vend une partie de ses actifs à un acheteur non identifié

La filiale néerlandaise de la multinationale cinématographique Pathé Communications Corporation (PCC), anciennement Cannon, a diffusé, mercredi 31 janvier, un communiqué émanant du siège du groupe à Los Angeles et annonçant *« la vente de certaines salles de cinéma et de biens immobiliers annexes au Royaume-Uni et aux Pays-Bas ».*

AMSTERDAM

de notre correspondant

Contrôlé à 63,5 % par la société Melia International, qui est la propriété conjointe de MM. Gian Carlo Parretti (52 %) et Florio Fiorini (42 %), PCC possédait, outre-Manche, cent quarante-neuf cinémas représentant quatre cent six écrans, et aux Pays-Bas soixante-sept écrans. Le communiqué ne précise pas le nombre exact des salles cédées. La transaction porterait sur la totalité des salles néerlandaises mais sur une partie seulement des actifs immobiliers britanniques.

Qui est l'acheteur ? Là aussi, mystère. PCC se contente de citer une certaine société Cinéma 5 Europe NV. Mais, malgré le chiffre « 5 » caractéristique, cette société n'est pas immatriculée dans une chambre de commerce néerlandaise et personne ici n'en a jamais entendu parler. Les intérêts du groupe Berlusconi dans le cinéma italien sont gérés aux Pays-Bas par une filiale s'appelant...Cinéma 5. Mais à Milan, on dit tout ignorer de Cinéma 5 Europe et l'on s'étonne de l'existence d'une société homonyme.. Quant au directeur de Cannon Nederland, M. Jan Bruinstroop, tantôt il se refuse à tout commentaire, tantôt il invite son auditoire à patienter jusqu'à la fin de ce mois : le voile sur la composition du « petit groupe de financiers » derrière Cinéma 5 Europe serait levé lors de l'American Films Market à Los Angeles.

Aussi anonymes soient-ils, les acheteurs ont pu débourser quelque 225 millions de dollars (1,350 milliard de francs) pour acquérir les actifs Cannon. Le communiqué de PCC est, à cet égard, affirmatif. Il précise encore que les salles cédées seront *« relouées »* (lease back) à Pathé, qui continuera de les exploiter.

Ce montage juridique confirme le caractère essentiellement financier de l'opération. M. Parretti aurait-il des difficultés de trésorerie ou des problèmes pour trouver des crédits bancaires ? Selon les derniers chiffres disponibles, le déficit cumulé de PCC dépassait, à la fin 1988, les 100 millions de dollars, somme à laquelle sont venus s'ajouter les 27,2 millions de pertes enregistrées au premier semestre 1989. La société Melia n'est guère mieux lotie, avec des pertes se montant à plus de 150 millions de francs au cours des deux dernières années et un impressionnant portefeuille de « prêts à des tiers » non identifiés, pour un montant avoisinant les 2 milliards de francs.

Mais M. Parretti est passé maître dans l'art de faire contre mauvaise fortune bonne figure. Selon le commmuniqué de PCC, il a estimé que la vente de Cannon britannique et néerlandais -qui devaient initialement rester dans son groupe (*le Monde* du 2 décembre 1989)- procédait de sa volonté de *« maximiser la valeur des actifs de Pathé tout en continuant à être un leader mondial dans le secteur de la distraction »*. Loin de représenter un échec, la transaction avec Cinéma 5 Europe donnerait même à Pathé les moyens de *« continuer son expansion et d'élargir son activité cinématographique »*.

CHRISTIAN CHARTIER

Chaînes en surnombre

Suite de la première page

Le gouvernement socialiste préfère laisser jouer la loi du marché dans toute sa rigueur, en l'épaulant quelque peu à l'occasion.

M. André Rousselet, président de Canal Plus, joue ainsi les messieurs bons offices et incite la Cinq et M 6 à fusionner leurs réseaux. Les actionnaires des deux sociétés refusent le mariage imposé. Vient ensuite la grande affaire des décrets du gouvernement renforçant sensiblement les contraintes qui pèsent sur la programmation des télévisions. Les patrons des chaînes privées dénoncent aussitôt une tentative d'homicide sur leurs entreprises. Le pouvoir s'en défend en prétendant n'œuvrer que pour le bien des téléspectateurs et la défense de la culture nationale. La longue bataille qui s'ensuit vient de s'achever sur un compromis : les contraintes, sensiblement amendées, n'entreront en vigueur qu'en 1992. Ce qui laisse aux chaînes privées, au moins, un répit, au mieux, l'espoir que le gouvernement abandonnera la partie.

Survient enfin le dernier épisode : M. Jérôme Seydoux profite des difficultés économiques de la Cinq pour tenter d'y prendre le pouvoir avec son allié, M. Berlusconi. L'offensive d'un homme proche de la gauche laisse entrevoir à certains des possibilités de remodelage du paysage audiovisuel. Mais le putsch échoue et les alliances se renversent. Le pouvoir, cette fois, n'est pas intervenu. Il semble las de jouer avec les télévisions privées et concentre son attention sur le sort de l'audiovisuel public.

Deux scénarios

Pour les actionnaires de TF 1, de la Cinq et de M6, la leçon est claire : il y a toujours une chaîne de trop mais les trois concurrents doivent désormais régler le problème entre eux. Dans chaque état-major, deux grands scénarios sont à l'étude. Le premier voit TF 1 se marier avec un de ses deux concurrents, coordonner programmations et régies publicitaires, pour écraser rapidement le troisième. L'alliance entre la Une et la Cinq offre de redoutables avantages. Si le pacte entre MM. Hersant et Berlusconi est durable, la chaîne peut rapidement sortir de son marasme et augmenter une part d'audience qui atteint déjà les 14 %. Ajoutée aux 45 % de TF 1, elle confère à ce pool de télévisions privées une suprématie définitive sur l'audiovisuel public. De plus, M. Berlusconi est, depuis peu, actionnaire minoritaire de TF 1 et du groupe Bouygues, un partenariat qui peut contribuer à rapprocher les points de vue.

Mais M 6 a aussi de solides arguments pour briguer une alliance avec la Une. Les programmes de *« la petite chaîne qui monte »*, sans informations ni jeux, offrent déjà une complémentarité idéale avec la grille de TF 1. De plus, M 6 n'a pas le handicap économique de la Cinq et espère équilibrer dépenses et recettes, sinon pour l'ensemble de l'année, du moins pour le mois de mars. Pour M. Le Lay, patron de la Une, le choix est donc difficile.

Par crainte de voir l'autre l'emporter, la Cinq et M 6 peaufinent, toutes deux, le second scénario : les deux « petites » télévisions associeraient leurs efforts pour faire pièce aux ambitions de la « grande » et tenter de réduire sa puissance. Ce pari, plus difficile, n'est pas perdu d'avance. A la direction de M 6, on fait remarquer que, au mois de janvier, les deux « petites » chaînes ont, dans les foyers français qui les reçoivent, obtenu une part de marché de 30,2 %. Ce même mois, TF 1 atteignait, sur les mêmes bases, 35,2 % et l'ensemble A 2-FR 3, à peine 29,8 %. D'ores et déjà en seconde position, la coalition entre la Cinq et M 6 pourrait encore progresser au fur et à mesure que se développent leurs réseaux de diffusion.

Faut-il préciser que ce second scénario est une véritable hantise pour M. Le Lay ? Le PDG de TF 1 sait que, au-delà de 40 % d'audience, sa position de *« leader »* lui permet d'obtenir plus de la moitié du marché publicitaire et de lui assurer une prospérité relative. Au-dessous de cette barre fatidique, les investissements des annonceurs risquent de se partager plus équitablement entre toutes les chaînes.

La partie qui va se jouer dans les semaines qui viennent est donc décisive pour l'avenir des télévisions privées. Elle le sera aussi, par ricochet, pour l'audiovisuel public. Antenne 2 et FR 3 devront affronter soit une coalition de chaînes en position très dominante, soit deux *« pools »* privés sensiblement à égalité. Dans les deux cas, la bataille sera très rude pour les deux chaînes publiques. Le gouvernement, lui, ne peut officiellement rien faire pour empêcher les nouvelles alliances de la télévision commerciale. Comment pourrait-il refuser aux privés ce qu'il vient d'imposer aux deux télévisions publiques ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Les prix de la Fondation Mumm

Le jury de la Fondation Mumm, présidé par Françoise Giroud, a décerné mercredi quatre prix pour la presse écrite. Dans le domaine de la critique, c'est Marc Lambron, de l'hebdomadaire *le Point*, qui a été couronné pour sa critique intitulée « Nimier : la légende de la comète ». Pour les enquêtes, le jury a distingué Serge Raffy, du *Nouvel Observateur*, pour son article « Drogue, retour de la French Connection », tandis que, pour les reportages, c'est Jean Hatzfeld, de *Libération*, qui a été retenu pour son portrait de « Petrisor, l'homme qui arrêta Ceausescu ». Enfin, le jury a désigné Jacques Langevin (Agence Sygma) pour son reportage photographique « Pékin sous les balles » paru dans *Paris-Match* (texte de Pierre Hurel). Outre Françoise Giroud, le jury comprend Jean d'Ormesson, Jean Daniel, André Fontaine, Alain Genestar, Claude Imbert, Ivan Levaï, Bernard Pivot, Patrick Poivre d'Arvor, Philippe Tesson et Roger Thérond.

□ **Radio Solidarité soutenue par des députés d'opposition.** – Plusieurs députés d'opposition, MM. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron), Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) et Jean-Marie Daillet (UDC, Manche), ont manifesté pour soutenir Radio Solidarité, à laquelle le Conseil supérieur de l'audiovisuel vient de retirer l'autorisation d'émettre (*le Monde* du 31 janvier). La radio a introduit une action en référé contre cette décision.

Changement de formule de « Biba », relance de « 100 idées »

La nouvelle offensive des magazines féminins

Les groupes Express, Marie-Claire, Prisma et Editions mondiales préparent projets de lancement et nouvelles formules. La concurrence promet d'être rude sur le marché de la presse féminine.

Le marché des magazines féminins va connaître une année mouvementée. *Biba*, le mensuel féminin du groupe Express, célèbre ses dix ans cette semaine. Il en a profité pour lancer le 16 janvier une nouvelle maquette et un nouveau concept, celui de trois journaux en un.

Souhaitant plus que jamais demeurer le magazine des jeunes femmes actives (61 % de ses lectrices ont moins de trente-cinq ans), *Biba* a remodelé sa maquette et offre désormais trois grandes parties : « business », « séduction » et « styles de vie ». Soutenu par une campagne promotionnelle de 10 millions de francs, qui se décline en affichage et en radio, *Biba* espère ainsi renouer avec un chiffre de diffusion en progression. Les aléas de 1988 liés à sa cession par ses fondateurs, Elisabeth et Alain Lefèbvre, au groupe Express (*le Monde* daté 3-4 juillet 1988), lui avaient fait perdre quelque 10 000 exemplaires (264 404 exemplaires diffusés en 1988 selon l'OJD contre 273 663 en 1987).

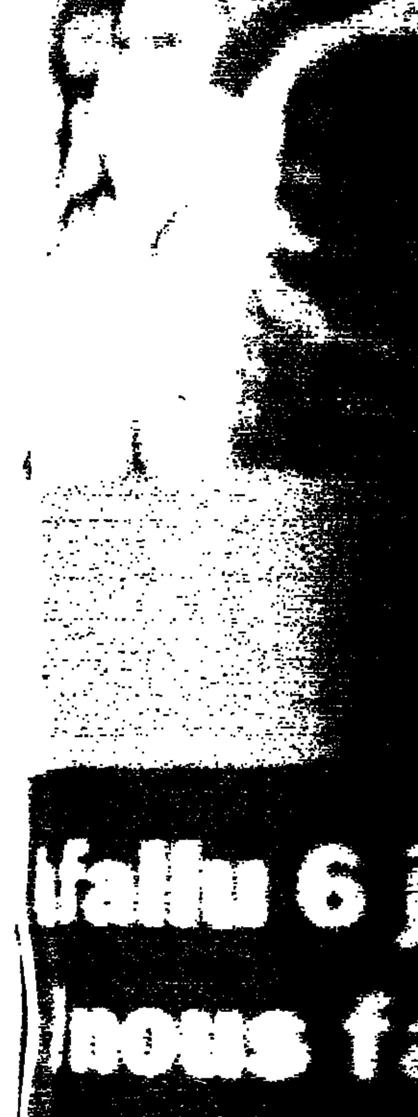
Mais les autres éditeurs de presse féminine ont aussi l'intention de mettre les bouchées doubles en 1990. Le groupe Marie-Claire réfléchit à la relance de son mensuel *100 idées*, dont la publication avait été stoppée il y a un an et demi. Diffusé alors à 250 000 exemplaires, ce magazine avait le tort de ne plus être au goût des publicitaires et d'en être dédaigné.

Le groupe Marie-Claire poursuit aussi sa diversification à l'étranger : *Marie-Claire Allemagne* sera lancé le 21 février à 300 000 exemplaires en Allemagne de l'Ouest, grâce à une association avec Gruner und Jahr *Marie-Claire Pays-Bas* le 25 février à 120 000 exemplaires grâce à un partenariat avec VNU et *Marie-Claire Amérique latine* le 1ᵉʳ avril, à 120 000 exemplaires aussi, grâce à une alliance avec l'éditeur espagnol Anaya, qui possède une filiale à Miami.

Mais c'est sur le marché des hebdomadaires féminins que la lutte sera la plus âpre. On prête au groupe Marie-Claire l'ambition de lancer un hebdomadaire féminin en France, comme l'a fait en Grande-Bretagne son partenaire britannique IPC avec *Me*. Le groupe présidé par Mᵐᵉ Evelyne Prouvost-Berry pourrait, en créant un tel titre, renouer avec le succès d'*Avantages* (plus de 600 000 exemplaires diffusés), adapté d'*Essentials*, un autre titre d'IPC. Il pourrait aussi rivaliser avec le groupe Prisma-Presse de M. Axel Ganz, dont l'hebdomadaire féminin *Femme actuelle* frôlait en 1988 les 2 millions d'exemplaires diffusés.

Au sein de Prisma-Presse, on se prépare déjà à la bataille. Le groupe teste actuellement dans trois départements du Sud-Est une formule différente de *Femme actuelle*, *Femme actuelle plus*, qui comprend des pages perforées détachables (comme *Avantages*) et pourrait servir de tremplin à une refonte de son hebdomadaire vedette. Et résister ainsi à la concurrence des nouveaux titres que préparent le groupe Marie-Claire ou à celle des Editions mondiales, désireuses de donner un coup de jeune à leurs publications féminines (*le Nouvel Intimité*, *Nous deux*).

YVES-MARIE LABÉ



SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE : les championnats d'Europe

Surya Bonaly sur des rails

Les championnats d'Europe de patinage artistique ont débuté mardi 30 janvier à Leningrad (URSS). Une épreuve où la jeune championne de France, Surya Bonaly, espère briller en présentant un quadruple saut, une figure particulièrement difficile.

« C'est comme une lame de fond qui vous emporte ! ». La jeune Réunionnaise, Surya Bonaly, pourrait se laisser griser par son succès. Et il y aurait de quoi : après avoir rafflé la troisième place aux championnats du monde juniors de patinage artistique Sarajevo en décembre 1988 et remporté, dans la foulée, les championnats de France seniors, elle s'est classée dixième aux championnats du monde seniors au mois de mars, avant de signer sa première grande victoire, le 11 novembre dernier, en enlevant l'épreuve féminine du troisième Trophée Lalique. A tout juste seize ans, excusez du peu !

Mais Surya reste *« lucide »* et n'a, de toute façon, pas le temps de savourer sa gloire naissante : les championnats d'Europe de Leningrad sont encore en joue que déjà se profilent, à portée de lame, les prochains Jeux olympiques d'Albertville en 1992. *« Je me sens propulsée sur des rails »*, reconnaît-elle dans son inimitable sourire en forme de croissant de Lune renversé. Mais en dépit de la pression qui s'exerce sur elle, la petite Surya — elle mesure 1,58 m — se sent déjà moralement prête à livrer cette nouvelle bataille.

Cette *« force mentale à toute épreuve »* est d'ailleurs, selon son entraîneur, Didier Gailhaguet, *« la principale qualité »* de la jeune patineuse. Elle lui évite d'avoir le trac, non seulement dans les compétitions, mais aussi lorsqu'elle se lance pour la première fois en deltaplane, comme à Noël, à Morzine, station des Alpes. *« Dans toute chose, il y a des risques »*, affirme posément cette admiratrice de Nicolas Hulot, animateur d'« Ushaïa, le magazine de l'extrême » sur TF 1.

A deux ans déjà...

Avant même de devenir une véritable étoile du patinage artistique, Surya Bonaly est déjà tout auréolée de son histoire. De sa première année d'existence, la jeune patineuse sait simplement qu'elle est née le 15 décembre 1973 sur l'île de La Réunion et qu'elle a été adoptée, huit mois plus tard, par Suzanne et Georges Bonaly, respectivement professeur de gymnastique et dessinateur.

Ces deux adeptes du mouvement hippy effectuent, à ce moment-là, leur *« retour à la terre »*, après avoir sillonné, durant des années, les routes en camping-car *« du cap Nord à Ceylan »*. La famille Bonaly s'installe alors dans une ferme isolée de l'arrière-pays niçois, à Gilette, et élève chèvres et chevaux *« pour le plaisir »*. Tous trois sont, en effet, végétariens, la petite Surya s'étant ralliée à la *« philosophie macrobiotique dérivée du zen et du thaoïsme »* adoptée par ses parents.

La jeune patineuse est tombée dans la marmite du sport dès son plus jeune âge. *« Quand elle ne marchait pas, elle nageait »*, se souvient, non sans fierté, sa maman qui n'aurait de toute façon pas accepté de faire quelque chose sans sa fille. Si Surya a chaussé des patins à glace dès l'âge de deux ans, ce n'est pourtant pas dans cette discipline qu'elle se fait d'abord remarquer. Elle termine en effet septième du championnat du monde seniors de trampoline-tumbling (1), en octobre 1986 à Paris — à l'âge de... douze ans et demi, — avant de remporter, sept mois plus tard, les championnats de France juniors.

Elle abandonne toutefois la compétition en septembre 1987, afin de se consacrer totalement à son autre activité fétiche, le patinage artistique, découvert en 1984. *« J'ai suivi les entraînements de tumbling et de patinage en alternance durant deux ans »*, précise cette jeune athlète qui ne fréquente plus la classe depuis sa sortie de l'école primaire, se contentant de suivre des cours par correspondance.

La famille Bonaly vit au rythme de Surya qui avale ses sept heures de glisse quotidiennes à l'Ecole de glace de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). Tandis que Suzanne se précipite, entre deux cours de gym, à la patinoire pour corriger un défaut de sa fille d'un oeil exercé, Georges, reconverti en « agent », gère le calendrier des galas et négocie avec les sponsors. *« Cette adéquation entre l'athlète, sa famille et son entraîneur paraît indispensable »* à Didier Gailhaguet.

Heureusement pour Surya, derrière cette routine *« un peu dure »*, demeurent les compétitions à l'étranger, ses *« seules vacances »*. *« A quinze ans, j'avais déjà fait la moitié du tour du monde »*, dit-t-elle avec émerveillement. *« Plus il y a de public, mieux elle se porte »*, renchérit Didier Gailhaguet qui précise : *« De toute façon, elle adore se produire. »*

V. DEVILLECHABROLLE

(1) Le trampoline-tumbling se caractérise par l'enchaînement de mouvements acrobatiques réalisés sans rupture de rythme.

FOOTBALL : le rapport sur la tragédie de Sheffield

Les stades britanniques en accusation

Avec une lenteur bien anglaise, le gouvernement a enfin tiré les leçons du drame d'Hillsborough. Le rapport sur les circonstances qui ont entraîné la mort de quatre-vingt-quinze spectateurs le 15 avril 1989 au cours de la demi-finale de la Coupe d'Angleterre de football, a été publié lundi 29 janvier.

LONDRES

de notre correspondant

Le magistrat chargé de cette longue et minutieuse enquête propose une modification radicale des pratiques existantes. Le gouvernement a aussitôt fait savoir aux Communes, lundi après-midi, qu'il acceptait l'essentiel des recommandations très précises contenues dans ce texte et qu'il allait chercher à leur donner force de loi. C'est en fait le procès du football britannique, de ses stades délabrés, de ses présidents de club incompétents et de ses supporters violents qui a été instruit par lord Taylor, un des plus hauts magistrats du pays. Ce dernier a effectué un véritable voyage à l'intérieur des quatre-vint-douze clubs affiliés à la fédération britannique. Il a interrogé les grands acteurs ainsi que les simples particuliers « accrochés » à ce qui est à la fois le sport national et celui de la classse ouvrière. Ses conclusions sont cinglantes envers les dirigeants des clubs, accusés d'empocher beaucoup d'argent sans jamais le réinvestir dans les stades eux-mêmes.

Lord Taylor estime que *« les spectateurs se comportent de façon sordide parce qu'on les traite de façon sordide »*. Il décrit cet univers bien particulier qui prend parfois l'allure d'un *« camp de prisonniers de guerre »* avec ses murs sales, ses grillages métalliques et ses barbelés. Il attribue la décadence du sport lui-même à cet environnement, mais aussi au comportement des joueurs, volontiers violents sur le terrain. De nombreux stades britanniques ont été construits au début du siècle et ont été « bricolés » au cours des ans pour tenir compte des consignes changeantes en matière de sécurité. Lord Taylor propose une refonte radicale de tout le système.

Il demande que les tribunes réservées aux spectateurs se tenant debout soient progressivement mais inexorablement fermées d'ici cinq ans pour les grands clubs et d'ici dix ans pour les autres. L'installation de sièges coûtera cher aux clubs, d'autant qu'il faudra probablement aussi couvrir les nouveaux gradins. Il pleut souvent en Angleterre, et le public répugne à s'asseoir sur des sièges mouillés. Le gouvernement a immédiatement approuvé ce plan, tout en précisant qu'il n'était pas question que l'Etat finance d'une manière quelconque cette rénovation majeure. Les clubs sont entièrement privés en Grande-Bretagne et ne reçoivent aucune subvention.

Lord Taylor propose d'autre part que des délits nouveaux, ayant trait aux formes de délinquance spécifique lors des compétitions, soient inscrits dans le code pénal. Crier des injures obscènes ou racistes, envahir le terrain et lancer des projectiles divers deviendraient ainsi des délits bien définis, punis d'amendes ou de peines de prison déterminées. Le ministre de l'intérieur, M. David Waddington, est plus réservé quant à l'opportunité de créer ce nouvel arsenal juridique. Il estime que la législation existante suffit et que l'excès de précision risque d'être paralysant pour les juges.

Les médias ont immédiatement posé la question suivante : que se passera-t-il si vingt-mille personnes crient en chœur des injures racistes, ce qui s'est déjà produit lors de rencontres avec des équipes étrangères ? Arrêtera-t-on ces vingt-mille spectateurs ?

M. Waddington est également un peu dubitatif en ce qui concerne l'idée de « marquer électroniquement » les hooligans pour les tenir éloignés des stades lors des compétitions. Il s'agirait de faire porter des bracelets émettant un signal électronique aux personnes condamnées précédemment pour violences. La police surveillerait leurs mouvements sur des écrans...

Le gouvernement a été en tout cas discret sur la condamnation sans appel par le juge Taylor du projet, cher à Mme Thatcher, d'instaurer des cartes d'identité obligatoires pour les spectateurs. Cette reculade a été fort bien négociée par Downing Street. De nombreuses fuites avaient fait état de l'opposition du magistrat à cette idée, que critiquaient furieusement d'autre part les défenseurs des libertés civiles traditionnelles (*le Monde* du 26 janvier). Le gouvernement a tranquillement mis son projet au placard et affirme désormais, sans trop d'états d'âme apparents, son accord avec la plupart des mesures réclamées par le juge Taylor.

DOMINIQUE DHOMBRES

AUTOMOBILISME

Querelles d'honneur

La situation semble toujours aussi confuse à propos des deux dossiers examinés par la Fédération internationale du sport automobile (FISA) : l'agrément du circuit du Mans et l'affaire Ayrton Senna. Le président de la FISA, M. Jean-Marie Balestre, exige des responsables de l'Automobile club de l'Ouest *« des excuses publiques après les propos diffamatoires tenus à son encontre »*.

Il demande d'autre part à l'écurie McLaren de payer l'amende de 100 000 dollars infligée en octobre 1989 au pilote brésilien Ayrton Senna, avant d'obliger ce dernier à revenir sur certaines de ses déclarations. Malgré la fermeté affichée par le président, rien ne semble définitif au sujet de ces dossiers... sauf l'honneur.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 1er février à 0 heure et le dimanche 4 février à 24 heures.

Vendredi : nuages, pluie, averses et vent.

Dès le matin, de nombreuses régions seront sous les nuages. Du sud-ouest au Centre, au Nord et aux Ardennes, le ciel sera couvert et il pleuvra. Les pluies seront plus marquées vers le nord du pays. Le vent de sud sera soutenu et soufflera en rafales jusqu'à 90 km/h. Plus à l'est, c'est-à-dire des Pyrénées orientales au Lyonnais et au Nord-Est, le ciel sera également très nuageux, mais il ne pleuvra pas encore. A l'est du Rhône, le ciel sera passagèrement nuageux. Sur les régions de l'Ouest, soit de la Bretagne au Poitou-Charentes et à la Normandie, le ciel sera changeant, avec des éclaircies, mais aussi des averses, voire des orages, surtout près des côtes.

Les nuages et la pluie gagneront vers l'est, où il pleuvra un peu du Nord-Est aux Alpes du nord (neige au-dessus de 1 500 mètres) à la mi-journée. Sur le Sud-Ouest, le ciel restera très nuageux toute l'après-midi, mais le temps sera sec. Dans le Sud-Est, des éclaircies apparaîtront après un passage très nuageux à la mi-journée.

Les températures matinales seront de l'ordre de 6 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est et de 8 à 12 degrés ailleurs. Les maximales seront encore élevées pour la saison, avec 10 à 11 degrés au nord et de 13 à 16 degrés au sud.

La vent de sud-ouest soufflera encore fort toute la journée sur la Bretagne et les côtes de la Manche : jusqu'à 130 km/h en rafales en cours de nuit de jeudi à vendredi, puis jusqu'à 100 km/h en cours de journée. Le vent de sud sera également soutenu avec des pluies.

Samedi : nouvelles pluies et toujours du vent.

Un nouveau passage pluvieux traversera l'ensemble du pays au cours de cette journée de samedi. Le matin, il pleuvra sur la Bretagne et la façade atlantique, puis vers la mi-journée des Pyrénées au nord du pays, et enfin en soirée, de la Provence et de la Corse au Nord-Est. Sur le relief, il neigera au-dessus de 1 800 à 2 000 mètres.

Le matin, les éclaircies seront encore belles du nord de la Seine au Nord-Est aux Alpes et à la Corse. L'après-midi, les éclaircies seront de retour d'abord sur le Nord-Ouest, puis sur une grande moitié ouest du pays.

Les températures matinales s'étageront de 4 à 6 degrés du Nord et au Nord-Est, de 10 à 12 degrés en Bretagne et près de l'Atlantique et des Pyrénées. Les maximales seront stationnaires ou en légère baisse dans le Sud.

La vent de sud à sud-est sera encore assez fort, surtout près de l'Atlantique et des Pyrénées ainsi que sur le Roussillon et dans la vallée du Rhône. Avec le passage pluvieux, on peut également s'attendre à un renforcement du vent (rafales jusqu'à 80 à 90 km/h). L'après-midi, dans les régions où il y aura des éclaircies, le vent tournera plutôt au nord-ouest avec des rafales jusqu'à 100 km/h près des côtes de la Manche et de 60 à 80 km/h dans l'intérieur sous les averses.

Dimanche : de belles éclaircies sur la majeure partie du pays ; détérioration sur l'Ouest en fin de journée.

Du Nord à la Normandie, à la Bretagne, aux Pays de Loire, la journée devrait commencer sous de belles éclaircies. Mais assez vite, le ciel devrait se couvrir de nuages relativement élevés dans un premier temps. Mais l'aggravation se poursuivra par l'ouest. Des pluies faibles devraient toucher la Bretagne dans l'après-midi, puis gagner ensuite tout le nord-ouest du pays. Vent de sud-ouest devenant modéré à assez fort sur la Bretagne et les côtes de la Manche.

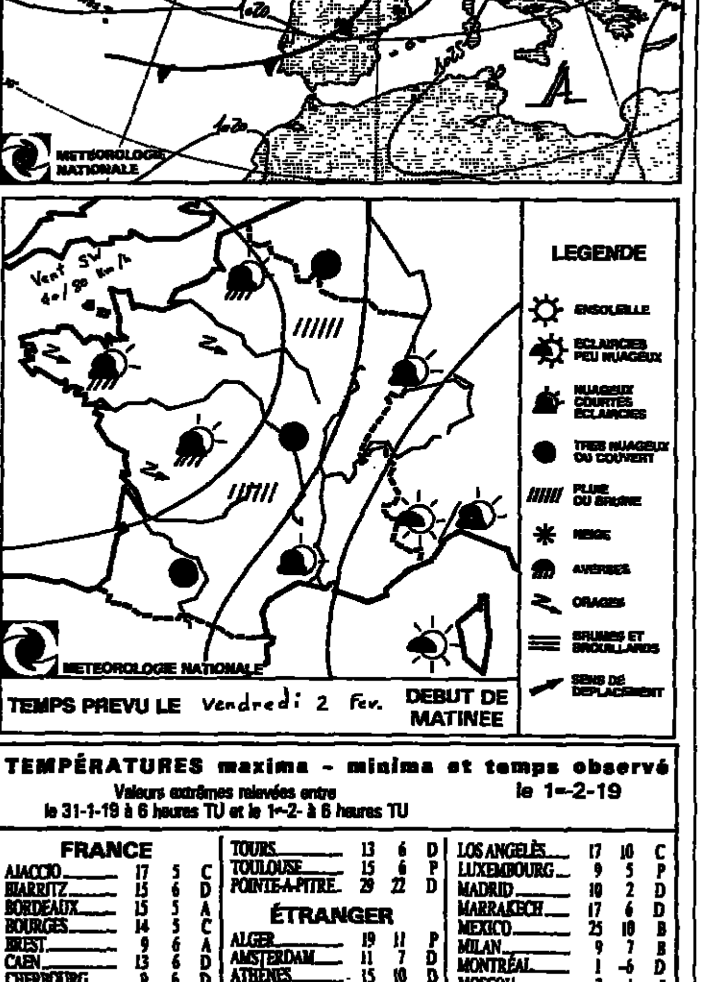
Dans le Sud-Ouest, la matinée débutera sous les brumes et des bancs de nuages bas, puis de belles éclaircies. Les passages nuageux se feront plus nombreux dans l'après-midi.

Partout ailleurs, c'est-à-dire du Nord-Est à la région parisienne, au Centre et au Massif Central, le début de journée sera bru meux,

Les températures minimales seront de l'ordre de 4 à 7 degrés, atteignant 9 à 11 près des littoraux atlantique et méditerranéen, mais baissant jusqu'à 1-3 degrés dans le Massif Central et les régions de l'Est. Les maximales avoisineront 12-14 degrés, localement 10-12 dans le Nord-Est, et montant jusqu'à 16-18 degrés dans le sud-ouest et le sud-est du pays.

SITUATION LE 1er FÉVRIER A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 3 FÉVRIER 1990 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 1er-2-19

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-1-19 à 6 heures TU et le 1er-2- à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	17	5	C
BIARRITZ	15	6	D
BORDEAUX	15	5	A
BOURGES	14	5	C
BREST	9	6	A
CAEN	13	6	D
CHERBOURG	9	6	D
CLERMONT-FER.	14	6	C
DIJON	13	6	P
GRENOBLE SM-H	17	9	B
LILLE	12	7	D
LIMOGES	12	5	C
LYON	14	7	P
MARSEILLE-MAR.	17	12	P
NANCY	13	7	P
NANTES	13	6	A
NICE	15	9	P
PARIS-MONTS	14	7	C
PAU	16	4	A
PERPIGNAN	17	8	C
RENNES	12	6	A
ST-ETIENNE	13	5	P
STRASBOURG	12	6	P
TOURS	13	6	D
TOULOUSE	15	6	P
POINTE-A-PITRE	29	22	D

ÉTRANGER

ALGER	19	11	P
AMSTERDAM	11	7	D
ATHÈNES	15	10	D
BANGKOK	35	24	C
BARCELONE	17	9	P
BELGRADE	16	5	D
BERLIN	11	4	N
BRUXELLES	12	8	D
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	7	5	C
DAKAR	20	17	D
DELHI	25	13	D
DJERBA	15	12	N
GENÈVE	8	2	C
HONGKONG	14	7	P
ISTANBUL	13	6	C
JÉRUSALEM	14	4	C
LISBONNE	14	7	D
LONDRES	10	6	N
LOS ANGELÈS	17	10	C
LUXEMBOURG	9	5	P
MADRID	10	2	D
MARRAKECH	17	6	D
MEXICO	25	10	B
MILAN	9	7	B
MONTRÉAL	1	–6	D
MOSCOU	2	–1	*
NAIROBI	24	15	P
NEW-YORK	11	0	D
OSLO	7	6	P
PALMA-DE-MAJ.	17	11	A
PÉKIN	–3	–14	D
RIO-DE-JANEIRO	29	29	N
ROME	15	6	N
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	5	4	P
SYDNEY	28	23	A
TOKYO	2	0	*
TUNIS	18	9	N
VARSOVIE	4	3	C
VENISE	10	6	C
VIENNE	7	4	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement du mardi 30 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 40-100 ; Aussois : 15.40 ; Avoriaz : 35-80 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 20-50 ; Bessans : 25-30 ; Bonneval-sur-Arc : 30-45 ; Les Carroz-d'Arâches : 20-25 ; Chamonix : 30-130 ; La Chapelle-d'Abondance : n.c. ; Châtel : 10-70 ; La Clusaz : 10-120 ; Combloux : 20-40 ; Les Contamines-Montjoie : 30-80 ; Le Corbier : 25-50 ; Courchevel : 50-80 ; Crest-Voland-Cohennoz : 20-30 ; Flaine : 30-100 ; Flumet : 20-35 ; Les Gets : 15-30 ; Le Grand-Bornand : 10-40 ; Les Houches : 10-30 ; Megève : 20-80 ; Les Ménuires : 35-100 ; Méribel : n.-c. ; Morillon : 7-60 ; Morzine : 30-60 ; La Norma : 0-80 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 10-70 ; La Plagne (altitude) : 60-110 ; La Plagne (village) : 10-110 ; Pralognan-la-Vanoise : 15-30 ; Praz-de-Lys-Sommand : 10-20 ; Praz-sur-Arly : 20-50 ; La Rosière 1850 : 35-60 ; Saint-François-Longchamp : 30-60 ; Saint-Gervais : 0-35 ; Les Saisies : n.c. ; Samoëns : 5-35 ; Thollon-Les Mémises : n.c. ; Tignes : 15-160 ; La Toussuire : 10-45 ; Val-Cenis : 10-40 ; Val-d'Isère : 40-75 ; Valfréjus : 30-30 ; Valloire : 10-60 ; Valmeinier : 15-30 ; Valmorel : 20-80 ; Val-Thorens : 60-120

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 10-115 ; Alpe-du-Grand-Serre : 20-25 ; Auris-en-Oisans : n.c. ; Autrans : 20-25 ; Chamrousse : 30-40 ; Le Collet-d'Allevard : 20-30 ; Les Deux-Alpes : 20-100 ; Gresse-en-Vercors : 25-0 ; Lans-en-Vercors : 30-50 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 30-10 ; Les Sept-Laux : 20-40 ; Villard-de-Lans : 25-30.

ALPES-DU-SUD

Auron : 30-70 ; Beuil-Les-Launes : n.-c. ; Briançon : 10-70 ; Isola-2000 : 20-40 ; Montgenèvre : 50-70 ; Orcières-Merlette : 30-80 ; Les Orres : 15-50 ; Pra-Loup : 10-60 ; Puy-Saint-Vincent : 50-100 ; Risoul-1850 : 35-65 ; Le Sauze-Super-Sauze : 20-60 ; Serre-Chevalier : 30-140 ; Superdévoluy : 15-30 ; Valberg : 40-15 ; Val d'Allos-le-Seignus : 40-90 ; Val-d'Allos-la-Foux : 55-55 ; Vars : 10-60.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : n.c. ; Barèges : 20-30 ; Cauterets-Lys : 20-40 ; Font-Romeu : 35-30 ; Gourette : 15-n.c. ; Luz-Ardiden : n.c. ; La Mongie : 30-60 ; Peyragudes : 40-60. ; Piau-Engaly : 25-120 ; Saint-Lary-Soulan : 0-60 ; Super-Bagnères : 25-35.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 10-20 ; Besse/Super-Besse : 10-10 ; Super-Lioran : 0-10.

JURA

Métabief : 15-30 ; Les Rousses : 15-30.

VOSGES

Le Bonhomme : 15-25 ; La Bresse-Hohneck : 0-20 ; Gérardmer : 0-15 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-0 ; Ventron : 5-15.

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 47-42-45-45.

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 1er FÉVRIER

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou
(42-77-12-33)
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

EMILE AILLAUD. Galerie des dessins d'architecture Cci. Jusqu'au 4 mars 1990.

DESSINE-MOI UN PIXEL. Atelier des enfants. Jusqu'au 31 mars 1990.

DONATIONS DANIEL CORDIER. Le regard d'un amateur. Salle d'art graphique, 4 étage. Jusqu'au 5 mars 1990.

GRAND PRIX DU PONT DE NEMOURS DE DESIGN INDUSTRIEL. Centre d'information Cci. Jusqu'au 4 mars 1990.

HABITER EN EUROPE. Europan 89. Forum. Jusqu'au 12 février 1990.

MILENA JESENSKA. vivre. Grand foyer premier sous-sol. Jusqu'au 25 février 1990.

ED PASCHKE. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. Jusqu'au 11 février 1990.

EDWARD RUSCHA. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. Jusqu'au 11 février 1990.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse
(40-49-48-14)
Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

LOUIS-FRANCOIS PHILIPPE BOITTE (1830-1906), UN FONDS D'ARCHITECTURE. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 2 février 1990.

UN CRÉATEUR D'AVANT-GARDE A VIENNE : KOLOMAN MOSER (1868-1918). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 11 février 1990.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17)
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h (fermeture des caisses à 21 h 30).

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. Jusqu'au 26 février 1990.

DAVID (1748 - 1825). Galerie et salle Mollien. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

LÉONARD DE VINCI - LES ÉTUDES DE DRAPERIE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F (possibilité de billets couplés avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 26 février 1990.

LE PAYSAGE EN EUROPE DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

LE PEINTRE, LE ROI, LE HÉROS. L'Andromède de Pierre Mignard. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27)
T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeu. à 15 h et le dim. 4 fév. à 11 h.

L'ART CONCEPTUEL, UNE PERSPECTIVE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 février 1990.

KUPKA OU L'INVENTION D'UNE ABSTRACTION. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février 1990.

SOPHIE TAEUBER. Rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

EROS GREC, AMOUR DES DIEUX ET DES HOMMES. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h. Nocturne mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 5 février 1990.

CENTRES CULTURELS

ACQUISITIONS 1989 DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 février 1990.

ANDRÉ APPEL. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h à 20 h. Du 5 février 1990 au 16 février 1990.

CLICHÉS, LE CHOIX DES SENS. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars 1990. / Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

LE CORBUSIER, LE POÈME DE L'ANGLE DROIT. Fondation Le Corbusier, 8, rue du Docteur-Blanche (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 28 février 1990.

COUP D'ŒIL, TABLEAUX ET DESSINS DU HAAGS GEMEENTEMUSEUM. Choix et installation de Rudi Fuchs. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

CÉLÉBRITÉS A L'AFFICHE. Cent ans de personnages célèbres dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars 1990.

EGYPTE - EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

BRACHA ETTINGER, LOTHAR BAUMGARTEN. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Fermé du 5 au 7 février. Jusqu'au 28 février 1990.

FRED DEUX, ŒUVRE - 1949-1990. Textes, livres, dessins, gravures. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

HOMMAGE A MAX JACOB. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 mars 1990.

INSTALLEZ-VOUS OU VOUS VOULEZ. Usine Ephémère, 14, rue David-d'Angers (42-02-30-11). T.l.j. de 11 h à 19 h, sam., dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 février 1990.

JOHN FRANKLIN KŒNIG. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 février 1990.

STANISLAO LEPRI. Mairie du VIe, salon du Vieux-Colombier, place Saint-Sulpice (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Du 1 février 1990 au 24 février 1990.

NICHOLAS NIXON. Pictures of people. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

OBJETS INTERDITS. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 7 avril 1990.

RENÉ PATOUILLARD-DEMORIANE (1867 - 1957). Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 février 1990.

PHILOLAOS, UN SCULPTEUR DANS L'ARCHITECTURE. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Du 1 février 1990 au 24 février 1990.

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A L'OCCIDENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 mars 1990.

VOISINS ET ENNEMIS : LA GUERRE DES CARICATURES ENTRE PARIS ET BERLIN. 1848 - 1890. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 23 février 1990.

GALERIES

BERNARD AUBERTIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 24 février 1990.

AUTOUR DE LA REVUE CLIVAGES. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 10 mars 1990.

DOMINIQUE BAILLY. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 10 février 1990.

ELIZABETH BALLET. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 3 mars 1990.

JEAN-MICHEL BASQUIAT. Onze œuvres sur papier. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 3 mars 1990.

MOHAMED BENNANI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 3 mars 1990.

JEAN-SYLVAIN BIETH, THIERRY CHEVERNEY, LAURENT JOUBERT. Christine Tiano. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-86). Jusqu'au 10 février 1990.

BIGOT ET SAINT-CRICQ. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 13 février 1990.

VICTOR BURGIN. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 17 février 1990.

EVELYNE CAIL. Galerie Lucie Weill-Seligmann, 6, rue Bonaparte (43-54-71-95). Du 6 février 1990 au 22 février 1990.

CARDENAS. Bois. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 3 mars 1990.

CARTE BLANCHE A DENISE BRETEAU : ANNICK DOIDEAU. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Du 6 février 1990 au 3 mars 1990.

THIERRY CAUWET...PEINTURES MARTINIQUAISES. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Du 3 février 1990 au 28 février 1990.

ANDRÉ CHABOT, ERICA MAGDALINSKI. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 3 février 1990.

CHARCHOUNE. Accrochage. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 17 février 1990.

PHILIPPE CHARPENTIER. Galerie Jaquester, 153, rue Saint-Martin (45-08-51-25). Jusqu'au 28 février 1990.

PARVINE CURIE. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 10 mars 1990.

DADO. Galerie André-François Petit, 196, boulevard Saint-Germain (45-44-64-83). Jusqu'au 20 février 1990. / Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 20 février 1990. / Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 3 mars 1990. / Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 20 février 1990.

ALAN DAVIE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 3 mars 1990.

DER MARKARIAN. Galerie Gorosane, 18, rue du Roule (42-33-91-22). Du 1 février 1990 au 3 mars 1990.

YVAN ERPELDINGER. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-13-75). Du 1 février 1990 au 3 mars 1990.

PETER FISCHLI ET DAVID WEISS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 20 février 1990.

LUCIO FONTANA. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 6 février 1990.

ANDRÉ FRANÇOIS. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-55-31-93). Jusqu'au 24 février 1990.

JEAN LE GAC. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 7 février 1990.

JEAN-LOUIS GERBAUD. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 10 février 1990.

HENRI GŒTZ. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 3 mars 1990.

LA GRAVURE BULGARE CONTEMPORAINE. Galerie Lehalle, 3, rue Augereau (45-56-80-99). Du 6 février 1990 au 2 mars 1990.

SCIALOM GREENBLATT. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Du 6 février 1990 au 24 février 1990.

GÉRARD GUYOMARD. La stratégie de l'atelier. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 10 février 1990.

KACIMI. Galerie Huit Poissy, 8, rue de Poissy (43-54-20-52). Jusqu'au 11 février 1990.

RAFFI KAISER. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 28 février 1991.

MARTIN KIPPENBERGER. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 17 février 1990.

PER KIRKEBY. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 10 février 1991.

KONRAD KLAPHECK, WIFREDO LAM. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 3 mars 1990.

JEAN-LOUIS KOLB. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 5 février 1990.

FERDINAND KULMER. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 3 mars 1990.

CARLOS KUSNIR. Petites pièces musicales. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 3 février 1990.

JEAN LEPPIEN. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 24 février 1990.

LES LEVINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Du 3 février 1990 au 28 mars 1990.

MATTA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 mars 1990.

FERNANDO MIGNONI. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 5 mars 1990.

KEI MITSUUCHI. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 10 février 1990.

LOUIS NALLARD. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 3 mars 1990.

HANS NAMUTH, ALLAN MCCOLLUM. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 14 février 1990.

OUSSON. Galerie G.P. Nadalini, île Saint-Louis - 7, rue Budé (46-34-63-53). Jusqu'au 17 mars 1990.

NORMAN PARKINSON. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 17 février 1990.

ED PASCHKE. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 10 février 1990.

PASSIONS, ARIENTI, CATELANI, DELLAVEDOVA, MARTEGANI, MAZZUCCONI. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 1 février 1990 au 3 mars 1990.

SIGMAR POLKE. Peintures récentes. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 27 février 1990.

LES PRAGOIS. les années de silence. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 3 mars 1990.

ANTON PRINNER. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Du 6 février 1990 au 3 mars 1990.

REBEYROLLE. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 24 mars 1990.

GERHARD RICHTER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-34-61). Jusqu'au 24 février 1990.

GEORGES ROMATHIER. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 24 février 1990.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 28 février 1990.

JOSÉ-MARIA SERT. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 17 février 1990.

PIERRE SKIRA. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 17 février 1990.

FRANÇOIS STAHLY. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 6 mars 1990.

FRANK STELLA. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Du 3 février 1990 au 14 mars 1990.

SÉLECTION AMÉRICAINE. Galerie Hadnen Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 24 février 1990.

LUIS TOMASELLO. Galerie Carlhian, 35, rue de Charonne (47-00-79-28). Jusqu'au 3 mars 1990.

MITJA TUSEK. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 3 mars 1990.

VAN DER PLŒG, CONRATH, MARTIN, SZMARAGD, NAGGAR, BOULBES. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 17 février 1990.

AGATHE VAITO. Galerie Institut d'art, 37, rue Vanneau (45-51-88-20). Jusqu'au 7 février 1990.

MICHEL VERJUX. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 17 février 1991.

GARY WOODS. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 4 mars 1990.

MUSÉES

ALECHINSKY. Traité des excitants modernes. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Rens. visites-conférences au 42.24.56.38. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 février 1990.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril 1990.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES FRANÇAISES EN TURQUIE. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

L'ART DE CARTIER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 22 h. Visites-conférences jeu. et sam. à 14 h 30. Prix : 22 F + droit d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

L'ART NAIF ESPAGNOL. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

HONORÉ DAUMIER. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 février 1990.

ETENDARDS DE LA LIBERTÉ. Quarante artistes internationaux. Hôtel national des Invalides, couloir de Nîmes, place des Invalides (45-55-30-11). T.l.j. de 10 h à 17 h. Du 5 février 1990 au 28 février 1990.

BERNARD EVEIN. Décorateur de cinéma. Cinémathèque française, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (45-53-21-86). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars 1990.

CAROLINE FEYT. Toros. Bibliothèque Nationale, rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 février 1990.

FORTS DU LITTORAL. Musée des Plans-Reliefs, hôtel national des Invalides, 4 étage, place des Invalides (45-51-95-05). T.l.j. de 10 h à 16 h 45. Fermé le 1 mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

WILLIAM HENRY FOX TALBOT, RÉTROSPECTIVE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 février 1990.

HENRI IV ET LA RECONSTRUCTION DU ROYAUME. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 février 1990.

HISTOIRE DE VOIR. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

FRANÇOIS KOLLAR, RÉTROSPECTIVE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 11 février 1990.

MAGNUM. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 février 1990.

NIJINSKY. un dieu danse à travers moi. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 février 1990.

NOS ANNÉES 80. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 avril 1990.

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PARIS ET LE DAGUERRÉOTYPE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : Histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février 1990.

PARIS, ARCHITECTURE ET UTOPIE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 21 février 1990.

PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

PROJET IXANIA, PIERO GILARDI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F (exposition seule). Jusqu'au 11 février 1990.

RAFFI KAISER. Huangshan. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 février 1990.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS 1945 - 1950. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Conférence tous les sam. à partir de 14 h. 22 F + billet d'entrée. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 février 1990.

SAINT-SERNIN DE TOULOUSE. Trésors et métamorphoses. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Visites commentées, rens. au 48.87.24.14. Entrée : 22 F. Du 1 février 1990 au 16 avril 1990.

SNOOPY FÊTE SES QUARANTE ANS. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

GEORGES TARDIF. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

UN CÉRAMISTE AUJOURD'HUI : KAMAL LAHBABI. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h à 17 h 15. Jusqu'au 21 février 1990.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1 octobre 1990.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Paris-Théâtre 1873-1878 et Paris-Portrait 1878-1880 Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 mars 1990.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Affiches du cinéma français : des années trente aux années cinquante. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 8 avril 1990. Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach (46-05-22-64). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 8 avril 1990. Coloniales 1920-1940 Musée municipal, annexe de la mairie, 26, avenue André-Morizet (46-84-77-39). Mer., jeu., lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ven. de 9 h à 16 h 30, sam., dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé le mardi.Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier 1990.

LA DÉFENSE. La Traversée de Paris. Grande Arche, entrée sous l'escalier de la Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48.78.75.00. Entrée : 50 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

IVRY-SUR-SEINE. David Bosco, Jean-Paul Marcheschi, Michel Paysant. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 25 mars 1990. Jean Clareboudt, Jean-Claude Ruggirello. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 25 mars 1990.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 FEVRIER

« La légende des douze filles d'Angkor. Conte cambodgien », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Opéra Garnier », 14 h 30, hall d'entrée, statue Lulli (Arts et caetera).

« Passages couverts autour de la rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de l'hôtel Bony et de l'hôtel Pinsot », 14 h 45, métro Cadet (M. Banassat).

« Art médiéval au Musée des monuments français : la sculpture romane, Bourgogne, Provence », 15 heures, hall du musée, place du Trocadéro.

« Naissance et apogée de la porcelaine en Europe au XVIIIe siècle », 15 heures, hall du Musée de la céramique de Sèvres (Monuments historiques).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun et l'île Saint-Louis », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (D. Bouchard).

« Les grandes heures de l'après-guerre à Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, entrée de l'exposition, 101, rue Rambuteau (Approche de l'art).

« Architecture et métal : Saint-Augustin », 15 heures, porche de l'Eglise, place Saint-Augustin (Paris et son histoire).

« David, le portraitiste et le peintre d'Histoire », 14 h 30, Louvre, galerie Richelieu, entrée des groupes (S. Duval).

« Du marché Beauveau à l'école des bavards, le quartier Aligre », 14 h 30, angle rue de Prague/rue Traversière (V. de Langlade).

« Promenade dans le Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Trésors de la cathédrale russe. L'alchimie de l'or », 15 heures, 12, rue Daru (I. Haulier).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, « Les musées d'Emilie-Romagne » : 12 h 30, « Les collections de la pinacothèque de Bologne. « Histoire des collections », par A. Emiliani ; 17 h 30 : « Les musées d'Emilie romagna. Le rôle de l'Institut des biens culturels », par G. Gherpelli ; 19 h 30 : « Les réaménagements de la pinacothèque de Bologne et du centre historique de la ville », par A. Emiliani (20 F les trois conférences).

107, rue de Reuilly, 19 heures : « Hypnose et auto-hypnose », par D. Verma (université libre de Paris).

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Les origines et le devenir de l'homme ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

— Philippe et Véronique
MAUREL-GUICHARD

sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Arthur,

le 28 janvier 1990.

— Jacques HINTZY
et
Laurence PERROY-HINTZY
ont la joie de faire part de la naissance de

Joséphine.

Neuilly, le 7 janvier 1990.

— Daniel et Viviane LUDWIG,
Marie-Hélène,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre-Adrien,

le dimanche 14 janvier 1990, à Toulouse.

— Pascale et Alain FOURCADE,
Lola-Juliette et Manon,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre-Antoine.

Paris, le 28 janvier 1990.

199-201, avenue du Maine,
75014 Paris.
18, villa d'Alésia,
75014 Paris.

Décès

— Le docteur et Mme Jacques Algazi,
M. et Mme Alan Bakalinsky,
ses enfants,
Nathalie et Béatrice Algazi,
ses petites-filles,
M. Jean Hirtz,
son beau-frère,
Mme Rita Kaganoff,
sa belle-sœur,
MM. Georges, Claude et Michel Hirtz,
ses neveux,
M. et Mme Avi Safruti,
ses neveux,
Hannah et Margot Hirtz,
ses petites-nièces,
M. et Mme Rodolphe Morain
et leur famille,
Parents et alliés,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léon ALGAZI,
née Tatiana Kaganoff,

le 31 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 2 février, au cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

45, avenue de Villiers,
75017 Paris.

— Mme Max Bernex,
M. et Mme Jean-Pierre Bernex
et leur fille,
M. et Mme Olivier Bernex
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-Yves Fruchaud
et leurs enfants,
Le général et Mme Lajousnie,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Christian Jacqz
et leurs enfants,
Le comte et la comtesse André Dutey-Harispe,
ont la tristesse de faire part de la mort de

M. Max BERNEX,

le 30 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 3 février, à 10 h 30, en l'église d'Honguemare, près de Bourg-Achard.

L'inhumation aura lieu ultérieurement à Tanger (Maroc).

Hautonne
27310 Bourg-Achard.

— Mme Henri Bonnet,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri BONNET,
sous-préfet à la retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 30 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse, célébrée le vendredi 2 février, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Concile de Chilly-Mazarin, sa paroisse, sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

27, domaine de Bel-Abord,
91380 Chilly-Mazarin.

— En hommage à

Hélène DARDENNE,
artisane du livre,
ingénieur de recherche,
responsable
des Editions scientifiques de l'ORSTOM,
membre du Syndicat national
de l'édition,
représentante élue du STREM-CFDT
au conseil d'administration de l'ORSTOM,

notre amie, décédée le 21 janvier 1990.

« Elle se disait sédentaire dans une institution de nomades. Elle était l'éditrice de ceux-là. La sédentaire les fixait et « livrait » des chercheurs à connaître. Elle l'a fait jusqu'au bout et s'en sentait heureuse. Merci, Hélène, pour ta leçon de modestie, de force et de courage. Et pour ta richesse partagée. »
Les amis d'Hélène.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Pierre Hussenot-Desenonges,
M. et Mme Jérôme Hussenot-Desenonges
et leurs enfants, Julie et Clément,
M. et Mme Michel Kieffer,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Tiné
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Tiné
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Tiné,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Massol,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Hussenot-Desenonges,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part de la mort, le 29 janvier 1990, de

Mme Pierre
HUSSENOT-DESENONGES,
née Annie Tiné.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Elle était connue comme sculpteur sous le nom d'Ann Tiné.

11, rue des Sablons,
75016 Paris.

— Les familles Levannier, Couturier,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu du

docteur René LEVANNIER,

survenu le 28 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

106, avenue Foch,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	87 F
Abonnés et actionnaires ..	77 F
Communications diverses .	90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

— Mme MADINAVEITIA,
née Marthe Montagne,
docteur ès sciences,

est entrée dans la paix de Dieu, le 3 décembre 1989, à Mexico, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Une messe sera célébrée à son intention, 32, rue Boissonade, le 10 février 1990, à 18 h 30.

De la part
Des familles Montagne, Roch, Ruppert, Garry et Devred,
Et de sa belle-famille.

— M. et Mme Alain Mourruau
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Mourruau,
M. Daniel Mourruau,
M. Guy Mourruau,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François-Xavier MOURRUAU,
née Suzanne Tambay,

leur mère, grand-mère et parente,

survenu à Paris-7e, le 31 janvier 1990, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, à Paris-15e, le vendredi 2 février, à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Jean-Carriès,
75007 Paris.

— Aix-en-Provence,

Mme Renée Mutin,
son épouse,

Mme Annie Mutin,
M. et Mme Pierre Mutin,
ses enfants,

Anne et Christophe Journau,
Philippe, Dominique et Bénédicte Mutin,
ses petits-enfants,

Les familles Maurice Mutin, Paul Schläppi, Jean Caumont, Henri Scotto,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René MUTIN,
professeur honoraire,
colonel de réserve,

survenu le 28 janvier 1990, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de la Madeleine d'Aix-en-Provence, le mercredi 31 janvier.

— Mme Janine Perche,
Et ses enfants,
La famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel PERCHE,
directeur général
de la société Soveplast,
ingénieur ICPI,

âgé de cinquante-deux ans, le 23 janvier 1990.

L'inhumation a eu lieu le 25 janvier, au cimetière de La Chapelle-sous-Dun (Saône-et-Loire),

et remercient très sincèrement toutes les personnes qui prennent part à leur deuil.

7, rue du Maréchal-Foch,
85000 La Roche-sur-Yon.

Rectificatif

— Mme Fernand Austruy,
M. et Mme Enrico Panunzio,
Le professeur et Mme Jacques Austruy,
M. et Mme Henri Austruy
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Fernand AUSTRUY,

survenu le 25 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Calviac-en-Périgord.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, dans le caveau de famille, le mardi 30 janvier, à 10 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

42, rue du Capitaine-Ferber,
75020 Paris.

(*Le Monde* du 30 janvier.)

Remerciements

— Mme Isabelle Frontini
Et tous ses proches
remercient toutes les personnes qui leur ont exprimé leur affection et leur sympathie ces derniers jours.

Anniversaires

— Il y a sept ans, disparaissait tragiquement, à vingt et un ans

Sophie WINTER,
née Rosenthal.

Ayez une pensée pour elle.

Messes anniversaires

— Une messe en l'honneur de

Véronique et Michel BAROIN,

disparus tous deux tragiquement,

sera célébrée, le mardi 6 février 1990, en l'église Saint-François-de-Sales.

Tous ceux qui se souviennent se réuniront à 18 heures, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

— Que tous ceux qui ont gardé fidèlement le souvenir de

Joseph FONTANET,

aient une pensée ou une prière pour lui en ce dixième anniversaire de sa disparition.

Une messe sera célébrée à son intention, le lundi 12 février 1990, à 18 h 30, par Mgr Cuminal, évêque de Saint-Flour, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (nouvelle église), 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

Soutenances de thèses

— Université Paris-III, le jeudi 1er février, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne. M. Mir Aboutaleb Badri : « La dette du tiers-monde et la crise dans la régulation du capitalisme. Les expériences des pays latino-américains ».

— Université Paris-VII, le vendredi 2 février, à 14 heures, centre de mathématiques, salle des conférences, Ecole polytechnique, Palaiseau. M. Michel Merle : « Singularités et espaces conormaux ».

— RECTIFICATIF. — Université Paris-IV, le samedi 3 février, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne. M. Alexandre Farnoux : « Malia, une ville de Crète à la fin du bronze récent. Architecture et céramique ».

— Université Paris-IV, le lundi 5 février, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif. Mme Christine Maillard : « Les sept sermons aux morts (1916). Explorations aux sources de l'œuvre de Carl Gustav Jung (1875-1961) ».

— Université de Reims, département d'histoire, salle du conseil de l'UFR, le lundi 5 février, à 13 h 45. M. Serge Added : « Le théâtre en France dans les années-Vichy (1940-1944) ».

— Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, le mercredi 7 février, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif. M. Paul Sanders : « Henri Bullinger et l'invention (1546-1551) d'une théologie réformée de la Cène : la gestion de l'héritage Zwinglien lors de l'élaboration du consensus Tigurinus (1549) et de la rédaction des « Décades » (1551) ».

— Université Paris-XII, Val-de-Marne, le vendredi 9 février, à 10 heures, salle G-100. M. Denis Mazeaud : « La notion de clause pénale ».

— Université Paris-VIII, le vendredi 9 février, à 14 h 30, salle G-201. M. Jacques Migozzi : « L'écriture de l'histoire dans la trilogie romanesque : *l'Enfant, le Bachelier, l'Insurgé* de Jules Vallès ».

— Université Paris-VIII, le vendredi 9 février, à 15 heures, amphi II. M. Ange Hatrab : « Rétention des connaissances acquises dans le secondaire ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 1er février 1990 :

UN ARRÊTÉ

● Du 8 décembre 1989 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de constructions aéronautiques en 1989.

UNE CIRCULAIRE

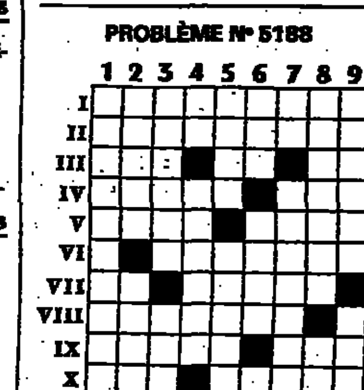
● Du 25 janvier 1990 relative au renouveau du service public : centres de responsabilité.

UN AVIS

● Relatif à l'indice mensuel des prix qui s'établit à 180,2 en décembre 1989 (base 100 en 1980).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5188



HORIZONTALEMENT

I. Nous colle à la peau. — II. Confectionne des robes. — III. Met du monde sur le sable. Ne va pas bien loin. Note. — IV. Porte des feuilles. Possessif. — V. Aimait à être écouté. Porteuse de pain. — VI. Fait ce qu'il peut pour nous éviter de mauvaises rencontres. — VII. Pronom. Accueillit beaucoup de monde, il y a longtemps. — VIII. Très occupés. — IX. Est en contact avec une chaîne. Un petit malin. — X. Sujet de philosophie. Avec lui, les choses se gâtent. — XI. Source de mieux-être. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Avec eux, on a toujours des histoires. — 2. Fait partager. Nombreux sont ceux qui s'y font mener en bateau. — 3. Sur lequel « cela » peut être écrit noir sur blanc. Une peau de vache ne lui fait pas peur. — 4. Antique source de lumière. Est fait pour que l'on s'y sente bien. — 5. Sont beaux à voir. Peut faire froid dans le dos. — 6. Fait tourner. Certains y travaillent en chambre. Apporte satisfaction. — 7. Note. Nous en fait encore voir de toutes les couleurs. — 8. Où il n'est pas rare que l'on prenne une veste. Est parfois soumis à de lourdes charges. — 9. Susceptible d'engendrer la mélancolie. On n'y voit pas le temps passer.

Solution du problème n° 5187

Horizontalement

I. Métrages. — II. Eteignoir. — III. Rot. Ronce. — IV. Ci. Peu. — V. Ultra. Sen. — VI. Ré. Ebloui. — VII. Atlante. — VIII. Armée. Dé. — IX. Lieu. Fers. — X. Et. Rio. Pi. — XI. Sens. Iles.

Verticalement

1. Mercuriales. — 2. Etoile. Rite. — 3. Têt. Ame. — 4. Ri. Prêteurs. — 5. Agréable. — 6. Gnou. La. Foi. — 7. Eon. Sonde. — 8. Sic. Euterpe. — 9. Réunie. Sis.

GUY BROUTY

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 11, RUE JEAN-MAZET 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

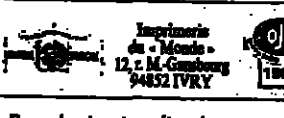
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

AGENDA

CAMPUS

Les banques recherchent des diplômés d'universités

Les banques recrutent leurs cadres à plus de 80 % auprès des grandes écoles. Leurs relations avec les universités sont peu nombreuses et considérées comme insuffisantes. Elles estiment que les universités communiquent mal : leurs filières sont mal connues et elles ne savent pas à qui s'adresser pour demander des stagiaires. Toutefois, lorsque ces liens existent, ils sont jugés satisfaisants et les banques ont plutôt une bonne opinion des diplômés universitaires, qualifiés de *« plus autonomes »* que ceux des grandes écoles. Tels sont les principaux enseignements d'un sondage réalisé par l'association Universités et Entreprises, auprès d'une douzaine des plus grandes banques françaises.

Les universités avec lesquelles les relations sont les plus importantes sont Dauphine (de loin en tête), suivie de Nanterre, Orsay, Lyon-II, Assas, Paris-IV, Paris-VII, Paris-I, Clermont-Ferrand et Lyon-III. Les banques estiment que les formations universitaires sont adapatées à leurs besoins, mais elles souhaiteraient qu'elles évoluent, en particulier par la création de modules complémentaires, s'ajoutant à la formation initiale. Les spécialités demandées seraient notamment les suivantes : commerce et vente, études économiques et statistiques, analyse financière, back office, intelligence artificielle, droit international, informatique, langues, formations juridiques bilingues, métiers de la Bourse, gestion du patrimoine. Elles recherchent en particulier des spécialistes ayant une double formation, juridique ou économique d'une part, et linguistique d'autre part, ainsi que des informaticiens (organisateurs informatiques, spécialistes des systèmes experts, informatique de gestion, télétransmission). Les banques seraient prêtes à collaborer avec les universités pour mettre au point de telles formations.

F.G

▶ *Universités en Entreprises. 11, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris. Tél. : 45-48-40-02.*

Stage de philosophie

Le groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) organise un stage de philosophie (stage de recherche et d'élaboration collectives) les 12, 13 et 14 avril au CREPS de Voiron (Isère).

▶ *Renseignements : Nicole Grataloup. Tél. : (16-1) 48-51-70-85.*

Recrutement de pharmaciens

La faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) organise jeudi 15 février une journée entretien de recrutement où 160 étudiants en fin de cursus pourront s'entraîner à passer des entretiens de recrutement avec des industriels et des cabinets de recrutement.

▶ *Renseignements : Annick Voisin. Tél. : 46-83-53-29 ou APIEP 46-83-54-74.*

Au sommaire du *Monde de l'éducation* de février

Bac 1989 : les résultats lycée par lycée

Pour la neuvième année consécutive, le *Monde de l'éducation* publie, en exclusivité, pour toutes les sections, les résultats du baccalauréat 1989 de plus de deux mille lycées publics et privés sous contrat. Une information indispensable pour choisir son établissement.

Outre des données pratiques sur le mode d'emploi du lycée (horaires, programmes, options), plusieurs études inédites figurent dans un dossier, qui permettent d'affiner l'analyse. Ainsi : les Parisiens et leurs lycées. Le comportement de choix de plus de cinq cents familles de la capitale est ici évalué. C'est la façon de mesurer les effets de l'assouplissement de la carte scolaire, qui touche les quarante-six lycées de la capitale depuis la rentrée 1988. Rumeurs, effets d'images, agencement subtil des sections et politique plus ou moins sélective des établissements : un quart des lycées parisiens sont ainsi regardés à la loupe.

Une fois leur diplôme en poche, les futurs étudiants ont-ils des chances identiques de réussir leurs études supérieures ? Non ! Tous les baccalauréats n'ouvrent pas sur des voies aussi riches de potentialités et d'emplois. Bac par bac, nous présentons les voies à suivre et celles à éviter.

Le nombre des bacheliers augmente, mais il y a encore, çà et là, des retards à combler. Le *Monde de l'éducation* publie, département par département, la carte des régions les plus « productives ».

Aujourd'hui, le bac s'obtient en moyenne en quatre ans, c'est-à-dire au prix d'un redoublement. Ces conditions nouvelles obligent, enfin, à repenser le mode d'évaluation des lycées. Les taux de réussite ne suffisent plus. Quels critères y ajouter ? Le ministère de l'éducation nationale fait état de ses réflexions ; dans une étude inédite, le rectorat de Toulouse formule des propositions.

EN BREF

□ **L'Amitié judéo-chrétienne de france** organise sa prochaine montée en Israël du 24 juin au 6 juillet 1990 : visite des lieux saints des trois religions abrahamiques, Bible en main, guidée par un juif observant et accompagnée par un prêtre, contacts avec des personnalités israéliennes, occasion d'une expérience unique d'amitié entre juifs et chrétiens.

▶ **Renseignements : Amitié judéo-chrétienne de France, 10, rue de Rocroy 75010 Paris. Tél. : 42-80-30-29. Permanence mardi et jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.**

□ **Stage de sculpture pour les jeunes.** – Le centre d'animation Casal-Clavel propose aux jeunes de douze à dix-sept ans de découvrir, durant les vacances de février, les bases du travail du sculpteur. Deux stages sont organisés : un stage d'initiation à la terre, pour les débutants (du 21 au 23 février, de 14 h à 18 h) et un stage pour les initiés, permettant un travail sur modèle vivant, moulage et sensibilisation à l'histoire de l'art (les 27 et 28 février et les 1er et 2 mars, de 14 h à 17 h). Il est possible de suivre les deux stages (250 francs + 60 francs, carte d'adhésion).

▶ **Renseignements et inscriptions, dès que possible, au centre, 26, rue Clavel, 75019 Paris. Tél. : 42-40-87-78.**

□ **L'engagement sociopolitique des psychanalystes.** – Tel est le thème de la troisième rencontre internationale de l'AIHP (Association internationale d'histoire de la psychanalyse), qui se tiendra à Londres les 20, 21 et 22 juillet.

▶ **Renseignements : AIHP, 46, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 45-48-26-73.**

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 1er février

TF 1

20.45 **Les dossiers de l'inspecteur Lavardin.** Le château du pendu, de Christian de Chalonge.
22.15 ▶ **Magazine : Ex-libris.** Thème : Affaires non classées.
23.20 **Sport : Patinage artistique.**

A 2

20.35 **Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Sommaire : Le terrorisme ; La Cogema à La Hague ; Les Nana Benz au Togo.
21.35 **Cinéma : La balance.** ■ Film français de Bob Swaim (1982).
23.15 **Informations : 24 heures sur le 2.** Avec le magazine européen Puissance 12.
23.30 **Météo.**

23.35 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Les femmes de la nouvelle vague : Françoise Prévost, Bernadette Lafont.

FR 3

20.35 **La dernière séance.**
1er film : La rivière de nos amours. ■ Film américain d'André De Toth (1955).
22.10 **Dessins animés.** Bug's Bunny ; Tex Avery.
22.35 **Journal et Météo.**
23.00 **2e film : L'intrigante de Saratoga.** ■■ Film américain de Sam Wood (1943).

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Voleur de désirs.** ■ Film américain de Douglas Day Stewart (1984).
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Sport : Basket.** Coupe d'Europe des clubs champions : Milan-Limoges, en différé de Milan.
23.45 **Cinéma : Bigfoot et les Henderson.** ■ Film américain de William Dear (1987).

LA 5

20.40 **Cinéma : Les p'tites têtes** Film français de Bernard Menez (1982).
22.05 **Série : Deux flics à Miami.**
23.00 **Magazine : Désir.**
23.30 **Série : Le voyageur.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Cinéma : On n'est pas sorti de l'auberge.** □ Film français de Max Pecas (1982).
22.10 **Série : Brigade de nuit.**
23.05 **Série : Médecins de nuit.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
20.50 **Jazz soundies collection.**
20.55 **Documentaire : Travailler à domicile.**
21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Documentaire : Une leçon particulière de musique avec Marek Janowski.** De Michel Follin.
23.00 **Documentaire : Ferveur Comédie-Française.** De Jean-Philippe Puymartin.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Un jour eut sa nuit, de Simone G. Murray.
21.30 **Profils perdus.** Jeanne Laurent.
22.40 **Nuits magnétiques.** Je vis en cité.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Waterboys.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Grand Auditorium). Hommage à Martinu : Double concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales, Concerto pour quatuor à cordes et orchestre, Trois ricercari, de Martinu ; La mer, de Debussy, par l'Orchestre national de France, dir. James Conlon, et les solistes du Quatuor Brandis.
23.07 **L'invité du soir.** Philippe Haim, compositeur.

Vendredi 2 février

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les feux de l'amour.**
14.30 **Série : Joëlle Mazart.**
15.30 **Série : Tribunal.**
16.00 **Variétés : La chance aux chansons.**
16.45 **Club Dorothée.** Mes tendres années ; Mask ; Série : Cap danger ; Le clip ; Les jeux.
17.50 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.50 **Avis de recherche.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Variétés : Avis de recherche.** Invité : Francis Lalanne. Variétés : Michel Delpech, Mecano, Felicia, Roch Voisine, Calypso seasons.
22.45 **Magazine : 52' sur la Une.** De Jean Bertolino. Le justicier de Nairobi, de Denis Vincenti, Patrick Schmitt, Thierry Fournet, Albert Guillou. *Le massacre des éléphants au Kenya.*
23.45 **Magazine : Futur's.**
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**
0.40 **Série : Intrigues.**
1.05 **Série : Des agents très spéciaux.**
1.55 **Info revue.**

A 2

13.40 **Série : Falcon Crest.**
14.05 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
14.55 **Magazine : Tout, tout, tout... sur A 2.** Présenté par Lionel Cassan.
15.20 **Série : Les voisins.**
15.45 **Après-midi show.** Emission présentée par Thierry Beccaro. Le café-théâtre.
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.30 **Magazine : Graffitis 5-15.** La fête à la maison ; COPS.
18.20 **Série : Mac Gyver.**
19.10 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
19.40 **Jeu : Rira, rira pas.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.35 **Feuilleton : Chouans.** De Philippe de Broca.
21.30 **Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : Ministre des finances, banquiers et contribuables. Invités : Antoine Pinay et Christiane Rimbaud *(Antoine Pinay)*, Philippe Bouvard *(Contribuables mes frères)* et un invité surprise.
22.50 **Journal et Météo.**
23.10 **Cinéma : Bonnie and Clyde.** ■■ Film américain d'Arthur Penn (1967).

FR 3

13.30 **Sport : Tennis.** Coupe Davis : Australie-France (second match du simple), en différé de Perth.
17.30 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
17.55 **Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.**
18.00 **Flash d'informations.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.** Présenté par Vincent Perrot.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 **Jeux : La classe.**
20.30 **INC.**
20.35 **Magazine : Thalassa.** Lumières australes, de Jean-François Pahun.
21.30 **Téléfilm : La grâce.** De Pierre Tchernia.
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 ▶ **Documentaire : Le miroir de Baudelaire.** De Robert Bober et Pierre Dumayet.
23.55 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Mad Max au-delà du dôme du tonnerre.** □ Film australien de George Miller (1985).
15.15 **Cinéma : Urban cow-boy.** □ Film américain de James Bridges (1980).
17.25 **Cabou cadin.** Polluards ; Superman.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.30 **Top album.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Charles Biétry.
20.30 **Téléfilm : Le grenier.** De John Erman.
22.05 **Magazine : Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Julien Clerc.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Allan Quatermain et la cité de l'or perdu.** □ Film américain de Gary Nelson (1986).
0.35 **Cinéma : Baxter.** ■■ Film français de Jérôme Boivin (1988).
1.55 **Cinéma : Les aventures de Jack Burton dans les griffes du mandarin.** ■ Film américain de John Carpenter (1986).
3.30 **Cinéma : Pleure pas my love.** ■■ Film français de Tony Gatlif (1988).
5.00 **Cinéma : Les bonnes femmes.** ■■■ Film français de Claude Chabrol (1959).

LA 5

13.30 **Série : 200 dollars plus les frais.**
14.30 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.30 **Série : Le renard.**
16.45 **Dessins animés.** Les triplés ; Snorky ; Bosco ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord ; Super nana.
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : Happy days.**
19.30 **Série : Arnold et Willy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Chaque meurtre a son prix.** D'Alan Metzger.
22.20 **Magazine : Reporters.** Sommaire : Mgr Marty : que sont-ils devenus ? ; L'autre Amérique ; La lèpre au Bénin.
23.25 **Téléfilm : Un coup de feu en trop.** De Hatmut Griesmayer.
0.00 **Journal de minuit.**
0.05 **Un coup de feu en trop** (suite).
0.50 **La cloche tibétaine** (rediff.).
1.45 **Série : Brigade des mineurs.**
3.10 **Le journal de la nuit.**
3.20 **Série : Les cinq dernières minutes.**
4.30 **Chéri-Bibi** (rediff.).
4.45 **Brigade des mineurs** (rediff.).
6.00 **Tendresse et passion** (rediff.).

M 6

13.20 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.45 **Feuilleton : Dynastie.**
16.05 **Boulevard des clips.**
17.25 **Informations : M 6 info** (et à 18.25).
17.30 **Série : L'homme de fer.**
18.30 **Série : Cagney et Lacey.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : A la recherche de Lily.** De Burt Brinckerhoff.
22.10 **Série : Brigade de nuit.**
23.00 **Série : Médecins de nuit.**
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Capital.**
0.10 **Sexy clip.**
2.00 **Rediffusions.** Médecins de nuit ; Adieu mes quinze ans ; Médecins de nuit ; Culture pub ; Adieu mes quinze ans ; Quand la science mène l'enquête (les festins du futur) ; Culture pub.

LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
15.00 **Cinéma : Biquefarre.** ■■■ Film français de Georges Rouquier (1983).
16.45 **Court-métrage.**
17.00 **Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité** (4). D'André Langaney et Gérald Calderon.
18.00 **Feuilleton : Fontamara.** (1er épisode). De Carlo Lizzani.
19.00 **Court-métrage : Elle et lui.** De François Margolin.
19.30 **Magazine : Ici bat la vie.**
20.00 **Documentaire : Yasser Arafat itinéraire.** D'Yves Loiseau.
22.00 **Feuilleton : Fontamara** (2e épisode). De Carlo Lizzani.
22.00 **Court-métrage : La rue ouverte.** De Michel Spinoza.
22.30 **Documentaire : Sons of Shiva.** De Robert Gardner et Akos Ostor.
23.00 **Documentaire : Pierre Guyotat, 52 minutes dans la langue.** De Ludwig Trovato.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Les voyageurs du demi-siècle.
21.30 **Musique : Black and blue.** Ray Charles.
22.40 **Nuits magnétiques :** Je vis en cité.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Waterboys.

FRANCE-MUSIQUE

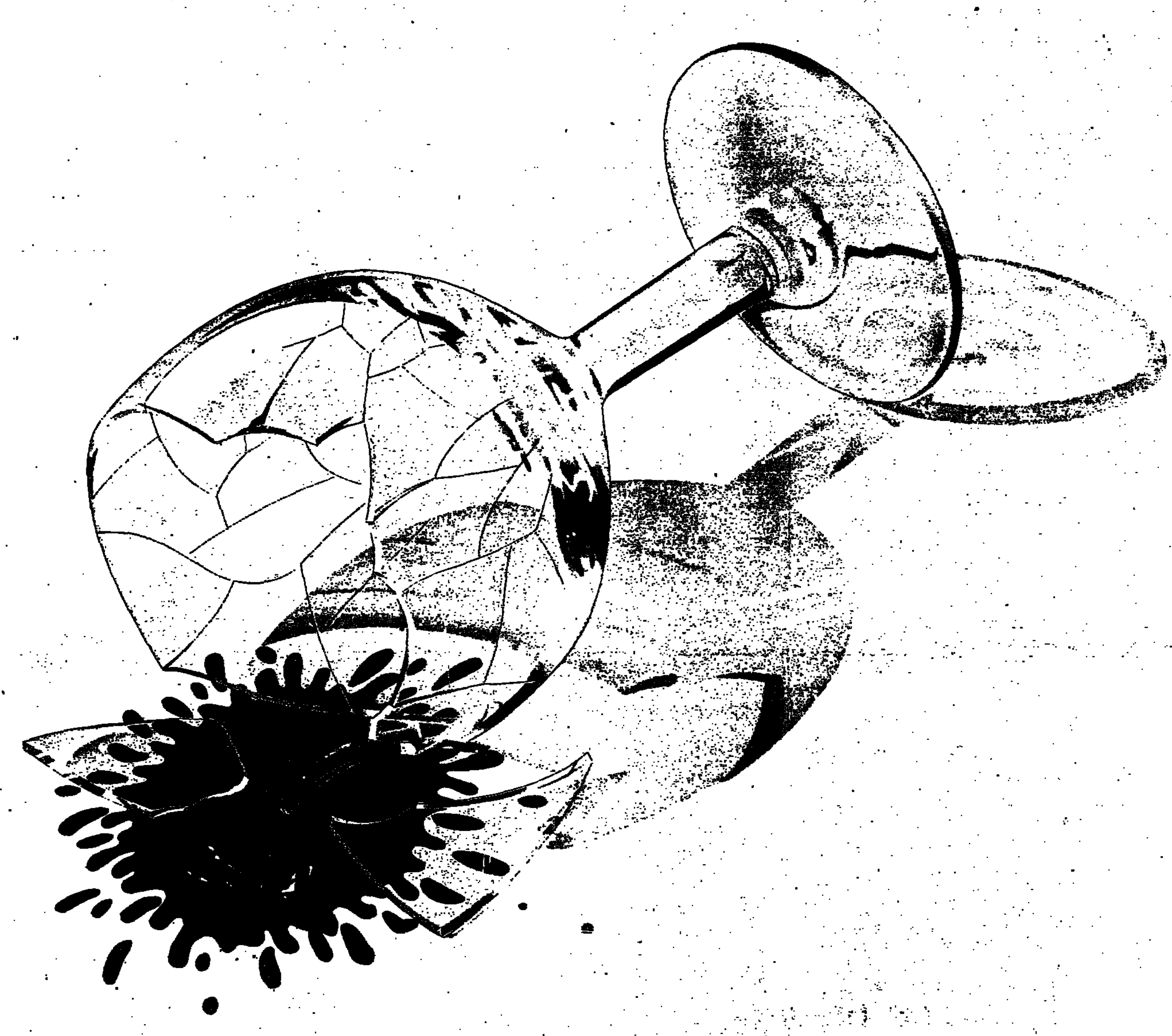
20.30 **Concert** (en direct de Stuttgart) : Le tombeau de Couperin, Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche, Rapsodie espagnole, Daphnis et Chloé, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; sol. : Michèle Campenella, piano.
22.20 **Musique légère.**
23.07 **Le livre des meslanges.**
0.30 **Poissons d'or.**

Audience TV du 31 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	56.0	Santa Barbara 21.9	Dessinez 7.6	Actual. région 16.9	Nulle part 1.8	Happy Days 4.8	Pub 3.0
19 h 45	59.3	Roue fortune 29.2	Rira Rira pas 6.3	19-20 infos 10.8	Nulle part 4.2	Arnold Willy 4.5	Magnum 4.0
20 h 16	71.9	Journal 27.8	Journal 16.1	La classe 12.4	Nulle part 2.8	Journal 7.2	Pub 6.0
20 h 55	72.3	Sacrée soirée 29.2	Jeanne d'Arc 16.9	Fidelio 2.8	Ciné salles 6.3	Fric story 9.7	Le cauchem. 7.7
22 h 08	58.8	Sacrée soirée 27.2	Jeanne d'Arc 16.2	Hugues Gall 2.4	Les Cigognes 5.6	Loi Los Ang. 4.0	Le Saint 2.7
22 h 44	32.4	Grands rep. 13.6	My Teless R. 7.2	Fidelio 1.8	La Mouche 1.2	Loi Los Ang. 4.1	Le Saint 4.1

L'alcool : brisons le silence.



Silence sur les 12 millions de Français qui souffrent directement ou indirectement de l'alcool, dont 3 millions de buveurs excessifs et 2 millions d'alcooliques dépendants.

Silence sur la première cause de mortalité en France, l'alcool, qui tue plus de 100 000 personnes par an.

Silence sur les 5 millions de Français, hommes et femmes, pour qui "consommer avec modération" de l'alcool (ainsi que la loi oblige à le mentionner en publicité) constitue un vrai danger.

Silence sur les risques d'une publicité excessive en faveur des boissons alcooliques.

Silence sur le fait que plus de 40% des détenus le sont à cause de l'alcool.

Silence quand il s'agit d'offrir aux malades alcooliques la même solidarité qu'à ceux du cancer ou du sida.

Silence sur ceux qui sont, comme nous, la preuve vivante que guérir de l'alcoolisme est possible.

VIE LIBRE est un mouvement national de buveurs guéris implanté dans toute la France. Nous voulons dire tout haut ce qui se murmure tout bas. Ne laissons pas des millions d'êtres humains aller vers la mort dans le silence général. Ensemble, brisons-le.

VIE LIBRE

LA SOIF D'EN SORTIR

Pour briser le silence, et pour se faire entendre, VIE LIBRE a besoin de tous, entreprises et particuliers. Merci de vous manifester en nous retournant ce bon à découper.

☐ Je vous adresse mon soutien, déductible dans la limite de 5% du revenu imposable, ou de 3‰ du chiffre d'affaires pour une entreprise.

☐ Je désire vous aider. Envoyez-moi votre dossier d'information.

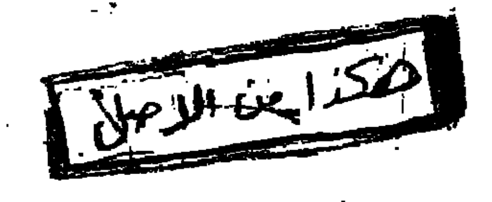
Nom ou Société

Adresse

Ville — Code postal

VIE LIBRE 8 impasse Dumur 92110 CLICHY. Tél. (1) 47 39 40 80. **CCP 1049903E PARIS**

Association reconnue d'utilité publique.



Le Monde

LIVRES • IDEES

Désir du désert

En 1930, Michel Vieuchange traverse une partie du Sahara occidental et note les étapes de son voyage intérieur

SMARA
Carnet de route d'un fou du désert
de Michel Vieuchange, préface de Paul Claudel. Phébus, 260 p., 118 F.

Un nom, celui de l'être aimé ou celui de Dieu, peut aspirer la totalité du désir. Et l'existence elle-même, dans sa totalité, peut être, à son tour, aspirée par ce désir ; non pour se réduire à lui, mais pour s'y dilater, pour éprouver sa démesure, s'inclure et demeurer en elle. Plus singulièrement, ce nom peut désigner un lieu, horizon réel ou imaginaire auquel, par une secrète alchimie, une imprévisible cristallisation amoureuse, la vie entière se trouve soudain suspendue.

Lorsque, le 11 septembre 1930, Michel Vieuchange prend la route du désert, au nord du Sahara occidental, cette cristallisation a déjà opéré, nommant tout à la fois l'objet de sa passion et scellant son destin. A la première page du carnet, qu'à chaque halte il va scrupuleusement tenir, il note : *« Je marche. C'est mon seul but, suivre. Il n'y a plus ni jour ni nuit pour moi. Un seul besoin : atteindre. Je dormirai n'importe où, je souffrirai n'importe quoi. »* Farouches, sibyllines, ces phrases révèlent une évidence : à l'instant de sa décision, la vie présente et à venir du jeune homme de vingt-six ans a intégralement basculé, s'est donnée, sans retenue ni remords. A quoi ? A un nom, Smara ; à un lieu, le désert.



Photo prise par Michel Vieuchange : « Le désert de Ga'a, au sol d'argile craquelé. (Matin du 30 octobre.) »

Smara, localité située sur la route saharienne, au sud de l'Atlas, entre el-Aïoun et Tindouf, fondée à la fin du siècle précédent par un chef nomade jouissant d'un grand rayonnement spirituel, le cheikh Ma El Aïmin. Smara, petit amas de pierres, presque de ruines posé sur un socle rocheux, regardant le désert, désertique elle-même à l'époque où Vieuchange, premier Européen à fouler son sol, décide de s'y aventurer. Smara, *« cité de mirage »* sans autre attrait que sa présence en ce lieu, avec la coupole jaune de sa mosquée se détachant sur la pierre noire, mais riche et belle, en cet instant, de l'hommage qu'un homme, le cœur dilaté de désir, lui rend.

Il serait vain de chercher un motif déterminé, raisonnable, à la démarche de Michel Vieuchange. Elle ne trouve son sens, il le répète assez tout au long de ses carnets, que dans *« l'acte »* à accomplir. Dans cet acte seul, elle gagne son entière signification, sa justification plénière. *« Cette chose, nous l'avons voulue. Nous l'accomplissons. Nous marchons vers le but, armés de tous ces jours d'attente, de tout ce qui fermenta en nous depuis notre naissance. »* Et plus loin : *« Tout sert à cet acte : le premier depuis notre naissance, comblant nos désirs, nous ouvrant d'autres chemins que ceux déjà suivis, ceux où nous voulions à tout prix nous engager. »*

Sinon comment expliquer autrement son acceptation, plus profonde à mesure qu'il avance, de ces semaines de souffrances à peine imaginables ? Il parcourra ainsi, à pied, à dos de chameau ou coincé dans un couffin, dans le froid ou la chaleur accablante, plusieurs centaines de kilomètres dans le désert, affrontant tous les dangers – la région est le théâtre d'affrontements tribaux, et un Européen peut être aisément rançonné... *« Et tout ce qu'on a prévu est si facile à accepter. Or j'ai tout prévu, tout accepté. Alors... »*

Comment sinon, comprendre la joie qui transfigure Vieuchange au terme de ce calvaire consenti, lorsqu'il parvient enfin, le 1er novembre, au but et que, pour trois courtes heures, il arpente, en *« anatomiste », la cité interdite et tant désirée ? « Rachat des jours invertébrés... Entré dedans l'action, dans le cercle... dans l'acte même où tout est pur »*, avait-il noté ; et puis cette certitude qui exprime l'osmose achevée, l'unité longtemps rêvée, soudain tangible : *« Smara fini, je le sens, nos jeunesses seront accomplies, nous entrerons dans un autre âge. »*

Dans cette utopie réalisée, projetant l'existence au-delà d'elle-même, la mort ne doit pas être pensée comme un arrêt brusquement imposé, comme une cessation aléatoire de ce qui est en train d'avoir lieu. Quand Michel Vieuchange meurt à Tiznit le 30 novembre dans les bras de son frère, c'est bien *« la fermeture parfaite du cercle »* qui s'accomplit. Et cette mort est comme un écho lointain des vers de Rilke :

O Seigneur, donne à chacun [sa propre mort
la mort issue de cette vie
où il trouvera l'amour, un sens et la [détresse.

Jean Vieuchange avait assuré, en parfaite complicité et communion avec son frère, le soutien logistique d'une expédition particulièrement difficile et aventureuse. C'est lui qui recueillit les carnets de Michel, acheva le récit où, épuisé, il l'avait laissé, et publia l'ensemble en 1932 chez Plon, accompagné de relevés cartographiques établis par l'explorateur. L'orientaliste Louis Massignon et le linguiste Emile Benveniste participèrent à ce travail. C'est Paul Claudel, enfin, qui écrivit la préface, reproduite dans la présente édition.

A la fin de sa postface, Jean Vieuchange souligne que, dans ses derniers moments de conscience, Michel, *« avec simplicité, donne son adhésion totale au catholicisme – « comme Claudel »*. Ce dernier notera d'ailleurs, sans commentaire, le fait dans son journal. Ce pas ultime ne modifie pas fondamentalement le caractère singulier de l'aventure de Vieuchange. Ayant traversé cet éblouissement où rien ne subsiste des *« qui suis-je ? »*, des *« tourments »*, de cette *« même pensée qui radote et fait vaciller l'esprit certains jours »*, l'*« adhésion »* religieuse est un surcroît qui échappe à notre jugement.

Les notes posthumes de Michel Vieuchange étaient destinées à former la substance d'un livre à écrire. Telles qu'elles ont été publiées, telles qu'on peut aujourd'hui les lire, elles sont comme l'ossature d'un livre futur, rêvé. Elles n'en sont que plus émouvantes. Fébriles, hachées, hâtives, ces notes constituent un admirable chant d'amour, l'élévation d'une existence à la puissance de l'utopie qui l'a aspirée.

Patrick Kéchichian

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Le principe de Cyrano

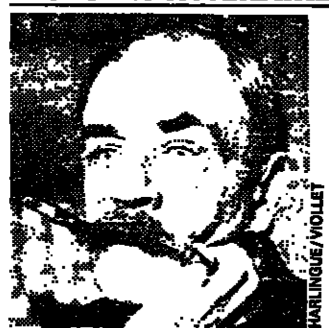
Un recueil de nouvelles dévoile le paradis impossible de Roger Nimier, et une série de chroniques littéraires montrent les goûts et les dégoûts de l'écrivain. Dans un nouveau volume autobiographique, François Nourissier se moque de sa vieillesse et pratique l'art de la variation.
Page 24

LE DÉBAT

Les juifs et les autres

Près d'un demi-siècle après le génocide, les juifs s'interrogent sur leur rapport aux autres : aux bourreaux qui ont voulu les exterminer comme aux amis qui les ont aidés. Les analyses de Nicole Lapierre et de Serge Klarsfeld.
Page 28

HISTOIRE LITTÉRAIRE



HARLINGUE/VIOLLET

Un roman inconnu de Mirbeau

Publié dans une revue en 1892 et 1893, *Dans le ciel* n'avait jamais été édité. Il s'agit pourtant d'un des meilleurs livres de l'auteur du *Journal d'une femme de chambre*.
Page 26

Le blanc et le noir

Auteur à succès de la Série noire, Daniel Pennac passe sous la couverture blanche de la NRF. Histoire d'un métissage littéraire à la gloire du romanesque.

LA PETITE MARCHANDE DE PROSE
de Daniel Pennac. Gallimard, 370 p., 95 F.

Les apparences sont trompeuses. Prenez l'auteur Daniel Pennac : s'il publie son dernier roman sous la prestigieuse couverture blanche de la NRF, les deux précédents avaient été accueillis sous la jaquette de la Série noire. Du noir au blanc, Pennac serait donc un transfuge, un écrivain qui, après s'être fait les dents dans un genre dit mineur, viendrait aujourd'hui jouer dans la cour des grands.

Erreur. D'abord parce que Daniel Pennac a plus d'un détour dans son sac. N'est-il pas entré dans la carrière, voici quinze ans, par le biais d'un essai... sur le service militaire, que suivirent deux « romans-romans », puis une incursion prolongée dans la littérature pour enfants, avant qu'il n'aborde les rivages du roman policier ? Ensuite, parce que Pennac, du noir au blanc, fait, au contraire, œuvre de fidélité. *La Petite Marchande de prose* met en scène le même héros que *la Fée Carabine* ou *Au bonheur des ogres*, Benjamin Malaussène, toujours entouré de son étrange et proliférante famille. Avec le même souci – qu'indique assez l'évidente filiation des titres, en forme de clin d'œil à l'univers des contes : mélanger les genres, refuser les frontières artificielles, pour ne laisser libre cours qu'à l'imagination créatrice.

Du noir au blanc, Daniel Pennac n'est pas un transfuge. C'est un métis. Avide de toutes les formes, soucieux de tous les brassages, militant de toutes les causes littéraires, pourvu qu'elles aillent, non dans le sens de l'histoire, mais qu'elles lient et le sens et l'histoire.

Version Pennac de cette profession de foi : *« Entre les récits enfantins et le roman noir par exemple, il y a une vraie fraternité thématique : la solitude du héros, la peur, la menace... La forêt du Petit Poucet, ça peut être la ville, qu'on appelle parfois la jungle... La même dimension métaphorique aussi : les bottes de sept lieues, c'est Lemmy Caution vidant verre sur verre sans jamais en ressentir les effets. Dans le roman noir le plus primaire, il y a une sorte de magie enfantine qui opère comme dans le conte. La fée pour les uns, l'arrivée des flics au bon moment pour les autres. Pour moi, l'analogie est évidente, mais, en France, ce constat paraît extravagant. Parce que, pour les intellectuels, il y a toujours deux lecteurs qui cohabitent : un gosse qui veut éperdument des histoires qui fassent rêver et un adolescent qui veut du sens et fait la leçon au premier sur le mode « soyons sérieux »... Mon souci, c'est de donner à manger aux deux. »*

Du rêve, du sens et une histoire, donc. Voilà une ambition commune à tous les romanciers. Mais, pour la satisfaire, il y a ceux, nombreux, qui cabotent au long des rives de la Fiction et, après quelques coups de vent, courent se réfugier dans la première crique venue, celle des conventions tranquilles ou celle des audaces mesurées. Et puis il y a ceux – rares – qui choisissent de courir la haute mer en larguant tous les ris, en prenant tous les risques. Daniel Pennac, on l'aura compris, est de ceux-là. Toutes voiles dehors, il ose.

L'intrigue de *la Petite Marchande de prose*, ce pourrait être le mariage d'Emile Ajar et de Paul-Loup Sulitzer. Pour relancer les ventes de son auteur fétiche, fabricant de best-sellers mondiaux sur le monde de la finance, dont nul ne doit connaître le vrai nom ni les traits, la reine Zabo, le tyrannique et génial PDG des éditions du Talion, a décidé d'embaucher un « nègre » chargé d'incarner publiquement le mystérieux J.-L. B. Gigantesque et savante campagne de marketing à l'appui, l'opération est une réussite. Jusqu'au moment où le « nègre », lors d'un show délirant à Bercy, est victime d'un attentat meurtrier. Le « nègre », bien sûr, c'est Benjamin Malaussène, l'innocent, le tendre Malaussène, bouc émissaire de profession..

Bertrand Audusse

Lire la suite page 25

POÉSIE

Les étranges noces d'Alain Bosquet

BOURREAUX ET ACROBATES *suivi de* **Poèmes sans chauffeur**
d'Alain Bosquet.
Gallimard, 174 p., 90 F.

« Le poète écrit : délivrance, perdition, dépassement, besoin physique. Du poème surgit la femme. (...) Soucieuse de s'affirmer, elle parle au poète. Le dialogue est affaire de miroirs, qui mentent ou se brisent. » Ainsi Alain Bosquet définit-il, avec sa lucidité coutumière, son nouveau livre : *Bourreaux et acrobates,* suivi de *Poèmes sans chauffeur.*

A travers la dérision et l'ironie, l'« à-quoi-bon » et les sentiments que suscite la pesanteur de vivre, s'exprime une angoisse pleine d'une attente secrète. Elle ouvre sur un désir d'amour quasi sacré qui *« complique l'existence »* de l'auteur, mais se confond mystérieusement avec *« la soif de l'absolu ».*

C'est pourquoi la femme qui s'exprime ici peut être considérée à la fois comme un être d'os et de sang — la femme aimée — et comme un être verbal : la poésie. Aussi se révèle-t-elle en même temps présente et absente, réelle et irréelle, vraie et imaginaire. Elle incarne également la part féminine du poète, et la connaissance que « Monsieur l'Auteur » ou l'« Ami », comme elle l'appelle, a de soi.

« Parmi l'aléatoire et la légende »

Elle est sa mère, sa fille, sa maîtresse, son épouse. Elle est l'enfant du poème auquel, sans redouter l'inceste commis, il lui faut s'unir pour que s'accomplisse un destin à quoi plus rien ne s'oppose. Il s'ensuit que le langage de la poésie donne au possible le pouvoir de se substituer à l'impossible, et de démembrer la logique ordinaire.

L'activité poétique pose pour principe qu'*« être, c'est être désobéissant »,* subversif et entièrement libre. Tout devient alors, par d'étranges noces, caprice et nécessité au royaume du verbe.

Le dialogue du poète et de son poème s'approfondit dans toutes les directions, en explicitant simultanément un art et une philosophie poétiques propres à Alain Bosquet. Ceux-ci justifient qu'il considère sa création comme un monde nu et vierge. La parole dévaste la raison, place le temps hors du temps. De sorte que nous découvrons soudainement que *« le connaissable vient de l'inconnu »* et que *« la fin annonce l'infini ».*

Malgré les tragédies quotidiennes qui nous éprouvent, nous voyons du même coup se manifester une rose sous chaque fable, un oiseau de paradis sous chaque nom et sous une simple syllabe, *« où rien n'est dit »,* se composer le printemps et s'affirmer le *« plaisir de se trouver au monde ».*

La poésie permet au poète de rencontrer, à côté de sa vie normale, une seconde vie vécue comme en somnambule et comme en état d'apesanteur. Il convient donc qu'il ne se satisfasse jamais du réel, mais vénère l'impossible qui ressemble au sacré, et vive et meure constamment *« parmi l'aléatoire et la légende ».*

Tant que l'homme se conteste, il se sent en effet *« moins maudit ».* Il devine que les licornes existent sur d'autres terres, et il rend chaque mot rédempteur. Car il ne s'agit pas de comprendre, mais d'aimer. Ne craignons point, par conséquent, d'être des « fous », des « possédés », des *« acrobates »* — même si nous restons aussi trop souvent les *« bourreaux »* maladroits de nous-mêmes.

Quant aux *Poèmes sans chauffeur,* qui constituent la seconde partie du volume, ils sont sans doute appelés ainsi parce qu'ils offrent au poète une sorte de constat de sa vie et complètent par là l'entretien équivoque de *Bourreaux et acrobates.*

On y apprend que le poète crée les mots pour se *« mentir avec des songes »,* que tout est dès lors permis, et que le monde est tel qu'il le réinvente. Quand on évoque l'absolu, l'écrivain — plus hésitant — parle de quelque chose d'étonnant qu'il n'est pas capable d'expliquer.

On reconnaîtra que l'originalité, la rigueur, la clarté de la poésie d'Alain Bosquet — qui n'en reste pas moins chargée de ses propres énigmes et réussit à associer le charme du classicisme aux audaces de la modernité — expliquent l'importance de ses lecteurs et des traductions dont elle fait l'objet.

Se vertu s'augmente aussi des réponses, toujours provisoires, qu'elle tente cependant d'apporter aux inquiétudes qui sont notre lot.

Jean-Claude Renard

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Le principe de Cyrano

LES ECRIVAINS SONT-ILS BÊTES ?
de Roger Nimier.
Rivages, 200 p., 89 F.
LES INDES GALANDES
de Roger Nimier.
Rivages, 150 p., 79 F.
BRATISLAVA
de François Nourissier.
Grasset, 236 p., 82 F.

« L*ES enfants au berceau savent que les écrivains sont laids et qu'ils ont des maîtresses à n'en plus finir. Du reste, leurs prétentions ne vont pas de ce côté-là. C'est en s'avouant qu'ils ne seraient ni maquereaux ni dentistes qu'ils sont tombés dans la littérature, les cheveux longs et les mauvaises mœurs.* » C'était cela, le ton de Roger Nimier à vingt-deux ans, en juin 1947, dans un article délicieux intitulé « Les écrivains sont-ils bêtes ? », qui donne son titre au recueil que nous offrent les éditions Rivages. Les mêmes nous proposent aussi une poignée de nouvelles que Nimier avait publiées dans diverses revues, la *NRF, Fémina Illustration,* la plupart introuvables, féeriques et portant des titres charmants : *la Jeune Moustique de Killala, Pamela eut le tort de répéter sa phrase, les Indes galandes.*

On y voit quelle idée se fait l'auteur d'un paradis possible, une île dessinée par Watteau, enchantée de musiciens, où conversent Louise de Vilmorin et Gaston Gallimard. Où un chapitre peut tenir en trois lignes *(« Chapitre V : Malgré leur galanterie qui est extrême et dépasse l'inconsidéré, ils ne font point l'amour. Ils vont tout de suite au lit »).* Où les moustiques zézayent bien sûr et lisent Proust, qu'ils prononcent *« Prst » :* vous savez, Prst, l'auteur de *Du côté de chez Swnn.*

On sait par les livres de critique littéraire déjà parus — *Journées de lecture* et *l'Elève d'Aristote* — que Nimier était un lecteur de premier ordre, pointu et capable d'admiration, d'éloge, autant que des formules enjouées et meurtrières qui — ceux qui l'ont connu en témoignent — faisaient l'ornement dangereux de sa conversation et le charme de ses chroniques diverses. La majeure partie des courts articles réunis ici relève de cette dernière catégorie, moins sélective ou travaillée que les portraits ou les critiques. Il peut s'agir de textes de circonstance aussi bien que d'études plus attentives. Nimier salue la renaissance de la *NRF* et célèbre le blondinisme, fondé par Antoine Blondin. Se fend d'une copie de bachot. Retourne à André Gide les conseils que celui-ci prodiguait autrefois *« à un jeune écrivain ».* Se paie la tête de Gaëtan Picon. Rend hommage à Larbaud et Camus. Soutient Céline, plaide pour son Nobel, tout en traitant le Nobel de prix de camaraderie.

IL s'intéresse aussi à la littérature engagée, qu'il n'aime pas *(« La littérature engagée, avec son air martial et ses bonnes résolutions, est sympathique dans la mesure où les fayots sont sympathiques dans un régiment de cavalerie »)* tout en comprenant qu'elle soit née dans le contexte de l'après-guerre *(« La morale, en ce temps, c'était peut-être le pain quotidien, une nécessité intérieure sans égale. Après tant de massacres, on craignait de revenir à une littérature qui n'aurait plus été qu'un ouvrage de tricot »).*

Il analyse remarquablement l'irruption, à la Libération, du monde américain, du jazz et du roman moderne qui l'irrite et le séduit. Trois auteurs surtout, Faulkner, Wolfe et Prokosch, qu'il admire avec des réserves drôles, un peu françaises. Wolfe : *« On voit bien les beautés perdues dans ce magma. Mais on n'a pas toujours le courage de les rechercher pendant six cents pages. Une femme qui ne serait belle qu'un jour sur trois perdrait bien des amants. »* Faulkner : *« Il a le défaut des gens de la campagne, il cultive le même champ tous les ans. »* Injuste, peut-être, mais son parallèle entre les romans d'un bord à l'autre de l'Atlantique est très pertinent. Et il peut avancer à bon droit que le grand tort de Céline est de n'être pas américain.

A la question de savoir si les écrivains sont bêtes, bien qu'il voie volontiers l'univers peuplé d'imbéciles, il doit admettre que nombre de ses confrères sont intelligents. Mais trop. La pensée juste n'est pas leur fort ni l'intelligence le meilleur matériau de la littérature. C'est pourquoi il ne faut jamais les croire dès qu'ils philosophent. Il est possible qu'une dose de bêtise mesurée soit utile à la création, hypothèse qui n'inquiète jamais assez ceux qu'elle menace. Les critiques, par exemple, qui en prennent pour leur grade dans l'irrésistible *Comment devenir critique littéraire,* tout en gifles et vitriol, instruments nécessaires hier comme aujourd'hui à une saine police de cette activité d'emprunt, de prêtés et de rendus.

On fera un sort particulier aux dernières pages, « Beurrer du papier blanc », qui semblent tirées d'une confidence interrompue — à notre grand regret — sur la solitude de l'écrivain, son orgueil et ses découragements, qu'il conclut par l'aveu d'un *« grand bonheur involontaire : celui de ne pas m'intéresser à moi ».*

NIMIER est mort à trente-sept ans, en 1962. François Nourissier, de deux ans son cadet, est bien vivant, lui, et dans ce quatrième de ses textes autobiographiques (après *Un petit-bourgeois, Lettre à mon chien* et *le Musée de l'homme*), évoquant les déboires qui accompagnent l'âge, note au passage, comme pour saluer Nimier : *« La mort épargne à quelques-uns, qu'elle saisit tôt, cet irrépressible retour à la chaîne et à la niche : ils sont les saints de notre calendrier. »* Pour autant, Nourissier ne regrette pas de n'être pas sanctifié à ce prix, certes, mais quelle cruauté à souligner les malheurs et les ridicules de la vieillesse, quelle allégresse à se portraiturer soi-même en noir et gris, à prévenir toute moquerie qu'il pourrait souffrir par une moquerie plus dure qu'il s'administre le premier, selon le principe de Cyrano, à se demander s'il ne prend pas plaisir à démontrer que, pour ce qui est de la peinture de soi, de nos jours, c'est lui le maître. La peinture au couteau, s'entend.


François Nourissier par Irmeli Jung

Sous l'admirable patronage de Jules Renard *(« J'aurai connu longtemps le plaisir de m'éteindre »)* Nourissier malmène les idées reçues sur l'âge, les « belles gueules » qu'on est supposé acquérir avec le temps, les cigarettes, l'alcool et l'usure ordinaire de tout ; le sentiment d'immortalité *(« Immortel ? Va sans dire ! »)* qui n'a pas l'air d'aller de soi chez les autres, curieusement, auquel on s'accroche tout en se demandant si on a bien tout dit, tout tenté : un sportif comme Killy va au bout de ses forces pour un centième de seconde de mieux, mais un écrivain, comment va-t-il au bout de soi ? S'est-il jeté dans le vide, a-t-il bien flambé, n'a-t-il pas été qu'un écrivain à la pépère ? L'image des « grands furieux » de la littérature — Balzac, Flaubert, Proust, Céline — l'angoisse. Ils ont tout brûlé pour leur œuvre, se sont détruits en elle.

Sans doute. Mais Racine, La Fontaine, Montaigne, Rabelais sont-ils moins grands ? Fort heureusement, une œuvre ne vaut pas ce qu'elle a coûté. Il n'empêche, Nourissier s'en veut pour toujours, et cette longue amertume lui permet d'aiguiser le trait, ce qui est utile dans son art *(« On le sait, pour être écrivain, il n'est pas recommandé de trop s'aimer ; on sait moins que pour être romancier il ne faut pas béer d'affection pour des personnages que l'on a confectionnés »).* A quoi s'ajoutent, autres fustigations, l'embonpoint, un penchant pour la bouteille, pas trop de goût pour la bagatelle, une lâcheté constante *(« J'ai beaucoup pratiqué la lâcheté dans ma jeunesse. Faiseur d'anges, divorceur, perpétuel démissionnaire, filochard tous azimuts... »),* le mensonge évidemment, c'est un talent requis dans la corporation *(« Ecrivains vieillissants, avec leurs baises comme avec leurs tirages : en rajoutant toujours un peu »),* on a presque envie de lui retenir la main : pitié, laissez-le vivre, ce noble et triste géant à barbe blanche. C'est, l'œil pétillant, le geste qu'il attendait, bien sûr.

IL ne manque pas de s'amuser, chemin faisant, au compte d'autres auteurs (Morand, l'homme pressé, momifié par l'arthrose, décoiffé, secoué au volant de sa Porsche décapotable... Aragon sur la fin de sa vie, s'endormant au théâtre entouré de deux jeunes gens aux dents longues...) ; en évoquant l'effronterie des gens d'édition, la question des titres jugés « vendeurs » ou non, le rôle des commerciaux ; ou en décrivant les mœurs vestimentaires des sexa ou septuagénaires qui voyagent en train aux heures bleues.

Par trois fois, il reprend la même anecdote, sous trois modes, comme un exercice romanesque au cœur de l'essai, un épisode qu'il situe en 1947 — à ses vingt ans — en Tchécoslovaquie, à Bratislava, où il était venu en compagnie d'étudiants tchèques de Paris pour quelques jours. Là, il avait aimé une jeune fille dont il a du mal à se rappeler le nom, Zita peut-être, ils avaient bu du vin et dansé dans une cour bordée d'arcades avec un orchestre jouant devant un pavillon baroque. Dans *Bratislava I — Confidence,* il revient à l'invitation d'un groupe d'écrivains slovaques et ne retrouve pas l'endroit. Pas plus dans *Bratislava II — Chronique.* Dans le troisième volet, sous-titré *Roman,* il est diplomate, par faveur, à la suite d'un article sur Mitterrand en 1981. Il se nomme Sylvain Genton, il est laid, habite le 7e. Il les retrouve, sa cour et son pavillon, au terme de cette étrange enquête sur un fantôme de jeunesse, impossible par le pur souvenir mais que l'écrit exauce, sans doute parce que *« la littérature, c'est de la mémoire invérifiable ».*

Ces trois Bratislava drôles et poignantes ressemblent par leur ironie à ces variations dont Philip Roth est un connaisseur. Elles touchent encore après coup par cette façon de coudre au présent le passé, d'échapper un instant au temps. Une simple reprise dans l'irrémédiable, certes, mais c'est ainsi que l'entend l'auteur, qui veut *« se tenir bien, fût-on prisonnier du noir de la cible ».* Ce qu'il fait avec un humour féroce, superbe. Ce qu'on appelle le panache.

□ **Prix des Deux-Magots.** — Le prix des Deux-Magots a été décerné à Olivier Frébourg pour son essai sur Roger Nimier (Editions du Rocher).

ROMANS

Les couleurs d'Alain Blottière

Un romancier qui excelle à écrire les variations impalpables de la lumière

INTERIEUR BLEU
d'Alain Blottière.
Balland, 146 p., 79 F.

Dans un très beau premier roman, *Saad* (1), Alain Blottière montrait les tentatives et les tourments de David, un peintre de l'époque impressionniste, établi à Tadjourah, sur le golfe d'Aden. Il est aussi question de peinture dans *Intérieur bleu*, mais c'est cette fois un adolescent, Pierre, moins maître de sa technique que hanté par le désir de peindre, qui s'acharne à capter toutes les nuances de la lumière.

A Tharos, en Grèce, où il est venu passer ses vacances, il se retrouve comme en exil après le départ de son père. Le déroulement immuable des journées torrides, la solitude dans sa chambre d'hôtel, tout cela lui donne un sentiment de vide presque vertigineux. Pierre est assez adulte déjà pour une rencontre sans lendemain avec une femme plus âgée, assez jeune encore pour avoir peur de la nuit. Au terme de ce mois où il est livré à lui-même, il considérera avec un recul définitif l'enfant qu'il était naguère.

Tout part pour lui d'une image aperçue dans la pénombre d'une petite église, Haghios Ilias : des visages usés par le temps, nimbés d'étranges reflets lumineux, dévorés par des yeux noirs trop grands. Ces personnages prennent, dans sa rêverie, une place de plus en plus importante. Comme ces saints voyageurs, il fait une traversée en barque,



celle du détroit qui sépare Tharos d'un minuscule îlot, son « *île au trésor* », où, muni de quelques provisions, il s'installe dans une maison abandonnée qui est un ancien monastère.

Pierre entreprend de couvrir de fresques le réfectoire et les cellules. Peu à peu s'incarne et s'impose un monde imaginaire, celui qui apparaît derrière ses yeux fermés et qu'il essaie de peindre de mémoire : les frêles voyageurs de la barque, à la recherche d'une terre inconnue, et qui lui font des signes d'adieu.

Dans une écriture limpide, d'une justesse et d'une discrétion extrêmes, Alain Blottière sait dire les variations impalpables des bleus du jour et de la nuit qui s'affrontent dans un tableau inachevé, *Intérieur bleu*, la force irradiante d'un rouge capable de conjurer des pensées sombres et « *périmées* », les formes changeantes de l'ombre.

Mais il n'est pas seulement un romancier fasciné par le regard. Pierre, l'adolescent voué à l'« *archipel (...) de la solitude* », hésite entre la recherche de secrets d'enfance et le pressentiment d'autres mystères. Il s'interroge sur ce désir de fixer ses visions et ses rêves qui l'empêche de se laisser aller à une simple contemplation. Et son île est peut-être aussi cruellement proche que l'île d'Oléron de Georges Limbour ou les îles Borromées de Jean Grenier.

Monique Petillon

(1) Gallimard, 1980.

Scènes de chasse en Normandie

Entre l'horreur et la féerie
Patrick Grainville veut retrouver la transparence de la fable

L'ORGIE, LA NEIGE
de Patrick Grainville.
Seuil, 320 p., 95 F.

Patrick Grainville n'apprécie ni les saisons ni les sentiments tièdes. Depuis *la Toison*, le printemps lui est toujours apparu « *douteux* », propice au « *relâchement génital* » et aux corruptions de l'âme. Il aime, au contraire, le triomphe glacé de l'hiver, ses fastes décapants. Aussi son nouveau livre s'ouvre-t-il sur un hymne à la neige. Grainville célèbre cette « *apocalypse de blancheur* », ce « *miracle muet* » qui envahit les plaines de Normandie, avec une exaltation sereine, une jubilation calme, une volupté mesurée dans le lyrisme, qui ne naît pas ici de l'accumulation des notations mais de l'affinement graduel de la lumière des mots, de la recherche sensuelle de leur impact magique.

La neige est surtout pour Grainville la manière la plus sévère de rejoindre les territoires de l'enfance. Elle lui communiquait un sentiment de puissance, une illusion d'immortalité quand, s'aventurant avec sa chienne Noire à travers les forêts, il se croyait appelé par « *un songe ancestral* ». Le vent de neige, par sa pureté archaïque et « *médiévale* », lui insufflait le sens de l'épopée.

Ce désir de Grainville de retrouver la transparence de la fable, à la lisière immaculée du temps, donne à son roman une ampleur légendaire : grâce à son pouvoir de transfiguration de la nature et de son propre passé, il réinvente sa destinée, s'imagine enfant-roi, né des dieux. Sa recherche, à travers les bois, de la clairière de sa conception, exprime son espoir d'établir une généalogie mythique.

Du silence des archives de givre remonte l'image vénérée du père qui avait « *un ascendant suprême sur le royaume des bêtes et du froid* ». Le père, vers lequel il revient dans un élan de reconnaissance tremblante, l'a *initié à l'orgie, c'est-à-dire à* l'apothéose des sensations éprouvées au cours des chasses, à cet état de terreur et de félicité puisé dans le saccage amoureux des animaux et des taillis. Il a inscrit l'enfant dans « *le jeu sacré de la vie et de la mort* » lorsqu'il se laissait, parmi les tourbillons d'effroi et de rage éblouie, recouvrir par la pluie de cygnes et de colverts abattus.

Mais cette orgie n'est pas pour Grainville le prétexte à un enchaînement de scènes ensanglantées. La chasse – la poursuite de la laie immémoriale qui traverse les années et les forêts – est une ascèse brûlante. Grâce au rythme de la prose qui semble épouser les étapes de l'émerveillement meurtrier, alterne les phrases haletantes d'exaltation panique et celles, pacifiées, de stupeur, comme aux aguets de la beauté, la traque prend l'allure d'un cérémonial, d'une liturgie barbare qui, en le dépouillant de ses oripeaux civilisés, le ramène vers le cœur du monde.

Cet état de connivence avec la nature et « *la terre impulsive* » – lorsqu'il s'abandonne contre la *falaise des soies fauves de la laie* terrassée – est pour Grainville le seul moyen de se sauver, l'unique chance d'une renaissance. Il s'aperçoit, dans des aveux consentis sur un ton de lucidité meurtrie, qu'à force de s'être retranché dans la citadelle des livres, il est devenu un orphelin de la magie, un « *pâle voyeur de la vie* ». Il analyse avec une sincérité aiguë le moment où, comme tout écrivain, manquant étouffer sous le floconnement abstrait des mots, il ressent la hantise de l'affadissement, la peur d'être à court de chimères.

Cette mise à nu des racines de son art, ce dévoilement de la source barbare de son inspiration et de sa « voracité » permettent à Grainville de se hisser au-dessus de son propre lyrisme, de lui redonner un regain de vitalité, et font de ce roman non seulement un chant superbe à la gloire de l'hiver, de l'enfance et de ses jardins meurtriers, mais aussi une belle méditation sur la création, quand la joie poignante d'écrire renaît juste avant les forêts.

Jean-Noël Pancrazi

□ Signalons la publication dans la collection Folio d'un des premiers romans de Patrick Grainville, *la Lisière* (1973).

Le blanc et le noir

Suite de la page 23

Voici Benjamin Malaussène, cloué sur un lit d'hôpital, simple prolongement de chair d'une machinerie compliquée. Coma dépassé, état de mort apparente. Et pourtant, cet homme-là pense. Silencieusement, il hurle.

Il hurle son envie de vivre, son angoisse devant la perspective d'être « débranché ». Sa conscience se résume à un fil vert, plat, désespérément plat, qui clignote sur un écran cathodique. Lui seul sait que la vie est encore là, tapie dans les milliards de cellules qui l'habitent encore. « *Quand la vie tient à un fil*, songe-t-il, *c'est fou le prix du fil !* » Tour à tour désespéré, révolté, amer, ironique, Malaussène va désormais commenter silencieusement l'histoire qui se déroule sans lui. Situation d'autant plus intolérable, douloureuse, que lui, Malaussène, le mort-vivant, connaît la vérité. « *Pitié pour les écrivains, disent les cellules de Benjamin dans leur murmure de sable.. pitié pour les écrivains... ne leur tendez pas de miroir... ne les changez pas en image ... ne leur donnez pas de nom ... ça les rend fous...* »

Et peu à peu, subtilement, le roman prend tout son sens. Ce qui est en jeu, dans ce combat de l'Innocence affrontant l'Imposture, *dans cet univers du faux-*semblant et de la mystification, c'est moins la mise en pièces sarcastique de la littérature industrielle que la défense et l'illustration de la Littérature elle-même, ses miasmes, mais aussi ses fastes, ses vanités, mais aussi ses passions, ses pièges, mais ses plaisirs.

Vaste défi que Pennac relève pourtant, jouant de tous les registres, de l'onirique au picaresque, du réalisme au magique, du comique au tragique, conjuguant toutes les techniques narratives, du dialogue – où il arrive que les silences, oui, *les* silences ! soient plus forts que les mots – au monologue intérieur, du « je » au « il », de l'ellipse à la digression, sans que jamais l'unité du récit et sa clarté soient menacées.

Surtout, Pennac se confirme comme un formidable producteur d'images. D'un trait, voici le quartier de Belleville, « *caresse, merguez et menthe* », le portrait de Verdun, la petite dernière de la tribu Malaussène (« *Elle est née en colère ; elle dort comme une grenade dégoupillée* »), ou un enterrement (« *le jeune Gauthier avait commencé sa lévitation. Quatre paires de jambes avaient poussé à son cercueil. Il remontait l'allée avec une dignité horizontale qui courbait les têtes sur son passage* »). Et puisque de la littérature, ses arcanes et ses arnaques, il est beaucoup question, voici la reine Zabo et son état-major (« *elle peaufinait son côté petit caporal à l'uniforme strict entouré de maréchaux d'Empire tout chamarrés du cul* »), les couloirs des éditions du Talion « *encombrés de premières personnes du singulier qui n'écrivent que pour devenir des troisièmes personnes du pluriel* », ou cette constatation, sereinement désabusée : « *Un éditeur, c'est d'abord des couloirs, des angles, des niveaux, des souterrains et des soupentes, l'inextricable alambic de la création : l'auteur se pointe côté porche, tout frémissant d'idées neuves, et ressort en volumes, côté banlieue, dans un entrepôt, cathédrale dératisée.* »

Servie par un style qui jamais n'échappe à l'axiome pennacien : « *L'histoire pour l'histoire vite m'ennuie ; mais le style pour le style m'agace ; il faut que l'histoire soit la politesse du style* », soutenue par un regard d'une constante tendresse, *la Petite Marchande de prose* fourmille de notations cocasses ou graves, de situations d'une étourdissante invention – ah ! l'enfance de la reine Zabo par son nègre de Casamance, – de personnages extravagants, mais d'une rare humanité, comme Loussa, livreur sénégalais des éditions du Talion, piètre conducteur, mais impeccable lettré de chinois, ou l'inspecteur Thian, vieux flic vietnamien, adopté par la tribu Malaussène et qui, jamais, fût-il en mission, ne se sépare de la petite Verdun, serrée sur son corps au point de figurer un être monstre « *avec le visage paisible d'Ho Chi Minh, doublé d'une tête de bébé furieux* »...

Passion des êtres et jubilation des mots : cet hymne au romanesque, pessimiste et gai, hilarant et grave, est en somme une célébration de la vie. Côté blanc et côté noir.

Bertrand Audusse

HISTOIRE LITTÉRAIRE

L'explorateur du dix-neuvième

Quand Walter Benjamin se promenait pour étudier le passé et nous arracher à celui-ci

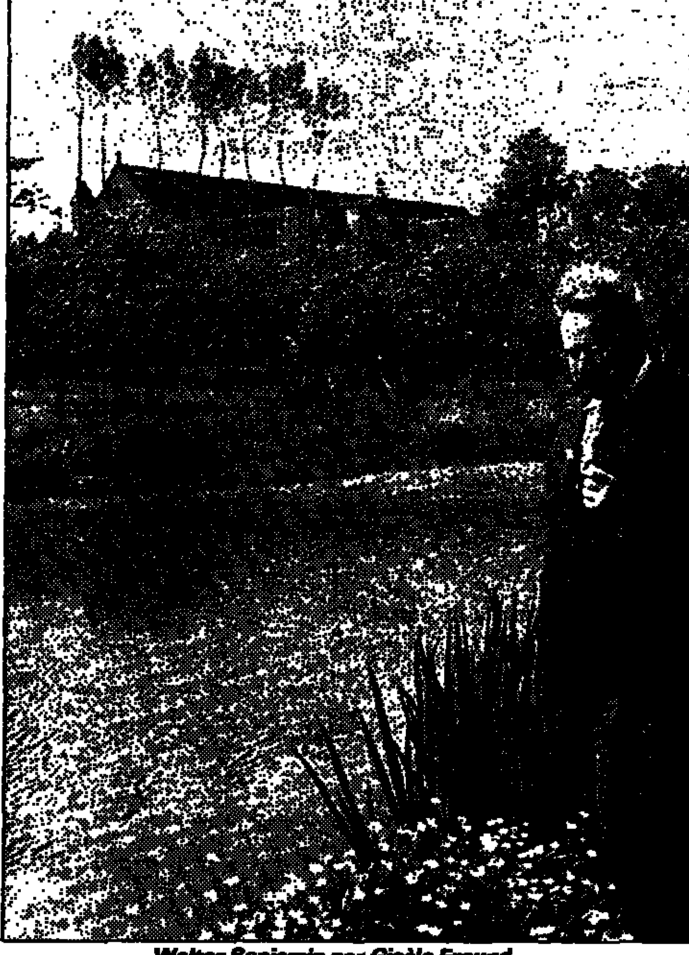
PARIS CAPITALE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE : LE LIVRE DES PASSAGES
de Walter Benjamin.
Traduit par Jean Lacoste.
Editions du Cerf,
973 p., 350 F.

Voici enfin disponible en langue française, grâce à la traduction de Jean Lacoste et aux Editions du Cerf, *le Livre des passages* de Walter Benjamin. Livre ? Il n'a jamais été écrit et ne le sera jamais après que celui qui le portait n'eut plus que son silence pour parler. Il se donna la mort en 1940. Aujourd'hui, à l'heure où, avec l'aide active des médias, nous sommes tous devenus pratiquement anaphalbètes et préférons le vol plané sur l'actualité à la recherche de la vérité et à l'étude de textes, certains ne manqueront pas de voir dans ce livre qui, justement, voulait conjurer la menace urgente pesant sur l'Europe le symbole d'un échec qui aurait marqué, sa vie durant, les ambitions et l'œuvre de Walter Benjamin.

Il en sera autrement pour ceux qui se risquent à attendre d'un texte qu'il leur dise non quoi penser, mais comment penser et trouvent plus de profit à l'écoute d'une œuvre en voie de formation qu'à la lecture des résultats auxquels elle serait prétendument parvenue. Ce qui est vrai de tous les textes de Benjamin l'est éminemment pour celui-ci. Nous trouverons dans *le Livre des passages* les innombrables notes et matériaux accumulés et classés par Benjamin lui-même (et sauvés de la fureur nazie par Georges Bataille, qui, le moment venu, les cacha à la Bibliothèque nationale) pour un projet qui remontait à 1925 et fut, jusqu'à la fin, au centre des préoccupations de l'écrivain allemand.

C'était un projet *« à couper le souffle, à se rompre le cou »*, comme Benjamin le confiera à Scholem : il s'agissait, dans une perspective dont le marxisme révolutionnaire fournissait le cadre, mais non les moyens, d'une *« présentation de l'Histoire»* traitant d'un *« réveil »* qui puisse nous arracher au passé, à notre passé, le dix-neuvième siècle, *« dont la capitale fut Paris »*.

Effectivement, le marxisme révolutionnaire pouvait paraître en 1925, comme ce fut le cas pour les hommes probes du moment, le cadre souhaité. Quant aux moyens, nous pourrons méditer une remarque de Benjamin – il n'est pas interdit d'en percevoir l'humour – mettant en parallèle l'itinéraire d'Aragon adhérant au Parti communiste, se désolidarisant du *Paysan de Paris*, et le sien, lui qui, nouvellement acquis aux mêmes perspectives, rompant avec son propre passé, établissait une continuité avec celui d'un autre, *le Paysan de Paris* d'Aragon !



Walter Benjamin par Gisèle Freund

Plus probant sera de voir Benjamin s'enfoncer dans l'étude des réalités matérielles du dix-neuvième, les passages parisiens, l'architecture de fer, le règne tout nouveau de la marchandise, les expositions universelles et les mutations du paysage urbain, comme on affronte un texte avec les armes de la philologie. Il commente ces réalités jusqu'au moindre détail, guipure de dentelle d'une mode vite passée ou boule de verre qu'il suffit au badaud de retourner pour y voir tomber la neige. Collectionneur ? Certes, mais épiant chaque objet pour y surprendre les correspondances secrètes, les expressions multiples de la réalité.

Baudelaire et Haussmann

Il explore réalités matérielles et œuvres, comme un texte écrit, comme il avait commenté *les Affinités électives* de Goethe ou le drame baroque allemand, refusant la notion de causalité pour indiquer le rapport entre transformations économiques et productions culturelles, lui préférant la notion de corrélation expressive, de traduction d'une langue dans une autre, de correspondances.

Marx lui-même sera lu par lui non comme porteur d'une vérité à laquelle se fier, mais comme corrélation expressive du règne de la marchandise. De même, si l'on trouve chez Benjamin le concept de dialectique en position privilégiée, il ne peut guère être compris à partir du schéma de la causalité, fût-il affiné. Benjamin avait pour ambition de construire les conditions les plus favorables à l'éclosion de ce qu'il appelait les *« images dialectiques »*, dûment médiatisées par des concepts rigoureusement élaborés, en lesquelles se réaliserait avec la rapidité de l'éclair, dans la fulguration de l'instant, la fusion entre l'Autrefois et le Maintenant. Ces images appartiennent, comme celles de Proust, à la configuration de l'éveil, entre rêve et conscience éveillée. En elles et par elles, l'arrachement au passé autorise la fin de la répétition, du retour éternel du même sous l'apparence du nouveau, la possibilité de voir s'ouvrir des chemins neufs. Nous voici fort loin, il aurait fallu pouvoir le dire à Adorno, d'un *« marxisme à l'emporte-pièce »* !

Nous trouverons dans les *Passages* une fantastique documentation, des notes sur Daguerre, sur Meryon, et sa vision des ruines de Paris, d'autres plus abondantes sur Baudelaire, figure centrale du siècle, mais aussi sur Fourier et Haussmann, les combats de barricades et la haute figure de Blanqui, Louis-Philippe et Napoléon III. Surtout, nous commencerons à percevoir l'image hallucinée, fantasmagorique, du temps que l'époque a forgée, pour nous terrible menace, déjà réalisée, d'enfermement dans le mythe. Benjamin voulait tenter d'arracher le temps que nous vivons à la répétition et à la mort. Loin de toute littérature engagée, son moyen d'action était l'écriture. En celle-ci, par la forme qu'il voulut lui donner, se reconnaît bien plutôt l'art perdu des mosaïques du haut Moyen Age : par la discontinuité des éléments et la beauté achevée de chacun d'entre eux, cet art construisait une harmonie globale, lisible en chacun des éléments et telle que ceux-ci n'étaient rien sans elle.

Le message de Benjamin a conservé son urgence. Ne l'entendront guère ceux aux yeux desquels la vague d'effondrement des régimes communistes, en 1989, aurait à elle seule résolu les problèmes de l'Europe.

M.-C. Dufour-El-Maleh

□ Signalons aussi *Asja Lacis, profession révolutionnaire*, de Hildegard Brenner (traduit de l'allemand et préfacé par Philippe Ivernel, Presses universitaires de Grenoble, 200 p., 98 F). Née en 1891, Asja Lacis dirigea un théâtre prolétarien à Riga. Elle fut l'amie de Benjamin.

L'obscénité et la vertu

L'ENFER DE LA IIIe RÉPUBLIQUE
Censeurs et pornographes (1881-1914)
d'Annie Stora-Lamarre,
préface de Michelle Perrot,
Ed. Imago, 256 p., 135 F.

Entre le censeur et le pornographe, entre la Troisième et très vertueuse République et les tâcherons de l'obscénité bourgeoise, il existe mieux qu'un lien, presque une complicité. Regardée d'un œil plus que soupçonneux par les cléricaux, la société laïque doit s'inventer de solides vertus républicaines qui lui seraient ce que les vertus théologales étaient à la société chrétienne.

Annie Stora-Lamarre s'est attachée à l'étude de ce parallélisme entre la *« marée pornographique »* et les tentatives pour *« maintenir l'équilibre moral des classes populaires »*. Relayé par les ligues de vertu et par les réseaux confessionnels, le législateur met au point un arsenal juridique visant à l'assainissement du pays. A partir de 1882, les procès se succèdent, visant bien davantage les journaux grivois que les livres.

C'est un véritable *« projet de société »* qui se met ainsi en place, une *« organisation de la vie privée conforme aux idéaux de l'élite morale républicaine inspirée par le code civil, les médecins et la religion »*. Tout en analysant les données de ce projet, le livre d'Annie Stora-Lamarre met en lumière la nature de cette marge culturelle dans laquelle a fleuri l'écrit obscène.

P. Ke

Un roman inconnu de Mirbeau

Dans le ciel *est l'un des meilleurs romans de Mirbeau, et une remarquable étude sur le métier de peintre*

DANS LE CIEL
d'Octave Mirbeau,
préface et notes de P. Michel et J.F. Nivet.
L'Echoppe, 150 p., 87 F.

En 1892, Octave Mirbeau a quarante-deux ans, une épouse encombrante et une belle réputation de boutefeu des arts et lettres ; Van Gogh, dont il a été proche, dont il possède les *Tournesols* et les *Iris*, s'est suicidé en 1890. En vingt-huit livraisons, de septembre 1892 à mai 1893, Mirbeau publie dans l'*Echo de Paris* l'histoire d'un jeune homme et d'un peintre. *Dans le ciel*, ce roman, ne fut pas ensuite repris en volume, contrairement à l'usage, et il a fallu un siècle et les efforts de Pierre Michel et Jean-François Nivet, qui se consacrent à la résurrection et à l'étude de Mirbeau avec une énergie exemplaire, pour qu'il soit enfin en librairie.

Son auteur lui refusa cet honneur parce qu'il jugeait son œuvre inachevée et même un rien bâclée. Il est vrai que l'architecture de *Dans le ciel* se réduit à une juxtaposition peu discrète. Le préambule, écrit à la première personne, introduit les Mémoires que Mirbeau aurait reçus d'un ami d'enfance exilé dans un couvent désaffecté au sommet d'une falaise, ami qui serait le véritable narrateur.

Ces Mémoires se divisent en deux parties d'égale longueur. La première, d'une sauvage noirceur, décrit l'enfance de cet X... auquel Mirbeau n'a pas même donné un prénom. Ses parents portent à sa perfection la sottise bourgeoise de province, mélange de trivialité, d'esprit d'économie et de vanité sociale. Sa tante, bien que vieille fille, n'a d'autre ambition que de le déniaiser malgré lui. Ses sœurs ont épousé *« des êtres très vagues, étrangement stupides, dont l'un était receveur de l'enregistrement et l'autre je ne sais plus quoi. »*

Dans le lamentable, le consternant, il se peut que Mirbeau n'ait rien écrit de plus accompli que ces cinquante pages admirables, concentré de haine plus violent et plus amer que les pires anecdotes du *Journal d'une femme de chambre* et des *Vingt et un jours d'un neurasthénique*. Le burlesque, le fantastique auxquels il lui est arrivé de céder sont ainsi interdits, le style dépouillé d'éloquence, les dialogues vrais, c'est-à-dire d'une navrante idiotie.

La peinture impossible

Les sœurs mariées, la tante en fuite, déconcertée par l'échec de sa tentative de viol, les parents morts du choléra, X... rencontre un ancien condisciple, Lucien, devenu peintre à Paris. Ainsi commence la seconde moitié du livre, sans que Mirbeau perde son temps à ménager une transition quelconque. Lucien est un impressionniste que les ciels obsèdent et désespèrent. Il cherche une splendeur égale à la leur, des couleurs aussi fortes que celles qu'il observe en plein air. Il cherche et doute, aussi peu doué pour le plaisir que son ami X..., qui entretient, lui, une pauvre idylle avec Julia, la fille de la concierge, très informée des choses de l'amour.

D'esquisses abandonnées en tableaux inachevés, Lucien se convainc de sa stérilité. Mais il est moins coupable que l'époque qui l'a empoisonné, moins fautif que *« les esthètes de malheur »* du symbolisme et de la décadence qui lui ont prêché *« l'horreur de la nature, l'inutilité du dessin, l'outrance des couleurs, le retour de l'art aux formes embryonnaires »*.

Sous le romancier le critique perce, qui déplore les formules artificieuses, les réclames malhonnêtes et vante à l'inverse la « santé » de Monet et de Pissarro et la peinture de la réalité, le naturalisme en somme. Pas plus que le Claude Lantier de *l'Œuvre*, Lucien ne parvient cependant à mettre son esthétique en pratique.

Il a beau voyager, varier les motifs, inventer des décors de paradis, rien n'y fait : tout rate parce que la peinture résiste. Claude Lantier se pend. La fin de Lucien est plus atroce encore. Mirbeau et Zola refusent, aussi violemment l'un que l'autre, à leurs peintres l'accomplissement de l'idéal de vérité qu'ils se donnent. Cet idéal, suggèrent-ils, ne peut être atteint par des artistes englués dans la matérialité des couleurs, captifs de leurs ateliers et des principes qui leur ont été appris dans les écoles.

Lucien échoue là où X..., et donc Mirbeau, réussit. De là à conclure à la supériorité des lettres sur tous les arts, il y a peu de distance ; si peu que l'on a supposé Mirbeau abrégeant son roman à la requête de ses amis peintres, inquiets de voir leur défenseur engagé dans une histoire qui tournait à leur désavantage. Trop tard ! L'essentiel était déjà écrit et imprimé : *« La peinture !... Tu ne t'imagines pas mon garçon combien c'est difficile, et peut-être impossible !... Oui, souvent, j'ai pensé que ça pouvait être une mystification, comme tout le reste, d'ailleurs ! Qui sait ? »*

Philippe Dagen

□ Deux autres volumes consacrés à Mirbeau sont à paraître au mois de mars, aux éditions du Lérot, 16140 Tusson. Il s'agit des correspondances de Mirbeau avec Claude Monet (260 pages, 200 francs) et Camille Pissarro (200 pages, 150 francs), présentées toutes deux par P. Michel et J.-F. Nivet.

Zola penseur du naturalisme

FACE AUX ROMANTIQUES ;
DU ROMAN,
sur Stendhal, Flaubert et les Goncourt ;
L'ENCRE ET LE SANG, littérature et politique ;
POUR MANET,
d'Emile Zola.
Les trois premiers titres sont préfacés par Henri Mitterand, le quatrième par Jean-Pierre Leduc-Adine.
Collection « Le regard littéraire ».
Editions Complexe.
Respectivement 208 p., 45 F ; 288 p., 49 F ; 336 p., 49 F ; 208 p., 40 F.

Ainsi que le note justement Henri Mitterand, Emile Zola ne sépara jamais la fiction de la réflexion sur celle-ci. Quatre volumes de la belle collection « Le regard littéraire » donnent un large et judicieux éventail de l'activité critique intense de l'auteur de *Germinal* durant les années 1865-1880.

Promoteur de son œuvre et défenseur de la pensée dont elle était issue, Zola portait un regard lucide et cohérent sur ses devanciers et ses pairs. Il honorait ainsi ses dettes intellectuelles, tout en sachant, à l'occasion, polémiquer avec ses adversaires.

1865 : Zola a vingt-cinq ans ; son entrée dans la carrière des lettres doit s'appuyer sur une nécessaire et stratégique rupture avec le romantisme et les quelques velléités poétiques de son adolescence. Il lui faut surtout, il le sait, se soustraire à l'écrasante stature de ce géant *« dont les pieds posent au seuil du siècle et dont la tête, toujours droite, semble vouloir s'enfoncer dans le siècle futur »*, de ce *« formidable forgeron d'hémistiches, dont le marteau sonne avec un vacarme de bronze et d'or »* : Victor Hugo.

Apôtre des temps nouveaux et du « roman expérimental », Zola s'attaque également à l'idéalisme et à la réaction catholique incarnée par Barbey d'Aurevilly, qui publie, en cette même année 1865, *Un prêtre marié*. Nullement impressionné par les sombres accents de l'écrivain, il stigmatise, avec une vue il est vrai un peu courte, le *« grincement général de l'œuvre »* qu'il juge, très logiquement par rapport à lui-même, *« pas naturel »*. Face à l'attitude passablement insultante de Barbey, il reprendra sa plume cinq ans plus tard, avec une franche véhémence contre le dandy retardé qui n'a pas *« renoncé aux guenilles de 1830 »*.

Cette cohérence, on la retrouve, doublée d'une vue prospective sur les dernières années du siècle, dans la manière dont Zola défend la production romanesque des Goncourt. On la retrouve encore et surtout dans ses jugements sur Stendhal et Balzac : *« Prenez un personnage de Stendhal : c'est une machine intellectuelle et passionnelle parfaitement montée. Prenez un personnage de Balzac : c'est un homme en chair et en os, avec son vêtement et l'air qui l'enveloppe. Où est la création la plus complète, où est la vie ? Chez Balzac, évidemment. »*

« La haine est sainte »

Si la valeur d'un jugement se mesure à cette cohérence, à la continuité entre une idée et son illustration, celui de Zola ne surprendra guère. C'est également dans les limites de cette continuité que vient se placer l'appréciation de Zola sur Flaubert : *« J'ai dit que Gustave Flaubert avait porté la cognée dans la forêt souvent inextricable de Balzac, pour y tailler une avenue où l'on pût voir clair »*.

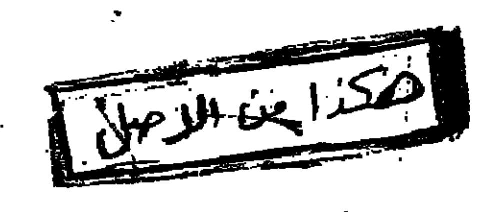
Pour celui qui définissait l'œuvre comme *« un coin de la création vu à travers un tempérament »*, la théorie naturaliste vaut également dans le domaine de l'art. Jean-Pierre Leduc-Adine, qui préface l'heureuse reprise de l'ensemble des écrits de Zola sur Manet, a raison d'insister, à la suite d'Henri Mitterand, sur le *« à travers »*, soulignant ainsi que ce n'est *« plus tant la réalité du modèle ou celle du sujet »* qui est visée *« que la réalité de la vision de l'artiste »*.

L'attention de l'écrivain à l'autonomie de la forme vis-à-vis du sens, le refus – opposé à Proudhon – de contraindre *« le tableau à signifier quelque chose »*, le courage enfin de défendre un véritable novateur contre l'hostilité et la pesanteur académiques, donnent à ces textes, écrits entre 1866 et 1884, toute leur pertinence critique.

Le dernier volume rassemble des articles sur divers sujets de littérature et de politique. Il s'ouvre sur la préface à *Mes haines* ; pages célèbres, bien scandées dans leur rhétorique, mais un peu grandiloquentes et abstraites dans l'indignation qui les porte – *« La haine est sainte. Elle est l'indignation des cœurs forts et puissants, le dédain militant de ceux que fâchent la médiocrité et la sottise... »*

P. Ke.

□ Signalons également l'étude de Claude Scassau, *Emile Zola, le réalisme symbolique* (José Corti, 436 p., 145 F) et le numéro spécial de la revue *l'Ecole des lettres* sur « Zola et le naturalisme » (l'Ecole des loisirs, 162 p., 50 F). Enfin le Musée d'Orsay a publié un « Carnet-Parcours » consacré à Emile Zola. Cette brève publication présente et commente les œuvres exposées dans le Musée se rapportant à la personne ou à l'œuvre de l'écrivain. Une invitation à visiter les salles d'Orsay d'une manière intelligente et sélective. Un « Carnet-Parcours » sur Huysmans vient également de paraître.

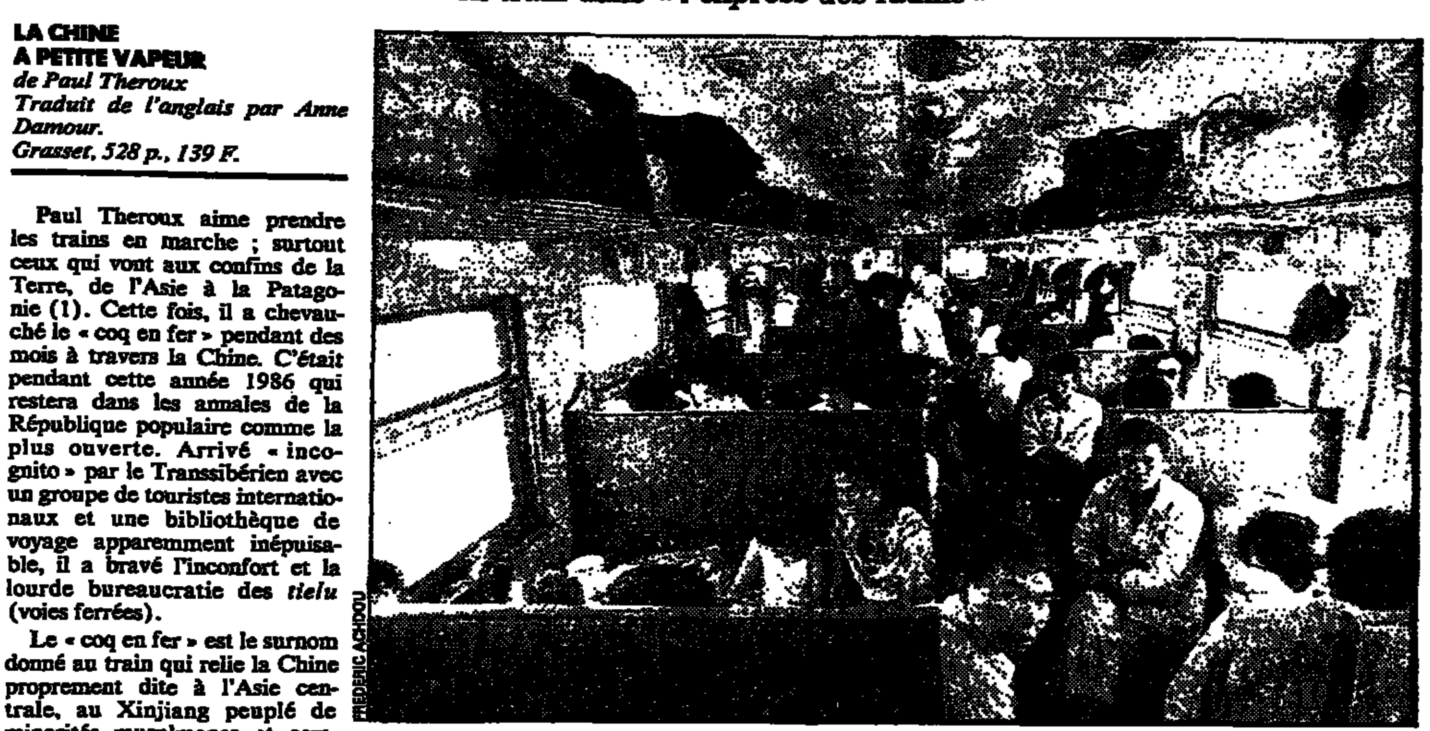


En chevauchant le « coq en fer »

Voyageur infatigable, Paul Theroux a traversé la Chine en train dans « l'express des radins »

LA CHINE A PETITE VAPEUR
de Paul Theroux
Traduit de l'anglais par Anne Damour.
Grasset, 528 p., 139 F.

Paul Theroux aime prendre les trains en marche ; surtout ceux qui vont aux confins de la Terre, de l'Asie à la Patagonie (1). Cette fois, il a chevauché le « coq en fer » pendant des mois à travers la Chine. C'était pendant cette année 1986 qui restera dans les annales de la République populaire comme la plus ouverte. Arrivé « incognito » par le Transsibérien avec un groupe de touristes internationaux et une bibliothèque de voyage apparemment inépuisable, il a bravé l'inconfort et la lourde bureaucratie des *tielu* (voies ferrées).


FRÉDÉRIC ACHDOU

Le « coq en fer » est le surnom donné au train qui relie la Chine proprement dite à l'Asie centrale, au Xinjiang peuplé de minorités musulmanes et commerçantes ; on l'appelait aussi « l'express des radins » *« parce qu'il était, paraît-il, géré par une bande de rapiats. Mais ce n'était qu'un préjugé, une manière de calomnier une minorité, un coup de griffe aux Ouïgours. Sous de nombreux rapports, ce train n'était ni meilleur ni pire que tous les autres chemins de fer chinois. Et la pingrerie n'était pas une exception – austérité, rafistolage et réparation faisaient partie de la vie quotidienne ».*

Le ton est donné. Ce voyageur agaçant qui ne cesse de regarder à travers la fenêtre et les gens, engageant la conversation avec les passagers les plus divers, est comme un chien dans un jeu de quilles dans cette Chine surpeuplée, où il ne viendrait pas à l'idée de quelqu'un normal de voyager pour son plaisir dans ces trains bondés, lents et inconfortables que l'on ne prend que par besoin.

La bureaucratie ferroviaire pékinoise ne comprend rien à cet intrus, à cet Américain qui se fiche des hôtels de luxe, à ce personnage inclassable mais bien introduit qui veut seulement voir du pays. Elle décide donc de lui adjoindre un guide-compagnon-porte-valises. Une longue négociation s'engage avec Theroux, habitué à voyager seul. On se met enfin d'accord sur la présence du discret M. Fang, qui ne crache pas, ne parle pas anglais et promet de voyager dans un autre compartiment. Lassé, au bout de milliers de kilomètres, ce fonctionnaire habitué aux horaires au cordeau et à sa quiétude douillette aura ce cri du cœur : *« Et si maintenant on prenait l'avion ?... »*

Un crochet par le Tibet

Secoué par un gros Chinois entreprenant qui prenait la banquette supérieure molle – en Chine, il n'y a pas de classes mais des wagons durs ou mous – pour une couche nuptiale, battu froid par un haut fonctionnaire plein de morgue, engagé dans des conversations sans fin en anglais avec des étudiants lui demandant d'analyser leurs rêves, de Shanghaï au village natal de Mao, Theroux nous fait traverser un pays plus réel que celui des touristes. Pas toujours le plus pittoresque, parfois sordide, truculent ou picaresque, mais vivant.

Ces voyageurs livresques qui n'aiment parcourir du pays qu'à travers les récits de voyage des autres, savourant dans un fauteuil leur expérience pleine de poussière, y apprendront sans doute plus que nombre de touristes pressés. A condition de ne pas y chercher les descriptions de monuments ; pour cela, il y a le Guide bleu !

Voyager en Chine n'est pas de tout repos. Il faut avoir le temps, et la patience, savoir transpirer et frissonner de froid, respirer dans un nuage de fumée. Pour avoir accepté les tiques d'un train mandchou roulant vers la frontière soviétique avec ses premiers passagers occidentaux, ou traversé la nuit vers les montagnes peuplées de tribus miaos, parmi les lignes que Theroux n'a pas empruntées, je peux dire que la récompense en vaut la peine : en plus de paysages parfois superbes, le train est un lieu de rencontres imprévues avec des gens plus ouverts, curieux, causants, car hors de leur milieu habituel et des contraintes sociales. Un voyage en couchette dure à travers la classe moyenne, la bourgeoisie d'affaires ou intellectuelle, est une expérience inestimable. Mais pas en groupe...

Pour finir, Theroux trahit son rêve ferroviaire par un crochet en voiture au Tibet, la seule région chinoise inaccessible par le train. Et, pour une fois, il se prend à rêver que Lhassa ne soit jamais accessible par le « coq en fer » : *« C'est probablement mieux ainsi. Je croyais aimer les chemins de fer jusqu'au jour où j'ai vu Lhassa ; j'ai alors réalisé que je préférais la nature vierge. »* Si le temps n'est plus où l'on pénétrait en Chine par jonque ou caravane, l'exotisme n'en a pas disparu... pour ceux qui ont su le voir, et le raconter.

Patrice de Beer

(1) *Railway Bazaar* (1987), *Patagonie Express* (1988) ; mais aussi *Voyage excentrique et ferroviaire autour du Royaume-Uni* (1986), Grasset.

□ **Techniques de massages.** – Publié en français par la librairie chinoise You Feng, *Massez-vous à la chinoise* est un petit traité sur une science médicale dans laquelle les Chinois sont passés maîtres. Cet ouvrage fournit plusieurs techniques de massage pour enfants et d'automassage bien utiles en cas de douleurs, d'insomnie...

▶ **Massez-vous à la chinoise, de Liu Shisen et Gao Jimin, traduit par R. Landeman, 224 p. Librairie You Feng, 45, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris.**

Promenades littéraires

Le sinologue Jacques Pimpaneau présente « sa » littérature chinoise

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CHINOISE
de Jacques Pimpaneau
Philippe Picquier, 448 p., 160 F.

En entreprenant d'écrire cette *Histoire de la littérature chinoise*, Jacques Pimpaneau a voulu remplir un vide. Car, comme il le fait observer, il n'existait pas de véritable étude exhaustive en français d'une des littératures les plus importantes de notre patrimoine mondial. Mais ce que ce sinologue chevronné nous offre est en réalité « sa » littérature chinoise. *« Car,* écrit-il, *écrire une telle histoire m'aurait obligé à parler de livres que je n'ai pas lus. »*

Louable modestie, qui se comprend face à l'immensité de la production d'une des littératures les plus anciennes, les plus prolifiques et les plus diverses, mais qui ne saurait cacher que l'auteur a beaucoup lu. Avec une prédilection personnelle pour le théâtre et la poésie classique, et sans doute aussi pour un érotisme dont certains lettrés chinois étaient friands. Et dont on ne saurait minimiser le rôle social.

Ainsi l'écrivain contemporain Zhang Xianliang (1), lui-même accusé par de grincheux bureaucrates des lettres de *« pornographie »*, avait fait le parallèle entre les périodes de floraison intellectuelle et de liberté sexuelle : *« Après 1949,* ajoutait-il, *on est entré dans une période peu ouverte, de rigidité morale et d'oppression politique. »*

« Une autre manière de s'exprimer »

Pour sortir du cercle étroit de la sinologie et de ses multiples chapelles, Jacques Pimpaneau tente de nous donner les clés d'une civilisation si éloignée de nous. Sésames indispensables à qui veut pénétrer dans un monde aux références millénaires, car la littérature et la langue de Confucius représentent véritablement *« une autre manière de s'exprimer »*, souvent mal rendue par des traductions trop proches du texte pour être compréhensibles, tellement le chinois est une langue concentrée et allusive, ou trop adaptées à notre entendement de *« diables étrangers »* pour rester fidèles.

Typiques sont ces *chengyu*, ces citations en quatre idéogrammes, qui, pour un Chinois cultivé, rappellent immédiatement un contexte historique, des allusions littéraires qu'il faut expliciter. Ou ces jeux sur l'homonymie et l'homophonie dans une langue tonale et monosyllabique, qui trouvent leur origine, selon l'auteur, dans une *« civilisation autocratique où parler ouvertement pouvait être dangereux »*. La répression du mouvement démocratique de la place Tiananmen ou la révolution culturelle – dont les hommes de savoir furent parmi les premières victimes – en sont les derniers avatars.

Cette littérature est aussi un art, y compris un art de vie. Le lettré devait pratiquer la calligraphie au pinceau – de même qu'il devait connaître la peinture, la musique, la gravure des sceaux.

Jacques Pimpaneau nous promène donc à travers ce qu'il connaît ou aime le mieux, mêlant exégèse et résumés d'œuvres qui lui paraissent représentatives, citations de poèmes. En particulier de l'Antiquité ou de ces Tang (618-907), qui nous donnèrent Du Fu ou Li Bai. Sans oublier les romans ou les pièces de l'Opéra de Pékin qui sont parvenus jusqu'à nous ; œuvres peut-être plus récentes mais plus proches du cœur des Chinois que le raffinement, poussé parfois à l'extrême, des lettrés sortis des examens impériaux. Il conclut son ouvrage par un chapitre, rapide, sur la littérature d'aujourd'hui, divisée en deux par la césure béante de trente années sous la baguette réductrice et impitoyable du maître d'école Mao.

Regrettons tout de même, surtout pour le lecteur parti à la découverte d'une culture si différente, l'absence d'une bibliographie qui aille plus loin qu'un choix du cœur. Car nous avons la chance de disposer en français d'une sélection particulièrement vaste et éclectique, même si elle est loin, par le nombre en tout cas, de celle disponible en anglais.

Ajoutons-y pêle-mêle, parmi les romans, *le Rêve dans le pavillon rouge*, de Cao Xueqin, et *Fleur en fiole d'or* (ou *Jin Ping Mei*), roman érotico-social, publiés l'un et l'autre par « La Pléiade », pour ne pas parler de l'introuvable *Trois royaumes*, cet ouvrage de référence depuis des siècles publié il y a trente ans à Saïgon. Mais aussi de nombreuses œuvres contemporaines que l'éclaircie libérale des années 80 a fait jaillir.

P. de B.

(1) Auteur de *La moitié de l'homme, c'est la femme*, Belfond, 1987.

De Mao à Tiananmen

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE DE 1949 A NOS JOURS
de Marie-Claire Bergère.
2e édition refondue,
collection « U Histoire »,
Armand Colin, 334 p, 130 F.

Auteur de l'une des meilleures histoires de la Chine populaire, avec celles de Jean-Luc Domenach et Philippe Richer (1) et de Jacques Guillermaz (2), Marie-Claire Bergère (3) vient de rééditer son ouvrage, publié en 1987, en y ajoutant un long chapitre sur les dernières années mouvementées que ce pays a traversées et qui se sont achevées dans le sang, le 4 juin dernier, place Tiananmen.

Elle replace ainsi en perspective quarante année d'une histoire mouvementée, fournissant les clés économiques et politiques de la crise. Une économie malade à la fois de la surchauffe et des effets du recontrôle de la part d'un Etat qui en avait perdu la maîtrise, minée par la corruption ; une production agricole qui stagne ; une classe politique où se déchiraient réformistes et conservateurs et dont l'équilibre a été rompu quand Deng Xiaoping a basculé dans le camp des « vieux » ; une population frappée par l'inflation et les disparités sociales ; des intellectuels qui commençaient à poser les vraies questions...

Pour Marie-Claire Bergère, la proclamation de la loi martiale le 19 mai 1989 (elle vient d'être levée en janvier) *« n'est pas un coup de force »*, comme on a pu l'écrire, mais *« une victoire politique des conservateurs (...) approuvée par les instances centrales, par les gouverneurs de province et les commandants des grandes régions militaires ».* Bref, en dépit de la résistance des réformistes, qui fut longue à briser, une large partie d'un appareil effrayé par le mouvement démocratique a basculé dans le camp de l'ordre à tout prix. Alors, *« crise de succession ou crise de régime »* ? Il faudra attendre la mort de Deng Xiaoping pour en être sûr.

P. de B.

(1) *La Chine, 1949-1985*, Bibliothèque nationale, collection « Notre siècle », 1987.

(2) *Le Parti communiste chinois au pouvoir*, 2 vol., « Petite bibliothèque Payot », 1979.

(3) L'auteur a aussi dirigé avec Lucien Bianco et Jürgen Domes *la Chine au XXe siècle*, dont le tome I, *D'une révolution à l'autre, 1895-1949*, vient de sortir chez Fayard (*le Monde* du 10 novembre).

Le drame vécu de l'intérieur

MOURIR PLACE TIANANMEN. Des lycéens français témoignent
Récits recueillis par Bernard Debord et Eric Sarner,
Olivier Orban, 216 p, 98 F.

Ce témoignage de dix-sept lycéens sur les tragiques événements de la place Tiananmen est sans doute le plus neuf, le plus profond et le plus proche des Chinois publié jusqu'à présent. Parlant à la première personne, ces jeunes de terminale d'un lycée parisien venus à Pékin perfectionner leur chinois ont vécu le drame de l'intérieur, avec leurs camarades étudiants chinois.

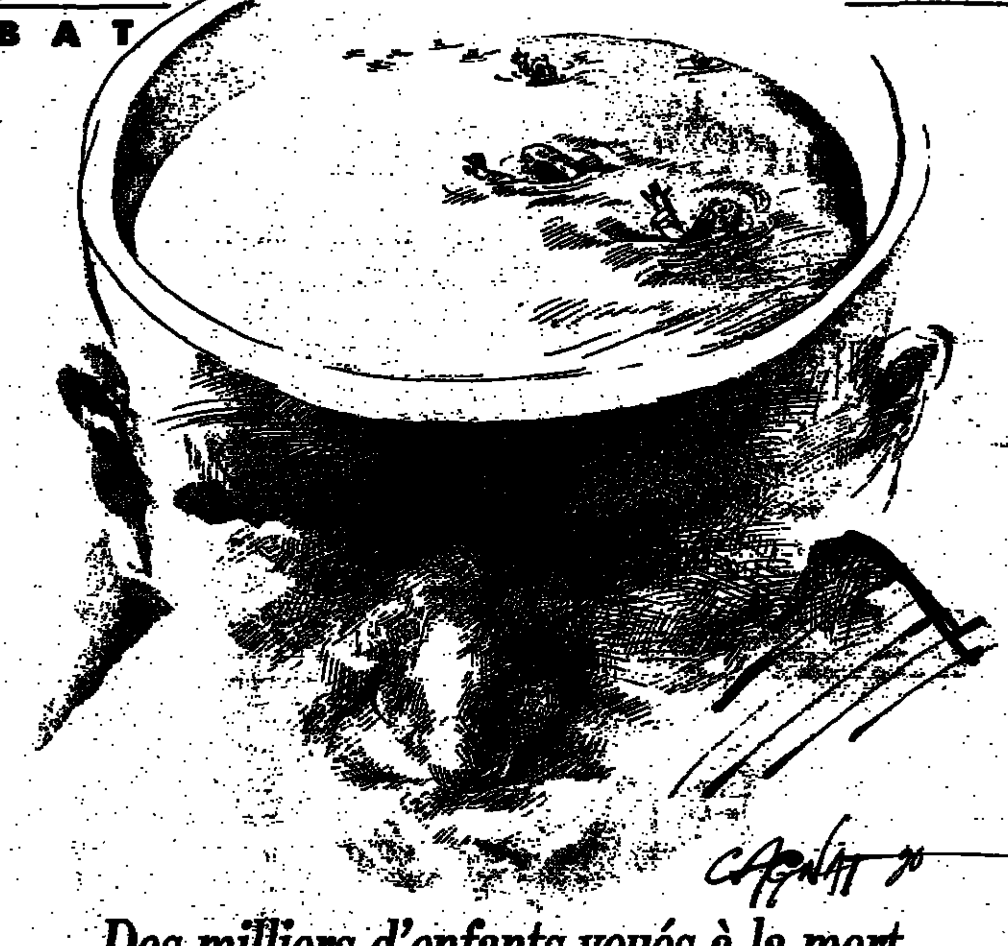
Confrontés pour la première fois de leur vie à un drame, à l'enthousiasme d'un peuple et à la mort, sans sensiblerie ni cynisme, avec leur regard de jeunes adultes, ils ont donné à de nombreux professionnels une bonne leçon de journalisme... Peut-être mieux puisqu'ils y ont mis leur cœur. A petites touches, d'un bref témoignage à un autre, assemblées par deux enseignants qui ont su s'effacer devant leurs élèves – ce n'est pas fréquent, – ils nous font revivre ces folles semaines avec une maturité, une profondeur de réflexion, un sens de l'objectivité sur ce qu'ils voyaient et sur eux-mêmes qui est bouleversant.

« Cette année chinoise m'a apporté une conception plus humaine des choses, une inquiétude du monde, une inquiétude des autres », écrit Sandra, de retour à Paris la tête encore pleine du bruit des chars. *« En prendre plein la gueule n'est pas très agréable, mais remet pas mal de choses en place »,* réplique Céline. Qui a dit que la jeunesse française ne s'intéressait plus à rien ?

P. de B.

Les juifs et les autres

Près d'un demi-siècle après le génocide nazi, les juifs sont à la recherche de leur identité, c'est-à-dire de leur rapport aux autres. Les autres, ce sont les bourreaux qui les ont persécutés et, paradoxalement, les amis qui les ont aidés. C'est aussi le monde moderne où ils tentent de trouver leur place. Plusieurs livres témoignent de cette volonté, en explorant une double voie, celle de l'Histoire, illustrée par les efforts inlassables de Serge Klarsfeld, et celle de la réflexion philosophique, représentée ici par le travail de Nicole Lapierre.



Reconnaître les ruptures de l'Histoire

par Nicole Lapierre

CINQUANTE ans après le début de la seconde guerre mondiale, le génocide hante la conscience juive et met en échec la pensée. L'expérience des survivants est-elle indicible ou inaudible ? La judéité ne s'identifie-t-elle qu'à ce trou noir ? L'affirmation réitérée de l'incommensurabilité de la Shoah peut-elle tenir lieu de mémoire ? N'y a-t-il place désormais que pour le discours de l'Histoire ? Aborder ces thèmes, c'est revenir sur les étapes, mais aussi les obstacles, qui ont jalonné l'appréhension, sinon la compréhension, de l'événement.

On a souvent évoqué le silence des survivants. Pourtant, en dépit de ces innombrables propos sur l'informulable de l'expérience concentrationnaire, textes et témoignages sont nombreux, et Annette Wieviorka a raison d'affirmer, en préambule à l'étude, d'une centaine de récits publiés en français avant 1947, qu'il y a eu largement *« transfert de la surdité du monde sur un prétendu mutisme* (1) ».

Cette incrédulité, cette indifférence du monde, les déportés les craignaient déjà avant de savoir s'ils survivraient. Primo Levi raconte ce rêve récurrent que lui et d'autres faisaient au camp : revenu auprès des siens, il entame son récit avec un sentiment de soulagement intense qui bascule dans la désolation lorsqu'il s'aperçoit que personne ne l'écoute (2). Rêve prémonitoire : les déportés se sont en effet trouvés, au sens figuré cette fois, déplacés quand la guerre était finie. Surtout les déportés raciaux, ces victimes que ne nimbait pas l'aura de la résistance et qui n'avaient que des rôles de figurants dans le répertoire des cérémonies officielles.

Confrontés à la solitude et à la gêne qu'alentour ils suscitaient souvent, beaucoup ont cherché à se reconstruire une identité en s'arrachant aux forces destructrices du passé et en choisissant de se taire. Mais pour d'autres, écrire et témoigner fut à la fois un devoir à l'égard des morts et un moyen de se délivrer pour vivre, d'autant plus nécessaire que la communication avec l'entourage, justement, était problématique. D'où l'abondance des récits écrits très tôt, dès le retour, et qui, pour la plupart, ne trouvèrent qu'une audience limitée.

Il a fallu attendre la fin des années 70 pour que le génocide devienne un enjeu de mémoire. Alors, une fraction de la génération juive née après-guerre, fragilisée par la remise en cause des idéologies universalistes et totalisantes auxquelles, souvent, elle avait adhéré, en quête de balises sur le long cours au rebours d'une Histoire immédiate décevante, mesurait le peu de consistance d'une identité sur laquelle planait l'ombre portée de la destruction. Ces « juifs imaginaires » n'avaient pour tout repère que le trou noir de l'anéantissement d'un monde dont ils ne savaient presque rien.

Dans le même temps, un passé refoulé émergeait, provocant : la résurgence assumée des thèmes xénophobes et racistes était facilitée en effet par l'effondrement des mémoires gaulliste et communiste qui leur faisaient écran et la levée des interdits hérités de 1945. Une révision faurissonienne de l'Histoire pouvait frayer sa voie. Et l'identification de la judéité au génocide se trouvait renforcée par la nécessité de combattre ses négateurs, au point de s'enfermer dans la revendication exclusive de la Shoah, dont il fallait, de surcroît, inlassablement administrer la preuve. Livres, articles, études, manifestations se multiplièrent.

L'opinion publique et certains juifs eux-mêmes en ont ressenti un effet de saturation. Celui-ci a récemment culminé avec l'affaire du carmel d'Auschwitz, très largement répercutée par les médias. On a entendu dire alors que les juifs *« en faisaient trop »*, trop de bruit en somme, et, dans ce contexte, il y avait une fois encore surdité et malentendu.

Auschwitz est à la fois un symbole, un lieu de mémoire, une sépulture et un lieu pour l'Histoire où, contrairement à beaucoup d'autres camps, la matérialité des choses n'a pas été effacée. A tous ces titres, il doit être respecté et préservé. Mais il faut cependant s'interroger sur cette lassitude qu'engendre le fait de clamer incessamment, au nom des victimes et à la face du monde, l'immensité et l'incommensurabilité du préjudice. Il est vrai qu'il n'y a pas de réparation possible, mais il n'y a pas non plus, sur cette voie, possibilité de transmission et d'enseignement.

Les morts dépendent de notre fidélité

Il appartient aux juifs croyants d'intégrer, s'ils y parviennent, cet événement dans leur foi. Mais les autres ne peuvent sidérer leurs enfants par une religion de la Shoah et un légendaire terrifiant. Le refus de l'oubli doit emprunter d'autres chemins ; il doit aussi concerner les non-juifs en prenant au sérieux le fait qu'il y a eu crime contre l'humanité, non pas hors l'Histoire et dans une incompréhensible déraison, mais bien au cœur de celle-ci et dans ce siècle. *« Si nous cessions d'y penser, nous achèverions de les exterminer, ils seraient anéantis définitivement. Les morts dépendent de notre fidélité »*, écrivait Jankélévitch (3). Il ne s'agit plus seulement aujourd'hui d'y penser, mais de penser le génocide.

Les chercheurs réunis par la revue *Pardès* et le Collège des études juives sur le thème « Penser Auschwitz » (4) ont entrepris d'étudier les divers types de discours sur le génocide et d'évaluer les capacités respectives de la tradition et de la pensée moderne à l'intégrer dans leur cadre de compréhension. L'une et l'autre sont invalidées. La première par son inaptitude à offrir explication et recours. La seconde, comme le montre Shmuel Trigano, parce qu'a resurgi à Auschwitz, dans l'anéantissement, un peuple juif qui n'a ni sens ni place dans la modernité à laquelle les juifs ont adhéré. Autour de cette double impossibilité d'une identité individuelle ou collective tourne la question obsédante du génocide et de sa spécificité.

On peut dès lors – c'est la position de Shmuel Trigano – appeler de ses vœux la renaissance de ce peuple ; il s'agit, au sens littéral, d'un vœu pieux. Ou penser qu'il n'est d'issue que nationale – c'est la position du sionisme. Mais on peut aussi reconnaître qu'il y a eu une fracture radicale, partir de là et tenter d'en tirer parti. Parier sur la quête d'une voie incertaine et fragile entre mythe et Histoire qui les intégrerait en les dépassant.

La rationalisation de la déraison

Car il ne suffit pas qu'entre l'idéalisation du passé d'avant le génocide, l'énigme et l'opacité de ce dernier et le retour identitaire des nouvelles générations, l'Histoire prenne la relève de la mémoire. Rigueur et minutie historiennes ne sont qu'une partie du chemin : il nous faut aussi forger les instruments philosophiques d'une raison capable de penser à la fois le général et le particulier, l'universel et le spécifique sans les réduire, de réfléchir aussi sur la rationalisation de la déraison.

Penser le génocide, ce n'est pas exclusivement penser le malheur des juifs. Dans le jeu complexe du présent où s'affrontent pour un avenir incertain Histoire, mémoire et oubli, il ne suffit pas de s'identifier par la revendication, la réappropriation, voire la proclamation du génocide.

Aussi nous faut-il sortir d'un impensé généalogique peuplé de fantômes. C'est-à-dire projeter, au sens benjaminien du terme, l'existence juive dans la discontinuité, la contradiction, le cours aléatoire de l'Histoire, ses violences et ses contradictions. Refuser de nous réfugier tout à la fois dans l'idéalisation de ce que Nietzsche nomme le *« passé-antiquaire »* et dans le fétichisme de la différence qui souvent travestit la hiérarchie et le rejet. Reconnaître enfin les ruptures de l'Histoire, non seulement celles du génocide bien sûr, mais aussi celles des émigrations, de la modernité, des acculturations qui sont autant part de nous-même.

► Directeur de recherches au CNRS, Nicole Lapierre est l'auteur du *Silence de la mémoire. A la recherche des juifs de Plock*, Paris, Plon, 1989.

(1) Annette Wieviorka : « Indicible ou inaudible ? La déportation, premiers écrits (1944-1947) » *in Pardès* 9/10, éditions du Cerf, 1989, p. 23.

(2) Primo Levi, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard, 1987, p. 77.

(3) Vladimir Jankélévitch, *l'Imprescriptible*, Flammarion, Paris, 1986, pp. 59-60.

(4) *Pardès* 9/10, op. cit, actes du colloque organisé au Sénat sous la direction de Shmuel Trigano.

Des milliers d'enfants voués à la mort

par Serge Klarsfeld

CES ENFANTS QU'IL FALLAIT SAUVER
de Sabine Zeitoun.
Albin Michel, 288 p., 89 F.

POUR avoir transcrit dans le Mémorial de la déportation des juifs de France des milliers de noms d'enfants juifs, leurs prénoms, leurs dates et lieux de naissance ; pour avoir reconstitué l'état civil et l'itinéraire personnel de chacun des enfants d'Izieu, je suis particulièrement intéressé à toute nouvelle étude relative au sort des enfants juifs en France pendant la deuxième guerre mondiale.

Titulaire d'un doctorat consacré à une institution juive valeureuse qui a sauvé des milliers d'enfants, l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), Sabine Zeitoun a constitué les archives du nouveau Centre de documentation lyonnais sur l'enfance juive pendant la Shoah. Ayant réuni de multiples témoignages de familles juives et disposant de documents des œuvres juives de l'époque conservés à Paris, à New-York ou à Jérusalem, Sabine Zeitoun s'est attachée à relater une double épopée : celle des enfants restés seuls en de multiples circonstances après l'arrestation de leurs parents et celle des sauveteurs qui, au péril de leur liberté et de leur vie, ont tout risqué pour que ces enfants échappent à la solution finale.

J'ai pu établir le nombre et la proportion des enfants dans la déportation des juifs de France. En 1940, sur 320 000 juifs, il y avait environ 70 000 enfants jusqu'à quinze ans accomplis, soit autour de 23 %. A l'examen des listes de déportation, j'ai pu constater qu'environ 9 000 de ces enfants ont été déportés, ce qui représente une proportion de « seulement » 11,5 %. J'ai comparé ces chiffres avec ceux des enfants déportés de Belgique (5 119 sur 25 124 déportés) : la proportion atteint 20 %. Ce qui montre l'importance du sauvetage des enfants juifs en France.

En 1942, des milliers d'enfants voués à la mort constituaient le gibier des forces de police françaises dans les deux zones. Dans la zone occupée, celle où Vichy exécuta le sale travail que les Allemands n'étaient pas capables de faire eux-mêmes et que, de toute façon, ils voulaient s'éviter. Dans la zone « libre », seul territoire en Europe à envoyer des milliers de juifs vers Auschwitz, alors que les Allemands se tenaient hors de cette zone où s'exerçait la souveraineté de Vichy.

Heureusement la solidarité de la population française a compensé et ralenti la coopération policière massive de Vichy avec la Gestapo. Sabine Zeitoun montre combien cette population dans son ensemble s'est révélée compatissante. Les témoignages des rescapés corroborent les rapports des préfets de l'époque.

Dans un pays où les trois quarts des 320 000 juifs ont survécu – ce qui met les Français au premier rang des peuples qui ont su protéger les juifs français et étrangers, – il faut définitivement mettre un terme à la légende des dénonciations et de la veulerie de nos compatriotes dans les années 40.

Le gouvernement de Vichy, sa police, son administration, se sont rendus coupables de crime contre l'humanité ; pas la population qui a su réagir avec hostilité au déshonneur qui frappait la France et qui, avec l'aide des Églises catholique et protestantes, a pu imposer un frein à cette complicité.

L'ouvrage de Sabine Zeitoun est le reflet de cette solidarité multiple ; de même qu'il relate les innombrables efforts déployés par les organisations juives, moins soucieuses de verser le sang allemand que de sauver des enfants juifs. Parmi ces organisations, l'OSE déjà citée, les Eclaireurs israélites de France (EIF), qui ont fait franchir la frontière suisse à des milliers d'enfants menacés, la Solidarité, devenue pendant la guerre l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE), la Colonie scolaire de la rue Amelot, qui a organisé clandestinement un placement familial d'une centaine d'enfants dans la zone nord.

A côté de ces œuvres juives, des organisations non juives ont participé activement à ce sauvetage. Celui-ci n'aurait jamais eu lieu si la compassion passive d'une majorité de Français pour les souffrances des familles juives ne s'était transformée en sympathie agissante chez une minorité de militants chrétiens ou laïcs. Sabine Zeitoun relate en détail les méthodes diverses employées à travers toute la France par la CIMADE, l'Œuvre protestante « la Clairière », l'Entraide temporaire, les Amitiés chrétiennes, le Circuit Garel, etc.

Grâce à leurs efforts conjugués, grâce à la clairvoyance de certains dirigeants de l'OSE, qui, comme le Dr Joseph Weil, ont dissous à temps leurs foyers d'enfants en zone sud avant qu'ils ne risquent de devenir pour la Gestapo des viviers dans lesquels il lui aurait suffi de puiser pour la déportation, plusieurs milliers de petites victimes juives inexorablement condamnées à mort ont été sauvées. Leur nombre exact est encore difficile à déterminer, les chercheurs ont à explorer de nombreux fonds d'archives avant que l'histoire de l'enfance juive en France pendant la guerre ne soit définitivement fixée.

Le livre de Sabine Zeitoun fait progresser les études dans ce domaine. Œuvres juives et non juives ont travaillé solidairement en France à sauver des enfants juifs. Notre reconnaissance exigeait que l'histoire de ce sauvetage fût décrite. Sabine Zeitoun l'a fait avec précision, émotion et talent. C'est une histoire qui doit être lue par beaucoup ; ils y apprendront que les Français n'ont pas tous été des « veaux », bien au contraire.

► Serge Klarsfeld est avocat et président de l'association Les fils et les filles des déportés juifs de France.

Autres parutions

● *Pour eux « c'était le bon temps ». La vie ordinaire des bourreaux nazis*, d'Ernst Klee, Willy Dressen, Volker Riess (traduit de l'allemand par Catherine Métais-Bührendt, Plon, 269 p., 150 F). Trois historiens allemands ont rassemblé un grand nombre de témoignages, rapports, dépositions, extraits de journaux intimes et documents divers qui décrivent dans le détail quelques-uns des massacres perpétrés par les nazis et le rôle joué par certains de leurs exécutants. Le titre qu'ils ont choisi était celui de l'album souvenir du dernier commandant de Treblinka : « le bon temps ».

● *Ces enfants qui nous manquent*, d'Antoine Spire (préface d'Elie Wiesel, Maren Sell, 170 p., 98 F). Le 6 avril 1944, à l'initiative de Klaus Barbie, la Wehrmacht envahissait la maison d'Izieu, dans l'Ain, où des enfants juifs avaient trouvé refuge, et déportait ses quarante-quatre jeunes occupants, avec leurs six moniteurs. Antoine Spire a voulu reconstituer leur histoire, porté par *« le devoir sacré de traquer ceux qui ont poussé la haine du juif jusqu'à dénoncer quarante-quatre enfants »*.

● *L'Etat des juifs*, de Théodore Herzl, suivi de *Essai sur le sionisme : de l'Etat des juifs à l'Etat d'Israël*, de Claude Klein (La Découverte, 189 p., 98 F). Le texte fondateur du sionisme fut publié pour la première fois en 1896. Professeur à la faculté de droit de l'Université hébraïque de Jérusalem, Claude Klein en propose une nouvelle traduction. A noter la publication, prochaine, chez Calmann-Lévy, de larges extraits du *Journal* de Herzl et la récente parution, aux Etats-Unis, d'une biographie de l'auteur, par Ernest Pawel (Farrar Straus Giroux).

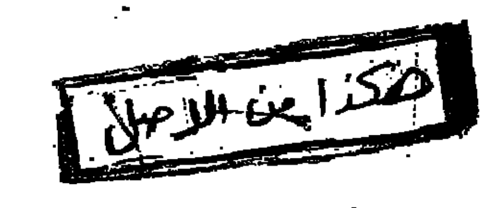
● *Au sujet de « Shoah »* (Belin, 316 p., 115 F). Michel Deguy a réuni un ensemble de textes suscités par le film de Claude Lanzmann. Citons notamment Shoshana Felman, auteur d'une longue et belle analyse, Marcel Ophuls, Pierre Vidal-Naquet, Timothy Garton Ash.

● *Génocide pour mémoire*, de Georges Bensoussan (Ed. du Félin, 262 p., 130 F). Une *« synthèse condensée »* sur le génocide afin de répondre à deux questions : *« Comment a-t-on pu en arriver là et comment peut-on vivre après ? »*

● *Souvenirs d'un juif heureux*, de Dan Vittorio Segre, (traduit de l'anglais par Michèle Levy-Bram, Plon, 273 p., 160 F). L'itinéraire tumultueux d'un juif piémontais devenu soldat de l'armée britannique pour participer à la libération de son pays.

● *Robert et Jeanne. A Lyon sous l'Occupation*, d'Annette Kahn (Payot, 171 p., 95 F). Robert Kahn, chef départemental de la Résistance, fut exécuté en 1944 sur l'ordre de Klaus Barbie, sa femme déportée à Auschwitz. Leur fille, journaliste au *Point*, raconte leur histoire.

● *Science nazie, science de mort*, de Benno Müller-Hill (traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, Odile Jacob, 244 p., 120 F). Chercheur en génétique à l'université de Cologne, Benno Müller-Hill a voulu comprendre comment la science allemande s'était mise au service de la « biocratie » nazie. Pour lui, la politique de Hitler répondait à un espoir, tantôt secret, tantôt avoué, de la part des scientifiques, *« prêts à prescrire des sacrifices et à ébaucher des théories du sacrifice pour toute personne qui les y autorisât »*.



Le Festival du polar menacé ?

Le douzième Festival du roman et du film noirs aura-t-il lieu en 1990 ? Après trois éditions (1), la ville de Grenoble a-t-elle décidé de se débarrasser d'une manifestation dont le coût ne trouverait aucun soulagement dans les retombées médiatiques ou l'image culturelle escomptées ?

Au-delà des rumeurs de ces derniers mois, ces deux questions se posent sérieusement après le compte rendu effectué par le directeur du Festival, M. Jean-François Carrez-Corral, aux membres du bureau de l'Association des amis de la littérature policière 813 (2), réunis en urgence lundi 29 décembre à Paris. Affirmant que M. Bernard Betto, adjoint à la culture de la ville de Grenoble, l'avait informé, le 9 janvier, de l'intention de la municipalité de *« supprimer le Festival du roman et du film noirs en 1990, pour le rétablir en 1991 dans le cadre d'une biennale »*, le directeur du Festival a déclaré que cette décision *« équivalait à une mort différée de la manifestation qu'il se refusait à assumer auprès des différents partenaires, entre autres auteurs et éditeurs »*.

De son côté, la municipalité dément qu'une décision de cette nature ait été prise. *« Nous réfléchissons,* nous a déclaré M. Bernard Betto, *à l'action à mener pour que cette manifestation d'un budget de 5 millions de francs ait tout le rayonnement qu'elle mérite. Nous réfléchissons à la meilleure façon d'adapter les moyens aux objectifs. »*

A Grenoble, silence, on réfléchit. Ailleurs, on s'interroge : le crime aura-t-il lieu ?

Alain Abellard

(1) Les huit premières éditions du Festival ont eu lieu à Reims ; Grenoble a repris le flambeau en 1987.

(2) L'Association 813 est membre de l'Association Grenoble-Polar, qui gère le Festival.

Marin Sorescu à Paris

Rencontre avec l'un des poètes roumains les plus importants de sa génération

Parmi les nombreux auteurs roumains se refusant à la révolte ouverte, avec les conséquences que l'on sait, mais qui savaient marchander avec la censure la moindre parcelle de liberté, Marin Sorescu demeure, sans doute, un des plus importants. Mais peut-on négocier avec le pouvoir tout en restant innocent ? C'est tout le drame de la culture roumaine aujourd'hui. Poète, romancier, essayiste et auteur dramatique, ce fils de paysans, né en 1936, nous vient d'Olténie, patrie de Brancusi.

En 1970, dernière année d'un dégel relatif, le Lucernaire montait à Paris une métaphore prophétique, *Jonas*, où Sorescu affirmait la récurrence du malheur. Il ne se trompait pas. Mais c'est dans les poèmes publiés par l'UNESCO en 1984 (1) que Sorescu annonce sa couleur : *« J'ai aperçu de la lumière sur la terre / Et je suis né au monde moi aussi / Pour voir comment vous allez / Et bonne santé ? En forme ? Ça va le bonheur ? »* Non, ce n'était pas la « forme », encore moins le bonheur car, quelques pages plus loin, il avoue : *« Je me suis enfermé chez moi / J'ai tiré les volets / Et laissé libre cours à l'autocensure... / Chaque pas s'avère un pas inutile. »* Ou encore : *« C'est que l'on ne peut plus se fier aveuglément / A tout individu / Surtout veillons à qui nous disons « Je » ! »* Bien qu'idole d'une génération, le poète avait peur. Il n'était pas le seul.

En avril 1989 paraissait, dans la traduction de Jean-Louis Courriol, *les Paysans du Danube* (2), un recueil de textes magnifiques tirés d'une grande épopée (encore inédite en France aujourd'hui) consacrée au village roumain, à la paysannerie d'où Sorescu est issu, à ses traditions en voie de disparition.

Le moment de la parution était mal choisi : l'action de Ceausescu visant à détruire les campagnes s'amplifiait malgré les protestations. Pourtant, dans ces proses autant que dans la postface du traducteur français, le lecteur cherchera en vain la moindre allusion à l'événement, tentative d'ethnocide s'il en est.

« C'est que le cycle auquel les récits appartiennent, nous dit Sorescu, en visite à Paris, *a été écrit dans la décennie 1975-1985, lorsque la question de la démolition des villages ne se posait pas encore. En donnant la parole aux anciens du village, vieux témoins qui bientôt ne seront plus là, je n'ai pas eu l'intention de dresser un tableau nostalgique, passéiste, mais de dénoncer d'une manière indirecte le mal dans toute son ampleur. En l'occurrence, la collectivisation de l'agriculture, la spoliation des paysans non seulement de leurs biens mais aussi de leur âme érodée autant par le temps que par l'irruption brutale de l'Histoire qui a fait basculer l'équilibre naturel entre la terre et l'homme, ce paysan dépositaire de mœurs, coutumes et rites ancestraux. »*

Acte d'accusation, ces *Paysans du Danube* de Marin Sorescu ? Empreint de la sérénité mélancolique qui illustre la vision actuelle de l'auteur, ce livre nous semble plutôt un constat. Plus que militant pour la liberté, Sorescu demeure un poète qui ne ment pas. Dans les pays soumis à la volonté des tyrans, c'est déjà un exploit.

Edgar Reichmann

(1) *Céramique*, poèmes traduits du roumain par Françoise Cayla. UNESCO, coll. « Œuvres représentatives ».

(2) Editions Jacqueline Chambon.

Les difficultés de Distique

Depuis plusieurs mois, la société de distribution, qui permet à de nombreux petits éditeurs d'être présents dans les librairies, tente de sortir de la crise

Dans le monde divers, fortement individualisé, de la petite édition française, les graves difficultés de Distique n'étaient plus, depuis plusieurs mois, un secret. Observées d'un œil anxieux, souvent réprobateur, par les principaux intéressés, les éditeurs, elles étaient apparues à l'occasion du déménagement en août de l'entreprise de distribution – la seule à travailler dans ce secteur mal-aimé de l'édition – de Malakoff à Lucé, près de Chartres. A ce transfert, rendu nécessaire par le développement de Distique (plus de trois cent cinquante éditeurs appartiennent à ce circuit de distribution) mais sans doute mal préparé et un peu aventureux, sont venus s'ajouter des problèmes liés notamment au départ d'une bonne partie du personnel et à l'inadaptation de l'outil informatique appelé à gérer quelque 14 000 titres, soit 550 000 ouvrages.

Enfin, la décision de deux des plus importants éditeurs distribués par Distique, Verdier et l'Age d'homme, de rejoindre des distributeurs d'une taille plus adaptée à leur propre développement – les PUF pour le premier, et Inter-Forum pour le second – n'allait pas non plus dans un sens positif. Les Editions Ombres, de Toulouse, et Labor ont également annoncé leur départ.

La difficile remise en marche de Distique, après plus de quatre mois de dysfonctionnement (qui n'ont pas été sans conséquences pour les éditeurs, dont la trésorerie est par définition fragile) nécessitait un soutien plus que verbal. D'autant que la confiance des libraires était entamée. *Bernard de Fréminville*, qui créa Distique il y a dix ans avec quelques amis, eux-mêmes issus de la petite édition, a demandé ce soutien au Syndicat national de l'édition et à la Direction du livre. Celle-ci, en la personne de Jean-Louis Cordebard, responsable du bureau de l'édition et de la diffusion, ainsi que le SNE, ont décidé de favoriser la demande d'aide auprès des sociétés de caution mutuelle dont ils sont partie prenante. L'idée d'une subvention directe destinée à la modernisation est également à l'étude.

Pour Bernard de Fréminville, cette remise en marche et l'amélioration de l'outil logistique (liée notamment à la formation du personnel, qui compte une quarantaine de salariés) est en cours, et la situation tend à redevenir normale. Reste encore à régler le problème de la gestion et de l'inventaire des stocks. L'échéance de juin, où les contrats des éditeurs arrivent à renouvellement, constitue une étape essentielle. Quoi qu'il en soit, le rôle irremplaçable de ce qu'on appelle, avec une condescendance déplacée, la petite édition, dépend manifestement du maintien d'une structure comme Distique.

P. Ke.

EN POCHE

Avec le dalaï-lama, le Karmapa et Chögyam Trungpa, Kalou Rinpotche fut sans doute le maître tibétain le plus écouté, reconnu et vénéré en Occident au cours des vingt dernières années. Son enseignement et son action ont laissé, notamment en France, des traces durables : des temples, des livres, les uns et les autres demeurant comme les lieux de sa parole, les témoins aussi de l'étonnante présence d'un petit homme inébranlable et fragile.

Ceux qui l'ont approché se souviennent de sa frêle silhouette, de son indifférence à la pompe qui parfois l'entourait et, par contraste, de son rayonnement. Né en 1904 dans l'est du Tibet, il mena une vie de retraite et d'étude avant de se révéler, le temps de l'exil venu, un grand bâtisseur, en Inde et dans le monde. Dépositaire de tous les Enseignements de la tradition tantrique, il lui incombait aussi de transmettre cet héritage spirituel, et par là de sauver, de réactiver, la mémoire du Tibet. Les *Instructions fondamentales*, qui paraissent en français, un an après sa mort, constituent une introduction théorique et pratique à la voie la plus abrupte, la voie « foudroyante » du bouddhisme : le Vajrayana.

André Velter

► Instructions fondamentales, *introduction au bouddhisme Vajrayana, de Kalou Rinpotche, collection « Spiritualités vivantes », Albin Michel, 275 p., 45 F. A signaler le livre de Gabrielle Stavolone,* la Relisison *(éditions Claire Lumière, Mas de Fabrègues, 13510 Eguilles), qui se présente comme le journal d'une disciple de Kalou Rinpotche.*

● La littérature anglo-saxonne est très présente parmi les dernières parutions en poche. Dans la récente « Bibliothèque étrangère », aux Editions Rivages, trois Américaines découvertes ces dernières années : d'Alison Lurie, *les Amours d'Emily Turner* (traduit par Sophie Mayoux), citons la première phrase, qu'on s'en voudrait de ne pas divulguer, de ce roman : *« Le jour où Emily Stokwell cessa d'aimer son mari commença à peu près comme n'importe quel jour. »* Contemporaine d'Alison Lurie, Grace Paley (née à New-York en 1922) appartient à la mouvance des écrivains juifs new-yorkais ; comme celles des *Petits Riens de la vie*, les nouvelles de *Plus tard le même jour* (traduites par Claude Richard) sont de petits tableaux de mœurs chargés d'un humour poignant et pathétique. Plus jeune, Lorrie Moore (née en 1957) manifeste dans *Des histoires pour rien* une drôlerie beaucoup plus grinçante et sarcastique (nouvelles traduites par Marie-Claire Pasquier). Signalons également, dans la même collection, les belles nouvelles d'Italo Svevo, recueillies sous le titre *le Destin des souvenirs* (traduit de l'italien par Soula Aghion).

● Du côté des Américains, deux nouveaux titres de Jerome Charyn en 10/18, *Cul bleu* (nº 2062) et *Darling Bill* (nº 2063), traduits par Daniel Mauroc. Enfin, de ce côté-ci de l'Atlantique, deux émouvants romans de l'Anglaise Barbara Pym, morte il y a dix ans, présentés par René de Ceccaty : *La douce colombe est morte* (nº 2051) et *Un brin de verdure* (nº 2052), paraissent en 10/18 (traduits par Martine Béquié et Anne-Marie Augustyniak).

● L'Amérique n'est pas non plus absente des « Cahiers rouges », chez Grasset, mais sous les plumes bien françaises de Paul Morand (*Champions du monde*, nº 113) et de Jean Cocteau (*Lettre aux Américains*, nº 114). Dans la même collection, Michel Wassiltchikov présente et traduit le *Théâtre* de Vladimir Maïakovski (nº 112).

● Dans le domaine « classique », signalons deux œuvres incontestables : *Fortune*, le roman de Joseph Conrad, traduit par Roger Hibon (« Folio », nº 2061), et un recueil de contes fantastiques de Hawthorne, dont l'admirable *Wakefield*, repris sous le titre du premier d'entre eux, *la Fille de Rappaccini*, traduit par Françoise Charras, Henri Parisot et Charles Cestre (Livre de Poche Classique, nº 6558).

● Dans la catégorie essais et documents, il faut citer l'heureuse réédition du livre de Josef Erlich sur les rites religieux quotidiens des juifs de Pologne, *la Flamme du shabbath*, publié dans la collection « Terre humaine » en 1970 (traduit du yiddish par Marc et Léa Rittel, Presses Pocket, nº 3026). Enfin, la collection « Champs » reprend, en deux volumes, *l'Histoire du climat depuis l'an mil* d'Emmanuel Le Roy Ladurie (nºˢ 108 et 122).

□ **Lamartine au Panthéon ?** – Un comité d'honneur pour le transfert des cendres de Lamartine au Panthéon vient de se créer à l'occasion du bicentenaire de la naissance du poète, *« enfant de la Révolution française »*, selon Marcel Cordier, secrétaire national de ce comité auquel de nombreuses personnalités ont accepté de prêter leurs noms (MM. Roland Dumas, André Frossard, Eugène Ionesco, Alain Peyrefitte...). Adresse du comité : 39, rue Léonard-Bourcier, 54000 Nancy.

□ **« Georges Duhamel et l'Europe ».** – Un colloque international organisé par l'Association des amis de Georges Duhamel et de l'abbaye de Créteil et le Centre d'études et de recherches duhaméliennes de l'université Paris-XII-Val-de-Marne se tiendra le 3 février à l'Alliance française, 101, boulevard Raspail.

□ **Précisions.** – Le livre de Maria Zambrano *les Clairières du bois*, dont « le Monde des livres » a rendu compte le 19 janvier, est coédité par les éditions de l'Eclat et les Editions universitaires du Sud (Toulouse). C'est mercredi 21 mars à 18 h 30, et non le 1er comme nous l'avons indiqué par erreur dans « le Monde des livres » du 26 janvier, que se tiendra au Centre national des lettres une table ronde sur le thème « Que sont devenues les nouvelles revues ? ». *La Mascarade des sexes*, de Stéphane Breton (Calmann-Lévy), signalée dans « le Monde des livres » du 26 janvier sous la chronique de Georges Balandier, ne porte pas sur la Nouvelle-Calédonie, comme une coquille nous l'a fait écrire, mais sur la Nouvelle-Guinée.

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

L'horrible bien

QUAND la neige est absente, il ne faut pas désespérer : la syntaxe peut être aussi charmante que l'épaule de madame Teste. A condition d'aimer autant que Samuel Beckett le travail du *Comment dire* (1).

Nul ne doute, s'il a eu de bons maîtres, que l'art de dire consiste à *bien voir*, puis à *bien dire*. *« Bien vu, bien dit »* au sommet d'une rédaction entraînait une assez jolie note et quelques éloges, *« Bien »*, par exemple. Il fallait donc à Beckett un rien d'insolence pour choisir un titre comme *Mal vu, mal dit* (2), et s'appliquer à demander : *« Comment dire ? »* D'autant que les trahisons font boule de neige : *« Le déjà mal vu s'estompe ou mal revu s'annule. La tête trahit les traîtres yeux et le traître mot leurs trahisons. »* Pas de surprise : *bien*, comme tel, n'apparaît qu'une fois ; entre deux points ; après un adverbe d'allure si ancienne qu'on pourrait douter de son existence. Comme ceci : *« Sans que de l'une inspection à l'autre la bouche ait bougé le moindrement. Bien. »* C'est que *moindre*, *le moins* et *le moindrement* sont les seuls signes auxquels on puisse faire confiance : *« Moindre. Ah ! le beau seul mot. Moindre. »* Disons-le, *bien* n'est qu'un *« traître mot »*, égarant à plus d'un titre.

Il suffit d'ouvrir un dictionnaire pour s'en convaincre. Littré, par exemple, énumère des emplois de l'adverbe, sans qu'apparaisse à première (mal) vue l'ombre d'une relation. L'œil commence par *« de la bonne manière »* ; puis passe à *« beaucoup, fort, très »* ; puis à *« environ, à peu près (on marcha bien quinze jours) »*, puis encore à *« en effet, à la vérité ; formule de concession (ce sont bien là de bons philosophes, mais...) »*. Le Petit Robert mentionne aussi cette possibilité ; mais ajoute une interprétation causale : *« Il le fait bien, pourquoi pas moi ? puisqu'il le fait. »* On conçoit clairement que *bien* puisse dissimuler quelques pièges ; ou traîtrises.

HEUREUSEMENT, Antoine Culioli (3) a entrepris naguère de mettre un peu d'ordre dans l'apparent fatras ; tout en refusant de proposer même un essai de classement. On utilisera plusieurs exemples, d'excellentes analyses, et *le concept de parcours* : un locuteur peut en effet construire une classe de valeurs, les parcourir et sélectionner enfin une des valeurs comme appropriée.

D'emblée, on mettra en place un premier ensemble, que la tradition grammaticale n'a pas entièrement méconnu. Hypothèse d'école : si un critique d'antan avance *« Balzac écrit bien »*, c'est qu'il a d'abord repéré une classe d'évaluation qui se développe de *très bien* à *très mal* en passant par *bien*, *médiocrement* et *mal*. Il parcourt cet ensemble, d'où découle la sélection d'un degré : *Balzac écrit bien*. Le critique peut aussi « risquer » une comparaison : *« Gustave écrit mieux* (ou plus rarement *moins bien) qu'Honoré. »* Dans tous ces cas, l'évaluation ne vise pas un instant la quantité, mais la qualité. D'un bon élève (quelle joie !), on ne dira pas que *« il a beaucoup réussi son examen »*, mais que *« il a (très* ou *fort) bien réussi »*. On porte bel et bien un jugement sur la manière dont la chère tête blonde a travaillé.

Qu'il s'agisse là d'un adverbe de manière n'est pas douteux, puisqu'il est exclu d'ajouter un autre complément de manière. Dans son emploi qualitatif, *bien* est pourvu d'un antonyme, *mal* : *Ernest cuisine bien ; Ernest ne cuisine pas bien ; Ernest cuisine mal.* Une des provocations de Samuel Beckett, c'est de substituer *Comment mal dire ?* au classique *Comment bien dire ?*

Mais voici que surgit un autre courant ; mieux, une autre structure : avec ses rivaux *fort* et *très*, *bien* peut stipuler la seule *intensité*. Et se construire alors avec un adjectif *(bien content)*, un participe passé adjectif *(bien fatigué)* ou un adverbe *(bien souvent)*. Dans ce cas, *bien* interdit toute relation avec *très (« nous étions très bien contents »)* ; et ne supporte pas la négation, à la différence cette fois de *très* ou *fort* : on exclut donc *« nous n'étions pas bien contents »* au profit de *« nous n'étions pas très contents »*.

Cela dit, la syntaxe se manifeste pour accuser encore les frontières. Avec un participe passé, *bien* évince tous ses concurrents (quel bonheur !) et s'installe seul en face de *beaucoup*. Plutôt triste, un Français pourra constater : *« Nous n'avons pas beaucoup ri »* ; mais, Dieu merci, il échappe à ceci : *« Nous avons mal ri. »* Dans cet emploi quantitatif, il appert que *mal* ne peut plus être tenu pour l'antonyme de *bien*.

IL faut continuer. L'horrible *bien* recèle encore plusieurs traîtrises, comme en témoigne l'ambiguïté de cette phrase : *« En ce moment, les tomates coûtent bien vingt francs le kilo. »* D'abord, un client pessimiste pourra estimer le prix du légume et donner son avis à une voisine : *« Elles coûtent au moins (ou facilement) vingt francs. » « A peu près, environ »*, disait justement Littré. Deuxième hypothèse (qui n'est plus d'école) : après avoir vérifié sur l'étiquette, un dépité peut affirmer le vrai : *« Elles coûtent effectivement (réellement, en vérité) vingt francs le kilo). »* Hélas !

Dans le premier cas, l'opinion du client potentiel est seule en cause et se prend au jeu du *probable* ou du *quasi certain*. Reste qu'on peut toujours espérer : espérer que le *probable* se réalisera *certainement*. Les exemples d'Antoine Culioli sont alors très clairs : *« Il portera bien la lettre un jour ou l'autre : il fera bien un geste en ta faveur (quand même !). »* Mais planté devant *« les tomates que je trouve bien un peu chères »*, je peux hésiter ou méditer sur la hausse des prix, la baisse du pouvoir d'achat ou les fadaises de quelque ministre en rage d'héritage, et pourtant passer outre. Et du coup aussi mettre en lumière l'interprétation concessive de la proposition : *« Bien que je les trouve un peu chères, je les achète, vos tomates. »* Ça peut toujours servir.

Avec *bien*, quasi synonyme de *en vérité*, *effectivement*, ou *réellement*, le locuteur change de modalité ou de perspective. Il ne s'agit plus de prendre en compte une opinion sur la réalité, mais la réalité elle-même. Et c'est toujours un peu plus compliqué. Selon Antoine Culioli, trois interprétations sont ouvertes pour *« Paul a bien envoyé une lettre au président »* ; mais trois adverbes permettent de les distinguer. D'abord, on pourra utiliser la phrase pour une simple confirmation : *« Paul a bien* (réellement) *envoyé une lettre. »* Par ailleurs, cette même phrase permet aussi de mettre en avant un argument irréfutable, d'orientation positive et plutôt polémique. Comme le manifeste la conjonction, la relation de causalité est alors fondamentale : *« Puisqu'il a vraiment envoyé une lettre au président, pourquoi pas moi ? »*

BELLE indifférente, la syntaxe autorise, avec la même simplicité, l'expression de la tristesse, ou de l'échec, ce que montre la troisième glose : *« Parmi les actions et tentatives possibles (téléphoner, écrire au journal*, etc.), *il a choisi d'envoyer une lettre au président, mais cela n'a rien donné. (Il a effectivement choisi d'envoyer une lettre, mais sans succès.) »* Tout à l'heure, la concession s'articulait au parcours des *probabilités* ; maintenant, elle se fonde sur l'examen des *possibilités* : *« Bien qu'il ait choisi d'envoyer une lettre au président, cela n'a rien donné. »* L'évaluation de l'argument est négative ; et pourtant, dans tous ces exemples, *mal* est totalement exclu.

Comme Samuel Beckett, et pour éviter le pire, on peut aussi s'obstiner à parcourir tous les possibles, à s'interroger sans cesse sans parvenir à conclure, à finir. Voici donc la fin de *Mal vu, mal dit* où, comme le dit fort bien Alain Badiou (4), *« se gagne l'instant du bonheur dans le très bref temps laborieux d'une visitation du vide »* : *« Comment pour en finir enfin une dernière fois mal dire ? »* C'est alors que surgit enfin le chant, le temps, du souhait : *« Première dernière seconde. Pourvu qu'il en reste encore assez pour tout dévorer. Goulûment seconde par seconde. Ciel terre et tout le bataclan. Plus miette de charogne nulle part. Léchées babines baste. Non. Encore une seconde. Rien qu'une. Le temps d'aspirer ce vide. Connaître le bonheur. »* Mal vu, mal dit ?

(1) Samuel Beckett, *Comment dire ?* (1989). Tiré à part des Editions de Minuit pour la librairie Compagnie à Paris.

(2) Samuel Beckett, *Mal vu, mal dit* (1981). Editions de Minuit.

(3) Antoine Culioli, « Valeurs modales et opérations énonciatives » dans *le Français moderne*, n° 4, octobre 1978. Editions d'Artrey.

(4) Alain Badiou, *Samuel Beckett : l'écriture du générique et l'amour*. *Les Conférences du perroquet*, n° 21, juin 1989 (BP 84, 75462 Paris CEDEX 10).

SOCIÉTÉ

Charités en question

Pour qui, pourquoi, où et comment ? Plusieurs livres s'interrogent sur les objectifs, les acteurs et les moyens de l'aide humanitaire

LES BONNES AFFAIRES DE LA CHARITÉ
de Fabienne Messica.
Plon, 209 p., 98 F.

LA SUBVERSION HUMANITAIRE
Les bonnes œuvres du CCFD
de Michel Algrin.
Jean Picollec, 271 p., 100 F.

LES RISQUES DE LA SOLIDARITÉ
de Bernard Holzer.
Fayard, 241 p., 85 F.

L'AIDE HUMANITAIRE ENTRE LA POLITIQUE ET LES AFFAIRES
de Charles Condamines.
L'Harmattan, 234 p., 134 F.

CHARITÉ ET POUVOIRS PUBLICS
Ouvrage collectif.
S.O.S., 223 p., 95 F.

« Secondée par des civilisateurs en blouse blanche qui ont troqué le missel contre un certificat en médecine, la charité déploie sur nos écrans l'image de nègres assistés ou de nos pauvres nationaux (...). De nouvelles organisations aux finalités dérisoires, mais à l'impact grandissant, développent toute une surenchère sur la charité (...). Paradoxalement, le discours sur la charité, même ciblé sur le tiers-monde, a pour effet de concilier la main tendue avec un repli permanent (...). Elle devient ainsi l'outil d'une véritable perversion des valeurs à des fins conservatrices. »

Dans *les Bonnes Affaires de la charité*, Fabienne Messica conduit une enquête pénétrante, et souvent iconoclaste, du côté de cette nouvelle génération d'organisations non gouvernementales qui sont à l'avant-garde du débat et de l'action humanitaires en France. L'auteur (qui ne cache pas ses sympathies tiers-mondistes) montre leur rôle dans l'avènement d'un *« nouvel humanitarisme »* plutôt simpliste, mais particulièrement valorisant et déculpabilisant pour l'Occident.

Fabienne Messica met en lumière les motivations idéologiques de l'offensive que l'extrême droite et les libéraux déclenchèrent, au début des années 80 en France, contre le tiers-mondisme ; avec le soutien de la presse, de milieux politiques et intellectuels et de certaines organisations humanitaires ; à commencer par Médecins sans frontières et sa fondation Libertés sans frontières.

A travers l'exemple du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), cible favorite de cette *« chasse aux sorcières »*, Fabienne Messica montre la volonté systématique de ces milieux d'assimiler une certaine charité chrétienne à la *« subversion marxiste »*. Toute contribution à des mouvements plus ou moins *« révolutionnaires »*, fût-ce au nom de la mission morale et sociale de l'Eglise, et par le biais de programmes d'aide exclusivement destinés aux populations civiles, fait l'objet de véhémentes dénonciations. C'est l'ensemble du courant progressiste de la chrétienté, à commencer par la théologie (latino-américaine) de la libération, que l'on s'est ainsi efforcé – avec un certain succès – de discréditer.

Un autre ouvrage, *la Subversion humanitaire*, sous-titré *Les bonnes œuvres du CCFD*, illustre cette approche de façon quasi obsessionnelle. Et sa couverture, qui reproduit une affiche de la révolution sandiniste où l'ombre portée d'un Christ crucifié dessine un guérillero l'arme au poing, résume l'essentiel. Dans le droit fil des campagnes de la droite sur le même thème, Michel Algrin, fondateur de l'Institut d'études stratégiques et politiques, s'attache principalement à démontrer que la générosité des catholiques français, manipulée par le CCFD, sert *« objectivement »* à des opérations de subversion marxiste.

Les rapports Nord-Sud

Dans *les Risques de la solidarité*, le principal accusé, Bernard Holzer, secrétaire général du CCFD, répond à ces attaques ; et, au-delà, approfondit sa réflexion sur les rapports Nord-Sud. Patron de la plus grosse organisation non gouvernementale française (le CCFD regroupe une vingtaine de mouvements associés à l'Eglise), Bernard Holzer semble parfois apporter de l'eau au moulin de ses détracteurs.

Par exemple, lorsqu'il justifie l'aide à des populations contrôlées par la SWAPO, le Polisario ou d'autres mouvements de libération. Mais en précisant : *« Quand nous aidons quelqu'un, nous ne commençons pas par lui demander sa carte de parti. »* Et en soulignant que dans la plupart des cas ces populations sont aussi assistées par les Nations unies. Les détracteurs du CCFD, souligne Holzer, travestissent grossièrement la réalité en s'acharnant sur quelques cas (*« moins d'un pour cent »* du total), alors que le comité soutient plus de 500 projets dans près de 100 pays ; et que ces projets servent avant tout à consolider l'existence, la démocratie et les libertés.

Pour Holzer, la formule célèbre de l'évêque brésilien Dom Helder Camara : *« Quand j'aide les pauvres, on dit que je suis un saint, mais quand j'explique pourquoi ils sont pauvres, on me traite de communiste »*, résume bien le caractère spécieux de cette polémique. Il n'en reste pas moins qu'elle a fait grand tort à la cause de l'aide au tiers-monde.

Dans l'*Aide humanitaire entre la politique et les affaires*, Charles Condamines dresse un tableau détaillé de la charité/solidarité française, publique et privée, en matière d'aide et de coopération. Qu'est-ce qu'une ONG ? Quels sont ses rapports avec le pouvoir ? D'où vient l'argent et où va-t-il ? Par une approche à la fois historique, explicative et comparative, Charles Condamines, références et statistiques à l'appui, répond à ces questions.

Entre autres enseignements, il en ressort que le tapage médiatique qui s'attache parfois aux missions humanitaires ne doit pas faire oublier le faible degré de générosité des Français en la matière. A une très forte majorité, on continue en France à tout attendre de l'Etat, et à considérer comme secondaire la contribution volontaire aux causes humanitaires. L'auteur le montre si bien que l'on regrette parfois de ne pas être norvégien, et dix fois plus généreux en matière d'aide privée que le Français moyen.

Enfin, pour approfondir la réflexion sur ces questions, tout particulièrement dans le domaine des relations entre l'Etat et les organisations caritatives, on pourra consulter utilement *Charité et pouvoirs publics*, un ouvrage rassemblant les travaux d'une cinquantaine de personnalités : théologiens, juristes et représentants des pouvoirs publics.

R.-P. Paringaux

ESSAI

Au nom du Père

Pierre Legendre poursuit sa réflexion sur le fondement des grands interdits sociaux

LE CRIME DU CAPORAL LORTIE
de Pierre Legendre, Fayard, 177 p., 98 F.

« Nous avons à repenser l'interdit du meurtre dans l'humanité, c'est-à-dire à renouer avec ce qui fonde cet interdit : la représentation du Père au cœur des montages légalistes d'une société. » A travers le cas de Denis Lortie, jeune caporal de l'armée canadienne qui, en 1984, tua trois personnes et en blessa huit en tirant au hasard dans les couloirs de l'Assemblée nationale du Québec, Pierre Legendre poursuit sa réflexion, au carrefour du droit et de la psychanalyse, sur l'une des questions fondamentales des sociétés humaines : pourquoi des lois ?

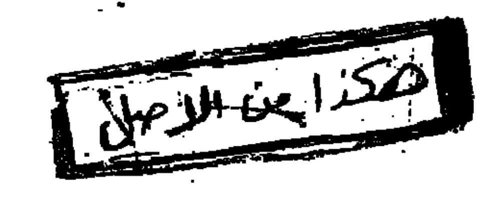
L'auteur rappelle que deux termes nous servent à désigner la *« tragédie »* de l'humanité, ou encore le *« gouffre »* auquel elle est livrée quand est franchie la frontière interdite : l'inceste et le meurtre. Sur l'interdit de l'inceste, Pierre Legendre s'est longuement expliqué dans ses précédents livres (*cf.* notre entretien dans *le Monde* du 6 mai 1988). Quant à l'interdit du meurtre, dont l'une des grandes figures mythiques est en Occident le geste de Caïn et dont l'image historique majeure est celle des crimes nazis, il l'analyse à l'aide du concept de parricide, qu'illustre indirectement l'acte du caporal Lortie : *« Le gouvernement du Québec*, a dit en effet celui-ci, *avait le visage de mon père. »*

Sans entrer dans le détail d'une démonstration complexe et souvent difficile d'accès pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec le langage de Pierre Legendre, on rappellera seulement que pour l'auteur *« l'institution du sujet »*, c'est-à-dire la naissance de l'homme en tant qu'homme, suppose qu'à chaque génération soit défait ce qu'Eluard appelait, à propos de Violette Nozière, *« l'affreux nœud de serpents des liens du sang »* ; autrement dit, qu'ait lieu ce que Freud a pensé sous l'expression de *« meurtre du Père »* et que Pierre Legendre redéfinit en montrant avec précision comment joue la *« fonction de la limite »*, qui fait obstacle au meurtre et impose *« l'impératif de différenciation »*.

L'erreur du caporal Lortie, comme celle des nazis, est d'avoir confondu meurtre réel et meurtre métaphorique, d'avoir procédé à une *« démétaphorisation du rapport au père »*. Chemin faisant, Pierre Legendre décrit bien le rôle de la presse, des psychiatres, et du juge dont l'office *« se ramène à la défense du principe de paternité »*. *Le Crime du caporal Lortie*, sous-titré *Traité sur le Père*, n'est pas seulement l'analyse exemplaire d'une affaire judiciaire, mais aussi un jalon important dans la construction d'une œuvre dont la puissance et la cohérence s'affirment de plus en plus nettement.

Thomas Ferenczi





BILLET

La faute à Voltaire

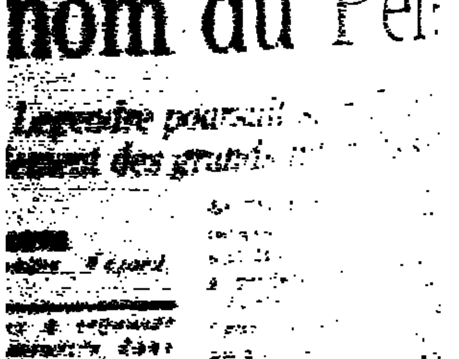
4 milliards de francs de pertes, deux fois plus qu'en 1988. Et pis encore si l'entreprise n'avait pas vendu un « bijou de famille » qui a regonflé ses comptes de 1 milliard. Le déficit d'EDF, *« énorme et insupportable »*, selon les termes mêmes de son patron, a quelque chose de stupéfiant... stupéfiantes aussi les explications apportées par les dirigeants de l'établissement public sur l'air de « c'est la faute à Voltaire ».

Qu'invoquent-ils pour expliquer leurs contre-performances ? La sécheresse, la douceur anormale de l'hiver... en un mot : les cieux *(« le Bon Dieu rageur »* pour reprendre l'expression du président d'EDF)... et l'Etat-patron, accusé de ne pas avoir respecté ses engagements tarifaires, et vertement tancé en public pour son erreur de raisonnement.

Certes, M. Pierre Delaporte a tout intérêt à sommer sa tutelle de respecter ses engagements. Il est dans le colimateur de Bruxelles, qui met en cause certains contrats industriels. Car son entreprise publique (et donc suspecte aux yeux des plus libéraux) perd de l'argent en moyenne un an sur deux... Mais il force la dose quand il affirme que *« ce qui va mal, c'est la situation financière. Ce qui va bien, c'est tout le reste »*. C'est faire bien peu de cas des multiples problèmes que le groupe dont il a la charge rencontre dans le nucléaire : incidents à répétition sur le parc des 900 mégawatts et problèmes qualifiés de *« maladie de jeunesse »* sur les 1 300... Non seulement, le coût de ces difficultés se chiffre en centaines de millions de francs, mais elles portent atteinte à la réputation de sérieux que l'entreprise s'était acharnée à bâtir... Il est donc un peu exagéré d'assurer, comme le fait le directeur général d'Electricité de France, M. Jean Bergougnoux, que si le gouvernement avait respecté ses engagements tarifaires, EDF aurait *« pu avoir une marge de sécurité qui aurait pu éviter qu'un aléa climatique se transforme en sinistre financiere »*... Un bon fonctionnement de l'outil nucléaire aurait aussi bien pu le faire. EDF gagnerait en crédibilité en se remettant un peu plus en question.

F. V.

(Lire nos informations page 33)



L'état économique de l'Union

La conjoncture américaine est beaucoup moins favorable

Comme son prédécesseur à la présidence, M. George Bush *s'efforce de réduire le déficit* budgétaire. Mais la chute de l'activité et l'instabilité des marchés financiers risquent de compromettre les objectifs de croissance fixés pour 1991.

NEW-YORK

de notre correspondant

A chacun son credo. La France a son « ni-ni », ni nationalisation ni privatisation. Les Etats-Unis, eux, croient au « no-no », *no taxes, no recession.* Après tout, c'est une méthode qui a très bien réussi à Ronald Reagan pendant les huit ans de croissance continue de l'économie américaine. Mais, en transmettant au Congrès son projet de budget 1991 portant sur l'année fiscale démarrant en octobre prochain (*le Monde* du 31 janvier), le président Bush, qui inaugure ainsi sa deuxième année de présence à la Maison Blanche, sent bien que cette fois-ci la partie est très serrée. Son prédécesseur a quitté la scène au bon moment...

Pour parvenir au chiffre de 63 milliards de dollars de déficit sur un total de dépenses de 1 233 milliards, conformément aux limitations du « trou » budgétaire imposées par la désormais célèbre loi Gramm-Rudmann (du nom des deux parlementaires à l'origine de ce texte adopté en 1985), le président Bush table sur 1 170 milliards de recettes. Et sur une croissance de 3 % au minimum, un pourcentage que congressistes et économistes s'accordent à juger passablement optimiste. Surtout au vu des derniers chiffres trimestriels.

Quarante-huit heures avant la présentation du projet de loi de finances par le directeur du budget, M. Richard Darman, le ministère du commerce annonçait des statistiques décevantes. Au dernier trimestre 1989, le taux de croissance du PNB américain n'a augmenté que de 0,5 % en rythme annuel, son taux le plus bas depuis le début du cycle de croissance, en 1981. Un véritable effondrement, puisque le trimestre précédent il se tenait encore convenablement à 3 % en rythme annuel (*le Monde* daté 28-29 janvier). Sur l'année, le taux de croissance ressort à 2,9 % contre 4,4 % en 1988, une année, il est vrai, assez exceptionnelle, les Américains ayant serré les dents durant cette période pour tenter d'effacer les séquelles du krach boursier d'octobre 1987.

Pour spectaculaire qu'il soit, cet effondrement de la croissance en fin d'année n'a surpris personne. Depuis plusieurs semaines, la longue liste de sociétés affichant des résultats en baisse, voire « en rouge », s'allonge. Et tous les secteurs de l'industrie manufacturière comme des services semblent touchés, y compris l'informatique et la finance, longtemps créatrices d'emplois et de richesses et qui, aujourd'hui, licencient et s'efforcent de résister à des marchés fortement déprimés.

Ainsi, en dépit des bons résultats de début d'année dus aux prix bradés sur de nombreux modèles, l'automobile poursuit sa traversée du désert. La distribution, malgré quelques poches de résistance, ne va pas mieux, ainsi qu'en témoigne le recul de la consommation (0,1 %) au dernier trimestre 1989 alors qu'elle marquait une progression de plus de 5 % trois mois plus tôt.

Si l'investissement se tient relativement bien, il faut admettre que les petites et moyennes entreprises y sont pour beaucoup. Ce sont d'ailleurs elles qui apportent une lueur d'espoir dans un ciel assombri. Selon une étude que vient de réaliser le bureau de Chicago de la firme d'audit Arthur Andersen à partir d'un échantillon de 4 500 compagnies américaines réalisant entre 1 et 120 millions de dollars de chiffre d'affaires, 75 % d'entre elles tablent sur une progression de leur activité. Et 40 % de ces firmes affirment qu'elles vont accroître leurs effectifs.

Du côté des grands groupes, l'heure est plutôt aux économies, notamment salariales. Mais on ne rogne pas que sur cette catégorie de charges. Il y a plus grave : les dépenses de recherche font, elles aussi, l'objet de sévères réductions alors que la concurrence, notamment avec les entreprises japonaises, inciterait à développer cet investissement à terme. Si l'on en croit une étude de la National Science Foundation, les sommes consacrées par les entreprises américaines à la recherche de base et au développement de produits spécifiques ont progressé de 68,8 milliards de dollars en 1989. Un chiffre en progression sur celui de l'année précédente (66,5 milliards) mais qui, ajusté pour tenir compte de l'inflation, constitue en fait une baisse de *1 %, la première depuis 1975.*

SERGE MARTI

Lire la suite page 33

Incertitudes sur l'ampleur du ralentissement

Plusieurs indices économiques publiés simultanément aux Etats-Unis donnent des indications différentes sur l'ampleur du ralentissement économique. L'indice précurseur, calculé sur la base de onze indicateurs économiques (commandes à l'industrie, cours de Bourse, permis de construction, agrégats monétaires..) et censé prévoir la tendance pour les prochains mois, a progressé de 0,8 % en décembre après seulement 0,1 % en novembre. Cette progression, la plus forte depuis avril, est deux fois plus rapide que celle qui était attendue. Cependant sur l'ensemble de 1989, l'indice composite n'a progressé que de 0,4 % par rapport à 1988 (où la hausse avait été de 3,9 %).

La production industrielle américaine a nettement décroché *au second semestre 1989 (voir graphique ci-contre)*. Sa progression en pourcentage (calculée chaque mois par rapport au mois correspondant de l'année précédente) est revenue à 1,7 % au dernier trimestre, rejoignant la tendance faible du début 1987.

Les ventes de logements neufs ont baissé de 9,6 % en rythme annuel en décembre (+ 9,3 % en novembre). Sur l'ensemble de l'année dernière, les ventes ont atteint 650 000 *unités*, soit une baisse de 3,8 % par rapport à 1988. Ces ventes retrouvent leur niveau le plus bas depuis 1984.

Enfin, une enquête publiée par le Conference Board – organisme d'études patronal – montre que la confiance des consommateurs a fortement reculé en janvier, et cela pour la troisième fois consécutive. Le Conference Board n'y voit pas encore là le *signe d'une récession prochaine*, mais de probables « futurs problèmes économiques ». – *(AFP.)*

PRODUCTION INDUSTRIELLE
(en glissement)

%
6,5
6
5
4
3
2,9
2
1
1,7
0
1986 1987 1988 1989

Fermeture de vingt-deux comptoirs

La Banque de France concentre son réseau et modernise ses activités

M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, devait annoncer jeudi 1er février devant le comité central d'entreprise la fermeture de vingt-deux comptoirs locaux sur un total de deux cent trente-trois. Cette décision, *destinée à « rationaliser »* le réseau de la banque centrale, s'inscrit dans le cadre d'un vaste plan de modernisation du fonctionnement interne et des activités de cet établissement, qui compte dix-sept mille salariés.

Le réveil de la vieille dame de la rue de La Vrillière a été brutal. Il date de décembre 1987, lorsqu'un conflit social l'a, durant un mois, durement éprouvée, faisant apparaître au grand jour un malaise profond du personnel et un fonctionnement inadapté à son environnement et à ses partenaires. Le gouvernement de la Banque de France, c'est-à-dire sa direction, s'est efforcé d'en tirer les enseignements et, en mars 1989, un *« plan d'entreprise »* a été lancé dans le cadre d'une *« vaste concertation »*.

Ce plan 1989-1993 insiste sur la nécessité de transformer les modes de gestion et propose cent vingt *« nouveaux projets »* destinés à faire évoluer l'établissement vers une gestion par objectifs propice à un décloisonnement des services. Une commission, présidée par une personnalité extérieure (M. Charles Gosselin, conseiller d'Etat) et comprenant des représentants d'entreprises privées et douze agents de la banque appartenant à divers échelons hiérarchiques, a élaboré un rapport. Outre la nécessité de promouvoir la modernisation du fonctionnement, elle a proposé de regrouper certains comptoirs en procédant à la fermeture de trente-quatre d'entre eux et à la création de deux autres en région parisienne. Ces succursales participent au contrôle de la circulation de la monnaie et des opérations bancaires, mais assurent également des analyses de bilan et des enquêtes de conjoncture pour les entreprises.

Pour la direction de la banque, des regroupements sont nécessaires afin de constituer *« des équipes de spécialistes plus pointues qui répondent aux besoins de* [ses] *partenaires »*. La fermeture de trente-quatre comptoirs, présentée au comité central d'entreprise des 9 et 10 novembre, a suscité une vive réaction syndicale. La CFDT réclame en priorité une réforme de structures administratives *« archaïques »*. Le Syndical national autonome de la Banque de France (SNA), principale organisation, estime pour sa part que la mission de service public de l'établissement est remise en question et fait remarquer que la disparition de certains comptoirs est contradictoire avec les priorités gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (*le Monde* du 28 novembre). Pour sa part, la CFTC considère que le projet est *« désolant, injuste et incohérent »* et appelle le personnel à des arrêts de travail le 1er février.

Discrètes pressions gouvernementales

S'appuyant sur ce dernier argument, les syndicats ont lancé plusieurs actions et mené une active campagne de sensibilisation auprès des élus locaux, qui, rejoints par les représentants de certaines chambres de commerce, n'ont pas manqué de défendre auprès du gouvernement de la banque la cause des comptoirs menacés de fermeture. Quelques discrètes pressions gouvernementales ont également été exercées.

Aussi les représentants du personnel n'ont-ils pas été surpris outre mesure d'apprendre lors d'un nouveau comité central d'entreprise que la liste des comptoirs devant être supprimés était ramenée de trente-quatre à vingt-deux (1). Ce qui entraînerait la mutation de deux cent soixante-seize agents sous statut et la suppression de cent soixante emplois de salariés non statutaires (chargés du gardiennage ou de l'entretien, notamment), dont le tiers exercent leur activité à temps partiel. Ces derniers feront l'objet d'un plan social avec des possibilités de reclassement. Les modifications du réseau de la région parisienne seront traitées par un groupe de travail spécifique.

Cette révision à la baisse des fermetures d'établissements locaux a encouragé les syndicats à maintenir la pression. Le SNA entend réduire le plus possible les disparitions d'établissements locaux alors que la CFTC estime qu'*« au moins sept d'entre eux devront être maintenus »*. Il ne serait pas impossible, murmure-t-on dans les couloirs de la vénérable institution de la rue de La Vrillière, que l'on annule *in extremis* la fermeture de quelques comptoirs...

A la direction de la Banque de France, on insiste sur la nécessité de conserver un *« réseau dense »* d'établissements locaux et l'on assure qu'aucun autre projet de réorganisation n'est prévu. *« Nous avons la chance de disposer d'un personnel jeune – sa moyenne d'âge est de trente-cinq ans – possédant une très bonne formation. Il faut qu'il puisse prendre davantage d'initiatives dans son activité quotidienne et qu'il y ait plus de dialogue »*, souligne-t-on dans l'entourage du gouverneur. Il est vrai que le plan d'entreprise a reçu un accueil plutôt favorable des syndicats. L'ère du tri manuel des billets est, en effet, révolue. Désormais, la Banque doit réorienter la formation de son personnel pour s'adapter à la gestion informatisée des moyens de règlement de la compensation interbancaire et préparer la mise au point, à la fin de cette année, du fichier central des incidents de paiement.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Il s'agit des comptoirs suivants : L'Aigle, Château-Thierry, Châtellerault, Dôle, Douarnenez, Fécamp, Fourmies, Grasse, Hazebrouck, Louviers, Mazamet, Oloron-Sainte-Marie, Redon, Riom, Saint-Dizier, Saverne, Sedan, Tarare, Toul, Vierzon, Villefranche-de-Rouergue et Villeneuve-sur-Lot.

Les Etats-Unis seraient partisans de la vente d'une partie des réserves en or du FMI

Selon le *Wall Street Journal* du jeudi 1er février, ls Etats-Unis seraient favorables à la vente d'une partie des réserves en or du Fonds monétaire international (FMI), afin de réduire la dette des pays ayant accumulé des arriérés importants auprès de l'organisme monétaire de Washington. Selon les responsables américains interrogés par le quotidien américain, une vente de 3 millions d'onces de métal fin (soit 7,2 milliards de francs environ), sur un total de réserves d'or de 103 millions d'onces, serait nécessaire.

Les réserves d'or versées par les pays membres ne rencontrant pas de problèmes de paiement ne seraient pas remises en cause par cette action. Quatre milliards de dollars environ sont actuellement dus au FMI par des pays à faibles revenus et lourdement endettés, et les Etats-Unis estiment que cette dette doit être résorbée avant qu'intervienne une augmentation des ressources du Fonds.



ÉCONOMIE

Les difficultés de la nouvelle génération de centrales nucléaires

Un surcoût de 4 milliards de francs pour les réacteurs de 1 300 mégawatts

***« Si les réacteurs de 1 300 mégawatts avaient eu, l'an dernier, la même disponibilité qu'en 1988, on aurait pu produire 10 milliards de kilowatts-heure et économiser ainsi 1 milliard de francs. »* Les propos tenus par M. Jean Bergougnoux, directeur général d'EDF, lors de la conférence annuelle d'Electricité de France, mardi 30 janvier, se voulaient rassurants. Mais ils cachent en fait une réalité moins souriante.**

Depuis quelque temps, en effet, les réacteurs de 1 300 mégawatts, dont on pensait qu'ils seraient les Rolls du parc électro-nucléaire français, présentent quelques défauts qui donnent bien des soucis aux ingénieurs et aux économistes d'EDF. Au premier rang d'entre eux, la découverte surprenante de contraintes anormales, suivies de corrosion pouvant donner lieu à des fuites d'eau, sur les tubes des générateurs de vapeur du réacteur.

Le coupable est connu. Il a été longuement étudié sur l'un des réacteurs de la centrale de Nogent-sur-Seine. Il s'agit de boues métalliques qui viennent se déposer au centre des plaques maintenant solidement les fameux tubes des générateurs de vapeur. En tout, une dizaine de kilogrammes de limaille dont la présence ne serait guère gênante si elle ne se constituait pas en bloc progressivement. Commencent alors, du fait de ce dépôt importun, de lents processus d'oxydation. Les boues gonflent, resserrent leur étreinte autour des tubes qui bientôt ne fonctionnent plus dans des conditions normales, d'où la nécessité d'une intervention rapide.

Seules solutions : nettoyer préventivement par jet d'eau sous pression ou nettoyage chimique les générateurs des centrales incriminées – ce qui a été fait sur certaines tranches de Cattenom, Golfech et Penly – et boucher, si nécessaire, les tubes concernés (une centaine en tout sur les cinq mille deux cents que contient chaque générateur de vapeur). Une *opération que les techniciens du* nucléaire connaissent bien, puisqu'ils l'ont pratiquée à de nombreuses reprises sur les réacteurs de 900 mégawatts.

Les boues mystérieuses

Seule différence, mais de taille, ces opérations ont été faites sur des réacteurs qui fonctionnaient depuis plusieurs années, alors que ceux de 1 300 mégawatts sont en cours de démarrage. Pas étonnant, donc, que l'on grince à EDF, d'autant que les spécialistes s'interrogent sur l'origine de ces boues. D'où proviennent-elles ? Pourquoi s'accumulent-elles ? S'agit-il d'un problème de fabrication, de la conséquence d'un traitement de surface ? Les phénomènes hydrauliques dont les réacteurs de 1 300 mégawatts sont le siège favorisent-ils leur apparition ?

Toutes questions auxquelles les experts vont devoir répondre vite. Non pas que ce problème de générateur de vapeur remette en cause la sûreté de ces centrales. Au pire, elles peuvent fonctionner en toute sécurité avec 10 % de leurs tubes bouchés (1). Mais plus simplement parce qu'entre les contrôles de tous les réacteurs de 1 300 mégawatts d'ici l'été, le nettoyage des générateurs, le bouchage des tubes et le manque à gagner dû aux arrêts prolongés (1 à 3 millions de francs par jour) EDF va *« vraisemblablement »* devoir régler une facture de *« 3,5 à 4 milliards de francs sur trois ans »*, selon M. Bergougnoux.

Au moment où l'entreprise annonce 4 milliards de francs de déficit, la facture n'a rien d'anodin, même si le directeur général d'EDF considère que les réacteurs de 1 300 mégawatts sont victimes d'un *« défaut de jeunesse qui ne remet nullement en cause leur compétitivité, mais qui exigera beaucoup de soin et un peu d'argent »*. Peut-être un peu plus qu'on ne le dit lorsque l'on songe que certains turboalternateurs de ces centrales connaîtraient également de fâcheux *« problèmes de masse »* et que les 900 mégawatts font actuellement l'objet de coûteuses réparations : remplacement des générateurs de vapeur de 24 réacteurs (350 millions de francs par tranche) et réparation de 41 rotors de turboalternateurs (10 millions de francs pièce).

J.-F. A.

(1) Le pourcentage des tubes à obturer sur les 1 300 varierait de 0,4 % à 4 %.

Grâce à des efforts de gestion et à une bonne conjoncture pétrolière

Elf Aquitaine annonce de très bons résultats pour 1989

***« Les résultats d'Elf-Aquitaine pour 1989 sont très bons. »* C'est en ces termes que M. Loïk Le Floch-Prigent, président depuis juillet 1989, a ouvert, le 30 janvier, sa première conférence de presse après sept mois de réflexion sur les hommes et la stratégie du groupe.**

Selon ces éléments provisoires, la marge brute d'autofinancement du premier pétrolier français devrait s'accroître de 20 % (50 % *par rapport à 1987) pour passer à* 23,5 milliards de francs – dont 17 milliards provenant des hydrocarbures (+ 39,4 %). Déduction faite des intérêts minoritaires, le bénéfice net consolidé du groupe devrait, lui, dépasser 10 milliards de francs (+ 40 %) pour un chiffre d'affaires (146 milliards) en hausse de 15,8 %. Ce chiffre tient compte d'une dépréciation exceptionnelle de 3 milliards des actifs de la filiale américaine Texas Gulf, décidée pour intégrer des éléments nouveaux (perspective de production et de prix, rythmes d'amortissements, provisions liées aux réglementations), ce qui ramène le montant des profits consolidés au voisinage des précédents (7,2 milliards pour 1988). M. Le Floch a précisé qu'il n'avait pas l'intention de vendre TexasGulf.

Selon lui *« la très bonne tenue des prix du pétrole et le développement de nos productions dans l'exploration ont conduit à une croissance très significative de nos résultats dans ce secteur »*. Ainsi, pour la première fois, la production d'Elf s'est élevée à 40,6 millions de tonnes d'équivalent pétrole (+ 12,8 %).

Trois priorités

La marge brute d'autofinancement de la branche exploration-production devrait donc augmenter de plus de 50 %, le bénéfice, lui, étant appelé à pratiquement doubler.

Dans le secteur raffinage-distribution, le groupe a recueilli les efforts de sa gestion et profite des effets d'une bonne tenue des marges de raffinage. Ce sans compter l'impact positif des variations de prix sur les stocks (+ 1 milliard de francs). La chimie a, elle aussi, contribué à l'augmentation des profits, même si les prix et les marchés se sont tassés en cours d'année dans la pétrochimie. Le secteur « hygiène-santé », pour la troisième année consécutive, a enregistré un résultat en progrès de plus de 20 %.

Pour l'avenir, M. Le Floch-Prigent a fixé au groupe trois objectifs stratégiques prioritaires. Elf va devoir en premier lieu accroître ses réserves. A cet égard, le président d'Elf Aquitaine a donné le résultat des récents travaux de recherche menées par le groupe, avec deux découvertes au Gabon (huile in shore, permis d'Ogooué, et off shore, permis d'Eyena) de plusieurs millions de tonnes ; une autre en Angola (off shore) ; une confirmation de découverte au Congo. L'exploration a enfin permis de trouver des indices d'huile en Syrie. Cette dernière découverte est très importante dans la mesure où le président Le Floch-Prigent veut constituer au Moyen-Orient un troisième pôle d'activité après ceux d'Afrique noire et de la mer du Nord.

Deuxième objectif : l'internationalisation des activités en aval. *M. Le Floch a ainsi annoncé* l'acquisition des activités raffinage-distribution britanniques de la compagnie américaine Amoco pour un prix confidentiel *(nos dernières éditions du 31 janvier)*. Elf va désormais détenir 4 % (au lieu de 2 %) du marché britannique et pouvoir étendre son réseau de 450 à 700 stations-service.

L'internationalisation passe également par le renforcement de la branche chimie. Grossie d'une bonne moitié des actifs d'Orkem et de la firme américaine Pennwalt, la chimie d'Elf va peser 25 % plus lourd et ses activités de base ne représenteront plus que 40 % de l'ensemble (75 % pour Exxon, 85 % pour Shell).

La filiale Sanofi (hygiène-santé) participera à cette internationalisation. Elle vient déjà, tour à tour, de racheter aux Etats-Unis les parfums Stern et le fameux fabricant d'arômes Continental Flavours and Fragrances (CFF). Cette année, Sanofi devrait enregistrer une augmentation de 21,2 % de son chiffre d'affaires, qui passera à 20 milliards de francs.

La nouvelle filière de l'Est n'est pas négligée et, en URSS, Elf négocie actuellement pour jeter les bases d'un partenariat, non seulement dans l'exploration-production, mais également dans la chimie et les cosmétiques.

Troisième axe stratégique : M. Le Floch déplore la sous-évaluation boursière de l'action de son groupe et envisage de porter celle-ci à un niveau *« plus compatible avec sa valeur réelle »*. Il reconnaît toutefois que la fixation du dividende, un élément important d'appréciation financière, dépend avant tout des actionnaires.

Il y a un an, M. Michel Pecqueur, précédent PDG d'Elf-Aquitaine, estimait n'avoir pas globalement de soucis *(le Monde du 7 février 1989)*. La seule préoccupation de son successeur est, semble-t-il, de mener une politique responsable en matière d'acquisitions.

« Nous devons poursuivre les efforts d'implantations internationales notamment dans la chimie, mais il y a des limites financières que nous ne transgresserons pas. » Un coup de patte à Rhône-Poulenc, son ancien fief, qui, dit-on, aurait payé trop cher son ticket d'entrée aux Etats-Unis en rachetant pour 5 milliards de dollars la firme pharmaceutique Rorer ?

A. D.

SOCIAL

La réforme de la grille de la fonction publique

FO claque la porte des négociations

Une scène digne du vaudeville s'est produite, jeudi 1er février, à 4 h 10, dans une salle de réunion, au sous-sol du ministère de la fonction publique, rue de Babylone, à Paris. Alors que les négociations sur la réforme de la grille sont officiellement suspendues depuis mercredi 22 heures, M. Roland Gaillard, le bouillant secrétaire général des fonctionnaires FO, ouvre la porte... et surprend des représentants de la FEN et de la CFDT en grande discussion avec des conseillers techniques du ministre, M. Michel Durafour. Quelques instants plus tard, il revient accompagné des membres de sa délégation. *« Nous n'acceptons pas de négocier sur des bases pipées, nous n'entendons pas participer à cette mascarade »*, lance-t-il avant de quitter les lieux.

« Nous n'avons rien à cacher et, d'ailleurs, il ne s'agissait pas de négociations. Nous expliquions simplement au gouvernement nos propositions pour le classement des ouvriers professionnels de la fonction publique », protestaient un peu plus tard Mme Martime Le Gal et M. Jean-Louis Andreau (FEN). A la CFDT, Mme Marie-Jo Le Goff s'amusait quelque peu de cet *« esclandre »* et faisait remarquer que *« depuis le début, M. Gaillard cherchait un prétexte pour quitter la négociation »*, qui devrait prendre fin jeudi. Dès lundi soir, la CGT avait, dénonçant elle aussi une *« mascarade »*, quitté la salle. Elle avait fait son retour mercredi... pour repartir aussitôt.

Le *« groupe des cinq »* (CFDT, FEN, Autonomes, CFTC, CFE-CGC) qui reste désormais seul en piste a-t-il donc négocié en catimini ? Certes, après cinquante heures de discussions particulièrement techniques, on peut comprendre le geste de mauvaise humeur de M. Gaillard qui, de plus, a toujours considéré toute réforme de la fonction publique avec la plus grande méfiance. Néanmoins, le représentant de FO feint d'ignorer que l'existence de discrets contacts bilatéraux avant et pendant une négociation font souvent partie du jeu. Les pourparlers autour de la convention médicale, où FO est impliquée, l'ont récemment confirmé. Désormais, FO risque de s'exclure de l'application d'un éventuel accord qui répartira plus de 35 milliards de francs sur sept ans. Or, s'il est vrai que certains syndicats de la CFDT (finances, transports) sont hostiles à la signature, d'autres au sein de FO y seraient plutôt favorables...

J.-M. N.

La conjoncture américaine moins favorable

Suite de la page 31

Quand l'économie tourne au ralenti, que les marges bénéficiaires (exprimées en termes de bénéfice d'exploitation) sont au plus bas depuis 1974 et que, dans le même temps, l'inflation refuse de descendre au-dessous de 4,5 % par an, cette situation porte un nom : stagflation.

De plus en plus, le vocable a remplacé l'« atterrissage en douceur » et la « croissance molle » de ces derniers mois. Et les récentes statistiques faisant état d'une surprenante bonne tenue des commandes de biens durables à la fin de l'année dernière, puis d'une nette reprise des commandes de machines-outils en décembre (la chute pour l'ensemble de l'année dépasse cependant 21 % !) ne compensent pas un sentiment général de malaise, aggravé par une série de mini-krachs à répétition à Wall Street alors que les taux d'intérêt demeurent désespérément élevés.

A cet égard 0,5 % de la croissance du PNB américain fin 1989, paradoxalement c'était encore trop... En effet, certains *Fed-watchers* ces spécialistes à l'écoute permanente de la Réserve fédérale, priaient pour un taux proche de 0 %, qui aurait peut-être incité la banque centrale à desserrer son emprise sur les taux et, partant, à injecter un minimum de liquidités dans un circuit économique grippé. Mais M. Alan Greenspan, le patron du Fed hésite encore. Le scénario des années 70, marqué par une grave récession et une inflation à deux chiffres dont l'Amérique a eu toutes les peines du monde à se sortir, est encore dans les esprits.

Lâcher brutalement les vannes du crédit reviendrait à relancer la consommation, mais une telle décision aboutirait à accroître un peu plus l'endettement, qui a atteint des niveaux astronomiques. Traditionnellement, l'Américain épargne peu et dépense beaucoup en recourant abondamment au crédit. La dette publique dépasse actuellement les 3 000 milliards de dollars, auxquels il faut ajouter l'endettement des administrations et des municipalités, qui – pour ces dernières – confrontées à d'énormes problèmes de société (drogue, éducation...) sont incapables de boucler leur budget.

Jusqu'à présent, l'Etat avait réussi sans trop de problèmes à faire financer ses déficits par les investisseurs étrangers, notamment les Japonais qui, trop contents d'exercer ainsi un moyen de pression très efficace sur les négociations commerciales avec les Etats-Unis, acceptaient de bon gré de souscrire, à eux seuls, jusqu'à 40 % des émissions du Trésor américain. Mais ces derniers jours, les financiers nippons, prétextant que le différentiel de taux d'intérêt entre les deux pays devenait beaucoup moins intéressant, ont manifesté quelque réticence à engranger ces mêmes bons du Trésor, ce qui a entraîné un sérieux coup de torchon à Wall Street.

« Il s'agit là, d'une réaction passagère », assure pourtant M. Gregory R. Vallière, directeur du Washinton Research Group. *« Le taux d'épargne va remonter aux Etats-Unis. Maintenant que les gens ont acheté l'essentiel des biens de consommation dont ils avaient besoin, ils vont commencer à économiser. Ne serait-ce que pour payer les études de leurs enfants... De plus, le déficit budgétaire est certes important, mais il ne représente que 3 % du PNB américain actuellement, contre plus de 6 % au milieu des années 80 »*, fait-il valoir.

Chaud partisan d'une détente sur les taux, il pense que, lors de l'importante réunion qu'elle doit tenir les 6 et 7 février, la Réserve fédérale sera obligée de tenir compte des appels du pied que lui adressent à la fois l'économie et les marchés financiers. Les entreprises en ont besoin pour assainir leur situation financière. Les régions aussi car la mauvaise passe que traverse l'économie américaine est ressentie plus durement dans certaines zones géographiques (le Texas pénalisé par les conséquences de ses déboires pétroliers, la Nouvelle-Angleterre piégée par le marasme du marché immobilier...) et un autre facteur de préoccupation s'installe : la remontée du chômage. Déjà en décembre dernier, les créations d'emplois se sont sensiblement réduites. Au dernier trimestre, elles ne représentaient que 148 000 postes contre 264 000 en début d'année.

Le secteur industriel reste le plus touché par le chômage mais le temps des vaches maigres s'installe aussi dans d'autres secteurs, y compris à Wall Street, qui aura vu ses effectifs ramenés de 160 000 à *145 000* personnes en moins de deux ans. En troquant définitivement le bureau Ovale de la Maison Blanche pour son ranch, Ronald Reagan se vantait d'avoir créé quelque 30 millions d'emplois pendant les huit années de son administration. Un chiffre qui comprenait, il est vrai, force marchands de pizzas et gardiens d'immeubles. Mais dans le même temps, l'Amérique des années 80 avait porté à un chiffre comparable – près de 35 millions sur une population de 260 millions – le nombre de personnes contraintes de survivre en dessous du seuil de pauvreté. Sans prétendre présenter un budget « social » – le mot serait incongru ici, – le président Bush aura certainement à cœur de ne pas aggraver cet autre aspect d'un bilan de moins en moins en demi-teinte.

SERGE MARTI

En créant la société Eurodynamics

Thomson-CSF et British Aerospace s'associent pour la conception de systèmes d'armes tactiques

Le groupe français Thomson-CSF et l'entreprise britannique British Aerospace sont convenus de créer, à parts égales, une société baptisée Eurodynamics, qui réunira leur savoir-faire professionnel dans le domaine des missiles tactiques terrestres, navals ou aériens. Cette société européenne, qui coordonnera les activités de chacun de ses partenaires avec un chiffre d'affaires annuel attendu de 14 milliards de francs, sera la première du genre en matière de missiles tactiques.

Discutée depuis deux ans environ, la création d'Eurodynamics a été rendue possible par la décision du gouvernement britannique, à la fin de l'année dernière (*le Monde* du 12 décembre 1989), de s'associer à la France et à l'Italie sur le programme Eurosam de missiles contre-avions et antimissiles, de préférence à un projet concurrent dans le cadre de l'OTAN.

La Grande-Bretagne a décidé, en effet, de mener avec Eurosam la phase de définition – d'une durée de deux ans – de son programme FAAMS (family of anti-air missile systems), qui correspond à un besoin d'embarquer des missiles antiaériens sur ses navires de guerre. Les partenaires industriels britanniques de l'Aérospatiale, Thomson-CSF (France) et Selenia (Italie) sont British Aerospace et Marconi Defence Systems.

A la différence de la société Eurosam, qui est spécialisée dans les systèmes d'armes surface-air pour la protection des navires de guerre et d'un corps blindé, la société mixte Eurodynamics pourra concevoir des missiles tactiques remplissant bien d'autres missions. Mais le gouvernement français a autorisé cette collaboration entre British Aerospace et Thomson-CSF (*le Monde* du 12 janvier) à partir du moment où le Royaume-Uni a signifié qu'il rejoignait le programme Eurosam et où il ne s'engagerait dans aucun projet rival de systèmes d'armes tactiques auquel, déjà, la société Aérospatiale participerait.

Le Monde L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

4e arrdt

IMM. XVIIIe 75 m²
SPLENDIDE VUE SUR HOTEL DES ARCHIVES NATIONALES. 45-63-66-76

7e arrdt

Mº DUROC
Bel imm. pierre de t., tt cft, gd liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c., 90 m²
5, square du Croisic
vendredi de 15 h à 18 h

15e arrdt

R. Falguière, face nouvel imm. « Le Monde » 2/3 P, 57 m². Refait neuf. Très clair. Tél. : 42-22-60-14

91 - Essonne

YERRES (91)
A 5 minutes de gare, part. vd appt F 4, refait nf, cuis. équipée, séj. dble, s.d.b. aménagée, 2 chbres, cave, parking, poss. garage.
Prix 535 000 F
Tél. jour : 40-57-14-25
et soir 69-48-87-16

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BOIS 70 m² + JARDIN
DÉCORÉ LUXE CONTEMPORAIN S/PLACE CE JOUR DE 13 H à 16 H, 96, BD MAURICE-BARRÈS

95- Val-d'Oise

CERGY (95)
Centre ville, dans résidence 1983, grand standing de 3 étages. F 3, 74 m². Au 1er étage : cuisine, balcon plein sud, interphone, gardien, parking en sous-sol, cave, chauffage à compteur individuel. Gare RER, écoles, parc, centre commercial 3 Fontaines à 5 mn. Pas de vis-à-vis. Calme assuré.
Prix : 680 000 F
Tél. : (1) 30-38-07-13

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux.
PAIE COMPT chez notaire
48-73-48-07 même soir

RECHERCHE POUR PIED A TERRE STUDIO OU 2 PIÈCES PAIEMENT COMPTANT
M. DESBOIS 42-71-87-24.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
47, rue Vaneau 75007 Paris rech. pour cadres multinationales et banques apparts vides ou meublés, du studio au 7 P. de stand.
Tél. : 42-22-24-68

locations meublées offres

Paris

ODÉON 2 P. 45 m² entièrement refait, cuis. équipée, 6 000 F net
48-78-30-37 ap. 9 h 30

Province

A louer Haute-Savoie
AUX CARROZ-D'ARACHES
250 km de pistes
Skis tous niveaux
Studio tt cft pour 4 pers.
Location à la semaine
Tél. : 43-04-42-41

villas

ESPAGNE
NERJA (COSTA DEL SOL)
à vendre et louer villas, appts, bungalows
C/La Cruz, 48
29780 Nerja (Malaga)
Tél. : 34-52/52-15-50
Fax 34-52/52-15-36

NICE
Cause départ, exceptionnel, magnifique villa pleine de charme, env. 190 m², gd séjour, 4 chbres, studio indépendant, parking, 400 m² env. jardin de rêve.
Prix : 1 800 000 F
48-22-03-80
43-59-68-04, p. 22

viagers

AV. INGRES (16e)
100 m² bel imm. pierre de t. occupé femme 82 ans, 3 500 000 F + 30 000 F mens.
ETUDE NIEL 47-66-21-40

bureaux

Locations

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES
Propose bureaux et salles de réunion équipés tous durées + tt services : tél., télex, fax, secrét., trx. sièges sociaux
Boulogne 46-20-22-25
Vincennes et Marne 60-17-18-19
Marseille 91-72-46-00
Rouen 35-71-90-90
Paris 8e, 9e, 15e 42-83-50-54
+ de 20 centres en France
Infos Minitel : 3616 ASPAC

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50

DOMICILIATION
Burx, télécopie, télex
AGECO 42-94-95-28

SIÈGE SOCIAL
burx équipés ts services démarches R.C. - R.M.
SODEC SERVICES
CHAMPS-ÉLYSÉES : 47-23-55-47.
NATION : 43-41-81-81.

usines

Ventes

MENUISERIE PRÈS DE MAUBEUGE CHERCHE
REPRENEUR
Cause retraite.
6 pers., bon résultat.
27-68-85-58.

OFFRES D'EMPLOIS

LYCÉE FRANÇAIS DE LOS ANGELES
recherche
PROFESSEURS
français, latin, hist.-géo, maths, sc., instituteurs(trices)
Envoyer C.V. et photo
3261 Overland Avenue
Los Angeles CA 90034

ASSOCIATION recherche pour les publications municipales de la ville de Clichy-la-Garenne

MAQUETTISTE PAO
disponible rapidement
expérience souhaitée sur MAC II CX (pagemaker)

Candidature, prétentions et CV à envoyer à : Association Clichy Publications
80, bd Jean-Jaurès
92110 Clichy-la-Garenne.

DEMANDES D'EMPLOIS

Correctrice édition aide pour rédaction, dactylo, préparation de manuscrit littéraire ou technique, lecture et correction d'épreuves.
Tél. : 46-42-53-84

MAITRE D'HOTEL
F. 40 ans, 20 ans expérience restauration
recherche
Poste avec responsabilités dans collectivité ou autre
Paris - région Marne-la-Vallée
Ecrire sous le nº 6045
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

capitaux propositions commerciales

CADRE PROPRIÉTAIRE
recherche
750 000 F hypothèque 1er rang, sur propriété de 60 hectares de rapport.
Remboursement rapide.
Tél. : 69-38-40-95

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends GOLF GTI 79 (noire), jtes alu, bon état, 97 000 km. Prix : 22 000 F
Tél. : 40-44-77-45

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez Gillet
ACHAT OR
actuellement
20 % de réduction
Gillet, 19, rue d'Arcole
75004 Paris. 43-54-00-83

Matériel de bureau

CASH. BUREAU, MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT. PRIX IMBATTAB.. MATÉRIEL LIVRÉ ET MONTÉ. CATALOGUE 36 PAGES SUR DEMANDE. 600 m² D'EXPOSITION. 24, rue Davoust, 93500 Pantin, sortie Pte-de-la-Villette. 48-43-09-71. Dijon : 80-51-35-55. Marseille : 91-43-23-43.

AGENDA IMMOBILIER

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES SICAV DE CAPITALISATION DU CRÉDIT MUTUEL

ÉPARGNE INDUSTRIE
ÉPARGNE MONDE
ÉPARGNE LONG TERME

Les conseils d'administration de ces SICAV ont décidé d'adopter les dispositions autorisant la capitalisation des dividendes.

Ces SICAV ont déjà opté pour la capitalisation des produits de placements à revenus fixes aussi, dès l'exercice clos le 29 décembre 1989, elles ne distribueront plus de dividendes.

Les conseils d'administration.

DELALANDE S.A.

Le conseil d'administration de Delalande SA, réuni le 30 janvier 1990 sous la présidence de M. Carlos Pomaret, a examiné les résultats provisoires au 31 décembre 1989.

Le chiffre d'affaires du Groupe Delalande de l'exercice 1989, à périmètre constant, s'élève à 945 millions de francs en progression de 5,4 % par rapport à 1988. Les ventes à l'étranger représentent 369 millions de francs, soit 39 % du total.

L'effort de recherche a progressé de 16 % pour atteindre 130 millions de francs, soit 13,8 % du total des ventes contre 12,6 % en 1988.

Sous réserve de l'arrêté définitif des comptes par le conseil d'administration et des vérifications effectuées par les commissaires aux comptes, le résultat net consolidé devrait être proche de 59 millions de francs (114 francs par action) à comparer aux 60,3 millions de francs réalisés en 1988.

Le bénéfice net de la société mère Delalande SA devrait pour sa part s'élever à 35 millions de francs.

INTERTECHNIQUE

Conseil d'administration du 25 janvier 1990

Le Conseil d'administration, réuni le 25 janvier 1990, a pris connaissance des premiers résultats ayant trait à l'exercice 1989.

Le montant consolidé des commandes reçues croît de 8,9 % à périmètre constant : 1 086,5 millions contre 997,4 en 1988.

Le chiffre d'affaires consolidé croît de 7,5 % : 995,7 millions contre 925,9.

Le carnet de commandes croît de 10,6 % : 948,6 millions contre 857,8.

Pour ce qui a trait aux résultats, la date de ce premier Conseil de l'année ne permet que de donner une estimation.

Il est d'ores et déjà acquis que le bénéfice net consolidé des opérations, qui était de 85,2 millions en 1988, devrait croître d'un taux supérieur aux 7,5 % de progression du chiffre d'affaires.

Au bénéfice net des opérations s'ajoute un bénéfice net consolidé hors opérations d'un minimum de 55 millions : une plus-value nette de 65 millions due à la cession des trois quarts de la participation dans IN 2 ; une provision de 10 millions pour impôts à payer, essentiellement dus à la valorisation des travaux en cours qui sont considérés par l'administration fiscale comme sous-estimés.

Enfin sera amorti, en totalité dans l'exercice, l'« écart d'acquisition » de 40,8 millions résultant de la prise de participation dans ABG-Semca en 1989.

Pour ce qui est du financement consolidé, la part des actions IN 2 cédée en 1989 a dégagé 290 millions de fonds propres disponibles tandis que l'acquisition de la minorité de contrôle d'ABG-Semca représentait un investissement financier de l'ordre de 76 millions.

Rappelons que la cession du solde des actions IN 2, qui doit intervenir avant la fin de l'exercice 1992, dégagera 125 millions de fonds propres.

CAP GEMINI SOGETI

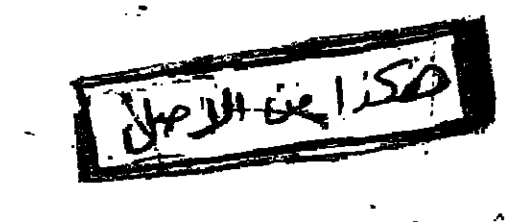
RESULTATS PROVISOIRES 1989
PROGRESSION DE 30 %
DU RESULTAT NET

Les résultats provisoires - et non encore audités - de l'exercice clos le 31 décembre 1989 font apparaître que le Groupe CAP GEMINI SOGETI a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires total de **7.040 millions de francs**, soit une progression de **21 %** sur celui de l'exercice précédent (5.816 millions).

Le bénéfice net après impôts et participation devrait être de **525 millions de francs** (contre 402 l'an dernier), soit **une progression de plus de 30 %**. Pour la première fois dans l'histoire du Groupe, la rentabilité franchit la barre des 7 % : elle est en effet de 7,4 % (contre 6,9 % l'an dernier).

Pour 1990, CAP GEMINI SOGETI prévoit un chiffre d'affaires hors taxes de 8,5 milliards de francs (+ 21 %) et une rentabilité d'un pourcentage semblable à celui constaté au cours des exercices précédents, c'est-à-dire de l'ordre de 7 %.





CHARGEURS S.A.

Les 4 avril et 28 juin 1989, les sociétés Causse-Walon SA et Stand Robalo avaient conclu un accord qui devait, après filialisation de l'activité transport de voitures de celle-ci, permettre à Causse-Walon de devenir actionnaire de la société ainsi créée et de s'implanter par là même au Portugal.

La mise en œuvre de ces accords a fait apparaître des différences d'interprétation et des difficultés d'application telles que les deux parties ont décidé d'un commun accord d'y renoncer.

Par convention du 24 janvier 1990, les accords précédents ont été purement et simplement annulés et sont réputés n'avoir jamais existé. Ils n'ont d'ailleurs, depuis leur signature, pas reçu d'application pratique.

Il n'y a donc aucun lien, commercial ou opérationnel entre les sociétés Causse-Walon et Stand-Robalo.

Il a été convenu que Stand-Robalo s'abstiendrait de toute utilisation des noms de Walon ou Robalo-Walon, et que Causse-Walon ferait de même pour les noms de Robalo et Stand-Robalo. De même, les deux parties s'abstiendront à l'avenir de toute référence aux accords du 4 avril et du 28 juin 1989.

BIGT

BANQUE INTERNATIONALE DE GESTION ET DE TRÉSORERIE

Le directoire de la Banque internationale de gestion et de trésorerie, réuni le 19 janvier 1990 sous la présidence de M. André Martinez, a arrêté les comptes de l'exercice 1989. Ces comptes ont été présentés au Conseil de surveillance le 29 janvier.

Après impôt, le bénéfice net de la banque s'élève à 91,5 millions de francs, en progression de plus de 35 % par rapport à l'année précédente.

Le directoire proposera à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, le 5 mars, la distribution d'un dividende de 10 %, donnant un revenu global de 37,50 F par action, soit un dividende de 25 F auquel s'ajoute un avoir fiscal de 12,50 F.

La progression des résultats, largement affectée aux réserves, permettra une nouvelle et sensible augmentation des fonds propres nets qui s'élèveront, après affectation du résultat, à 424 millions au sens du ratio Cooke.

Par ailleurs, l'agence de notation Moody's a attribué à la banque une note Aa 3 pour ses certificats de dépôts à moyen terme émis en France.

A L'Est, les entreprises mixtes, faute de mieux

Après trois ans de fonctionnement, le bilan des sociétés mixtes en URSS est plutôt léger. Pas plus qu'à l'Ouest, elles ne sont des solutions miracles

DANS l'enceinte de l'un des grands hôtels de Moscou, une banderole vante à la clientèle les services d'une « Société mixte américano-soviétique de massages ».

Les sociétés mixtes, bien connues sous le terme anglo-saxon de joint-venture, prennent parfois à l'Est une tournure inattendue. Depuis que le processus de réformes a été engagé en URSS et en Europe de l'Est, il ne se passe guère de jour sans que l'on évoque la création d'une société mixte entre tel constructeur de voitures français et telle entreprise tchécoslovaque, tel cabinet de consultant américain et telle association de Moscou.

Ces opérations, aux maigres résultats économiques, ne méritent certainement pas toute la publicité qu'elles suscitent. Mais à l'attrait magique de l'Occident dans des pays décidés à absorber au moins une dose de capitalisme se conjugue la volonté des industriels européens de saisir ces marchés largement inexploités.

Le résultat en est une floraison de sociétés mixtes (1) qui ne cachent pas la multitude de problèmes axquels elles se heurtent, et risquent fort de ne plus être aussi attrayantes pour les uns ni pour les autres lorsque d'autres formes de coopération seront rendues possibles.

Les ambitions des autorités soviétiques n'étaient pas minces lorsque, après plus de soixante années où les entreprises des pays capitalistes avaient été considérées *persona non grata* sur le territoire de l'URSS, un décret autorisait en janvier 1987 la constitution de sociétés à capitaux occidentaux.

Se prêter au jeu

Ce visa d'entrée délivré à l'Occident ne devait-il pas permettre à l'économie socialiste de découvrir peu à peu le capitalisme ? N'était-ce pas le meilleur moyen d'obtenir à bas prix des technologies occidentales tant convoitées ? D'approvisionner en biens de meilleure qualité un marché intérieur miné par les pénuries ?

Après trois années d'existence des sociétés mixtes en URSS, le bilan est pour le moins léger. Sur plusieurs centaines d'entreprises conjointes recencées en décembre 1989, quelques dizaines seulement auraient entamé une véritable activité industrielle, commerciale, ou de services.

Ces entreprises, qui devaient aider l'Union soviétique à émerger de la grave crise économique qu'elle traverse, ne contribueraient en fait qu'à hauteur de 0,02 % à la production nationale du pays (2) ! L'apport au volume du commerce Est-Ouest des quelque deux mille entreprises conjointes à capitaux occidentaux enregistrées dans l'ensemble de l'Europe orientale est pour l'instant jugée minime. D'ailleurs, sur le nombre d'entreprises officiellement enregistrées, une large fraction – on parle de 30 % à 40 % dans le cas de l'URSS – ne verront jamais le jour.

Pourtant, les deux parties affirment avoir un intérêt commun. *« S'ils viennent, c'est qu'ils savent qu'il y a de l'argent à gagner et ils nous offrent l'accès à des technologies parfois inédites chez nous »*, affirme un responsable soviétique. *« On ne travaille pas seulement pour leur faire plaisir. Nous ne sommes pas une association de bienfaisance »*, renchérit un industriel français.

Il n'empêche : les sociétés mixtes ne seraient certainement pas tant au goût du jour si les Soviétiques n'insistaient pas tellement pour que tout projet soit concrétisé par un partenariat. *« Ils nous poursuivent par tous les moyens pour nous faire essayer de dire oui. Nous avons résisté jusqu'à maintenant. Je ne sais pas combien de temps cela va durer ! »*, s'exclame le président de Cellier, une entreprise française d'unités de fabrication de films plastiques très active à l'Est. Cellier, qui exporte des lignes de production clé en main, ne voit pas pourquoi elle se lancerait dans la création d'une société mixte, puisqu'elle n'a pas d'autre activité que la livraison d'équipements. Un argument de bon sens mais mal reçu en URSS.

Nombre de firmes occidentales se prêtent néanmoins au jeu, désireuses de se placer sur ce qui sera peut-être le plus vaste marché de la prochaine décennie. *« Le dernier marché inexploré du monde développé »*, assure sans crainte de l'exagération une brochure de la société américaine de consultants Price Waterhouse (3). Résultat des ambitions quelque peu contradictoires de part et d'autre, trop peu d'entreprises conjointes ont une véritable activité productive, alors que l'on compte par centaines les sociétés de services, ou même de conseil... aux joint-ventures ! Le souci de saisir le marché avant qu'il ne soit trop tard se paie cher. Si l'investissement de départ (la constitution du capital) est généralement abordable, l'entreprise se heurte rapidement aux difficultés de financement, en monnaies locales, et en devises. *« La difficulté première ne réside finalement pas dans la complexité de la législation, mais dans l'inconvertibilité des monnaies »*, explique le responsable des opérations de Pechiney dans les pays de l'Est.

La Vneshekonombank (VEB), qui centralise le financement du commerce international de l'URSS, est de plus en plus réticente à garantir les emprunts des entreprises mixtes auprès des banques étrangères, car elle-même ne peut plus obtenir des garanties auprès de la Gosbank, l'équivalent de la Banque centrale. Elle se désengage d'ailleurs de plus en plus des régions « à risques », comme les pays baltes.

Une bonne dose de patience

Les problèmes d'approvisionnement en matières premières sont également une obsession pour les industriels occidentaux. Pour construire ses hôtels en URSS, Bouygues serait obligé de faire venir du ciment de Yougoslavie et des maçons de Pologne . Quant au président de Séribo, qui a enregistré en décembre dernier une société mixte pour la création d'une usine de fabrication de meubles en Ukraine, il se prépare à envoyer de France des matériaux de construction : *« On parle beaucoup des magasins d'alimentation, mais dans des magasins de matériaux j'ai pu constater que toutes les étagères, sans exception, étaient vides. »*

Et puis, comment par exemple produire des yaourts dans des pays qui, certes, ont du lait, mais ne disposent ni de chaînes du froid efficaces ni d'emballages plastiques ? En tout état de cause, tous les projets dans les pays de l'Est réclament une bonne dose de patience, et doivent être considérés comme des investissements de long terme. Aucune société mixte, si ce n'est certaines petites entreprises de services, ne peut déjà se vanter d'être rentable.

Autre obstacle de taille, la mauvaise qualité des produits. *« Dans ces économies de pénuries, on achète n'importe quoi, et en plus il faut attendre trois ans pour l'avoir »*, remarquait ironiquement un industriel. Dans ces conditions, il est évidemment difficile de faire respecter au partenaire des normes de qualité compatibles aux standards de l'Ouest. Pourtant, les exportations en Occident sont pratiquement toujours nécessaires, afin que l'équilibre en devises de la société mixte puisse être assuré.

« On avait beaucoup de problèmes avec la Roumanie au départ, affirme le directeur de Seribo, qui importe des meubles depuis trois ans, *mais une fois qu'on les a fait venir sur place (en France), ils comprennent mieux ce que l'on recherche. »*

Le tableau ne doit pas être noirci à l'extrême, surtout lorsque de véritables bases de coopération existent. C'est souvent le cas en RDA où, avant même que le décret sur les joint-ventures soit signé, le 25 janvier dernier, de grosses firmes occidentales, Siemens en tête, avaient déjà annoncé des projets d'association avec des combinats est-allemands. En outre, certains secteurs, comme l'automobile, sont presque forcément porteurs de résultats à terme.

Dans les pays industrialisés où les investissements étrangers sont relativement libres, les entreprises conjointes sont nombreuses, mais en aucun cas dominantes. Pourquoi le seraient-elles donc, à terme, dans les pays de l'Est ? Elles offrent une structure intermédiaire entre la simple exportation par le biais d'un distributeur ou d'une filiale de commercialisation, et la véritable implantation par création ou acquisition d'une entité.

Le plus souvent, une entreprise mixte est formée lorsque deux sociétés ont un projet précis commun, et des atouts complémentaires. Par exemple, le groupe constructeur automobile américain Chrysler, qui souhaite reprendre pied en Europe, a annoncé la semaine dernière la signature d'un accord avec Steyr-Daimler-Puch pour la fabrication de minivans, qui permettra à la firme autrichienne d'augmenter considérablement ses ventes de véhicules.

Une brochure réalisée par les services commerciaux de l'ambassade de France aux Etats-Unis à l'intention des industriels de l'Hexagone est éloquente (4) : *« On fait ce choix (de l'entreprise mixte) en général par necessité »*, *« pour des raisons stratégiques, si l'on recherche l'accès à un marché protégé »* ou *« parce qu'on ne peut pas faire autrement. En effet, dans certains domaines de technologie avancée qui sont ceux où se font fréquemment des joint-ventures, le nombre des acteurs est limité et, le plus souvent, il n'y a aucune acquisition ou prise de participation possible. Le joint-venture est alors l'unique forme d'implantation réalisable »*.

Marché protégé : tel est bien sur le cas des pays d'Europe de l'Est, où tout investissement étranger est « soigneusement » examiné et canalisé. Il est d'ailleurs à peine surprenant de constater qu'au Japon également, les investissements étrangers prennent souvent la forme de sociétés mixtes. Nombre d'acteurs limité : non pas, dans le cas de l'Europe de l'Est, en raison du degré avancé de technologie, mais par le nombre restreint d'entreprises aptes à travailler avec des partenaires occidentaux.

Pas d'acquisition ou de prise de participation possible : en URSS comme dans les autres pays de l'Est, à l'exception de la Hongrie et, dans une moindre mesure de la Pologne, les prises de participation directes ne sont pas autorisées, faute de réforme de la législation sur la propriété. Les conditions sont donc réunies pour que, en cette période de transition des économies socialistes, les sociétés mixtes tiennent le haut du pavé. Mais à terme rien ne justifie leur domination.

Dans l'attente des privatisations

C'est pourquoi de nombreux spécialistes estiment que les entreprises conjointes n'occuperont que transitoirement le devant de la scène de la coopération économique entre l'Est et l'Ouest. Trouvera-t-on autant de candidats pour accepter des structures de partenariat lourdes lorsque les prises de participation directes, voire les rachats d'entreprises seront devenus monnaie courante?

Lorsque, donc, le magasin ouvert par McDonald's à Moscou pourra être transformé en simple entreprise privée de droit soviétique détenue à majorité par le groupe américain ? A cet égard, l'entrée de General Electric dans le capital du producteur d'ampoules hongrois Tungstram (à hauteur de 50 %), l'an dernier pourrait marquer le début d'une ère nouvelle. Siemens compte également transformer sa joint-venture hongroise en une simple filiale à 100 % du groupe.

Le système des sociétés mixtes avec l'Est ne mérite donc peut être pas toute la notoriété dont il jouit. Néanmoins, il constitue à l'heure actuelle le seul moyen de s'introduire, ou plutôt, d'être introduit sur des marchés dont la complexité interdit pratiquement aux hommes d'affaires occidentaux de se lancer seuls. Manifestement inquiets des faibles résultats économiques des joint-ventures, les dirigeants soviétiques devraient proposer très prochainement un nouvel assouplissement de la législation, qui comprendra vraisemblablement un allègement de la fiscalité.

Mais le développement de ces *« îlots »* capitalistes ne saurait aller loin sans la mise sur pied d'un véritable secteur privé, qui seul pourra résoudre les problèmes d'approvisionnement, de financement, et réduire les lourdeurs administratives. La Hongrie et la Pologne se sont déjà engagées sur cette voie, la Tchécoslovaquie et la RDA est en train de les y rejoindre. En URSS, c'est pour l'instant l'échec puisque les parlementaires conservateurs empêchent la remise en cause de la propriété d'Etat.

Il faut espérer que la montée des tensions politiques et les difficultés de la conjoncture ne bloqueront pas très longtemps les réformes législatives de fond ni ne provoqueront de retour en arrière. Heureux d'avoir le sentiment de conquérir des marchés presque vierges, les industriels occidentaux ne sont pas pour l'instant très regardants, ni sur l'état des économies ni sur l'état mouvant des législations. Mais il reste à prouver que l'on peut avec succès implanter des entreprises dans des pays qui ne disposent pas encore d'espace concurrentiel.

FRANÇOISE LAZARE

(1) Les sociétés mixtes constituent l'une des formes traditionnelles de la coopération commerciale internationale, puisque deux entreprises décidant de monter un projet commun, en contribuant chacune à la constitution du capital, créent de fait une joint-venture.

(2) Lire l'article d'Anita Tiraspolsky dans *le Courrier des pays de l'Est*, nº 344, novembre 1989. La Documentation Française.

(3) *Doing Business in the Soviet Union*. Information Guide. Prix Waterhouse, *1989*.

(4) « S'implanter aux Etats-Unis : quelle stratégie pour votre entreprise », dossiers économiques et commerciaux des services de l'expansion economique aux Etats-Unis. *Etudes et marchés* nº 43, octobre 1989.

Une croissance spectaculaire, des attitudes prudentes

A chaque année son concept. 1988 vit la sacralisation des « mergers and acquisitions ». 1989 s'impose sans conteste comme celle des joint-ventures .

Le relevé le plus récent – effectué par la Commission Economique pour l'Europe des Nations unies en octobre dernier – estime à 2 090 le nombre de sociétés mixtes dont les statuts ont été déposés dans les pays européens du COMECON (URSS, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie).

La progression est foudroyante. Le même pointage effectué quatre mois auparavant, en juin, n'en recensait que 1 375.

La surenchère des annonces, l'ardeur mise par les intéressés à promouvoir cette forme de coopération avec l'Ouest doit, il est vrai, inciter à la prudence en matière de données chiffrées.

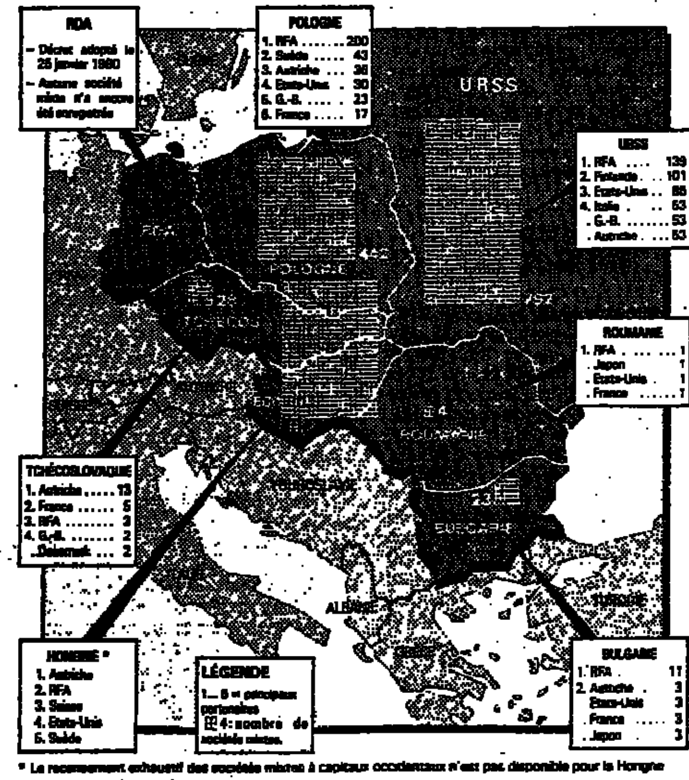
L'URSS revendique par exemple 1 000 sociétés mixtes. Le fabricant français de meubles Séribo a, pour sa part, enregistré sa joint-venture en décembre dernier sous le numéro 1206. Reste que ce chiffre englobe les co-entreprises conclues avec les pays du CAEM ou les pays en voie de développement dans le cadre d'accords de coopération. Le nombre de sociétés mixtes à capitaux occidentaux enregistrées en URSS ne dépasse pas les 800.

Les définitions plus ou moins imprécises des termes sociétés mixtes et joint-ventures peuvent etre également source d'erreurs. Faut-il par exemple comptabiliser – en sus des 440 entreprises conjointes répertoriées en Pologne – les PME créées avec des partenaires locaux par les Polonais émigrés en Occident ? Les experts de l'ONU ont décidé de répondre par la négative.

L'accélération du mouvement de création de joint-ventures tout au long de 1989 n'est en tout cas pas sujette à caution. La dynamique est bel et bien enclenchée, même si, au final les joint-ventures réellement opérationnelles s'avèrent encore bien peu nombreuses. Les accords les plus ambitieux ne sont pas à l'abri d'une mise en sommeil.

Une grande prudence

Cette multiplication des projets s'accompagne, toutefois, d'une grande prudence quant au montant moyen des capitaux investis... en réduction constante. En Union soviétique, par exemple, le capital moyen des co-entreprises est passé de 6,9 millions de roubles en 1987 à 3,9 millions de roubles en 1988 et 2,9 millions de roubles pour les trois premiers trimestres de 1989. Première interprétation possible : les investisseurs occidentaux – pour la plupart des grandes entreprises – ont adopté une stratégie de présence et s'efforcent pour diversifier leurs risques de ne pas trop s'engager sur chaque projet (c'est le principe des œufs et du panier). Autre explication également valable : lentement, les affaires avec l'URSS et l'Europe de l'Est se banalisent . Les accords de partenariat récemment conclus se font donc sur des projets tout venant, qui – à la différence des grands contrats d'antan – ne mobilisent plus des sommes d'une ampleur exceptionnelle.



Sociétés mixtes à capitaux occidentaux enregistrées en URSS et en Europe de l'Est

Un tiercé privilégié

L'Union soviétique, la Hongrie et la Pologne forment le tiercé privilégié des investisseurs occidentaux. L'Union soviétique séduit par l'ampleur de son marché intérieur, par ses besoins démesurés. La Hongrie et dans une moindre mesure la Pologne tirent profit de la libéralisation plus précoce de leur économie.

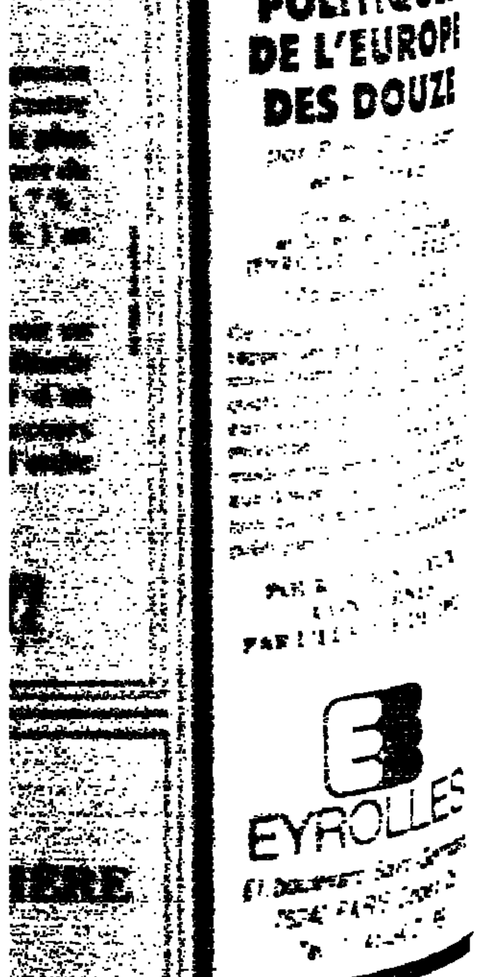
L'origine des principaux contractants occidentaux est sans surprise. Les Allemands de l'Ouest se taillent la part du lion. Ils dominent en URSS (129 sociétés mixtes ouest-allemandes sur les 792 sociétés à capitaux occidentaux enregistrées) et en Pologne (avec près de la moitié des joint-ventures constituées). Les ténors de l'industrie ouest-allemande (Volkswagen, BAS, Hoescht, Siemens, pour ne citer qu'eux) sont également très présents en Hongrie, en Bulgarie et en Tchécoslovaquie. Sans oublier que leur implantation est sous-évaluée dans bien des cas.

En effet nombreuses sont les firmes ouest- allemandes qui passent par leurs filiales autrichiennes ou finlandaises pour nouer contact soit avec la Hongrie, soit avec l'URSS. Tout récemment, le PDG du groupe Siemens n'excluait pas de faire de Berlin la capitale du groupe pour les pays de l'Est, tout en laissant à sa filiale viennoise le soin exclusif de traiter avec la Hongrie, liens historiques obligent.

On notera que les entreprises françaises – à la traîne en Hongrie et en URSS – sont surtout présentes en Pologne (17 joint-ventures crées au 1 er octobre 1989). La figuration – fort ténue – des entreprises japonaises surprend. Au cours du quatrième trimestre de 1989, toutefois, constructeurs automobiles nippons et fabricants de photocopieurs, matériel hi fi et vidéo ont mis les bouchées doubles, avec une préférence très prononcée pour la Hongrie.

Au début du mois de janvier, Suzuki a ainsi passé contrat pour la mise en place d'une usine d'assemblage non loin de Budapest. 100 000 véhicules – pour moitié destinés à la réexportation – devraient sortir de ces chaînes. Minolta a également annoncé la conclusion d'un accord de partenariat entre sa filiale autrichienne et une société hongroise en vue de commercialiser des télécopieurs. Les mêmes acteurs ont sous couveuse de nombreux projets concernant la RDA, perçue comme une rampe d'accès au Marché commun.

C. M.



AFFAIRES

SPÉCIAL JOINT-VENTURES

Hôtellerie : des fenêtres s'éclairent

La demande est forte ; toutes les chaînes veulent y être. Mais les investisseurs cherchent des garanties

LE soleil se lève-il à l'Est pour les grandes chaînes hôtelières françaises ? A l'Est proche : celui de l'URSS et des pays naguère socialistes d'Europe. Entre les zones « privilégiées » de la Communauté économique européenne d'un côté, avec l' *« effet 1993 »*, la réalisation du marché unique qui accroît déjà la circulation des hommes d'affaires, des professionnels et des touristes, et l'Asie du Sud-Est, nouveau pôle de développement, de l'autre.

Entre ces deux régions, où l'on peut attendre une progression annuelle du marché de l'ordre de 4 % pendant dix ou vingt ans, selon une étude récente de Horwath et Horwath, société de conseil spécialisée dans l'hôtellerie, l'immobilier et les loisirs, des points se sont mis à clignoter sur le globe.

Certes les chaînes françaises, pas plus que les autres, ou que les *« voyagistes »*, n'étaient vraiment absentes. Certains, comme le groupe Accor, y avaient installé leurs enseignes depuis huit ou dix ans.

D'autres gardaient un oeil sur les occasions éventuelles. Mais dans les contrats signés il y a encore deux ou trois ans - pour les ouvertures actuelles -, on avait cherché des implantations de prestige : prises de possession de *terrae incognitae* ou jalons pour l'avenir. Comme en Chine aujourd'hui, on ne s'attendait pas vraiment à y gagner de l'argent, tout en s'efforçant de ne pas en perdre.

Aujourd'hui, la tension a monté d'un degré. On n'a pas encore de gens sur place comme en Asie. Mais il ne se passe pas de semaine sans voyage de délégation, sans que les responsables des « chantiers » aillent reconnaître des terrains , rencontrer les autorités, les « banquiers », les entreprises.

Dans les sociétés mixtes formées les mois passés, la construction d'hôtels tient une place non négligeable.

Autre signe : les chaînes présentes jusque là en Europe de l'Est n'avaient conclu que des accords de franchise, comportant des normes et une formation du personnel, mais elles ne s'étaient pas engagées à assurer durablement la gestion des hôtels. Aujourd'hui, non seulement elles soiuhaitent le faire, mais elles envisagent d'investir directement dans la construction ou l'aménagement des établissements.

Nouveaux clients nouveaux investisseurs

Cet intérêt nouveau ne doit rien à une quelconque *« illusion lyrique »*, même si, comme dit M. Jacques Ehrmann, le jeune secrétaire général de Méridien, chargé du développement, *« nous sommes, comme tout le monde, très excités par tout ce qui se passe »* : pour un entrepreneur, voir l'économie de marché l'emporter sur Marx est évidemment stimulant. Et qui aujourd'hui, ne va Outre-Oder ou Outre-Vistule ?

Mais l'intérêt provoqué par la libéralisation politique et plus encore par l'ouverture économique, qui progresse plus lentement, dépasse la curiosité ou le snobisme. Il suscite déjà une circulatioin permanente de cadres et d'hommes d'affaires en quête de marchés.

Le flux de touristes est aussi appelé à monter, en raison de la richesse du patrimoine et de la proximité (trois ou quatre heures d'avion). On peut tabler à la fois sur une clientèle *« haut de gamme »*, éventuellement dans le prolognement des affaires, qui existe déjà chez les Italiens et les Allemands, et sur des visiteurs aux moyens plus modestes, comme ceux amenés par les comités d'entreprise. D'autant que les contraintes se desserrent.

Les nouveaux hôtels vont pouvoir concurrencer ceux des organismes publics (Intourist en URSS, Orbis en Pologne, Cedok en Tchécoslovaquie) dont les monopoles sont en train de sauter : *« Une fois obtenu son visa, on peut aujourd'hui s'adresser à n'importe qui »*, souligne M. Jean-Paul Lespinasse, secrétaire général du groupe Accor.

Dès maintenant, les besoins sont criants. A Budapest, en dépit de la présence de plusieurs grandes chaînes internationales, il faut retenir deux ou trois mois à l'avance dans les grands hôtels : l'on parle d'un déficit de 11 000 chambres. Les hôtels publics moscovites affichent un taux de remplissage de 100 %, alors qu'ils demandent jusqu'à 1 400 francs par nuit pour des chambre médiocres, et, selons certains, l'URSS en serait à refuser des visas, faute de pouvoir accueillir les touristes.

Nouveaux clients, nouveaux investisseurs aussi. Ce n'est pas sans raison que beaucoup de sociétés misxtes se constituent autour de projets hôteliers. Drainant une clientèle en majorité étrangère, l'hôtellerie apporte des devises, même si une partie de celles-ci est réexportée. *« On vit off-shore : on est payé en dollars, mais on paie ses salariés en monnaie locale »*, note M. Alain Donada, directeur du développement de Pullmann.

Mais il en va de même pour les partenaires locaux, d'autant qu'une bonne part de leur participation se résume souvent à l'apport du terrain ou de bâtiments existants.

Dans les pays de l'Est, on ne manque pas moins de bureaux pour les firmes étrangères ou de logements pour leurs cadresque de chambres pour les visiteurs. Selon la firme britannique Jones, Lang et Wootton, la demande est telle actuellement qu'à Moscou (où plus de la moitié des sociétés étrangère présentes désitrent s'agrandir), le prix moyen du mètre carré de bureaux dépasse celui de Francfort et approche celui de New York ; à Varsovie et Budapest, il dépasse celui de Bruxelles...

Un point de passage

Ces perspectives font émerger de nouveaux investisseurs potentiels. Républiques (en URSS), villes, entreprises publiques (notamment les compagnies aériennes) ou même privées, comme en Pologne ou en Hongrie, viennent relayer les organismes nationaux de tourisme, partenaires traditionnels. S'y ajoutent quelquefois des émigrés prêts aujourd'hui à placer leur argent dans leur pays d'origine.

De leur côté, promoteurs et grandes entreprises de bâtiment et de travaux publics, français ou européens, prospectent activement (*via* des sociétés mixtes, notamment) : points de passage entre Est et Ouest, les hôtels sont aussi une première étape avant la construction d'usines.

Bien souvent ils servent de tête d'affiche - surtout s'il s'agit d'établissements de luxe - à de vastes projets de construction ou de rénovation : c'est le cas à Moscou, Varsovie, Cracovie ou Budapest avec Accor, Pullmann ou Méridien, mais aussi dans le grand projet anglo soviétique de quartier commercial à Moscou, d'un montant de 1,3 milliard de francs, annoncé à la mi-décembre par le groupe londonien Carroll.

« A Budapest, avec tous les concurrents, c'est une véritable fièvre qui règne actuellement », affirme M. Ivan de Pontcharra, du cabinet spécialisé Marketing Dynamics International (voir encadré : *« Les étrangers aussi »*). Les responsables d'Accor se disent *« constamment sollicités, même parfois harcelés »* par des candidats, français ou locaux.

Mais les constructeurs eux-mêmes en disent autant, de la part de villes ou de régions : *« On a parfois le tournis, quand l'on voit arriver le* « contrat du siècle » *quatre fois dans la même journée. On passe son temps à préparer des montages sans que cela débouche »*, raconte un cadre de Dumez.

Trouver les financements

L'intérêt accru des Français rencontre néammoins certains obstacles. D'abord les incertitudes qui subsistent sur l'évolution, même des pays de l'Est. Politique, mais aussi économique : *« Rien n'est encore stabilisé*, souligne un constructeur. *Le régime de la propriété est encore douteux. Le droit commercial, la situation légale des sociétés mixtes changent tous les jours. On semble avancer. mais qu'en sera-t-il dans six mois? »* (voir l'article de Françoise Lazare). Les interlocuteurs changent aussi et sont appelés à changerencore avec les élections prévues un peu partout.

Ces incertitudes inquiètent les hôteliers comme les financiers, parce qu'ils ont besoin de la durée (*« Il nous faut des financements à dix-douze ans »*, dit M. Ehrmann), d'autant plus qu'ils souhaitent investir. Cela rejoint les doutes qu'on peut avoir sur la valeur des « protocoles » dans les pays de l'Est. Certains ont été échaudés jadis. Méridien, qui avait aussi signé des contrats à la fin des années 70 pour Varsovie et Sofia, a vu ceux-ci remis en cause, et les opérations confiées ensuite à des Américains par l'intermédiaire de promoteurs autrichiens...

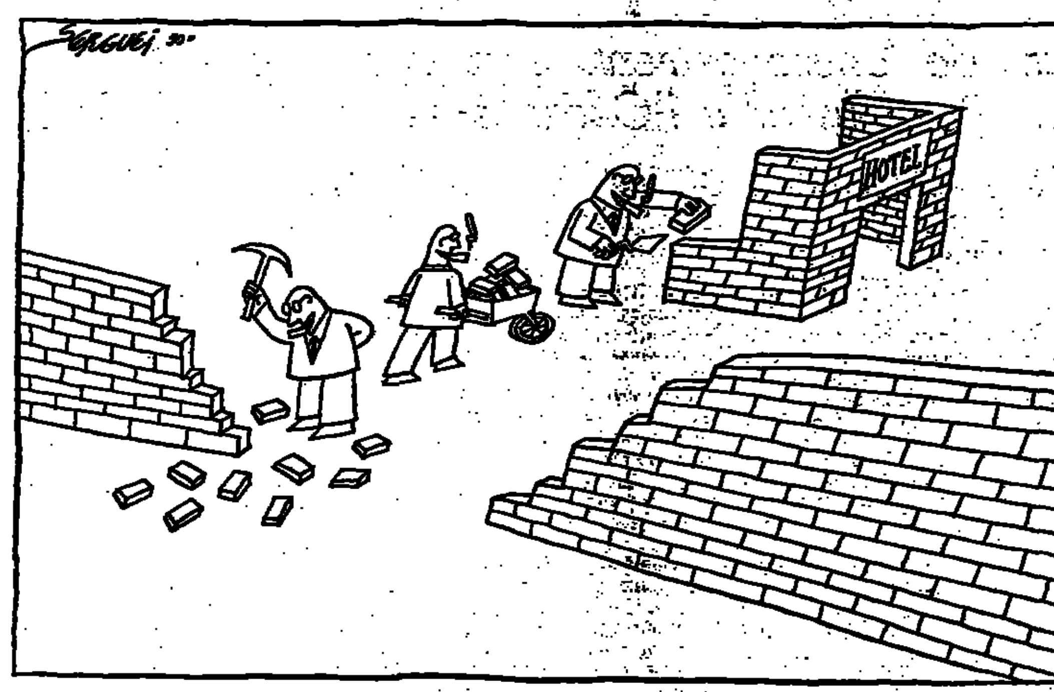
S'y ajoutent de nouvelles incertitudes financières. De plus en plus, villes, régions ou entreprises interviennent sans qu'il y ait engagement d'organismes spécialisés de crédit comme, par exemple, la Banque du commerce estérieur soviétique. Or, côté français, la COFACE n'accordant sa garantire que si ceux-ci sont présents, les investisseurs hésitent.

A la direction des relations économiques extérieures (DREE) du ministère de l'économie, on ne nie pas le problème. Tout auplus le minimise-t-on en affirmant que les sociétés étrangères ne sont pas mieux loties, ce que contestent les entrprises françaises : le groupe belge associé avec Accor pour le projet de Cheremetievo n'a-t-il pas obtenu une garantie de son gouvernement pour les deux tiers des investissements?

Difficile, reconnaît-on à la DREE de laisser la règle en l'état : les entreprises françaises n'ont pas les reins assez solides, ou assez de soutien pour se lancer seules, comme celles de RFA.

Impossible d'élargir purement et simplement le dispositif actuel : on risquerait de « fragiliser » le portefeuille de créances françaises. Alors peut-être faudra-t-il décider au cas par cas, en fonction de chaque projet : des risques politiques, de la solidité des partenaires locaux, de leurs avoirs en devises... Mais rien n'est encore décidé. Du coup les prudences des uns et des autres risquent de s'additionner et bien des projets de s'évanouir ou de sombrer entre la Néva, le Danube et la Seine...

GUY HERZLICH



Chacun sa cible

Chacun des « hôteliers » français avance à sa manière, en fonction de son histoire, de sa gamme et de... ses moyens. C'est pour l'instant le groupe Accor qui paraît le plus dynamique. Pas seulement parce qu'il dispose des moyens les plus importants - qu'il vient d'ailleurs d'augmenter - mais parce qu'il a été le premier à jeter son dévolu sur ce côté, là du rideau de fer dès 1974, afin d'y bénéficier aussi de l' *« effet de réseau »* .

Avec prudence cependant : il s'est contenté de franchises pour Novotel avec les organismes de tourisme locaux, sans contrats de gestion (à l'époque, il n'était pas possible d'investir directement). Et avec des résultats *« inégaux »*, reconnaît-on à l'état-major du groupe.

Très satisfaisants en Hongrie, où il ne compte qu'une enseigne, à Budapest ; *« sans reproche »* en Pologne où il y en a six, à Varsovie et en province. *« Divers »* en Bulgarie : récemment, Accor a sommé les Bulgares de *« mettre aux normes »* l'un des deux hôtels, celui de Sofia (600 chambres) dans les mois à venir, faute de quoi il retirerait son enseigne.

Aujourd'hui, *« c'est en Union soviétique que nous avons le plus vite avancé, là où nous nous y attendions le moins »*, observe M. Jean-Paul Lespinasse, secrétaire général du groupe.

Une société mixte en Hongrie

Accor s'est associé à la compagnie aérienne Aeroflot pour construire un Novotel (trois étoiles) puis un Ibis (deux étoiles) à Moscou, près de l'aéroport international de Cheremetievo. Pour la première fois, le groupe va investir, à hauteur de 20 millions de francs, en même temps qu'il prend la gestion des établissements. Il en ira de même pour la rénovation de l'hôtel Sovietskaya, qui sera ensuite géré par Sofitel.

Cette avance ne durera sans doute pas. A Prague, Accor va gérer, aussi sous la marque Sofitel un hôtel actuellement en construction en joint-venture par Cedok et CBC, qui serait le plus vaste de Tchécoslovaquie, avec 784 chambres, et devrait ouvrir à la mi-1991.

En Hongrie, il vient de constituer une société mixte avec Spie-Batignolles, la banque Paribas et, côté hongrois, Pannonia (organisme public de tourisme) et Kozepuletiko Vallarat, entreprise publique de construction, pour doubler la capacité du Novotel de Budapest et du Palais des Congrès. En Pologne enfin, le groupe vient de conclure un accord avec la SAE et un partenaire local privé - une société *ad hoc* - pour construire dans le centre de Cracovie un Novotel et un Ibis.

Faible standing

En RDA, rien n'est encore conclu, mais le groupe, premier hôtelier d'Allemagne de l'Ouest, entré dans le jeu seulement depuis l'automne, a recontré cette semaine à Paris le ministre est-allemand du tourisme pour discuter de la rénovation d'établissements existants.

En fait Accor mise plus sur l'Europe orientale que sur l'URSS (sauf Moscou). Sur la Pologne en particulier, parce que c'est le pays le plus peuplé et qui compte le plus de grandes villes, et à terme, sur la RDA. C'est que le groupe compte davantage sur les hommes d'affaires ou les déplacements professionnels en général que sur le tourisme : *« La plupart des touristes ne pourront pas payer 500 francs la nuit, et on ne peut pas proposer à 150 francs une chambre qui a coûté 500 000 francs d'investissements »*, dit M. Lespinasse. D'où, dans le passé, le refus de s'engager en Yougoslavie.

Le groupe compte attaquer ce marché avec deux armes. Ibis d'abord, *« produit idéal pour les pays de l'Est »*, selon M. Robert Molinari, président de la chaîne : il espère en ouvrir une demi-douzaine en Pologne, dans les deux à trois ans, dans des villes de province.

Et, à plus long terme, les hôtels « une étoile » (*Formule 1*) . *« Nos interlocuteurs souhaitent souvent des hôtels de luxe. Nous leur disons qu'ils ont un besoin criant d'établissements de faible standing »*, accessibles à la clientèle locale pour le tourisme (par exemple en Hongrie pour la chasse et la pêche) comme pour les déplacements professionnels, explique M. Lespinasse. On cherche un emplacement pour un premier essai près de Budapest. Avantage appréciable : les Formule 1, assemblés à partir d'éléments préfabriqués, permettent d'échapper aux difficultés de la construction dans les pays de l'Est.

Chez Pullmann, deuxième français, on n'oublie pas, la vocation initiale des Wagons-Lits, transporteur et organisateur de voyages : *« Nos voitures vont toujours jusqu'à Varsovie. En Russie, les Wagons-Lits ont été présents dès 1904, et nous n'avons pas cessé d'y amener des voyageurs, même aux pires moments staliniens »*, dit M. Alain Donada, directeur du développement de Pullmann. D'autre part, selon lui, on ne peut vraiment séparer affaires et tourisme : *« Les hôtels qui marchent associent les deux. »*

Europe des capitales

La firme a constitué avec CBC et la municipalité de Varsovie une société mixte pour construire deux hôtels, un Altéa de 250 chambres puis un Pullmann (luxe) de 450. Mais l'objectif principal, choisi il y a dix-huit mois, c'est de constituer un réseau d'hôtels en URSS. *« L'Union soviétique reçoit un million de voyageurs des pays capitalistes et possède un potentiel touristique beaucoup plus important que l'Europe orientale proprement dite. Ce flux sera complété par un marché d'affaires important à partir du moment où l'URSS va entrer dans l' « économie-monde »*, constate M. Donada. Ni la Hongrie, déjà doté d'hôtels internationaux, ni la Tchécoslovaquie, marché à peine ouvert, ni la Pologne, n'offrent encore de perspectives comparables.

Ce choix n'a encore trouvé qu'une seule application, à Moscou, menée sous le leadership de Bouygues, avec des banques françaises et soviétiques. Une opération un peu particulière, puisque cet hôtel de luxe de 250 chambres, dont les travaux ont commencé début 1989, doit recevoir notamment chaque année 4 000 clients du professeur Fyodorov, chirurgien ophtalmologiste de renom international. Ce dernier détient d'ailleurs 5 % de la société mixte. L'ensemble comportera aussi, bien entendu, des logements et bureaux pour étrangers.

Mais Pullmann compte implanter cinq autres hôtels en URSS, éventuellement en collaboration avec Aeroflot, dans les grandes régions touristiques : à Moscou encore, à Leningrad surtout, en Ukraine (probablement à Kiev) et en Asie centrale . Des quatre étoiles sans doute, jugés actuellement les plus rentables.

Méridien (filiale d'Air France) enfin, avec aussi la volonté de ne pas séperer la clientèle « tourisme » et la clientèle « affaires » (question de degré, dans son « produit »), aboutit à des objectifs différents dans *« l'Europe des grandes capitales »*, comme le dit M. Jacques Ehrmann, secrétaire général.

Sa cible, en effet, c'est la Hongrie, pays *« mûr dans ses structures et ses mentalités »*, où des contacts avaient déjà été pris auparavant. Et avant tout Budapest, qui reçoit déjà une clientèle « haut de gamme » importante (allemande et italienne notamment) et partagera avec Vienne une exposition internationale en 1995.

L'hôtel Méridien projeté ferait partie d'un vaste projet urbanistique comportant la restauration d'un quartier historique, le marché Tolbuchin : le nouvel ensemble (hôtel, résidences et bureaux, galerie marchande, et des salles d'exposition) serait situé dans le prolongement de l'artère piétonne de Budapest, à la limite de la ville et du terrain prévu pour l'exposition. Une société mixte est en cours de constitution pour ce projet : elle réunirait notamment la société d'aménagement de l'Etat hongrois, une banque privée locale, et, côté français, OCGR, leader de l'opération, et le Crédit national.

G. H.

Les étrangers aussi...

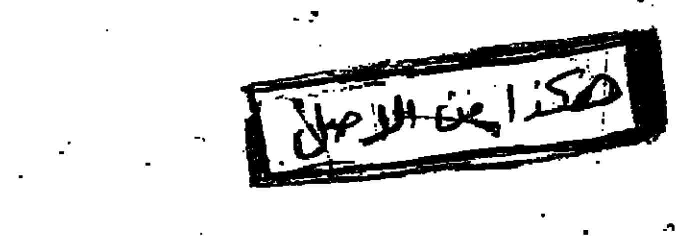
Les grandes chaînes étrangères ne sont évidemment pas moins impliquées dans ce mouvement, notamment celles qui sont déjà présentes en Europe de l'Est. Les Américains par exemple. Marriott, qui a ouvert en octobre dernier un hôtel à Varsovie, construit en *joint-venture* par la compagnie aérienne polonaise LOT et l'entreprise de BTP autrichienne Ilbau, cherche un site à Moscou et s'intéresse aussi à la Tchécoslovaquie et à la Hongrie.

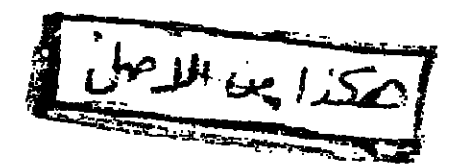
En octobre aussi, Sheraton a formé avec Pan Am, Aeroflot et la municipalité de Moscou, Mossoviet, une société mixte pour la construction de deux hôtels dans cette ville : le premier, de 450 chambres, ouvrirait dans le centre avant 1992.

Des promoteurs actifs

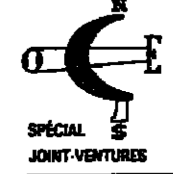
A la même époque, le président de Hilton International, M. John Jarvis, a effectué une tournée en Europe de l'Est, notamment dans la capitale soviétique, pour y rechercher des possibilités d'implantation. Intercontinental (aujourd'hui propriété des Japonais de Saebu Saison), qui gère le Forum de Bratislava (Slovaquie), ouvert il y a un an et construit par la firme française CBC pour Cedok et Interhotel, prospecte aussi. Quality International s'est associée avec le promoteur norvégien Asmund Haare pour créer quatre hôtels dans les trois pays baltes et en Pologne.

Les chaînes américaines investissent rarement elles-mêmes. Mais promoteurs et constructeurs nordiques - finlandais et suédois - se montrent particulièrement actifs en URSS ou en Pologne, comme les Autrichiens ou les Allemands de l'Ouest en Europe centrale ou danubienne. Et à Budapest, à Prague ou à Moscou, on rencontre aussi des sociétés immobilières de Hong Kong ou de Tokyo.





AFFAIRES



L'ouverture des marchés automobiles

Renault et PSA restent circonspects vis-à-vis des pays de l'Est

LES industriels français sont-ils trop timides vis-à-vis des pays de l'Est ? Contrairement au vœu du ministre de l'industrie qui souhaite qu'ils se *« précipitent »*, ils se sont contentés jusqu'à présent d'opérations de moyenne ou de petite envergure. La construction automobile est symbolique.

Renault vient de renouveler en Tchécoslovaquie un accord conclu avec Avia en 1967 et y négocie la fabrication de fourgonnettes. Mais la philosophie générale est la prudenc. Chez PSA il s'agirait même de circonspection. Peugeot n'a pas de tradition dans cette région tandis que Citroën, qui en a plus, a été échaudé par un accord en Roumanie signé en 1976 puis abandonné sous Ceausescu : la volonté du dictateur d'épargner les devises empêchait d'importer de France les pièces détachées nécessaires.

Les groupes français ne renoncent pas. Ils restent attentifs, vont sans doute multiplier les réseaux de distribution – Renault par exemple va investir en Autriche pour atteindre les Hongrois – et grossir les liens qui existent déjà, en Yougoslavie notamment. Mais le tout ne dépassera pas quelques milliers de véhicules.

Les japonais prospectent à tout va

Une percée d'envergure nécessiterait d'investir dans une société mixte avec une rentabilité reportée sur le long terme. Renault hésite et PSA semble considérer qu'il a mieux à faire de son argent. C'est face à de telles opportunités, imprévues il y a quelques mois, qu'on mesure combien l'industrie automobile française n'a pas recouvré une santé égale à celle de ses concurrents : il ne faut pas oublier que PSA comme Renault souffrent encore de dettes.

En outre, il faut reconnaître, à la décharge des groupes français, que la situation sur place n'est guère encourageante. En témoigne la baisse ou au mieux la stagnation des immatriculations dans tous les pays, sauf peut-être la Hongrie. En URSS, par exemple, elles sont tombées de 1 086 000 en 1984 à 750 000 en 1988 d'après PSA. En Pologne, le deuxième marché de l'Est automobile, les ventes en 1988 (232 000) ont été inférieures à celles de 1980 (266 000).

Dès lors les gains seront-ils pour ceux qui savent, et qui peuvent, investir à long terme : pour les Japonais, les Allemands et pour Fiat ? Les groupes nippons en tout cas qui ne laissent de côté aucun marché, prospectent à tout va. Ils manquent encore de ces kilos d'informations qu'ils amassent toujours avant chacune de leur décision, mais ne manquent pas d'argent.

Selon les groupes francais ils proposent de *« tout payer »* dans les sociétés mixtes, intéressant, forcément des pays qui manquent de devises autant que de savoir-faire. Pour l'heure, seul Suzuki a signé (en Hongrie), mais les Japonais allant par bande, d'autres suivront très vite dès que la position de M. Gorbatchev leur apparaîtra moins agitée que ces dernières semaines.

Volkswagen en attendant, agit comme si la réunification de l'Allemagne était chose faite. Le groupe a annoncé il y a quelques jours qu'il allait investir 5 milliards de DM (17,5 milliards de francs) en RDA pour y construire dans une société mixte, la voiture qui succédera en 1993 aux désormais universellement célèbres Trabant. La production prévue est de 250 000 voitures, doublant le volume actuel. Une partie sera exportée à l'Ouest, VW utilisant l'Est comme une source de main-d'œuvre bon marché. La RDA, qu'elle soit inclue ou simplement accolée à la CEE, est une nouvelle Espagne.

Fiat dont la présence à l'Est remonte à très loin – Polski la filiale polonaise date de 1921 – n'est pas en reste. En Yougoslavie, terre connexe, mais aussi en Pologne, en Hongrie (camions) et surtout en URSS. Comme VW en RDA, Fiat va créer en Union soviétique une société commune qui fabriquera 300 000 voitures par an à partir de la fin 1993. Un objectif ultérieur d'un million a même été annoncé .

L'examen par pays (1) n'est pas plus réjouissant pour la France qui se retrouve être surtout engagée dans les pays les plus difficiles : Roumanie ou Pologne. Les Allemands visent plutôt la RDA ou la Tchécoslovaquie, dont les industries ont une bonne tradition dans la mécanique. Les non-Européens, Japonais et Américains, passent par la Hongrie, flanc faible, pour pénétrer en Europe.

E. L. B.

(1) : Le panorama ci-dessous est fait à partir du *« Répertoire mondial »* décembre 1989, établi par le Comité des constructeurs français d'automobiles et d'informations fournies par les industriels européens.

Roumanie : les Dacia et les Oltcit

La Roumanie est un constructeur non négligeable de l'Est avec une production d'environ 130 000 voitures particulières dont 20 000 tout terrain et d'environ 20 000 camions. Les deux tiers de ce qui sort des chaînes sont exportés.

La construction des camions est assurée à Bucarest par Autobuzul (autocars et autobus dont certains sous licence MAN et d'autres sous licence Saviem) et à Brasov par Autocamione sous les marques DAC et Roman.

Deux types d'automobiles sont produits, tous les deux à partir de coopérations conclues avec la France. Les Dacia à Pitesti-Colibasi (120 km de Bucarest) qui sont les versions roumaines des Renault 12. Pratiquement tous les composants sont usinés sur place. Les Oltcit à Craiova qui résultent d'un accord signé avec Citroën en 1976. Le groupe francais détient une participation de 36 % dans la société commune qui emploie 5 400 personnes dans la fabrication de voitures de 650 et 1 130 cm³ de marque Oltcit. Le second volet de cet accord prévoyait la production d'Axel destinées au réseau Citroën. Mais il a depuis été abandonné après que le gouvernement roumain aient fortement réduit les importations de pièces fournies par la France pour épargner les devises.

RDA : les Trabant et les Wartgurg

VOUS NE TROUVEREZ RIEN DE MIEUX SUR LE MARCHÉ

La RDA produit deux types d'automobiles : les célèbres Trabant (142 000 exemplaires en 1988) et les Wartburg (74 000 en 1988). Les premières sont produites par la Sachsenring Automobilwerke à Zwigkau. Elles sont dotées d'un moteur 2 temps de 600 cm³ mais doivent recevoir en mai prochain un moteur Volkswagen de 1 043 cm³. Les Wartburg sont construites par Automobilwerke à Eisenach. Elles disposent d'un moteur 4 temps livré par VW. Le Plan 1986-1990 prévoyait une augmentation de la production jusqu'à 240 000 voitures en 1990.

Un accord a été conclu en novembre 1984 avec VW d'une valeur globale de 500 millions de DM qui comporte trois volets : la livraison de 280 000 moteurs par an en RDA, l'exportation de RDA en RFA d'autres moteurs dont la production avait été transférée par VW à Karl-Marx-Stadt (100 000 par an) et le début de la vente de véhicules complets en RFA. En fin 1989 cet accord était complété par la création d'une société commune (au capital partagé à 50-50) qui mettra au point la remplaçante de la Trabant pour 1993 avec un objectif de 1 000 par jour.

En 1983 Citroën a livré une usine clé en main de joints homocinétiques d'un coût de 1,8 milliard de francs. Un tiers de la production est destinée au groupe français.

D'autre part la RDA fabrique des véhicules utilitaires de marque Barkas (fourgonnettes), *Robur (petits camions) et IFA* (camions de plus de 5 tonnes) et des autocars et autobus pour un total d'environ 40 000 véhicules.

La RDA exporte 70 000 voitures soit environ un tiers de sa production et 20 000 camions soit la moitié de sa production.

Pologne : les Polski

La Pologne est le second producteur de l'Europe de l'Est. La production qui atteignait 400 000 véhicules dans les années 70 a toutefois été perturbée par les événements politiques et sociaux depuis 1981. L'industrie souffre aujourd'hui de vieillissement des modèles et surtout des machines. La production aurait tout de même atteint en 1988 300 000 voitures, 55 000 utilitaires et 5 500 camions. Une part non négligeable est exportée : 112 000 voitures en 1988.

Il faut noter que des véhicules (5 000 en 1984) sont produits par des particuliers à partir de composants détournés des usines officielles.

Les Polski proviennent d'une longue coopération avec Fiat dont le début remonte à 1921 date de la création de Polski-Fiat filiale à majorité italienne. En 1965 Fiat, cède la licence des 125 P à FSO. En 1970,un accord est conclu avec FSM pour la 126 P dont un total de 2 millions d'exemplaires sera produit. En 1987 il est décidé d'une remplaçante qui naitra en *1991*. Aujourd'hui les Polski sont donc faites par FSM (35 000 personnes à Bielsko-Biala et Tichy) et par FSO (22 000 personnes à Zeran près de Varsovie).

L'entreprise Jelcz fabrique des autobus dont certains sous licence Renault et d'autres dont les châssis viennent de Hongrie, ainsi que des camions. Star fabrique des camions de moyenne gamme en dessous de 6 tonnes. Zuk à Lublin produit des utilitaires et des pièces diverses.

Hongrie : accords avec Suzuki et GM



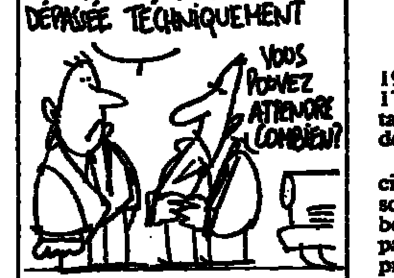
La Hongrie ne fabrique pas de voiture particulière. En revanche le pays est spécialisé dans la construction de quelques autocars et autobus et de moteurs diesel. Il produit aussi des équipements pour des constructeurs des autres pays de l'Est, essentiellement l'URSS et la *Pologne*.

On compte quatre entreprises : Csepel qui emploie 7 900 personnes dans la fabrication de pièces mécaniques, de châssis de bus (montés avec des moteurs de l'Allemand de l'Ouest MAN) et des camions (moteurs MAN égallement), Ikarus qui emploie 8 600 personnes dans la fabrication d'autocars et d'autobus (13 000 en 1988 dont 11 000 exportés pour la majorité en URSS), Raba (M. V. G.) qui outre des tracteurs et des machines agricoles, fabrique des moteurs diesel (sous licence MAN) et la coopérative Budamobil qui fabrique des remorques.

Le gouvernement avait conclu un accord préliminaire avec le roumain Pitesti-Colibasi pour l'assemblage de Dacia (1 000 au départ et 50 000 à terme). Mais cet accord n'a jamais pu être concrétisé. Parallèlement il négociait avec plusieurs constructeurs occidentaux l'implantation d'une usine de voitures particulières.

Deux accords ont été conclus ces dernières semaines. Le premier entre Ikarus et le japonais Suzuki en vue du montage de 15 000 voitures puis de 50 000 en 1995 (*le Monde* du 17 janvier). La capacité pourra être portée ultérieurement à 100 000. Une partie importante de *la production* (40 % selon l'agence de presse hongroise MTI) sera exportée vers l'Ouest dans le but d'obtenir des devises. Le second l'a été entre Raba et l'Américain General Motors dans la perspective du montage de 15 000 Opel Kadett à partir de 1992. GM posséderait 67 % de la société commune créée à cet effet, l'investissement global s'élevant à 150 millions de dollars. L'essentiel de la production serait là encore destiné aux marchés occidentaux.

Tchécoslovaquie : les Skoda



Le pays de Skoda. La production en 1988 a été de 165 000 voitures, d'environ 50 000 camions et de 3 300 cars et bus. L'ancien combinat KAP a été éclaté en juillet 1989 en huit entreprises en théorie indépendantes.

AVIA produit des camions dans la banlieue de Prague sous licence SAVIEM (Renault Vehicules industriels) depuis 1967. Un accord a été conclu début janvier au terme duquel Renault VI participera à l'élaboration d'un nouveau véhicule de moyenne gamme. AZNP produit les Skoda (160 000 en 1988), dont une partie est exportée à l'Est mais aussi à l'Ouest (plus de 20 000). BAZ (Bratislava Automobile zavodi) et TAZ fournissent les fourgonnettes Skoda. Karosa fait les bus, LIAZ les utilitaires Skoda. Les camions sont la spécialité de Tatra à une cadence estimée à 15 000 par an. Cette dernière entreprise est aussi chargée des voitures de prestige du même nom (moteur V-8 arrière) destinées aux autorités.

Renault négocie un accord avec BAZ pour la création d'une société commune de fabrication des fourgonnettes Trafic au rythme de 15 000 par an à partir de 1992 (*le Monde* du 18 janvier). Un consortium d'industriels britanniques comprenant notamment le carrossier IAD est également sur les rangs.

Yougoslavie : les Zastava et les Yugo

La Yougoslavie fabrique 190 000 voitures dont environ 17 000 utilitaires et des camions tantôt sous licence de firmes occidentales, tantôt sans.

Les camions – le pays s'est spécialisé dans les plus de 4 tonnes – sont construits par Fap en collaboration avec Daimler-Benz et par TAM, dont une partie de la production est faite dans une société commune avec Iveco (groupe Fiat).

Les automobiles Zastava sont également inspirées des modèles de Fiat, qui détient d'ailleurs 18,5 % du capital social de l'entreprise. A coté de cette production nationale, la Yougoslavie monte aussi sous licences un nombre considérable de marques : des Polski polonaises, des Lada soviétiques et des Fiat. Certaines de ces dernières, de marque Yugo, sont exportées en Europe et même aux Etats-Unis depuis 1985 (25 000 exemplaires en 1988 mais avec des difficultés en 1989).

Une quantité de petites firmes importent ou assemble d'autre part des voitures. Citroën, par



exemple, a conclu un accord avec Cimos dont il détient 49 % du capital : en échange de quelque 5 000 voitures dont certaines sont transformées (ambulances, police...), le groupe français rapatrie des composants. Peugeot vend 1 400 véhicules en échange d'amortisseurs. D'une façon plus importante, Volkswagen a créé en 1972 une société commune avec UNIS, dont le groupe ouest-allemand possède 49 % des parts pour la fabrication de pick-ups et de modèles Golf (près de 28 000 en 1988) à Sarajevo.

Bulgarie : les chariots élévateurs

Il n'existe aucune production nationale de véhicules. Néanmoins, la Bulgarie exporte vers l'URSS quelques pièces détachées (équipements électriques et filtres) et vers la Tchécoslovaquie des ponts arrière pour camions.

Elle fabrique des moteurs destinés à des véhicules utilitaires et aux chariots élévateurs, la grande spécialité du pays (Balkancar étant le noméro un européen de ce secteur), au rythme d'environ 30 000 par an.

La Bulgarie assemble toutefois des voitures Moskvitch (15 000 par an) et des autocars de marque Tchavdar (2 700 par an).

Page réalisée par Eric Le Boucher

URSS : les Lada et les Moskvitch

L'URSS est le grand producteur automobile des pays de l'Est avec plus de 2 millions de véhicules par an dont 1,3 million de voitures particulières. Le pays est le troisième fabricant mondial d'utilitaires et le premier pour les camions de plus de 6 tonnes.

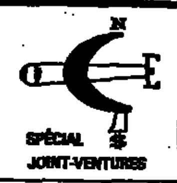
La production est éclatée en une vingtaine de fabriquants disposant chacun de plusieurs usines. Les automobiles relèvent de la responsabilités de VAZ à Togliatti sur la Volga d'AZLK à Moscou et dans une moindre mesure de GAZ à Gorki.

Les Lada sont faites par VAZ, qui dispose d'un énorme complexe de 120 000 personnes. Cette unité importe des composants fabriqués dans les autres pays du COMECON : équipements électriques de Bulgarie, accessoires et essuie-glaces de Hongrie, phares de RDA, volants de Yougoslavie, etc. Les Moskvitch sortent des usines AZLK et les Volga de celles de GAZ. Quant aux Zil 117, les limousines réservées aux dignitaires, elles sont faites à Moscou dans des usines consacrées par ailleurs aux camions de moyen tonnage. Les utilitaires sont le fait de BAZ à Bryansk (Russie) avec qui les britanniques IAD (carrosserie) et Ricardo (moteurs Diesel) vont coopérer, de Belaz (engins de chantiers) ou de MAZ (gros porteurs). Les camions relèvent eux essentiellement de GAZ et de Kamaz, entreprise de 130 000 personnes.

Fiat a conclu un accord avec les autorités soviétiques à la fin novembre 1989 qui prévoit la création d'une société conjointe avec Yelaz à Yelabuga en Russie. Le groupe italien aura 30 % du capital de l'ensemble destiné à la production d'un modèle, appelé Oka, dérivé de la Panda. Les Soviétiques choisiront un moteur italien ou l'un des leurs, l'accord étant pour l'instant limité à l'assemblage. Les chaines démarreront fin 1993 à la cadence de 300 000 par an pour atteindre un million après 1995 avec 70 000 employés.



AFFAIRES



L'Eurobank, une tradition à dépoussiérer

De point de passage obligé, la Banque commerciale pour l'Europe du Nord se transforme en partenaire privilégié des opérations financières Est-Ouest. Perestroïka oblige

LA Banque commerciiale pour l'Europe du Nord, banque française à capitaux soviétiques, autrement dit l'Eurobank, après avoir fait l'objet d'un livre à sensation voilà plus de dix ans, brille par sa discrétion et son absence des médias. Ce parti pris d'effacement, lié à son caractère particulier dans la profession, ne saurait faire oublier son rôle essentiel dans les relations commerciales franco-soviétiques. La perestroïka a transformé son rôle de participant obligatoire (imposé par l'URSS) dans les pools bancaires du passé, en partenaire privilégié recherché par les Occidentaux, notamment dans les joint-ventures. Tout récemment l'Eurobank, associée au Crédit lyonnais, a participé au montage financier de l'achat de cinq Airbus par Aeroflot sous forme de leasing export (location-vente).

L'Eurobank, fondée en 1921 par des émigrés russes et rachetée en 1925 par l'État soviétique, a toujours tenu une place importante dans le traitement des affaires internationales avec l'URSS. Ses principaux actionnaires sont la Gosbank (banque d'Etat de l'URSS) pour 49,21 % et la Vneshekonombank (banque pour les affaires extérieures économiques de l'URSS) pour 23,79 %. Sur les trois cent cinquante membres de son personnel, dix Soviétiques participent à sa direction. Traditionnellement son PDG est français et son vice-président soviétique.

Un savoir-faire très précieux

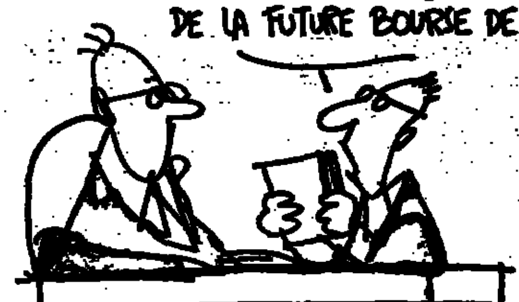
Le président actuel, M. Bernard Dupuy, issu d'une famille communiste, est entré à l'Eurobank en 1953 à l'âge de seize ans. Selon lui, la perestroïka a notamment signifié pour l'Eurobank *« une plus grande autonomie d'activité et de gestion »*. Avant, l'Eurobank était beaucoup plus liée par ses contacts avec ses actionnaires. *« Elle s'est imposée »*, ajoute M. Dupuy, *comme un trait d'union nécessaire entre la France et l'URSS pour les sociétés mixtes »*, assurant un rôle de consultant et des études d'ingénierie financière pour les entrepreneurs intéressés. Avant, elle était plutôt une banque de dépôt et de financement du commerce international.

L'Eurobank a notamment participé au financement de trois sociétés mixtes franco-soviétiques : « IRIS », le projet d'hôtel-hôpital du spécialiste de chirurgie optique Fiodorov, avec Bouygues, le Crédit lyonnais, la BNP et la BUE ; l'usine d'emballage d'aluminium, à Kanaker en Arménie avec Pechiney et le Crédit lyonnais ; et SERIBO, de production de meubles, en Ukraine, avec la BUE et la Société générale. Elle a aussi apporté son concours à des banques est-européennes pour financer des entreprises mixtes en RDA, Hongrie et en Tchécoslovaquie. Elle fut ainsi choisie par l'entreprise de travaux publics CBC pour financer la construction d'un hôtel à Prague.

Si l'Eurobank est presque toujours associée au financement des sociétés mixtes de grande ampleur, c'est non seulement en vertu du fait que les banques préfèrent partager les risques mais aussi parce que ses contacts à très haut niveau en URSS permettent de régler nombre des problèmes qui se posent à ces nouvelles sociétés.

Selon, M. Kobakhidze, directeur chargé du commerce extérieur, qui a passé seize ans à la Vneshekonombank avant de s'installer à Paris, en 1988, *« les cadres soviétiques de l'Eurobank offrent un savoir-faire très précieux, tant par leurs compétences sur la législation soviétique que sur la réforme économique en cours »*. Docteur en économie, il suit celle-ci de près, d'autant plus que *« la législation est modifiée presque chaque mois »*, ajoute-t-il. D'autre part, selon lui, la Vneshekonombank ayant le monopole des activités financières de l'URSS vers le monde entier, *« ses cadres possèdent une concentration de pratique et de compétences unique au monde »*.

D'autres banquiers, saluant la volonté de l'Eurobank de mieux s'intégrer dans le tissu bancaire français que par le passé, soulignent l'opportunité qu'ont les cadres soviétiques de l'Eurobank de se former aux techniques modernes de financement lors de leur séjour en France.



L'Eurobank est aussi membre du consortium industriel créé sous l'égide du Crédit lyonnais avec notamment Pechiney et Total, dont le but est de trouver les moyens de générer des devises en URSS et aussi de constituer une sorte de Bourse d'échange entre les sociétés mixtes excédentaires en devises et les autres. Signe des temps, l'Eurobank doit être plus présente à Moscou : elle y a ouvert une représentation en 1988, dirigée par Alexandre Kozine, un ancien directeur adjoint au siège parisien. Face au foisonnement d'initiatives nouvelles qui ont suivi l'ouverture récente des échanges avec l'URSS, M. Dupuy estime que la banque qu'il dirige, par son caractère spécifique, *« a un rôle plus complémentaire que concurrent vis-à-vis des autres banques »*.

Depuis le décret du Soviet suprême de 1989 fixant la libéralisation du commerce extérieur de l'URSS, l'ensemble des banques reçoivent des demandes nouvelles de garantie de paiement. Ici, il n'existe pas de jurisprudence car, contrairement à la législation française, celle de l'URSS ne prévoit pas de telles pratiques : toutes les centrales d'achat étant dans le passé étatiques et dépourvues d'autonomie, il allait de soi que l'État soviétique en garantissait les paiements. Les sociétés soviétiques n'offrent pas de bilans ni d'audits suffisamment sérieux pour la majorité des PME qui souhaitent commercer avec l'URSS. Ainsi, le rôle de l'Eurobank est précieux car elle peut mener des études en URSS et offrir sa garantie, le cas échéant. Le savoir-faire de ses cadres soviétiques est aussi prépondérant lorsqu'il s'agit de trouver en URSS des partenaires locaux possédant des devises ou mettre en place un programme d'exportation à l'étranger, pour les toutes jeunes sociétés mixtes.

Selon un expert de la BUE, ancienne banque du groupe industriel Schneider, qui a beaucoup exporté dans les années 60-70 vers les pays de l'Est des usines clé en main, *« le gros des troupes des entreprises à capital mixte sont en fait de fausses sociétés mixtes »*. La formule étant désormais imposée par les Soviétiques, les exportateurs français sont forcés de s'y adapter, alors que la nouvelle législation soviétique est imprécise et mouvante. Dès lors, les compétences de l'Eurobank s'imposent comme une nécessité.

Des banques coopératives

L'Eurobank, longtemps considérée comme une simple émanation de ses actionnaires soviétiques, n'est pas la seule banque de ce type en Occident. La Moscow narodny Bank, à Londres, a une histoire assez semblable, fondée en 1919 par des émigrés russes et rachetée peu après par l'État soviétique.

Dans ce cas, le président est soviétique et le vice-président anglais, et elle possède deux succursales, à Singapour et à Beyrouth (fermée temporairement). Dans les années 60-70, de telles banques furent créées en Autriche, au Luxembourg et en RFA. La banque russo-iranienne a été nationalisée par le nouveau régime iranien. La Vneshekonombank, de son côté, possède une succursale à Zurich et songe à en ouvrir une à New-York et a des représentations dans cinq pays. Sans doute parce qu'elle n'a pas d'équivalent en Italie, l'Eurobank y est très active. Elle participe notamment au financement d'entreprises mixtes italo-soviétiques.

Mais les changements en URSS ont aussi favorisé la naissance de banques coopératives privées en URSS. Elles n'ont évidemment que peu d'expérience actuellement et se limitent à une activité intérieure à l'URSS. Il est très prématuré d'envisager leur concurrence possible à la Vneshekonombank, celle-ci disposant de filiales nombreuses sur l'immensité du territoire soviétique, comme de son réseau à l'étranger. Mais on peut rêver : peut-être, un jour, l'un des experts de l'Eurobank décidera de s'installer à son compte et de faire fortune en URSS.

ANNE DASTAKIAN

Les partenaires de la Baltique

Le commerce avec l'Est est une de ses spécialités. Avec 119 joint-ventures, Helsinki a aussi appris le partenariat

HELSINKI

de notre envoyé spécial

A peine l'entretien avec le président de la société Sadolin à Helsinki commencait-il que Ulf Rönnholm recevait un appel de Raplea, à soixante kilomètres au sud de Tallin en Estonie. Une bonne nouvelle : l'usine Eke-Sadolin-Oy venait d'obtenir le feu vert pour son premier rapatriement de bénéfice, conformément à l'accord intergouvernemental signé au début de 1989 entre la Finlande et l'URSS sur la promotion et la protection des investissements de capitaux, le premier du genre conclu avec un pays occidental.

Sadolin, grand fabricant de peintures, en particulier pour les véhicules automobiles, a été en fait la première entreprise occidentale a prendre le train des joint-ventures, dès que Moscou eut manifesté son désir d'ouverture. Les éléments semblaient réunis. Un développement positif depuis une dizaine d'années des activités d'exportation de la société vers l'URSS et, surtout, une bonne connaissance du voisin-cousin estonien. Tallin est à quarante kilomètres d'Helsinki et les langues finnoise et estonienne sont très proches l'une de l'autre.

« Le business est aléatoire »

Au terme d'un an de négociations, la joint-venture Eke-Sadollin-Oy était créée, le 11 juin 1987. Les Finlandais étaient ainsi les premiers au monde... battant d'un jour seulement les Japonais. Ce qui leur valut d'ailleurs de la part de confrères occidentaux sceptiques, l'épithète de *« premiers astronautes financiers »*

La nouveauté de l'expérience permettait en revanche de solliciter le secours des plus hautes sphères du pouvoir, en faisant, par exemple, directement appel à Nikolaj Ryjzov, le chef du gouvernement soviétique, pour obtenir un tracteur. Mais tout étant nouveau, il fallait aussi partir de zéro.

Cela a représenté *« énormément de travail et des problèmes administratifs en tous genres »*, dit M. Rönnholm qui concède que la bonne marche – jusqu'à présent – de l'usine (qui tournait avant la création de la joint-venture à 80 % seulement de sa capacité) est due au fait que Sadolin travaille avec des Estoniens et non des Russes... Les responsables de l'usine sont formés à Helsinki et le finnois est la langue du conseil d'administration.

Mais Sadolin, comme de nombreuses autres sociétés mixtes, connaît de nouveaux problèmes, notamment l'augmentation *« de 100 à 200 % en 1989 du prix des matières premières »*. Il cite pour exemple Lenraumamebl, joint-venture entre le groupe finlandais Rauma-Repola et l'entreprise Sevzapmebel de Leningrad pour la fabrication de meubles, qui doit exporter l'équivalent des deux tiers de la production. *« La hausse de la matière première est telle qu'il va falloir subventionner les exportations »*. Ulf Rönnholm envisage l'avenir avec scepticisme. *« La situation économique est très instable, il est difficile de prévoir comment les choses vont tourner. »*

« Le business est aléatoire », lui répond en écho Ilkka Sulamaa, vice-président de la grande banque Kansallis-Osake-Pankki pour le secteur Europe de l'Est, qui confirme que beaucoup de joint-ventures ont des difficultés, entre autres parce que *« l'économie de marché dans un environnement socialiste n'est pas naturelle »*.

Il affirme par ailleurs que les plus petites joint-ventures ont le plus de succès. Elles n'impliquent généralement ni manufacture ni travail physique, et ont misé sur les services et la fourniture d'instruments de production.

Kansallis-Osake est très engagée dans le processus *« Nous ne savons pas très bien ce que signifie perestroïka. Nous voyons la glasnost mais pas de perestroïka. »* Regretterait-il l'avant Gorbatchev ? *« Ça n'était pas pire. Du point de vue strictement finlandais, c'est vrai, c'était mieux avant. » « La perestroïka ne sera qu'un cosmétique tant qu'on ne touchera pas aux véritables questions, à savoir, l'introduction d'éléments d'économie de marché, comme une réforme des prix »*, renchérit Erkki Auvinen, vice-président de Partek (à qui Paris doit notamment le revêtement de la façade de l'Opéra-Bastille).

Un manuel pratique

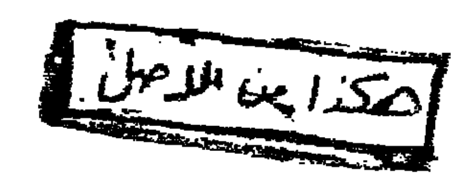
Partek qui a créé la société mixte A-Rendamsh avec un partenaire soviétique, pour le leasing de machines et d'équipements, à des entrepreneurs construisant en URSS. Son premier client à Moscou a été... Bouygues – qui a réglé, d'ailleurs, en devises fortes.

La Finlande, grâce à sa longue pratique en matière de commerce avec l'URSS (le traité de 1947 avec son accord-cadre, renouvelé tous les cinq ans) est utilisée un peu comme un pays-test par les autres Occidentaux. Elle avait, en janvier 1990, établi 119 joint-ventures avec son voisin, dont 29 avec les républiques baltes. De fait, Américains, Japonais, Sud-Coréens aussi, passent par Helsinki pour demander conseil à la chambre de commerce finlando-soviétique et trouver des partenaires finlandais pour monter des entreprises avec les Russes ou les Baltes.

Hannu Eskelinen, président de la chambre, a préparé à leur intention une « checking-list » en 118 points. De son côté, Matti Honkanen, juriste de la Kansallis-Osake Pankki, met la dernière main à un manuel pratique pour surmonter les écueils juridiques surtout, qui ne devrait pas tarder à être traduit en plusieurs langues occidentales.

Tout savoir-faire se vend. *« Les grosses sociétés sont prudentes dans leur démarche, mais ce sont les PME qu'il faut prendre en main et tempérer dans leur ardeur »*, indique Hannu Eskelinen. Sa recette pour faire du commerce avec les Soviétiques : *« De l'expérience... et de la patience. »* Cela fait vingt-six ans qu'il est dans la branche.

FRANÇOISE NIETO



Auriez-vous l'audace de prendre un train qui n'arriverait que dans 15 ans?

Nous oui. Nous sommes Montedison, le premier groupe italien de la chimie fine, filiale du Groupe Ferruzzi. Et nous savons que, si l'on veut influencer le futur, c'est aujourd'hui qu'il faut commencer. Chimie des matériaux, protection de la santé, énergie non polluante, voici nos domaines d'action. Et ce sont les domaines dans lesquels nous sommes parmi les leaders dans le monde. Seules des solutions technologiquement et socialement avancées, compatibles avec notre environnement, nous permettront d'ouvrir une nouvelle voie vers le progrès. C'est pourquoi, afin d'être prêts pour demain, nous devons placer la recherche au cœur de notre système industriel. C'est ce que nous faisons. Et nous le faisons avec succès. Chaque année nous investissons l'équivalent de 2 milliards de Francs en recherche et développement.

MONTEDISON
Gruppo Ferruzzi

LA CHIMIE DE LA PROCHAINE GÉNÉRATION.

MARCHÉS FINANCIERS

Flux négatifs sur le livret A en 1989

La banalisation des Caisses d'épargne Ecureuil s'accélère

En 1989, la diversification et la banalisation des activités du réseau des Caisses d'épargne de l'Ecureuil – à distinguer de celui de la poste – se sont accentuées avec la poursuite d'une évolution divergente, tout à fait caractéristique.

Si, en bloc, l'année a été bonne pour les caisses d'épargne, une augmentation de 5,2 % du total des dépôts étant enregistrée, à 833 milliards de francs (+ 41 milliards), et le bénéfice net comptable atteignant 3 à 3,5 milliards de francs, comme en 1988, les résultats ont été médiocres pour le livret A défiscalisé, très bons pour les produits banalisés et excellents pour l'octroi des crédits.

Les flux sur le livret A ont été négatifs en 1989, l'encours fléchissant de 8,2 milliards de francs (– 1,9 %), à 438,4 milliards de francs. Si on déduit les 19 milliards d'intérêts capitalisés pendant l'année et non prélevés, le recul de la collecte atteint 6 % et même 9,5 % en francs constants, hors inflation de 3,6 %. Ces flux étaient déjà négatifs en 1986 (– 2,4 milliards de francs), pour redevenir positifs en 1987 et en 1988, après le krach boursier d'octobre 1987, qui avait provoqué un net retour vers cette forme d'épargne. Mais, comme on l'a vu, leur fléchissement a repris l'an passé. Ce déclin relatif, qui s'effectue au détriment de la Caisse des dépôts, destinataire de la collecte du livret A pour le financement du logement social notamment, s'explique par l'attrait croissant des produits d'épargne banalisés. Ces produits, qui représentaient 31,7 % des dépôts du réseau Ecureuil il y a cinq ans, sont passés à 43,5 % fin 1988 et à 47,5 % à l'heure actuelle, pour franchir très probablement la barre des 50 % en 1990. Parmi ces produits, dont la rémunération est largement supérieure à celle des livrets A (4,5 %), même en tenant compte de l'exonération fiscale dont bénéficient les revenus de ces derniers, les valeurs mobilières ont été les plus demandées (55 % de la collecte d'épargne nette en 1989).

Les placements en SICAV et fonds communs de placement, essentiellement les SICAV à court terme monétaire, ont doublé, à 13,7 milliards de francs, et la collecte en assurance-vie épargne-retraite a triplé, à 4,5 milliards de francs.

Redéploiement

Quant aux crédits accordés, l'augmentation a été de 14 %, avec 71 milliards de francs d'engagements, dont 33 milliards de francs pour les particuliers (+ 15 % sur les crédits de trésorerie), 36 milliards de francs pour les collectivités locales et les personnes morales, dont 1 milliard pour la rénovation des lycées et 5,5 milliards pour les PME (+ 40 %).

Pour l'exercice 1990, a déclaré M. Jean-Pierre Thiolon, président du directoire du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP), le réseau aura du mal à maintenir à son niveau actuel le stock de ses dépôts sur le livret A, bien qu'il s'efforce de moderniser ce produit avec la mise en place du « libre service Ecureuil » (accès automatisé à tous les services). Mais il compte d'abord sur les produits banalisés pour développer son chiffre d'affaires. Fin janvier 1990, par exemple, les Caisses d'épargne de l'Ecureuil avaient enregistré 600 000 ouvertures de plans d'épargne populaire (PEP), rémunérés à 8 % sans impôts, alors que son objectif était de 1 million d'ouvertures de plan pour l'année entière. Enfin, le redéploiement du réseau va se poursuivre, 78 opérations de regroupements ayant été effectuées en 1989, ce qui a fait passer le nombre des caisses de 467 en 1983, point de départ de la réforme, à 206 actuellement, avec 1 600 distributeurs automatiques de billets, le deuxième parc français.

F. R.

En raison des difficultés financières de la charge

J.P. Morgan prend 90 % de Nivard-Flornoy

La firme américaine J.P. Morgan et Cie a porté de 49 % à près de 90 % sa participation dans la société de Bourse Nivard-Flornoy, en reprenant, à la mi-janvier, pour 1 franc symbolique les titres détenus par les anciens actionnaires, en raison des difficultés financières de la société.

Révélée par *le Canard enchaîné* dans son édition du 31 janvier, cette nouvelle était confirmée à la société de Bourse et par J.P. Morgan dans un communiqué. M. Jacques Nivard, président du directoire, conserve 10 % du capital.

Les pertes de cette société de Bourse qui réalise un chiffre d'affaires de 190 millions de francs s'élèveraient au moins à 154 millions de francs, selon les estimations de commissaires aux comptes. Elles proviennent essentiellement des importants *« suspens »*, ces transactions réalisées en Bourse et qui n'ont jamais été régularisées en raison des incidents techniques ou de la pagaille régnant dans certaines ex-charges d'agents de change.

J.P. Morgan, bien qu'ayant annoncé son intention de prendre jusqu'à 80 % de Nivard-Flornoy en novembre 1987, n'aurait découvert l'existence de ces pertes qu'en août 1988, en entrant à hauteur de 30 % dans la société. Le nouvel actionnaire a alors concentré ses efforts sur l'apurement de cette situation. L'équipe dirigeante n'a pas hésité à embaucher jusqu'à deux cents personnes à la fin de l'année dernière pour démêler définitivement cette situation, alors que la société de Bourse employait deux cent soixante-dix salariés.

La banque régionale de Rhénanie-Palatinat prend 10 % de la banque Saga

La banque Saga (1,8 milliard de total de bilan en 1989), établissement spécialisé dans la gestion des capitaux, et la banque d'affaires, vient de s'enrichir d'un nouvel actionnaire. La banque régionale de Rhénanie-Palatinat (45 milliards de marks de total de bilan, soit 153 milliards de francs) a racheté à la fin du mois de décembre dernier 10 % des titres à la MACIF et a négocié la possibilité de monter jusqu'à 20 % par un jeu d'options. *La MACIF qui n'a pas « vocation », selon M. Marc Petit, PDG de Saga, à rester actionnaire majoritaire (elle a actuellement 50,2 % du capital), devrait donc céder progressivement une partie de ses titres. M. Petit, qui négocie la création d'un établissement financier en Espagne, aimerait voir une grande banque espagnole entrer dans son capital.*

Parallèlement à cette modification de l'actionnariat, la banque Saga a annoncé, mercredi 31 janvier, le rachat de la Financière Colbert, un établissement financier appartenant à la MAAF et qui est spécialisé dans les mêmes métiers que Saga.

Démission du président de Shearson Lehman Hutton

La firme d'investissement Shearson Lehman Hutton, filiale du groupe American Express, a annoncé, mercredi 31 janvier, la démission de son président M. Peter Cohen. Ce dernier, âgé de quarante-trois ans, à la tête de cette société depuis 1984, sera remplacé par M. Howard Clark, quarante-six ans, vice-président et directeur financier d'American Express.

Confrontée comme les autres firmes de Wall Street à une baisse de ses activités, Shearson a mis en place un plan de restructuration prévoyant plusieurs centaines de suppressions d'emplois (*le Monde* du 9 novembre). L'exercice 1989 est bénéficiaire de 110 millions de dollars (638 millions de francs) contre 96 millions en 1988, mais un tiers de ce résultat provient de la vente d'actifs. La firme d'investissement rencontre des difficultés dans la mise en œuvre de son plan de recapitalisation d'un montant de 900 millions de dollars, qui devrait se traduire par une réduction de la part d'American Express dans le capital à moins de 50 % contre 61 % actuellement.

NEW-YORK, 31 janvier ↑

Forte reprise

Une très vive reprise s'est produite mercredi à Wall Street. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi tout au long de la journée et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 47,30 points à 2 590,54.

Le bilan général a été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur 1 965 valeurs traitées, 1 106 ont progressé, 448 ont fléchi et 411 n'ont pas varié.

Le raffermissement du marché obligataire, déprimé depuis un mois, a été à l'origine de la reprise boursière. Mais les investisseurs ont également été encouragés à reprendre des positions par la hausse plus forte que prévu du principal indicateur économique américain pour décembre. Les analystes avaient pronostiqué une progression de 0,5 %. Celle-ci a été en fait de 0,8 %.

Ajoutons que le facteur technique a également joué. Après quatre semaines de baisse, de nombreuses valeurs sont survendues et revenues ainsi à des niveaux d'achats.

L'activité a été modérément forte avec 189,66 millions de titres échangés contre 186,03 millions la veille.

VALEURS	Cours du 30 janv.	Cours du 31 janv.
Alcoa	60	61 3/8
A.T.T.	37 5/8	39
Boeing	58 1/4	59 1/4
Chase Manhattan Bank	30 3/8	30 3/4
Du Pont de Nemours	37 1/2	38
Eastman Kodak	37 3/8	38
Exxon	47	47
Ford	42 1/2	43 1/8
General Electric	61 3/4	62 1/4
General Motors	40 5/8	41 5/8
Goodyear	34 3/4	36
I.B.M.	97 3/8	98 1/2
I.T.T.	53 7/8	54
Mobil Oil	58 1/4	59 1/8
Pfizer	67 3/4	69
Schlumberger	46 1/4	47 1/4
Texaco	57 5/8	58 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	120 1/2	121 1/2
Union Carbide	21	22 1/4
U.S.X.	32 1/2	33 1/2
Westinghouse	71 1/4	72 1/4
Xerox Corp.	53 1/8	55 1/2

PARIS, 31 janvier ↓

Poursuite de la baisse

Pour la deuxième séance consécutive, la Bourse a enregistré de nouvelles pertes dans un marché assez calme. L'indice CAC 40, qui s'était déprécié de 0,67 % la veille, perdait dès l'ouverture de la journée, mercredi, 0,32 %. La tendance reculait jusqu'à 0,56 % en fin de matinée. Un peu rassuré par la reprise de Wall Street, le marché se reprenait mais ne parvenait pas à effacer toutes ses pertes en clôture (– 0,48 %).

Le marché parisien a donc suivi les évolutions des autres places internationales, où la tendance est à présent dictée par des facteurs plus politiques qu'économiques. La veille, la Bourse de New-York avait momentanément vivement réagi aux rumeurs, démenties depuis, d'une démission de M. Mikhail Gorbatchev de son poste de secrétaire général du Parti communiste d'Union soviétique. Les marchés asiatiques pour la plupart, dont Tokyo, ont emboîté le pas, suivi quelques heures plus tard par les places européennes. Le démenti opposé à cette nouvelle en milieu de matinée ne faisait que confirmer un pressentiment général et influait peu sur l'évolution des cours. Le dollar continuait sa progression, mais de manière plus modérée, alors que l'or se dépréciait légèrement.

Sur le marché français, les intervenants ont pris connaissance des résultats de l'enquête de l'INSEE. Cette étude mensuelle révèle que les industriels sont moins optimistes en janvier, estimant dans leurs perspectives personnelles que le ralentissement de la production devrait se poursuivre. En revanche, les perspectives générales sont toujours aussi favorables. Globalement, les chefs d'entreprise s'attendent à de faibles hausses des prix dans les mois à venir, précise l'Institut de la statistique.

Sur le marché des actions, on notait un redressement des titres Casino, après leur chute spectaculaire de la veille. Un communiqué de la direction de ce groupe de distribution précise que les résultats de l'exercice devraient être supérieurs à ceux du précédent, et que la baisse des cours ne se justifie par aucun fait nouveau dont le public n'aurait pas été informé.

Du côté des baisses figuraient BP France, le BIP, Galeries Lafayette et Sagem.

Enfin, le MATIF était en légère baisse.

LONDRES, 31 janvier ↑

Nette hausse

Les cours des valeurs ont terminé en nette hausse mercredi au Stock Exchange dans le sillage des gains réalisés à Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie a gagné 15,3 points à 2 337,3 dans un marché actif où 571,9 millions de titres ont été échangés.

La majorité des secteurs se sont améliorés, notamment les chimiques, les brasseries, les magasins, les alimentaires et les pétrolières, malgré le repli des cours du brent.

L'assureur Sun Life s'est envolé dans l'espoir du lancement d'une OPA par la compagnie française UAP. Les autres valeurs du compartiment se sont appréciées par sympathie.

La brasserie Scottish and Newcastle a grimpé à la suite de spéculations sur la vente de la participation détenue par le groupe australien Elders.

La compagnie électrique STC a également été recherchée après l'annonce de la nomination d'un nouveau directeur financier. En revanche la chaîne de magasins W. H. Smith s'est affaiblie après l'annonce d'une baisse de 16 % de son bénéfice semestriel.

Les fonds d'Etat ont terminé en repli de plus d'un quart de point par endroits. Les mines d'or se sont également dépréciées avec la forte baisse des cours du métal.

TOKYO, 1er février

Stable =

Le plus grand calme a régné jeudi à Tokyo, et le marché japonais n'a pas réussi vraiment à se ressaisir après son dernier excès de faiblesse. Les cours ont évolué de façon irrégulière pendant la majeure partie de la journée et, à la clôture, l'indice Nikkei affichait une hausse insignifiante de 17,47 points (+ 0,05 %) à 37 206,42.

Selon les professionnels, nombre d'investisseurs ont préféré s'abstenir malgré l'encouragement venu de New-York.

En fait, il semble bien que les milieux financiers nippons attendent la prochaine adjudication de bons du Trésor américain, qui doit avoir lieu la semaine prochaine. Les investisseurs japonais y participeront-ils ?

L'activité est restée assez faible, avec à peine 500 millions de titres échangés contre 400 millions la veille.

VALEURS	Cours du 31 janv.	Cours du 1 fév.
Akai	958	983
Bridgestone	1 610	1 620
Canon	1 830	1 830
Fuji Bank	3 470	3 500
Honda Motors	1 810	1 820
Matsushita Electric	2 290	2 280
Mitsubishi Heavy	1 100	1 080
Sony Corp.	8 210	8 200
Toyota Motors	2 490	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Philip Morris : doublement des résultats.** – Le groupe américain de produits alimentaires et de tabac annonce un doublement de ses résultats, tant pour le quatrième trimestre (630 millions de dollars contre 342 millions) que pour l'année 1989 en entier : 2,94 milliards de dollars contre 1,39 milliard pour un chiffre d'affaires accru de 41 % à 44,75 milliards de dollars. Les résultats de l'exercice écoulé tiennent compte d'une charge de 179 millions de dollars liée aux coûts de l'absorption de General Food et de sa filiale Kraft, ainsi que de plus-values (276 millions) provenant de la vente de la participation dans Rothmans International.

□ **Dow Chemical : baisse de 33 % des profits pour le quatrième trimestre.** – Le deuxième groupe chimique américain a enregistré pour le quatrième trimestre une baisse de 33 % de son bénéfice net (427 millions de dollars contre 635 millions). Pour l'exercice 1989 en entier, Dow dégage néanmoins un bénéfice net record de 2,49 milliards de dollars, en progression, il est vrai, de 4 % seulement. Selon le président Popoff, le décrochage du quatrième trimestre a été dû au ralentissement économique aux Etats-Unis. Mais il prévoit d'ores et déjà que *« 1990 sera une autre excellente année pour la compagnie »*.

□ **Le CBV autorise l'OPA de Pelège et P. Holzmann sur Nord-France.** – Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a déclaré, mercredi 31 janvier, recevable le projet d'offre publique d'achat (OPA) simplifiée visant les actions de la société Nord-France émise par le groupe français Pelège et la société allemande Philipp Holzmann AG. Ce projet d'OPA porte sur la totalité des actions composant le capital de la société de BTP Nord-France au prix unitaire de 1 556 francs (*le Monde* du 31 décembre et du 1er janvier).

□ **Coca Cola et Walt Disney remplient pour quinze ans.** – Le Coca Cola restera la boisson de référence des parcs Walt Disney pour au moins quinze ans. Les deux firmes viennent en effet de signer un nouvel accord qui les lie sur l'ensemble de la planète jusqu'en 2005. Cet accord stipule que les boissons de la compagnie Coca Cola seront distribuées en exclusivité dans tous les parcs Disney, y compris Disneyland à Anaheim (Californie), Walt Disney World à Orlando (Floride) et Eurodisneyland en France (ouverture en 1992). L'approvisionnement du parc Disneyland de Tokyo fait l'objet d'un accord séparé. Par ailleurs, Coca Cola obtient le droit exclusif dans le domaine des boissons d'utiliser certains personnages de Disney dans ses programmes publicitaires.

□ **Hausse des bénéfices de Bistro Romain.** – La chaîne de restaurants Bistro Romain, du groupe Pozzo di Borgo, a enregistré en 1989 une progression de 11 % de son chiffre d'affaires, qui a atteint 480 millions de francs, notamment à la suite de l'ouverture de cinq établissements au second semestre. Le bénéfice net de 1989, avec 59,63 millions de francs, a dépassé de 20 % celui de 1988 et de 48 % celui de 1987.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	447	La gd livre du mois	....	417 d
Asystel	....	118	Loca Investissement	....	280 20
B.A.C.	....	209	Locamic	....	150 10
B. Demachy & Assoc.	....	575	Métro Communication	....	211
Banque Tarneaud	190	190	Métallurg. Minière	....	235
B.I.C.M.	....	969	Molex	202	202
Boiron	....	400	Navale-Delmas	....	1270
Boisset (Lyon)	....	209	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2521	Om. Gest.Fin.	....	549
Calberson	....	735	Pinault	....	503
Cardif	....	744	Prestbourg (C.In & Fin)	....	82 70
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1030	Présence Assurance	....	....
C.D.M.E.	....	1830	Publicat. Filipacchi	....	885
C. Equip. Elect.	....	....	Razel	....	864
C.E.G.E.P.	....	290	Rémy & Associés	....	395
Ciments d'Origny	....	898	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	334 70
C.N.I.M.	....	730	St-Honoré Matignon	....	240 90
Codetour	....	270	S.C.G.P.M.	....	895
Conforama	....	1170	Segin	330	335
Creeks	....	380	Sélection Inv. (Lyon)	....	114
Delan	....	....	S.E.P.	....	420
Dauphin	....	580	Serbo	....	534
Devanlay	....	1019	S.M.T.Goupil	....	332
Deville	....	480	Sodiborg	....	133 50 o
Dolisos	....	205	Sopra	....	241
Editions Belfond	....	162 80	Thermador Hold. (Lyon)	....	280
Elysées Investissem.	....	15 70	TF 1	....	289
Finacor	....	219	Unilog	....	187
Gazcor	....	....	Union Financ. de Fr.	....	494
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	370	Viel et Cie	....	185
Gravograph	....	290	Yves Saint-Laurent	....	1077
Guintoli	....	930			
I.C.C.	....	265			
Idia	....	310			
Idianova	....	143			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1100			

Marché des options négociables le 31 janvier 1990

Nombre de contrats : 16 676.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	840	–	–	19	–
Bouygues	640	7	24,50	–	–
CGE	560	15,90	32,50	31,80	–
Elf-Aquitaine	560	18,50	35	26	–
Eurotunnel SA-PLC	60	6,60	10,50	5	6,50
Havas	1 200	235	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	13,50	–	15	20
Michelin	160	–	14,20	–	10
Midi	1 200	–	–	12	30
Paribas	640	77	–	8	–
Pernod-Ricard	1 400	55	–	–	–
Peugeot SA	720	54	81	16,50	27
Rhône-Poulenc CI	440	15	28	19	–
Saint-Gobain	550	40	60	13	–
Source Perrier	1 600	–	–	16	38
Société générale	520	25	–	–	–
Suez Financière	440	26,60	–	18,50	18
Thomson-CSF	180	0,80	2	50	48

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 janvier 1990

Nombre de contrats : 73 348.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	101,76	102,24	102,44
Précédent	101,96	102,44	102,72

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
102	0,49	1,40	0,70	1,17

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,70 F ↓

Le dollar s'inscrivait en légère baisse dans un marché très calme le jeudi 1er février ; la devise américaine s'échangeait à 5,70 F contre 5,7250 F la veille à la cotation officielle. Les opérateurs ont peu réagi à l'annonce d'une hausse de 0,8 % de l'indice composite américain en décembre.

FRANCFORT	31 janv.	1 fév.
Dollar (en DM)	1,6865	1,6745
TOKYO	**31 janv.**	**1 fév.**
Dollar (en yens)	144,40	144,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er fév.) .... 10 1/2-5/8 %

New-York (31 janv.). 8 3/16-8-1/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	30 janv.	31 janv.
Valeurs françaises	94,7	
Valeurs étrangères	99,8	
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	524,3	519,2
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 892,83	1 882,88

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 543,24	2 590,54

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 853	1 864
Mines d'or	364,5	358
Fonds d'Etat	81,64	81,55

TOKYO

	31 janv.	1 fév.
Nikkei Dow Jones	37 188,95	37 206,42
Indice général	2 737,57	2 744,38

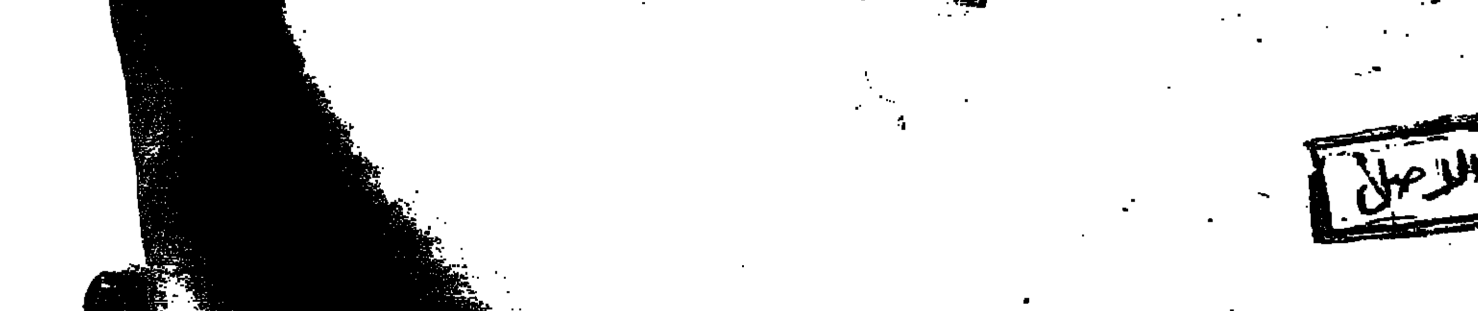
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

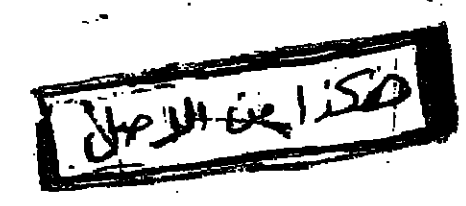
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,7000	5,7050	+ 97	+ 110	+ 220	+ 245	+ 720	+ 790
$ can.	4,8040	4,8123	– 96	– 69	– 166	– 125	– 275	– 191
Yen (100)	3,9433	3,9481	+ 111	+ 131	+ 232	+ 263	+ 729	+ 792
DM	3,3949	3,3993	+ 60	+ 78	+ 133	+ 158	+ 398	+ 460
Florin	3,0119	3,0161	+ 39	+ 52	+ 89	+ 110	+ 305	+ 353
FB (100)	16,2347	16,2582	– 15	+ 32	+ 48	+ 211	+ 245	+ 647
FS	3,8076	3,8135	+ 14	+ 35	+ 53	+ 85	+ 223	+ 294
L (1 000)	4,5710	4,5787	– 96	– 62	– 163	– 122	– 453	– 361
£	9,5760	9,5901	– 339	– 290	– 660	– 579	– 1780	– 1630

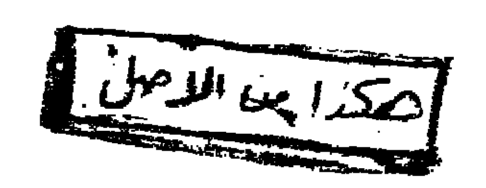
TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2
DM	7 13/16	8 1/16	7 13/16	7 15/16	8	8 1/8	8 5/16	8 7/16
Florin	8 3/8	8 5/8	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 3/4	8 3/4	8 7/8
F.B. (100)	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 9/16	10 5/16	10 5/8	10 1/2	10 13/16
F.S.	9	9 1/4	9 7/16	9 9/16	9 1/2	9 5/8	9 9/16	9 11/16
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	12 1/2	12 7/8	12 1/2	12 7/8	12 5/8	13
£	14 11/16	14 15/16	15	15 1/8	15 1/16	15 1/8	14 15/16	15 1/16
F franç.	10 7/16	10 11/16	10 9/16	10 11/16	10 3/4	10 7/8	11	11 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.







MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 31 JANVIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3835	C.N.E. 3% ★	3825	3834	3822	− 0 08
1065	B.N.P. T.P.	1051	1052	1052	+ 0 10
1220	C.C.F. T.P.	1229	1229	1229	....
1065	Créd. Lyon. T.P.	1067	1053	1053	− 0 38
1785	Renault T.P.	1756	1750	1759	+ 0 23
2060	Rhone-Poul. TP	2080	2070	2085	+ 0 24
1270	St-Gobain T.P.	1258	1258	1250	− 0 64
1289	Thomson T.P.	1279	1294	1290	+ 0 86
880	Accor	862	863	863	+ 0 12
640	Air Liquide	653	637	648	− 0 77
2350	Als. Superm.	2300	2320	2349	+ 2 13
575	A.L.S.P.I. ★	575	586	582	− 2 28
2770	Arjom. Prioux ★	2750	2790	2702	− 1 75
615	Avenadas-Rey ★	615	615	615	....
980	Aux. Entrepr. ★	985	980	989	+ 0 41
820	Av. Dassault ★	815	810	802	− 2 11
....	Axa Midi Assur.	297	297	288	− 3 03
380	BAFIP ★	368	366 50	380	+ 3 26
340	Bail-Equipem. ★	336	336	339	+ 0 89
970	Bail Investiss. ★	985	985	985	....
395	B.N.P. C.I. ★	374 40	372	365 50	− 2 38
905	Bolloré Tech.	895	899	899	+ 0 45
600	Cie Bancaire ★	585	585	578	− 1 20
790	Bazar H.-V. ★	765	765	756	− 1 18
745	Béghin-Say ★	752	747	756	+ 0 53
1450	Berger (Mo)	1400	1380	1380	− 1 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
535	C. F. Internat. ★	532	528	524	[illegible]
210	C.C.F. ★	215 80	213 80	221 50	[illegible]
650	Cr. Lyon. (CI) ★	632	630	632	[illegible]
1320	Crédit Nat. ★	1316	1315	1330	[illegible]
345	C.S.E.E. ★	329	323 10	329	[illegible]
4050	Damart S.A. ★	3850	3803	3970	[illegible]
2070	De Dietrich ★	1950	1889	1974	[illegible]
220	Dév. P.d.C. (Li)	215	215	210	[illegible]
335	Dév. R. Sud-Est	330	322	322	[illegible]
620	D.M.C.	615	620	622	[illegible]
340	Drouot Assur. ★	360	361	362	[illegible]
5190	Docks France ★	4900	4850	4900	[illegible]
830	Dumez ★	854	859	815	[illegible]
2130	Eaux (Gén.) ★	2080	2070	2067	[illegible]
490	Ecco ★	482 10	485	489 90	[illegible]
975	Electrofinanc. ★	951	962	951	[illegible]
460	El. S. Dassault ★	430	445	430 90	[illegible]
530	Elf-Aquitaine	544	548	547	[illegible]
415	— (certific.) ★	413	424	409 30	[illegible]
1370	Epeda B.-F.	1331	1331	1300	[illegible]
2730	Essilor ★	2740	2780	2765	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 31/1

[illegible]

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Selon BVA

M. Mitterrand et M. Rocard en hausse

Selon un sondage réalisé pour *Paris-Match*, du 15 au 19 janvier, sur un échantillon de 980 personnes par BVA, la cote de popularité de M. François Mitterrand enregistre pour le mois de janvier une hausse de 3 points, avec 59 % des Français qui déclarent avoir une *« bonne opinion »* du président de la République, au lieu de 56 % en décembre dernier. Les *« mauvaises opinions »* passent, quant à elles, de 33 % à 32 %. La cote du premier ministre est également en hausse. Il recueille en janvier 51 % de *« bonnes opinions »*, au lieu de 49 % en décembre. Les *« mauvaises opinions »* restent stables à 37 %.

M. Michel Rocard reste d'ailleurs le meilleur « présidentiable » à gauche. Il devance, avec 25 %, MM. Jacques Delors (23 %) et Laurent Fabius (15 %). Toutefois, son capital s'érode nettement dans l'électorat socialiste. Il y perd 8 points (40 % au lieu de 48 %). A droite, M. Jacques Chirac reste le meilleur candidat (23 %) devant MM. Michel Noir (17 %) et Valéry Giscard d'Estaing (15 %), à égalité avec Raymond Barre.

Selon les résultats d'un autre sondage réalisé par BVA du 8 au 19 janvier, sur un échantillon de 3 739 personnes, le rapport droite-gauche reste stable par rapport aux résultats de décembre dernier. Dans l'hypothèse de nouvelles élections législatives, un candidat communiste recueillerait 8 % des suffrages, un candidat socialiste 29 % et un Vert 13 %. A droite, un candidat FN obtiendrait 11 % des voix, un candidat RPR 26 % et un candidat UDF 11 %.

Les perturbations dans les transports

La grève a été surtout suivie à la SNCF

Le retour à la normale est intervenu sur le réseau SNCF, le 1er février, vers 9 h, après la reprise du travail de l'ensemble des cheminots. La grève de trente-quatre heures organisée par six syndicats sur les sept que compte la société nationale a été suivie, de source syndicale, par un cheminot sur deux, ce qui a réduit, le 30 janvier, le trafic à un train sur quatre en moyenne. Destiné à protester contre le contrat de plan Etat-SNCF, cet arrêt de travail a reçu le renfort des « Verts », qui le jugent justifié par la fermeture de centaines de petites gares et la politique de « tout TGV » décidée par les pouvoirs publics.

Si les mots d'ordre de grève de la CGT ont été assez peu suivis, le 31 janvier, à la RATP, où, au plus fort du mouvement, cinq lignes de métro seulement étaient perturbées, il n'en était pas de même à Lyon et surtout à Bordeaux, où presque tous les bus étaient bloqués.

Les quatre heures d'arrêt de travail des personnels au sol d'Air Inter n'ont pas du tout affecté les vols de la compagnie intérieure. Un millier de taxis ont manifesté devant le ministère de l'économie, à Bercy, pour obtenir la revalorisation de 16 % de leurs tarifs et l'allègement des charges fiscales.

D'autre part, la mise en œuvre des nouveaux horaires de service sur la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye/Marne-la-Vallée) devrait provoquer, pendant toute la journée du 1er février, les mêmes mouvements d'humeur des conducteurs du dépôt de Rueil qu'au début de la semaine et réduire à 70 % le service interconnecté avec la ligne SNCF de Poissy.

□ **Deux satellites espagnols pour Ariane.** – La société européenne Arianespace devrait signer, le 7 février à Madrid, avec la firme espagnole Hispasat, un contrat pour le lancement des deux premiers satellites espagnols. Hispasat est chargée de l'exploitation du premier système espagnol de communications par satellites, qui sera construit par le consortium Stacom formé par Matra-Espace (France), Fokker (Pays-Bas) et British-Aerospace (Grande-Bretagne). – *(AFP.)*

Le mouvement des internes et des chefs de clinique

Reprise du travail dans plusieurs CHU de province

Le mouvement de grève des soins observé par les internes et les chefs de clinique était diversement suivi mercredi 31 janvier. A Montpellier et Nîmes, les internes et les chefs de clinique ont décidé de reprendre le travail. Il en a été de même, mais seulement pour les chefs de clinique, à Marseille, Bordeaux, Dijon et Angers.

A Lyon, la direction des hospices civils note *« un essoufflement »*, avec 41 % des internes en grève et 56 % des chefs de clinique. En revanche, à Strasbourg, Nice, Caen, Rouen, Tours et Toulouse, le mouvement de grève était toujours très suivi. Enfin, à Paris, les internes ont fait grève à 80 %, les chefs de clinique à 85 %, les internes de médecine générale à 70 % et les internes en pharmacie à 40 %.

Une assemblée générale, qui aura lieu à Paris vendredi 2 février, devrait se prononcer sur le principe d'une grève des gardes les 5, 6 et 7 février.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 1er janvier

Reprise

Après deux séances consécutives de baisse, la Bourse de Paris a enregistré un mouvement de reprise jeudi matin, imitant en cela la place new-yokaise dans son mouvement enregisré mercredi. L'indice CAC 40 s'appréciait de 0,61 % en fin de matinée après avoir débuté sur une hausse de 1,01 %. Parmi les plus fortes progressions jeudi figuraient Axa Midi (+ 4,5 %), Géophysique (+ 4,4 %) et Institut Mérieux (+ 4,1 %). En baisse on notait Hutchinson (– 2,9 %), UIS (– 2,7 %) et Screg (– 2,5 %).

AFRIQUE DU SUD

Une nouvelle rencontre entre MM. De Klerk et Mandela

Le président De Klerk a accepté de rencontrer M. Nelson Mandela, le chef du Congrès national africain (ANC), le jeudi 1er février, a annoncé mercredi 31 janvier l'agence de presse sud-africaine SAPA. Il s'agit de la deuxième rencontre entre les deux hommes depuis l'accession de M. De Klerk à la magistrature suprême. Elle pourrait avoir trait au contenu du discours que le chef de l'Etat prononcera vendredi au Cap, à l'ouverture de la session parlementaire.

En attendant que soient franchis les derniers obstacles à la libération totale de M. Mandela, aujourd'hui gardé dans une villa après des années de prison, M. De Klerk a ordonné, mercredi, la constitution d'une commission d'enquête sur les agissements de l'« escadron de la mort », une force spéciale qui serait responsable de l'assassinat de plusieurs nationalistes, selon les révélations récentes de la presse sud-africaine. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

La diffusion sur TF 1 du témoignage de Lotfi

L'ambassade d'Iran accuse « certains courants » de chercher à « envenimer les relations » entre Paris et Téhéran

L'ambassade d'Iran à Paris a, dans un communiqué publié jeudi matin 1er février, accusé *« certains courants »* de chercher à *« envenimer les relations amicales franco-iraniennes »* en mettant en cause l'Iran dans les attentats terroristes perpétrés en 1986 dans la capitale.

Ce communiqué fait référence à la diffusion, mercredi soir par TF 1, d'un reportage sur Lotfi Ben Khala, l'informateur tunisien de la DST qui dans ses déclarations a mis en cause l'Iran, lui attribuant la responsabilité de ces attentats.

L'ambassade d'Iran relève que *« curieusement, à chaque fois que les relations franco-iraniennes tendent vers un réchauffement, une campagne malveillante et accusatrice est véhiculée contre la République islamique d'Iran, accusations qui n'ont d'ailleurs jamais été démontrées par aucune instance judiciaire ». « Il est évident,* conclut le communiqué, *que cette campagne ne peut profiter qu'à ceux qui, pour faire obstacle à l'amélioration des relations entre l'Iran et la France, n'hésiteraient pas à commettre des actes terroristes. »*

Immédiatement après la projection du document sur TF 1, mercredi soir, un attaché de l'ambassade d'Iran, M. Abdobrahim Homatach, avait démenti *« catégoriquement »* les affirmations de Lotfi Ben Khala.

(Lire nos autres informations page 11.)

□ **POLOGNE : le cardinal Josef Glemp hospitalisé.** – Primat de Pologne, le cardinal Josef Glemp, qui a eu soixante ans le 18 décembre 1989, a été hospitalisé d'urgence et opéré à deux reprises, mardi 30 janvier à Varsovie, à la suite d'une hémorragie interne. L'état du cardinal Glemp est jugé *« grave »*, selon un communiqué de son secrétariat. Le primat a reçu la visite, mercredi 31, du général Jaruzelski, président. C'est en 1981 que Jean-Paul II avait nommé Mgr Glemp à la tête de l'épiscopat polonais, pour succéder au cardinal Stefan Wyszynski, décédé, dont il avait été le secrétaire. – *(AFP, UPI.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Totalitarisme

EN marge du Club Med et de ses gentils organisateurs partis à la conquête de l'Est, *Actuel* vient de publier un petit guide des bons plans de Leningrad à Bucarest. Trois cents destinations super-chouettes à l'intention des branchés. Nostalgie et bouffées d'histoire assurées.

Je le signale à l'attention de nos intellectuels réunis sous un nouveau label – devinez lequel, oui c'est ça, Forum démocratique – des fois que ça pourrait nourrir leur club de réflexion. Il se sentent un peu largués, Marek Halter, Pierre Bergé, Harlem Désir, Bernard-Henri Lévy et les autres. Pas tellement par les événements, par la télé. C'est vrai, ça fait des semaines qu'on leur a pas demandé de venir nous expliquer le pourquoi et le comment du grand chambardement.

Au lieu de ça, qui on invite ? Un quelconque Virgil Tanase, ce dissident menacé de mort par les espions de Ceausescu que Polac s'était pas gêné pour traîner dans la boue à « Droit de réponse » sous prétexte qu'il avait eu le mauvais goût d'accepter l'aide de nos services secrets, histoire de sauver sa peau. Pour l'intelligentsia de gauche, en 1983, pas de problème, DST-Securitate, même combat.

Et puis là, brusquement, en début de semaine, elle s'est rendu compte que les slogans, ça faisait plus recette. Les idées simples non plus. Bon, alors, par quoi les remplacer ? C'est Marx, merci chéri, qu'est-ce qu'on deviendrait sans toi, qui leur a donné le truc. Ils ont repris une des impérissables formules en se contentant de la renverser : Plus la peine d'essayer de transformer le monde, faudrait voir à l'interpréter.

Il est bien temps, en effet ! Au train où ça va, je ne sais pas si une seule réunion tous les premiers mardis du mois, ça vous suffira, les mecs. Vous devriez vous inspirez d'*Actuel* et organiser, entre deux séances de brain- storming, des conférences-débats dans les locaux de la Stasi en RDA, sur la lutte des intellectuels français contre le totalitarisme de 1960 à 1990. Avec remise du Prix de la liberté au plus récent rallié à l'économie de marché.

La RDA n'exclut pas une fermeture de ses centrales nucléaires

La RDA n'hésitera pas à fermer tout ou partie de ses réacteurs nucléaires si des experts internationaux le recommandent, a affirmé mercredi 31 janvier M. Helmut Rabold, vice-président de l'Office de sécurité nucléaire est-allemand.

Une équipe de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) doit inspecter du 12 au 16 février la centrale de Greifswald Lubmin, qui avait connu des avaries en 1975 (*le Monde* du 31 janvier). *« Nous considérons la fermeture immédiate comme un résultat possible de ces inspections »*, a déclaré M. Rabold, en reconnaissant que son pays n'avait pas informé l'AIEA des incidents survenus sur ses centrales nucléaires. Cette situation a changé, et un rapport sera publié d'ici deux à trois mois, a-t-il ajouté. – *(Reuter.)*

[La RDA possède un parc nucléaire assez modeste : quatre réacteurs à eau légère de fabrication soviétique de 440 MW et un plus petit de 86 MW. L'ensemble, qui produit 10,5 % de l'électricité est-allemande, ne représente que le tiers de la puissance d'une grosse centrale française comme Gravelines.]

La mort de Malik Oussekine

Le PS « comprend et partage » l'émotion provoquée par le verdict

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 31 janvier, a adopté une déclaration indiquant que le PS *« comprend et partage l'émotion* [qui s'est exprimée] *devant le verdict rendu lors du procès des policiers qui, par leurs coups, ont provoqué la mort, en décembre 1986, de Malik Oussekine »*. Le bureau exécutif observe qu'il a fallu plus de trois ans pour juger les deux policiers, qui *« n'ont pas passé une seule journée, ni une seule nuit en prison, alors que des milliers de personnes – des jeunes et des étrangers, notamment – y sont envoyées chaque année, le plus souvent avant jugement, pour des délits mineurs »*.

Le PS estime, cependant, que *« cette légitime émotion ne doit pas faire oublier que les policiers, auteurs de ces violences, ont été identifiés, appréhendés, jugés et reconnus coupables du crime qui leur était reproché »*.

L'ESSENTIEL



Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 1er février 1990 a été tiré à 534 053 exemplaires.

